TRENTE-QUATRIÈME ANNÉE — N° 9998 38 PAGES — MERCREDI 23 MARS 1977

Défaite des sociaux-démocrates aux élections municipales en Hesse

LIRE PAGE 4

Le Monde

Fondateur : Hubert Beuve-Méry — Directeur : Jacques Fauvet

1,50 F

Algérie, 1,20 DA; Maroc, 1,60 dir.; Tunisie, 120 m.; Allemagne, 1 DM; Autriche, 11 sch.; Belgique, 13 fr.; Canada, $ 0,65; Danemark, 3 kr.; Espagne, 28 pes.; Grande-Bretagne, 20 p.; Grèce, 20 dr.; Iran, 45 ris; Italie, 350 L; Liban, 175 p.; Luxembourg, 13 fr.; Norvège, 2,75 kr.; Pays-Bas, 1 fl.; Portugal, 14 esc.; Suède, 2,25 kr.; Suisse, 1 fr.; U.S.A., 65 cts; Yougoslavie, 10 n. din.

Tarif des abonnements page 22

5, RUE DES ITALIENS
75427 PARIS - CEDEX 09
C.C.P. 4207-23 Paris
Télex Paris n° 650572
Tél. : 246-72-23

BULLETIN DE L'ÉTRANGER

L'avertissement de M. Brejnev à Washington

« Je le répète : nous ne tolérerons d'aucune part et sous aucun prétexte une ingérence dans nos affaires intérieures. Il est certain que le développement normal des rapports (soviéto-américains), sur une telle plate-forme est inconcevable. »

Par ces deux phrases prononcées lundi 21 mars devant le congrès des syndicats soviétiques, M. *Leonid Brejnev* a *défini* l'attitude de son pays face aux positions prises par M. Carter en matière de défense des droits de l'homme depuis son entrée à la Maison Blanche. Force est de constater que si le secrétaire général a parfaitement exprimé sa profonde irritation devant des actes qui constituent pour lui autant d'ingérences dans les affaires intérieures soviétiques, il s'est bien gardé de mettre personnellement en cause le président des Etats-Unis et de claquer la moindre porte. Celle du Kremlin reste en tout cas ouverte à M. Cyrus Vance.

Incontestablement, toute une partie du discours de M. Brejnev était destinée à la consommation intérieure : la dénonciation des dissidents, ces « renégats », ces « ennemis de leur propre patrie », liés à des « centres subversifs impérialistes », est destinée autant à faire réfléchir ceux qui pourraient penser que le temps de la libéralisation approche qu'à satisfaire chez les Soviétiques un nationalisme chatouilleux et dont les dirigeants ont toujours su parfaitement jouer. Il fallait aussi — et ceci à l'usage des dirigeants de pays frères confrontés à une agitation autrement grave que celle qui affecte l'U.R.S.S. — indiquer clairement que le compromis n'est pas de mise lorsque sont en question les fondements mêmes du pouvoir.

Le Kremlin relâchera-t-il ses relations avec Washington, même si M. Carter continue d'écrire aux personnes de son choix, de recevoir à la Maison Blanche qui bon lui semble, d'exprimer sa désapprobation devant telle ou telle arrestation ? M. Brejnev n'est pas allé jusque-là. Un tel comportement de la part des Etats-Unis, a-t-il seulement précisé, serait incompatible avec un « développement normal » des relations américano-soviétiques. On peut donc penser qu'il serait préjudiciable à un accroissement des échanges commerciaux et culturels entre les deux pays.

Le secrétaire général n'a pas établi de « lien » direct entre la question des droits de l'homme et celle des négociations de Genève. Là encore, il a pris soin de ne fermer aucune porte, même s'il est décidé à ne pas accepter le projet américain qui prévoit de réserver pour des négociations ultérieures le problème des fusées téléguidées du type Cruise.

M. Brejnev a d'autre part introduit, à propos du Proche-Orient, quelques éléments nouveaux qui pourraient constituer un chapitre important de ses discussions avec M. Vance. Jamais un dirigeant soviétique n'avait été aussi précis en évoquant les grandes lignes d'un règlement : l'évacuation par les troupes israéliennes des territoires occupés pourra être échelonnée sur « plusieurs mois » ; des zones démilitarisées pourront être créées aux frontières de l'Etat juif, qui se verra garantir la liberté de navigation dans le détroit de Tiran, le golfe d'Akaba et le canal de Suez ; la France et la Grande-Bretagne, de concert avec Washington et Moscou, pourraient avoir un rôle à jouer. M. Brejnev n'a même pas rejeté l'idée de quelques rectifications des frontières d'Israël.

On est loin, décidément, de la politique du « tout ou rien ». La question des droits de l'homme risque d'empoisonner pendant longtemps encore les relations américano-soviétiques, mais il est peu probable qu'elle puisse empêcher les Deux Grands de négocier sur les problèmes qui mettent en cause leurs intérêts essentiels.

(Lire nos informations page 4.)

En Inde, les partis vainqueurs préparent la succession de Mme Gandhi

Le président par intérim de l'Union indienne, M. Jatti, a accepté, mardi 22 mars, la démission de Mme Gandhi. Il a toutefois demandé au premier ministre et aux membres de son gouvernement d'assurer la transition jusqu'à la formation d'un nouveau cabinet.

Des négociations sont actuellement en cours, pour la désignation du successeur de Mme Gandhi entre les dirigeants du parti Janata — coalition de quatre formations d'opposition — et du Congrès pour la démocratie, qui, à eux deux, disposent de la majorité absolue à la Chambre du peuple. Les résultats complets ne sont pas encore connus, et il n'est pas exclu que le parti Janata ait finalement la majorité absolue à lui seul.

Les gouvernements des Etats du Maharashtra, du Madhya-Pradesh et de l'Orissa ont fait libérer les détenus politiques arrêtés en vertu de l'état d'urgence. M. Bansi Lal, ancien ministre de la défense, arrêté lundi pour avoir giflé un magistrat, a, lui aussi, été libéré.

La déroute du Congrès

De notre envoyé spécial

New-Delhi. — Après être restée pendant vingt-quatre heures murée au n° 1 de Safdarjang Road, entourée de sa famille et de quelques fidèles, Mme Gandhi a présenté, mardi 22 mars, sa démission au président par intérim de l'Union, *M. Jatti, et l'a annoncée en souriant* aux journalistes. Le traumatisme provoqué dans les milieux dirigeants par la débâcle du parti gouvernemental explique le silence ou la dérobade des porte-parole officiels. Le premier ministre a attendu que la majeure partie des résultats du scrutin soient connus. Elle était tenue de donner sa démission avant que ne se réunisse la nouvelle Assemblée, au sein de laquelle elle ne siégera pas. Cette réunion doit, selon la Constitution, avoir lieu d'ici la fin du mois.

Un émissaire de l'ancien premier ministre avait assuré la liaison avec le président de la République par intérim pour que la passation des pouvoirs se fasse en douceur. Les vainqueurs des élections ont, d'autre part, voulu ménager une porte de sortie honorable à Mme Gandhi, redevenue simple citoyenne.

La fille de Nehru a montré qu'elle acceptait les conséquences du jeu démocratique auquel elle s'est laissée prendre. Le fait que l'état d'urgence ait été levé lundi sur sa demande en était l'indice. Il fallait éviter que les personnalités dont les noms ont été associés aux abus du régime d'exception ne tombent sous le coup des lois arbitraires qu'elles avaient imposées, disent de mauvais esprits. Les hommes qui vont accéder à leur tour au pouvoir n'ont-ils pas réclamé qu'une enquête fasse toute la lumière sur les activités de ces personnalités, des charges de corruption pouvant peser sur certaines d'entre elles, à commencer par l'encombrant fils du premier ministre sortant ? Le pouvoir s'est-il donné le temps de faire la place nette avant la succession ?

Des marchandages inévitables

Le principal mouvement de la coalition, le Janata (Parti du peuple) de M. Desai, a remporté 286 sièges (contre 146 au Congrès). M. Desai, homme obstiné, âgé de quatre-vingt-un ans, mais conservant une grande vigueur, est fondé à exiger la direction du gouvernement. Il aurait l'appui des congressistes de droite et du Jan Sangh, c'est-à-dire des éléments conservateurs et nationalistes du *Parti du peuple. En revanche, M. Ram* serait assuré du soutien des socialistes et, bien entendu, de sa propre formation, le Congrès pour la démocratie. Mais le nombre relativement faible des sièges que celle-ci a gagnés ne la place pas en position favorable. Le dirigeant d'une autre *composante du Parti du peuple*, M. Charan Singh, représentant une communauté d'agriculteurs, serait enfin, dit-on, un candidat bien accueilli dans les campagnes parmi les cultivateurs.

Les marchandages sont inévitables entre partenaires de la coalition victorieuse. Cependant, le Parti du peuple et le Congrès pour la démocratie sont convenus de constituer un seul groupe parlementaire. Ce groupe se réunira jeudi prochain pour désigner son président, qui sera appelé à devenir le premier ministre.

L'abolition des lois répressives

Le porte-parole du Parti du peuple a indiqué lundi que la première tâche du nouveau gouvernement sera de restaurer les libertés civiles et d'abolir les lois répressives, celles en particulier qui permettent d'arrêter et de détenir n'importe qui sans avoir à donner de raisons. Des détenus incarcérés à ce titre commencent d'ailleurs à être mis en liberté.

L'affaire de *« complot contre l'Etat »* dans laquelle est impliqué M. Georges Fernandes devrait être réexaminée. Le dirigeant socialiste, qui était détenu, a pu être présenté au public lundi, triomphant et sans menottes. La censure, qui avait été assouplie pendant la campagne électorale, a été complètement levée.

La débâcle du Congrès est totale dans le nord du pays. La coalition d'opposition a remporté tous les sièges dans les Etats de la plaine gangétique (Uttar-Pradesh, Bihar, Himachal-Pradesh, Haryana), et la plupart au Radjasthan, au Madhya-Pradesh, ainsi qu'au Pendjab, grâce au concours du parti Akali de la communauté Sikh, et des communistes marxistes. Les positions du Congrès sont également laminées au Maharashtra et au Goudjerat, ses fiefs traditionnels. En revanche, les Etats de la pointe sud de la péninsule (Karnataka, Tamil-Nadu, Andhra-Pradesh et Kerala) sont restés remarquablement fidèles au vieux parti national, qui a cédé peu de sièges à ses adversaires, il est vrai peu implantés dans ces régions. Ce résultat est imputé au fait que l'état d'urgence y a été appliqué, semble-t-il, avec moins de vigueur.

GÉRARD VIRATELLE.

(Lire la suite en page 2.)

AU JOUR LE JOUR

FINI DE DORMIR

S'il fallait dresser une image de ce que le réalisme international nomme la détente, on pourrait dire qu'elle consiste à dormir sur un matelas d'injustices et d'oppressions avec un pistolet automatique à portée de la main sur la table de nuit. Hier, ça s'appelait la guerre froide ; aujourd'hui, c'est la paix froide.

C'est pourquoi parler des libertés à tous ceux qui ne veulent pas en entendre parler n'est pas une menace pour la détente, mais seulement une menace pour leur tranquillité.

BERNARD CHAPUIS.

AU LENDEMAIN DES ÉLECTIONS MUNICIPALES

Les rapports restent tendus au sein de la majorité

L'analyse du résultat des élections municipales sera faite mercredi 23 mars au conseil des ministres. Alors que le R.P.R. réunit son conseil politique samedi 26 mars à Paris, M. Raymond Barre prononcera dimanche 27, à Lyon, un discours que son entourage prévoit important. Le premier ministre compte y tracer les lignes d'action du gouvernement pour les prochains mois.

Le mercredi 30 mars, M. Raymond Barre participera à Paris à la journée d'études du groupe parlementaire des républicains indépendants, et le lendemain, aux Baux-de-Provence, à la clôture de celles du groupe R.P.R.

En attendant, les relations restent tendues entre les formations de la majorité et entre le R.P.R. et le président de la République.

Alors qu'au lendemain du premier tour des élections municipales les responsables de l'Etat et du gouvernement avaient affecté une grande sérénité, voire une certaine indifférence, il n'en va pas de même depuis que sont connus les résultats du second tour.

M. Michel Durafour, ministre délégué à l'économie et aux finances, membre du bureau du parti radical, battu par un candidat communiste à Saint-Etienne, a rencontré M. Giscard d'Estaing à l'Elysée, en présence de M. Barre. Bien que l'objet officiel de cette rencontre ait été la réforme de la direction générale des impôts, on ne pouvait exclure que M. Durafour ait offert sa démission au chef de l'Etat.

La rumeur avait couru dans l'entourage de certains ministres battus que ceux-ci pourraient quitter le gouvernement. Il n'en est rien pour le moment, et, tandis que M. Durafour quittait l'Elysée par une porte dérobée, M. Barre pouvait affirmer aux journalistes sur le perron du palais présidentiel que ces éventualités n'étaient que « *de mauvaises pensées* ».

Il est vrai que M. Giscard d'Estaing avait, par avance, démenti tout projet de remaniement à brève échéance en faisant réfuter le 1er mars les hypothèses échafaudées à ce propos et que son porte-parole affirmait que le maintien des ministres au gouvernement n'était pas conditionné par leur succès aux élections municipales (*le Monde* du 2 mars).

La situation qui découle des résultats du deuxième tour sera examinée mercredi en conseil des ministres. Mais, dès mardi matin, M. Olivier Guichard a réuni les membres du gouvernement appartenant au R.P.R., ainsi qu'il l'avait fait le 1er mars, lorsque, en leur nom, il avait adressé une lettre au premier ministre (*le Monde* du 3 mars). Le ministre d'Etat et ses invités se sont livrés à une analyse du scrutin, et surtout à une critique des commentaires qui ont été faits, notamment par le ministre de l'intérieur et aussi par le premier ministre.

Les ministres gaullistes ont été irrités des reproches qui continuent d'être adressés au président du R.P.R. d'être un « diviseur » de la majorité. Ils jugent déplacée, inopportune et inexacte l'analyse des résultats qui tend à mettre en relief les déchets dans le report des voix de la majorité au second tour, alors qu'à Paris ces transferts se sont effectués correctement.

ANDRÉ PASSERON.

(Lire la suite page 8.)

La C.G.T. et la C.F.D.T. demandent l'ouverture de négociations avec le patronat et le gouvernement

Suspendue avant les élections, les négociations salariales reprennent. A la S.N.C.F., les sept fédérations syndicales se sont réunies lundi 21 mars, avant de rencontrer, le 30 mars, la direction ; si cette dernière ne fait pas de nouvelles propositions, il est possible qu'aucune fédérations ne signe le contrat 1977. A la R.A.T.P., où a lieu ce mardi la sixième rencontre, la C.G.T. et la C.F.D.T. ont fait connaître leur refus de signer l'accord, qui pourrait être entériné par F.O. F.O. présentera, jeudi, de nouvelles demandes lors de l'entrevue entre les fonctionnaires et M. Ligot, secrétaire d'Etat à la fonction publique. A l'E.G.F., les syndicats vont se prononcer ; 1977 pourrait marquer une rupture à cet égard, les syndicats ayant signé le précédent « avenant ».

M. Séguy a écrit au premier ministre et au C.N.P.F. pour demander l'ouverture de négociations tripartites sur les salaires et l'emploi, proposition qu'a aussitôt appuyée M. Edmond Maire et qui marque un relatif durcissement des syndicats après les résultats des élections.

(Lire page 33 l'article de JEAN-PIERRE DUMONT.)

LE PLAN BARRE A SIX MOIS

Les lendemains de l'austérité

par GILBERT MATHIEU

Echec ou réussite ? Six mois après le lancement du plan Barre, le 22 septembre 1976, il faut apprécier ses résultats en fonction de ses objectifs, non de la politique que tel ou tel souhaiterait.

Le franc, qui avait auparavant baissé de 9 % en sept mois par rapport au dollar, et de 13 % vis-à-vis du deutschemark, est à peu près stable à l'égard du premier, mais a perdu en six mois 5 % sur le second. Le déficit du commerce extérieur a été ramené de 12 % en septembre à 7 % en janvier-février. Le rythme d'inflation, qui avoisinait 1 % par mois à *l'automne, n'est plus que de* 0,6 à 0,7 %. Le nombre des demandes d'emploi s'est accru de trente et un mille en cinq mois, le « dégraissage » auquel ont procédé nombre d'entreprises leur assurant une productivité accrue qui améliore leur marge bénéficiaire. La croissance industrielle, qui avait atteint 15 % en quatorze mois, n'a plus été que de 3 % en six mois, de sorte que l'expansion du produit national ne dépassera guère cette année 3 %, au lieu des 4,8 % annoncés à l'automne. Enfin, on ne reviendra pas en 1977 à l'équilibre budgétaire, puisque le déficit de l'Etat atteindra 10 milliards.

Tels sont les résultats bruts. Les *trois premiers sont assez* conformes aux objectifs proposés le 22 septembre. Le quatrième aussi, implicitement : M. Barre, à la différence de MM. Giscard d'Estaing et Chirac, n'avait pas promis d'empêcher l'aggravation du chômage ; au contraire, il avait assez vite exprimé sa compréhension envers les chefs d'entreprise désireux de procéder à des licenciements. Les deux derniers résultats sont, en revanche, assez différents des propos officiels de l'automne : l'équilibre budgétaire avait été promis au Parlement ; le compte économique prévisionnel qui accompagnait la loi de finances était, à l'époque, présenté comme fiable, y compris dans ses parties peu crédibles (1).

(Lire la suite page 34.)

(1) *Le Monde* des 19 octobre et 9 novembre.

RETOUR DE PÉKIN

Deux regards sur la Chine

Le même éditeur publie deux ouvrages de spécialistes de la Chine, qui, se fondant sur leur expérience, en arrivent à des conclusions opposées.

Les auteurs de « la Chine à la mort de Mao » et du « Deuxième retour de Chine », ouvrage collectif, ont un point en commun : le scepticisme quant à l'œuvre des polygraphes qui s'estiment en mesure d'exprimer des avis définitifs au terme d'un voyage de quelques semaines. Alain Bouc fut *le premier correspondant du « Monde »* à Pékin. Evelyne Tschirhart y a enseigné le français, Claudie et Jacques Broyelle furent correcteurs de l'édition en langues étrangères de « Pékin-Information ». Ils ont tous séjourné au pays de Mao en même temps, de 1973 à 1975. Comme Alain Bouc, Claudie Broyelle a déjà publié un livre sur la Chine — « la Moitié du ciel » — qu'elle désavoue aujourd'hui, d'où le titre de l'ouvrage écrit avec ses amis.

Pour Alain Bouc, « le temps de la Chine mystérieuse est révolu ». La presse officielle permet de connaître le pays à condition de savoir en faire bon usage, c'est-à-dire de lire parfois entre les lignes. Les visiteurs étrangers ont tout loisir de séjourner dans « pas moins d'une trentaine d'agglomérations de plus de cent mille habitants ». Même les visites guidées sont fructueuses. Si l'Occidental trouve que ses hôtes répondent à côté de ses questions, c'est qu'il n'a pas la finesse et le bagage idéologique requis.

JEAN DE LA GUÉRIVIÈRE.

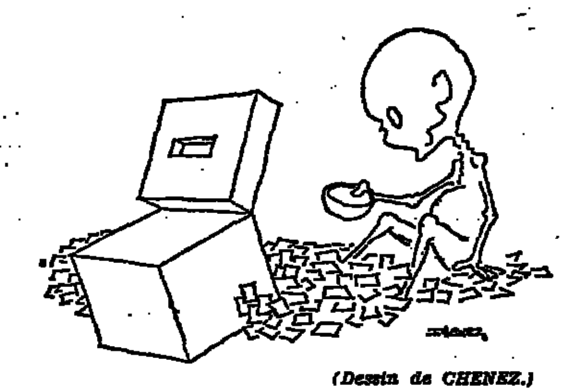
(Lire la suite page 3.)

ASIE

L'Inde après la démission de Mme Gandhi

Les réactions à la démission de Mme Gandhi étaient encore rares à l'étranger ce mardi 22 mars en fin de matinée. Les gouvernements attendent de savoir qui succédera au premier ministre pour évoquer un événement qui aura des conséquences diplomatiques non négligeables en raison du poids de l'Inde en Asie.

● EN U.R.S.S., les « Izvestia » écrivent que « la défaite de Mme Gandhi n'est pas le fait du hasard » et que le Congrès n'aurait pas été



(Dessin de CHENEZ.)

vaincu s'il s'était allié au parti communiste indien (pro-soviétique). Sans nommer M. Sanjay Gandhi, notoirement hostile au communisme, le correspondant à New-Delhi des « Izvestia », citant des « observateurs locaux », a fait état de « fautes » commises par le premier ministre.

En revanche, la « Pravda » n'avait pas encore fait de commentaire mardi, se bornant à donner les résultats incomplets.

● AU PAKISTAN, le gouvernement s'est gardé de tout commentaire officiel. En revanche, l'opposition établit une comparaison entre l'« honnêteté » du scrutin en Inde et les irrégularités constatées lors des élections législatives du 7 mars au Pakistan. Un porte-parole de l'Alliance nationale pakistanaise, coalition des partis hostiles à M. Bhutto, a déclaré que « Mme Gandhi restera dans l'histoire comme une démocrate refusant de truquer un scrutin ».

La tension demeure d'ailleurs assez vive dans les principales villes pakistanaises, malgré l'annonce de la création d'une commission d'enquête sur les élections du 7 mars. M. Bhutto a autorisé le président de cette commission à annuler les résultats dans les circonscriptions où il constaterait de sérieuses irrégularités. Un des dirigeants de l'opposition, le maréchal Khan, incarcéré il y a quelques jours avec les autres dirigeants de l'Alliance nationale, a refusé de sortir de prison, lundi 21 mars, malgré un ordre de libération (« le Monde » du 23 mars). Il demande l'élargissement préalable de tous les autres détenus politiques.

● EN GRANDE-BRETAGNE, ce que le « Times » appelle « la chute de la dynastie Nehru » laisse les Britanniques partagés entre la satisfaction devant une revanche de la démocratie, et l'inquiétude devant l'avenir. Les milieux de la City, indique notre correspondant, se préoccupent du sort de leurs investissements, encore très importants dans l'ancienne colonie. Ces milieux craignent davantage une période d'agitation que des mesures dirigées contre les capitaux étrangers, puisque le programme du parti victorieux n'annonce rien de tel.



Le parti Janata préconise une « décentralisation du pouvoir politique et économique »

New-Delhi *(A.F.P.)*. — Les dirigeants du Janata (Parti du peuple), qui a obtenu, en tenant compte des sièges remportés par ses alliés, la majorité absolue à la Chambre basse du Parlement, affirment que leur formation constitue « *un nouveau parti national* ».

Le Janata, disent-ils dans leur manifeste, publié le mois dernier, n'est pas une simple alliance de quatre formations (Jana Sangh, Bharatya Lok Dal, Congres « O » [*opposition*] et parti socialiste). C'est un parti qui s'inspire des idéaux du mahatma Gandhi et s'engage à construire « *un Etat démocratique et socialiste* ».

« *Nous nous inspirons*, affirment-ils, *du riche héritage de l'Inde et de sa noble tradition de lutte pour l'indépendance et la liberté.* »

Ils se prononcent « *pour une décentralisation du pouvoir économique et politique* », et revendiquent pour tous les citoyens « *les libertés fondamentales de parole, d'association et d'expression* ». Ils rappellent, en outre, la nécessité de l'indépendance du pouvoir judiciaire, et proclament l'égalité de tous devant la loi.

Le Janata envisage aussi la mise au point d'une nouvelle charte économique, afin que « *le cercle vicieux des pauvres qui deviennent plus pauvres et des riches qui deviennent plus riches* » soit brisé. Cette charte comporterait les points suivants :

— Politique de plein emploi ;
— Nouvelles priorités pour le *plan de développement, en particulier pour l'agriculture* ;
— Réalisation de la réforme agraire ;
— Politique des prix et des salaires avec un salaire minimum fixe pour toutes les catégories de travailleurs et un contrôle des prix des produits de première nécessité ;
— Participation des travailleurs à la *gestion des entreprises*.

Dans le domaine du contrôle des naissances, le Janata réprouve la contrainte et la mise en place d'un système obligatoire

Méfiance à l'égard de l'U.R.S.S.

En politique étrangère, le manifeste du Janata proclame son opposition à toutes les formes de colonialisme, de néo-colonialisme et de racisme. Il souscrit à « *un véritable non alignement, libre de tout lien avec un bloc quel qu'il soit* ».

Pendant la campagne électorale, la *Pravda* de Moscou avait exprimé ses sympathies pour Mme Indira Gandhi, et qualifié le Janata de « *coalition de partis de droite* ». L'U.R.S.S. est en effet le « bloc » visé par le manifeste du Janata. Moscou et New-Delhi avaient signé un traité de paix et de coopération en août 1971. Il est probable, toutefois, que les dirigeants soviétiques s'abstiendront de tout geste inamical à l'égard des leaders du Janata.

L'arrivée au pouvoir du Janata pourrait favoriser une « normalisation » entre l'Inde et le Bangladesh : les relations entre les deux pays sont mauvaises depuis l'assassinat de Sheikh Mujibur Rahman le 15 août 1975 à Dacca.

LES VAINQUEURS PRÉPARENT LA SUCCESSION

(Suite de la première page.)

La reconduction de la majorité gouvernementale, formée par le parti communiste et le Congrès, dans l'Assemblée législative du Kerala, dont l'élection avait également lieu la semaine dernière, confirme cette tendance. Dans l'ensemble du pays, toutefois, le parti communiste lié à l'Union soviétique a perdu du terrain parce qu'il s'est associé pendant de longs mois à la politique suivie sous l'état d'urgence, tandis que son rival, le parti communiste marxiste, indépendant de Moscou et de Pékin, qui a défendu les libertés publiques et l'indépendance nationale, conserve un peu partout son influence, notamment au Bengale, foyer du mouvement révolutionnaire.

GÉRARD VIRATELLE.

Cambodge

● *Un appel « pour le respect des droits de l'homme au Cambodge »*. Le Mouvement d'entraide pour le tiers-monde et la coopération lance « *dans un esprit strictement humanitaire un appel pour le respect des droits de l'homme au Cambodge, l'ouverture des frontières aux organisations humanitaires et aux journalistes pour connaître le sort réel de la population khmère et du prince Norodom Sihanouk* ». Le Mouvement, qui comprend des personnalités de tous horizons, telles que le prix Nobel Alfred Kastler, le professeur Debray-Ritzen, Pierre Emmanuel, Mlle Jeannine Auboyer, Jean Lacouture, Marcel Camus, « *demande à tous les hommes de bonne volonté de se joindre à cet appel comme l'ont déjà fait des personnalités telles que Marcel Jullian, François Chalais, Jean Sainteny, Alain Peyrefitte, etc.* ». Signatures à envoyer à : Entraide tiers-monde, 9 bis, rue du Commandant-Pilot — 92200 Neuilly.

Les raisons d'un échec

De notre envoyé spécial

New-Delhi. — L'élephant est atteint. Comment le parti souvent comparé à un pachyderme écrasant de toute sa masse la vie politique et l'histoire de l'Inde indépendante a-t-il perdu une aussi large influence ? Représentant toutes les couches socio-économiques, et profondément enraciné dans la société rurale, mais dirigé *par une élite anglophone* appartenant aux castes dominantes et aux milieux nantis, le Parti du Congrès a reflété pendant trente ans l'Inde dans toute la diversité de ses courants de pensée et d'intérêts. Son hégémonie était un gage de stabilité pour le pays. La politique de ce grand mouvement national fut pendant longtemps le résultat de compromis. *A l'exception des communistes* et des nationalistes du Jan Sangh, la plupart des formations qui se sont coalisées contre lui ont appartenu à un moment ou à un autre au mouvement.

Aussi bien, les deux groupes qui vont dominer le nouveau Parlement indien ne sont-ils pas porteurs d'idéologies opposées. Ils représentent, grosso modo, une même *classe dirigeante*, et défendent seulement deux conceptions différentes du pouvoir et de la démocratie parlementaire. C'est pour avoir rompu avec les usages en vigueur à ce sujet dans le parti dominant indien — où prévalait le consensus entre diverses tendances — et s'être comportée comme une usurpatrice de l'autorité suprême vis-à-vis des caciques de la formation gouvernementale, que Mme Gandhi s'est attiré l'hostilité d'une partie de la classe politique.

« *Je n'ai jamais voulu entrer en politique*, écrivait récemment la fille de Nehru dans une lettre personnelle aux électeurs, *j'aurais pu devenir archéologue, écrivain ou étudier les arts et le folklore.* » Combien de fois cette mission « imposée » par le destin, et la volonté d'appliquer une politique « *répondant aux aspirations des masses* », n'ont-elles pas servi de prétexte à une non moins grande volonté de ne pas partager le pouvoir ? En 1969, un premier groupe de rivaux est écarté : MM. Kamaraj, Najalingappa, et surtout Morarji Desai, vice-pre*mier ministre et* ministre des finances, conservateur, incorruptible, hindou de stricte obédience, « allergique » au collectivisme, et se réclamant du gandhisme. Ces hommes forment le congrès de l'opposition, auquel viendra se joindre M. Ashoka Mehta, économiste réputé, ami de Nehru.

Cette dissidence donne déjà à Mme Gandhi une image progressiste, mais les conflits ne tardent pas à éclater avec les « jeunes Turcs » du Congrès, qui ont largement contribué à construire cette image. M. Mohan Daria, membre du cabinet, ira rejoindre en prison les parlementaires de même tendance que lui, MM. Krishna Kant et Chandra Sekhar, expulsés du parti en juin 1975. Ils avaient pourtant pris une part active à l'élaboration de mesures comme la nationalisation des compagnies d'assurance et l'abolition des privilèges princiers.

Après la proclamation de l'état d'urgence, ce sera au tour des « *cachemiris* » — membres de l'élite intellectuelle originaire de la vallée de Srinagar — M.D.P. Dhar et P.N. Haksar, de se voir *écarter de postes de confiance*, sans pour autant avoir démérité. Un autre conseiller du premier ministre, M. Ashok Mitra, s'exile en Grande-Bretagne. Simultanément, Mme Gandhi veille à ce qu'aucun des derniers hauts dirigeants du Congrès — les Ram, Chavan, Swaran Singh, dont chacun apporte le soutien d'une communauté ou d'une région — n'acquière trop d'influence. Ils sont permutés aux principaux postes ministériels. « *Aucune herbe ne pousse à l'ombre du banian* » (puissant arbre tropical), dit-on ici.

Trente mille détenus politiques

L'état d'urgence a imposé un régime politique en complète rupture avec les traditions politiques indiennes. L'Inde a une trop longue expérience de la démocratie libérale pour que ces traditions auxquelles sont fortement attachées en particulier les personnalités âgées à la tête du Parti du peuple, puissent être bannies du jour au lendemain sans risque de retour de bâton. Certains *Indiens vont jusqu'à affirmer que* le régime d'exception fut plus rigoureux et répressif que celui des Britanniques à la fin de l'Empire des Indes. Il est encore trop tôt pour dresser un bilan, des révélations étant faites chaque jour. Cent cinquante mille personnes ont été détenues à un moment ou à un autre depuis juin 1975, et parmi elles tous les chefs de file de l'opposition. Plus de trente mille militants appartenant principalement à des mouvements d'extrême gauche et d'extrême droite, mis hors la loi, étaient encore en prison au début de la semaine.

Des personnages sans assises populaires, tels MM. Boroosh, président — désigné — du Congrès, Mohammed Yunus, ambassadeur itinérant, et quelques autres serviteurs formaient l'entourage, limité, d'un premier ministre de plus en plus isolé. Autrefois, les parlementaires congressistes répercutaient dans la capitale les *sentiments des villages*, où se trouvent les forces vives du pays. Depuis des mois, le chef du gouvernement n'écoutait plus que quelques personnes, et notamment son fils. Elle n'était plus *informée des réactions de son* peuple qu'à travers des rapports de police, lesquels lui présentaient une image déformée du pays. La décision de tenir des élections générales fut un mauvais calcul. Un ancien membre du Congrès notait récemment : « *Les discours de Mme Gandhi n'ont plus le même contenu, le même sens de la retenue, la même dignité qu'auparavant. Ils sont empreints d'une note de doute et d'alarme, d'une touche d'hystérie et relèvent d'un complexe de persécution.* » Mme Gandhi avait visiblement de la peine à surmonter le choc provoqué par la démission de la seconde personnalité du parti, M. Ram. Ses répliques pendant la campagne électorale étaient à peine argumentées et jamais convaincantes.

La conscience des masses

Le peuple indien donne naturellement raison aux « rebelles ». Pratiquement toutes les personnalités sorties de prison ont été réélues brillamment. Or, Mme Gandhi pensait que la consultation ne serait qu'une formalité lui permettant d'obtenir un nouveau mandat de six ans. M. Ram a complètement modifié les données, suscité un profond désarroi au sein du parti gouvernemental, renversé la balance en faveur de l'opposition.

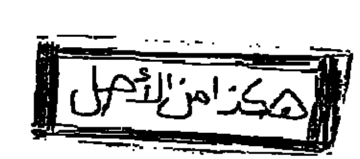
Celle-ci a conservé de bout en bout l'initiative et évité de répondre aux *provocations*. Elle n'a pas eu de mal à dénoncer les « méfaits » commis pendant l'état d'urgence. Ceux-ci, phénomène *nouveau* en Inde, ont éveillé la conscience des masses, car ils portaient atteinte à la dignité humaine. Les événements de ces dernières semaines ont montré que les masses indiennes ne se laissent plus abuser. La leçon qu'elles viennent de donner aura un retentissement plus grand que bien des prises de position d'intellectuels. Ce n'est pas un hasard si les principales personnalités *symbolisant* la « dictature » — et, notamment, les deux ministres responsables de l'information — ont été rejetées par les électeurs.

Le pouvoir a utilisé de façon *unilatérale les médias populaires* comme la radio, mais dans l'ensemble les Indiens n'étaient pas dupes de la propagande à laquelle ils étaient soumis. Grâce au développement des communications, les villages sont moins enclavés qu'autrefois, et les individus ne suivent plus nécessairement la discipline de leur communauté ou de leur caste. Les « bavures » *du pouvoir* ont eu des conséquences sur le comportement des groupes socio-culturels. C'est ainsi que des forces spécifiques qui, il y a encore quelques années soutenaient le Congrès — *tel le parti de la laïcité — ont* mêlé leurs voix à celles des intégristes hindous. Les castes et les communautés religieuses jouent encore un rôle important, mais de nouveaux clivages se sont fait jour. Aucun membre de la caste des chamars (cordonniers), à laquelle appartient M. Ram, n'aurait, par exemple, voté pour le parti gouvernemental. Les musul*mans*, qui s'estimaient les premiers visés par la campagne de stérilisation parce que leur natalité est plus forte que celle des hindous ont, *cette fois*, abandonné le Congrès, oubliant du *même coup leur différend* avec les nationalistes hindous.

Il est probable que Mme Gandhi n'a découvert l'étendue du désastre que pendant la campagne électorale. *Mais* à aucun moment elle n'a voulu situer les responsabilités à leur véritable niveau. Comment M. Sanjay Gandhi et quelques membres de la bourgeoisie urbaine ont-ils pu s'emparer de l'appareil des jeunesses congressistes et imposer leur loi ? Ces play-boys politiquement inconscients ont-ils reçu, comme on le dit dans certains milieux, des encouragements de la C.I.A., et en avaient-ils vraiment besoin ?

Les jeunesses congressistes ont tenté de récupérer des éléments avides de changement mais n'ont *rallié* que les « *goondas* » (vauriens) qui, au gré des événements, se portent vers le courant dominant ou celui qu'ils croient tel.

G. V.



ASIE

Deux regards

(Suite de la première page.)

Il ne se rend pas compte que sa déception est partagée par les guides : « Le visiteur, déplorent intérieurement ceux-ci, n'a pas le niveau voulu pour maintenir la discussion à son niveau scientifique, il la fait retomber dans l'empirisme vulgaire. »

Même ceux qui ne sont pas disposés à se contenter de cette explication — surtout ceux-là — tireront profit de la lecture de « la Chine à la mort de Mao ». Ce livre est une bonne initiation à la psychologie des communistes chinois ; il apprend à se débarrasser des réflexes et des modes de pensée occidentaux. Pour le reste, Alain Bouc a écrit, sans prétention et en laissant de côté quelques zones d'ombre, un résumé cohérent des principales thèses chinoises, qu'il s'agisse de la diplomatie de Pékin ou de sa politique intérieure, caractérisée, selon lui, par la « lutte contre les ennemis de classe », encore nécessaire à cause de la renaissance de l'« esprit bourgeois » sous ses formes les plus perfides.

Les sympathies des auteurs du « Deuxième retour de Chine » pour le régime de Pékin étaient au moins aussi vives que celles d'Alain Bouc. Ils font le récit circonstancié d'une lente, mais totale, déception. Les ouvrages de Simon Leys, longtemps voué aux gémonies par les maoïstes occidentaux, paraissent bien modérés par comparaison avec ce réquisitoire sans précédent.

Séquelles des atrocités de la révolution culturelle, *suicides* en série des victimes de l'hystérie collective, « mutilation sexuelle » d'un peuple auquel toute vie privée est interdite dans un pays où même les naissances sont planifiées sur les tableaux des usines, telles sont quelques-unes des observations de Jacques Broyelle et des deux jeunes femmes. Les auteurs lèvent le voile sur les camps de travail, sur l'existence du livret individuel qui suit chacun tout au long de sa vie sans que le contenu lui en soit jamais communiqué par les autorités. Ils décrivent le « cordon sanitaire » établi autour du pays (« pas un livre traduit d'une langue étrangère en chinois et publié depuis la grande révolution culturelle prolétarienne »), contestent le caractère « spontané » des « dazibaos » (les affiches murales), affirment que « la presse, toute la presse, est dirigée par un centre unique, tout en haut du parti ».

« Notre aveuglement à nous, maoïstes européens, fut immense », confessent-ils. Les sympathies des gauchistes pour les « quatre » reposent sur une « mystification » ; « dans tous les gémissements plaintifs des radicaux parisiens, *il n'y a pas une pensée pour le peuple chinois* ». Le « Deuxième retour de Chine » est peut-être le manifeste d'une nouvelle gauche qui refuse que la victoire dans la lutte des classes passe par l'écrasement des individus. Publié dans une collection engagée — « Combats », — ce livre ne donne qu'en apparence des arguments aux tenants de l'ordre établi en Occident. Cherchant l'« homme nouveau », refusant tous les « modèles », les auteurs bravent leurs anciens amis en leur rappelant que seule la vérité est révolutionnaire.

JEAN DE LA GUÉRIVIÈRE.

★ LA CHINE A LA MORT DE MAO, d'Alain Bouc. Éd. du Seuil, 317 p., 60 F.

★ DEUXIEME RETOUR EN CHINE, de Claudie et Jacques Broyelle et Evelyne Tschirhart. Éd. du Seuil, 332 p., 39 F.

Chine

La lutte contre la sécheresse mobilise tout le pays

De notre correspondant

Pékin. — Une mobilisation générale est en cours dans plusieurs provinces chinoises pour lutter contre la pire sécheresse que le pays ait connue — si l'on en croit la presse officielle — depuis la fondation de la République populaire. Une pluie légère a humecté la région de Pékin pendant quelques heures la semaine dernière, mais dans une grande partie de la Chine il n'est pas tombé une goutte d'eau depuis six mois.

Les provinces les plus touchées sont le Honan, le Shansi, le Hopei, le Shantung et l'Anhui, où le blé d'hiver, qui constitue une part essentielle de la récolte chinoise, est gravement menacé. Le gouvernement a diffusé, lundi 21 mars, une circulaire sur la lutte contre la sécheresse qui prévoit la réquisition de toute la main-d'œuvre disponible, l'aide prioritaire à l'agriculture de tous les secteurs d'activité et une stricte économie de tous les équipements et sources d'énergie pouvant être utilisés pour lutter contre le manque d'eau. Samedi soir 19 mars, le vice-premier ministre, M. Cheng Yung-kuei, les représentants de divers ministères et les plus hauts responsables des provinces intéressées ont évoqué le sujet.

Les remèdes mis en œuvre consistent d'abord à arroser les terres assoiffées avec l'eau des rivières et des sources non taries, quitte à transporter le précieux liquide dans de simples seaux. La presse a montré l'image de longues *files* d'hommes et de femmes qui — la palanche à l'épaule — s'étirent à travers les champs. Là où les moyens le permettent, des pompes électriques amènent à la surface l'eau souterraine. L'armée, un peu partout, est mise à contribution tant pour ses hommes que pour son matériel.

Reprise en main

Sans doute les réserves stratégiques de la Chine en céréales — et les importations déjà en sensible augmentation par rapport à l'an passé — lui permettent d'écarter les risques de famine. Les souvenirs des difficiles années de 1959-1961 a été évoqué, mais pour dire que la situation n'était pas aujourd'hui aussi grave. La lutte engagée est cependant d'autant plus importante pour le pays que des calamités naturelles affectent d'autres régions, un froid exceptionnel et tardif notamment dans les provinces côtières de la Chine centrale. Là c'est le riz qui peut être menacé.

La politique est directement mêlée à la campagne en cours. La circulaire du gouvernement rappelle comme il se doit que la lutte contre la sécheresse commence par l'approfondissement de la critique de la « *bande des quatre* ». Mais elle ajoute qu'on doit « *renforcer la vigilance contre le sabotage de l'ennemi de classe, réprimer ceux qui répandent des rumeurs politiques, portent atteinte à l'économie collective et encourage les tendances capitalistes* ». La circulaire souligne encore que la mobilisation des énergies doit s'opérer « *sous la direction unique du parti* » et que celle-ci doit être renforcée. On rapproche ces directives d'un récent reportage publié par *le Quotidien du peuple* sur une préfecture du Shantung qui dénonçait l'excessif développement des « *activités secondaires* » ainsi que de « *graves tendances capitalistes* », la fuite de la main-d'œuvre rurale et l'insuffisance des fournitures (engrais, énergie) à l'agriculture. « *Des difficultés existent effectivement* », observait l'organe du P.C. chinois, et ne pas les reconnaître « *serait une manifestation d'optimisme aveugle* ».

Le mot d'ordre est que ces difficultés, que les cadres sont invités à clairement exposer aux masses, peuvent être surmontées à la condition essentielle que chacun fasse preuve de la discipline voulue. D'une certaine manière, la nouvelle direction saisit cette occasion de la lutte contre un fléau naturel bien connu des paysans chinois pour opérer une reprise en main des campagnes. La circulaire du gouvernement laisse d'ailleurs prévoir qu'il ne s'agit pas d'une entreprise éphémère, car elle demande aux cadres du parti de « *préparer les esprits à une longue lutte non seulement contre la sécheresse, mais aussi contre d'autres calamités naturelles* ».

ALAIN JACOB.

EUROPE

Grande-Bretagne

AVANT LE VOTE SUR LA MOTION DE CENSURE

Les libéraux et les unionistes d'Ulster entendent exploiter au maximum leur position d'arbitres

Londres. — M. Callaghan a repris, lundi 21 mars, ses consultations avec les petits partis des Communes dans l'espoir de parvenir à un arrangement qui lui permettrait de l'emporter lorsque Mme Thatcher, au nom de l'opposition conservatrice, proposera, mercredi, une motion de censure contre le gouvernement. Jusqu'à présent, rien n'indique encore que le premier ministre soit parvenu à s'assurer la neutralité, sinon l'appui, des libéraux ou des unionistes d'Ulster. En fait, il semble bien que les uns et les autres, désireux d'exploiter au maximum leur position d'arbitres, ne prendront une décision finale que juste avant le vote.

De notre correspondant

C'est la délégation unioniste conduite par M. James Molyneaux qui a été la première à rencontrer M. Callaghan dans son bureau de la Chambre des communes. M. Enoch Powell était également présent. Il est remarquable que le gouvernement soit contraint de rechercher l'appui d'un homme qui est non seulement l'idole de l'extrême droite, mais qui passe encore, aux yeux de la plupart des membres du Labour, pour le champion du racisme.

Certaines revendications des unionistes pourraient sans doute être satisfaites par M. Callaghan. Rien n'empêche le gouvernement d'augmenter un peu les effectifs des forces de sécurité présentes en Ulster. Il ne lui est pas impossible, non plus, de promettre une réforme qui accroîtrait la représentation de l'Irlande du Nord à Westminster. En revanche, personne à Londres ne semble envisager un seul instant que l'on revienne sur le principe du partage du pouvoir entre protestants et catholiques à Belfast. Les dix unionistes, qui paraissent toujours décidés à voter contre le gouvernement, rencontreront sans doute M. Callaghan une nouvelle fois d'ici à mercredi.

Le premier ministre s'est également entretenu avec le leader libéral, M. David Steel. Celui-ci a quitté Londres aussitôt après pour faire campagne à Birmingham, où une élection partielle a lieu le 29 mars. Il a déclaré, à cette occasion, que les chances d'un accord entre libéraux et travaillistes lui paraissent actuellement inférieures à 50 %. A son avis, la gauche du Labour préférera maintenir très haut la bannière du socialisme, au risque d'ouvrir ainsi la voie à un gouvernement conservateur. M. Steel a cependant laissé la porte ouverte à un accord avec M. Callaghan. Pour la première fois, il a précisé que, dans l'hypothèse très improbable où les travaillistes proposeraient une coalition, il « *écouterait cette suggestion avec intérêt* ». Depuis son arrivée à la tête du parti, en juillet 1976, le leader libéral a toujours soutenu qu'à un moment ou à un autre son parti serait appelé à coopérer avec l'un des « deux grands ».

Le premier ministre s'est efforcé, pour sa part, de prévenir une révolte de la gauche. Au cours d'une rencontre avec les dirigeants de la *confédération* des syndicats, il a déclaré que, si des élections générales ont lieu, une nouvelle victoire du Labour lui paraît certaine. Il se fie probablement, pour faire cette prédiction, au dernier sondage d'opinion, qui ramène à 7 % l'avance des conservateurs sur les travaillistes. Mais le premier ministre a surtout assuré que, s'il engage des pourparlers avec d'autres groupes parlementaires, il n'entend pas « *sacrifier la conscience du parti* ». Ce propos peut signifier que le gouvernement refuse de faire les concessions nécessaires pour obtenir l'appui des libéraux. Il peut être compris aussi comme l'assurance qu'un accord avec M. Steel ne constituerait pas une « trahison », comme celle de Ramsay MacDonald dans les années 30 (1).

Les pointages des experts n'ont guère changé depuis quarante-huit heures. Le Labour paraît pouvoir compter, dans le vote de mercredi, sur 306 ou 307 de ses députés, ainsi que sur M. Fitt, qui représente le parti social-démocrate travailliste (catholique modéré) d'Irlande du Nord. Mme Thatcher est assurée du soutien de 278 conservateurs, de 11 nationalistes écossais et de 3 nationalistes gallois. L'issue de la bataille dépend donc de 28 députés dont l'attitude est encore incertaine : 13 libéraux, 10 unionistes d'Ulster, 2 dissidents travaillistes qui ont constitué le Labour Party écossais, l'ancien ministre travailliste, M. Reginald Prentice, qui votera contre M. Callaghan si ce dernier n'accepte pas l'accord qui lui est proposé par les libéraux; M. Ryman, également travailliste, mais qui menace de voter contre le gouvernement si celui-ci conclut un compromis avec qui que ce soit ; enfin, M. Maguire, député de l'Ulster, sympathisant de l'IRA, qui n'a pas encore décidé s'il abandonnera son pub de Fermanagh pour venir voter à Westminster.

Des hypothèses audacieuses

Le parti conservateur a beau avoir proclamé la mobilisation générale, il semble que la masse des citoyens favorables aux tories manifestent toujours peu d'enthousiasme pour une campagne électorale imminente. Dans la City de Londres, la perspective d'une telle bataille et d'un retour des tories au pouvoir a provoqué une chute massive des cours du Stock Exchange.

Bien des gens déçus par le gouvernement travailliste n'en estiment pas moins qu'il vaut mieux laisser M. Callaghan conclure le nouvel accord salarial avec les syndicats, et M. Healey poursuivre ses efforts pour réduire les dépenses de l'État.

Une véritable coalition entre travaillistes et libéraux paraissant exclue, certains se demandent si le moment ne serait pas venu pour Mme Thatcher de s'entendre avec M. Steel. Le *Daily Telegraph*, dont les sympathies conservatrices ne sont pas douteuses, suggère au *leader* tory de faire preuve d'audace en proposant une alliance aux libéraux et même aux membres de la droite travailliste...

Il faudrait alors promettre le retrait des candidats conservateurs dans les circonscriptions de tous les parlementaires qui voteront mercredi la motion de censure. Certains tories n'hésitent pas à envisager de satisfaire la revendication essentielle du parti libéral en promettant à celui-ci d'instaurer la représentation proportionnelle. Une telle réforme pourrait, certes, causer du tort à la droite, mais elle serait sans doute désastreuse pour la gauche travailliste. Elle provoquerait de toute façon un profond bouleversement politique à Westminster. Pour l'instant, toutefois, Mme Thatcher, qui entrevoit déjà un raz de marée conservateur aux prochaines élections, ne paraît pas prête à se lancer dans des manœuvres aussi originales...

JEAN WETZ.

(1) Ramsay MacDonald, qui présida de 1931 à 1935, en pleine crise économique, un gouvernement de coalition dans lequel les travaillistes partageaient le pouvoir avec les conservateurs et les libéraux, est depuis considéré comme un « traître » par les orthodoxes du Labour.

Danemark

● *Les îles Féroé viennent de conclure avec la Communauté* une convention valable pour dix ans et renouvelable automatiquement pour une période de six ans. Les Féroé, qui jouissent au sein du royaume du Danemark d'un statut d'autonomie interne et tirent toutes leurs ressources des produits de la mer, ont choisi de demeurer au moins provisoirement hors de la Communauté européenne, par peur principalement de voir leurs eaux territoriales envahies par les chalutiers des Neuf. Ce « *privilège* » exceptionnel, *obtenu non* sans quelques difficultés, semble avoir contribué à assainir leurs rapports avec la métropole. Aux dernières élections législatives, en février, les deux sièges de députés au Folketing, dont dispose l'archipel, ont été remportés par les deux partis les plus opposés à l'indépendance. — *(Corresp.)*

DIPLOMATIE

LA VISITE DE M. GRABER A PARIS

La liberté est plus percutante que l'oppression

déclare le chef de la diplomatie suisse

M. Pierre Graber, chef du Département politique fédéral (ministre des affaires étrangères) de la Confédération helvétique, arrivé lundi 21 mars en visite officielle à Paris, est reçu ce mardi par M. Giscard d'Estaing et par le premier ministre, M. Raymond Barre.

Recevant M. Graber à dîner lundi soir, M. de Guiringaud, ministre des affaires étrangères, a salué le « *resserrement des rapports politiques franco-suisses, qui correspond aux traditions du passé comme aux réalités du présent* ». « *Sur le plan extérieur*, a-t-il dit, *la Suisse, dans le respect de sa neutralité, fait entendre de plus en plus une voix qui se fait écouter.* » M. Graber a rappelé, dans sa réponse, le patrimoine « *extrêmement riche d'idées et de sentiments partagé par la France et par la Suisse* ». Soulignant « *l'idée commune que nous nous faisons de l'homme, de sa dignité et de sa mission* », il a ajouté :

« *Si nous adhérons en profondeur à l'idée que nous nous faisons des droits de l'homme, alors nous pouvons redire (...) que la liberté est plus percutante que l'oppression. Mais à vouloir aujourd'hui précipiter les choses et forcer le cours des événements, on risquerait seulement d'exposer à des rigueurs prématurées les jeunes floraisons qu'on a vues se lever sur des terres imprévues.* » Enfin, parlant de son pays, M. Graber a dit : « *Rien ne serait ni plus injuste ni plus faux que l'image d'une Suisse repliée sur elle-même et qui tirerait je ne sais quelle honteuse prospérité des épreuves de ses voisins.* »

PORTRAIT

Jovial et opiniâtre

Massif, mais toujours souriant, M. Pierre Graber, chef du département politique au Conseil fédéral suisse, dissimule, sous un air jovial une grande opiniâtreté. Né le 6 décembre 1908 dans une famille d'instituteurs de La Chaux-de-Fonds, il est très tôt confronté aux luttes politiques. Son père, Paul Graber, est considéré comme l'un des pionniers du socialisme en Suisse. De son enfance, Pierre Graber gardera un goût prononcé pour les débats d'idées. Au moment d'embrasser une profession, après avoir terminé le collège à Neuchâtel et à Berne, il choisit d'être juriste, une voie qui le mènera rapidement à la politique.

Le futur chef de la diplomatie helvétique fait ses études universitaires à Neuchâtel et à Vienne. Quittant ensuite son canton d'origine, il s'installe en 1933 à Lausanne, où il ouvre un cabinet d'avocat et entre de plain-pied dans la politique. Successivement conseiller communal, syndic (maire) de la capitale vaudoise, conseiller municipal chargé des finances, député au Conseil national, il est aussi secrétaire du parti socialiste romand de 1939 à 1946 puis président du groupe socialiste au Parlement fédéral en 1967.

Ses qualités de gestionnaire valent à M. Graber d'être chargé des finances cantonales au gouvernement vaudois de 1962 à 1969. Pourtant, après avoir été élu le 10 décembre 1969 au Conseil fédéral, en remplacement de M. Willy Spuehler, il se voit confier le département politique, c'est-à-dire la diplomatie helvétique. Son prédécesseur s'était déjà efforcé d'ouvrir un peu plus la Suisse sur le monde.

Partisan d'une neutralité active de la Suisse, ce socialiste modéré et pragmatique n'hésite pas à prendre des initiatives qui étonnent parfois ses compatriotes. Bousculant quelque peu les habitudes, sans pour autant se départir d'une circonspection héritée peut-être de ses origines neuchâteloises, M. Graber multiplie les déplacements à l'étranger. Il favorise la normalisation des rapports avec le Vietnam, la République démocratique allemande et la Corée du Nord. Favorable à l'adhésion de son pays à l'ONU, il s'emploie à resserrer les liens avec les institutions internationales. Sous son impulsion, la Suisse est amenée à jouer un rôle actif à la conférence d'Helsinki et dans le dialogue Nord-Sud. Il amorce également un rapprochement avec le tiers-monde, et pour la première fois la Confédération a envoyé un observateur à la dernière conférence des non-alignés à Colombo.

Ce nouveau style diplomatique agace quelque peu en Suisse, notamment dans les milieux ultra-nationalistes. Il paraît néanmoins mieux adapté aux exigences de l'époque. — J.-C. B.

Allemagne fédérale

● UNE NOUVELLE AFFAIRE D'ECOUTES TELEPHONIQUES est révélée par le magazine *Quick* : les conversations entre le militant d'extrême-gauche Rolf Pohle, membre du groupe Baader, et son avocat auraient été écoutées en mars 1975 dans la prison de Landsberg (Bavière). Cette mesure aurait été demandée par le ministre de l'intérieur bavarois, M. Bruno Merk. Il s'agit de la troisième affaire du genre reconnue officiellement depuis ces dernières semaines. Les avocats commis d'office pour la défense du groupe Baader-Meinhof auraient demandé à être relevés de leurs fonctions. — *(A.F.P., Reuter.)*

A travers le monde

Etats-Unis

● LES FORCES ARMEES DE LIBERATION NATIONALE (FALN), un groupe indépendantiste portoricain, ont revendiqué, lundi 21 mars, deux attentats commis à New-York dans la nuit de dimanche à lundi dans deux immeubles abritant des services officiels. Les attentats ont provoqué quelques dégâts matériels et blessé légèrement un passant. — *(A.F.P.)*

Ethiopie

● LA MILICE POPULAIRE A « ELIMINE » cent vingt-huit « *contre-révolutionnaires* » dans la province d'Arusi, et dix autres dans la province de Harrar, a annoncé, lundi 21 mars, l'agence éthiopienne de presse (ENA). Lors de l'opération de « *nettoyage* » dans l'Arusi, au sud d'Addis-Abeba, des prisonniers retenus par les « *bandits* » ont été libérés, et six mille têtes de bétail volées ont été récupérées, ajoute l'agence. Dans le Harrar, on a récemment rapporté la mort de près de deux cents « *infiltrés* », venus de Somalie, ou membres du P.E.R.P. (Parti éthiopien révolutionnaire du peuple). — *(Reuter.)*

Ouganda

● LE PRESIDENT IDI AMIN DADA a été invité à se rendre en visite officielle en Libye pour discuter avec le président Kadhafi de « *sujets d'intérêt commun* », annonce-t-on officiellement à Kampala. D'autre part, selon un déserteur de l'armée de l'air ougandaise réfugié au Kenya, deux cents militaires libyens seraient arrivés à Kampala le 4 mars, deux jours avant le départ de l'Ouganda du président Amin pour le « sommet » afro-arabe du Caire. Ils auraient été répartis entre les installations militaires de Kampala et Entebbe pour y protéger la base aérienne militaire et l'aéroport. — *(A.F.P.)*

Togo

● UN COMMUNIQUE PUBLIE A LOME indique que, après s'être rencontrés à Lagos, capitale du Nigeria, en présence du président Olusegun Obasanjo, les présidents Mathieu Kerekou du Bénin et Gnassingbe Eyadema du Togo sont convenus de rouvrir la frontière entre leurs deux pays, fermée il y a une semaine (*le Monde* du 16 mars).

Yougoslavie

● M. VOJO SRZENTITCH a été élu, lundi 21 mars, président de la ligue des communistes du Monténégro. Il succède à M. Djuranovitch, le nouveau premier ministre yougoslave. *(A.F.P.)*

EUROPE

République fédérale d'Allemagne

En Hesse

Les sociaux-démocrates perdent les élections municipales

De notre correspondant

Bonn. — Le dimanche 20 mars, il y avait aussi des élections municipales dans un Land de la République fédérale, la Hesse. Le parti social-démocrate a enregistré une cuisante défaite — dont profite la démocratie chrétienne dans des villes comme Francfort, Wiesbaden, Darmstadt, etc., qui, depuis la guerre, étaient considérées comme ses fiefs. Dans l'ensemble du Land, le S.P.D. a recueilli 42,1 % des suffrages, soit 7,4 % de moins qu'aux élections communales de 1972 (49,5 %), tandis que la C.D.U. regagne 11,5 % des voix, en passant de 33,3 % à 44,8 %. A Francfort, le S.P.D. a perdu la majorité absolue qu'il détenait au Parlement municipal.

Etant donné que la durée du mandat du bourgmestre ne coïncide pas exactement avec une législature, M. Rudi Arndt, l'un des chefs de file de la gauche modérée au sein du S.P.D., pourrait, théoriquement, rester en fonctions jusqu'en 1978, mais il songe à démissionner après le désaveu que viennent de lui infliger les électeurs.

Sans doute, les considérations d'ordre local (regroupement des communes, politique scolaire) ont-elles joué un rôle dans cette défaite des sociaux-démocrates. Les scandales financiers et immobiliers dans lesquels le S.P.D. de Hesse et de Francfort ont été impliqués ont aussi joué un rôle dans la décision des électeurs, mais l'ampleur du succès des chrétiens-démocrates, qui avaient fait campagne sur des thèmes de politique nationale, est telle que la coalition libérale-socialiste de Bonn ne peut pas ne pas se sentir atteinte. Cinq mois après les élections législatives gagnées de justesse, c'est un nouveau coup dont le gouvernement Schmidt-Genscher, aux prises avec des difficultés graves, se serait volontiers passé.

DANIEL VERNET.

● *La Jamaïque et la République démocratique allemande* ont décidé d'établir entre elles des relations diplomatiques à l'échelon des ambassadeurs, a annoncé le 21 mars l'agence est-allemande A.D.N., qui précise qu'un accord à cet effet a été signé à La Havane par les ambassadeurs des deux pays en poste dans la capitale cubaine. — *(U.P.I.)*

Pays-Bas

Le projet de réforme foncière risque de faire éclater la coalition des socialistes et des chrétiens-démocrates

De notre correspondant

Amsterdam. — Une crise gouvernementale menace aux Pays-Bas. C'est la politique foncière, point de litige depuis trois ans entre chrétiens-démocrates et socialistes, qui est sur le point de faire éclater la coalition de centre gauche dirigée par le socialiste M. Den Uyl. Après d'interminables sessions du conseil des ministres, qui ont partiellement paralysé l'action du gouvernement ces dernières semaines, les ministres progressistes (sept socialistes, deux radicaux et un démocrate 66) et les six chrétiens-démocrates (catholiques populaires et calvinistes anti-révolutionnaires) n'ont pas pu se mettre d'accord sur les réformes de la politique foncière. Les deux groupes s'opposent sur la façon de fixer l'indemnisation des terrains expropriés par l'Etat. La gauche veut prendre en compte la « valeur utile » du terrain, moins élevée que la « valeur de marché » qui est payée actuellement, et qui favorise, estime-t-elle, la spéculation. Les chrétiens-démocrates ne sont pas d'accord non plus pour attribuer un droit de préférence aux municipalités qui veulent acheter ces terrains.

Les chrétiens démocrates paraissent décidés à se démarquer des socialistes. Fait inhabituel aux Pays-Bas, le premier ministre, M. Den Guyl, a fait procéder à un vote au sein du conseil des ministres, dans la nuit du 21 au 22 mars. Les deux ministres catholiques, M. Van Agt, le vice-premier ministre, qui est aussi ministre de la justice, et M. Van den Stee, ministre de l'agriculture, ont manifesté *« des réserves graves »*.

Après avoir ainsi durci sa position vis-à-vis des socialistes, M. Van Agt, qui a été désigné comme le chef de file des chrétiens-démocrates en vue des élections législatives du 25 mai, pourra difficilement revenir sur ses déclarations.

Bien que les calvinistes anti-révolutionnaires ne semblent pas très satisfaits de la crise provoquée par M. Van Agt et M. Andriessen, le leader catholique au Parlement, ils ne pourront pas se désolidariser de leur porte-parole. C'est surtout le lobby agricole, *« le front vert »*, qui s'oppose à la réforme de la politique foncière. Les mesures contre la spéculation sont interprétées par les organisations paysannes fortement implantées dans la démocratie chrétienne comme *« un début possible de nationalisation des terres »*. C'est surtout M. Andriessen, le leader des catholiques populaires, qui a poussé M. Van Agt à adopter une ligne dure. M. Van Agt avait pourtant accepté un projet de réforme foncière qui porte d'ailleurs sa signature. Mais, avec la montée de l'opposition du lobby agricole, il a refusé de défendre son projet.

M. Van Agt dans une situation difficile

M. Van Agt était déjà dans une situation difficile depuis qu'en décembre dernier il avait paru compromis dans l'affaire Menten, ce collectionneur néerlandais recherché pour des crimes de guerre commis en Pologne pendant la dernière guerre, et qui avait réussi à échapper pendant plusieurs jours à la police hollandaise, après avoir été, sans doute, mystérieusement prévenu de son arrestation imminente. M. Van Agt s'est aussi révélé un adversaire farouche de la libéralisation de l'avortement souhaitée par la gauche néerlandaise.

M. Den Uyl, qui avait, jusqu'à présent, réussi à maintenir tant bien que mal la cohésion de la coalition gouvernementale, se trouve, du même coup, dans une situation difficile. Le seul avantage, pour lui, si la coalition éclate, est qu'il pourra mener son parti à la bataille électorale en tant que premier ministre, alors que M. Van Agt risque de ne plus être ministre.

Il est en effet très peu probable que le gouvernement soit dissous. M. Den Uyl pourrait continuer à expédier les affaires courantes avec ses neuf collègues socialistes jusqu'aux élections.

En manifestant ainsi leur désaccord avec les socialistes, les chrétiens démocrates peuvent espérer marquer des points le 25 mai auprès de l'électorat conservateur. Ils pourraient, ensuite, comme en 1966, vouloir changer de partenaires et constituer une coalition de centre droit avec les libéraux. La crise actuelle prouve que les socialistes n'ont pas réussi à se lier durablement avec les chrétiens démocrates pour entamer une politique de réforme.

MARTIN VAN TRAA.

Espagne

PLUSIEURS LIBÉRATIONS DE DÉTENUS POLITIQUES EN VERTU DES NOUVELLES MESURES D'AMNISTIE

Madrid (A.F.P., U.P.I.). — Sept prisonniers politiques ont été amnistiés et quarante et un autres graciés, lundi 21 mars, en vertu de récentes mesures gouvernementales, étendant à presque tous les détenus politiques (à l'exception de ceux qui ont versé le sang) l'amnistie proclamée en juillet dernier, a annoncé la Télévision espagnole. Ce sont les premiers détenus politiques à bénéficier des nouvelles mesures. Plusieurs dizaines de détenus de droit commun ont, d'ores et déjà, été libérés.

D'autre part, l'Union générale du travail espagnole (U.G.T. socialiste) a annoncé lundi sa décision de quitter la coordinatrice des organisations syndicales (C.O.S.), qui regroupe les commissions ouvrières et l'Union syndicale ouvrière.

Au Pays basque, une organisation unitaire, Euskal Erakunde Herritarra (organisme populaire basque), regroupant les partis et mouvements communistes, le Parti du travail, l'Organisation de gauche communiste, l'Organisation révolutionnaire des travailleurs, la coordinatrice socialiste Abertzale (organisation politique basque) et le nouveau mouvement de l'E.L.A. a été créé lundi à Vitoria. Dans un communiqué, la nouvelle organisation exprime sa volonté de poursuivre « la lutte jusqu'à la réalisation de toutes les aspirations et des revendications du peuple basque ».

Union soviétique

M. Brejnev a invité les syndicats à « renforcer la discipline du travail »

Moscou. — Le seizième congrès des syndicats soviétiques poursuit ses travaux, ce mardi 22 mars, au Palais des congrès du Kremlin. La ligne des débats a été fort clairement fixée dès lundi par M. Leonid Brejnev. Le secrétaire général ne s'est pas contenté, en effet, dans son long discours de faire le point des relations soviéto-américaines une semaine avant l'arrivée à Moscou de M. Cyrus Vance (« le Monde » du 22 mars). Il a également repris un certain nombre de thèmes intérieurs qu'il développe depuis plus d'une année chaque fois qu'il en a l'occasion.

Ces thèmes *ont été* popularisés au cours du vingt-cinquième congrès du parti communiste en février-mars 1976 : alors que l'économie soviétique connaît un certain « tassement » dans son développement et que « les besoins sociaux de la population changent », le moment est venu de donner la priorité à « l'efficacité du travail et à la qualité de la production ». Comme l'a fait remarquer M. Brejnev « les syndicats ont de quoi faire en ce domaine (...) si l'on ne veut pas que cette formule lapidaire et précise se transforme en une phrase éculée ».

De notre correspondant

La tâche essentielle fixée aux syndicats par M. Brejnev consiste *« à renforcer la discipline du travail »*. Sous cette formule pudique se cache l'une des plaies de l'économie soviétique : l'apathie et le manque d'intérêt de la plupart des Soviétiques pour leur travail, ce qui se traduit souvent par un faible rendement, un taux d'absentéisme extrêmement élevé, une mobilité de la main-d'œuvre qui a de graves répercussions sur la qualité de la production, parfois le vol pur et simple.

L'émulation

Le secrétaire général n'a pas cherché à cacher ces faits, puisqu'il a appelé les syndicats à se montrer *« plus sévères et intransigeants à l'égard de ceux qui manquent à la dignité professionnelle, qui enfreignent la discipline et dilapident les biens populaires. (...) Du fait de l'interdépendance croissante des branches de la production, chaque cas d'indiscipline dans le travail, la planification ou la technologie entraîne aujourd'hui un préjudice beaucoup plus grand qu'auparavant (...) Les pertes dues à l'absentéisme et à l'immobilisation des machines se mesurent en millions de journées de travail. Je ne veux pas gâter la bonne humeur de l'auditoire, mais je dois dire que les syndicats ne font pas assez d'efforts pour mettre au maximum à profit le temps de travail »*.

Autre levier d'action dont l'importance est rappelée aux syndicats : l'*« émulation socialiste »*, c'est-à-dire le recours aux honneurs et à l'argent pour stimuler l'enthousiasme défaillant des travailleurs. Le système actuellement en vigueur est discrètement critiqué depuis pas mal de temps déjà pour son formalisme : de nombreuses brigades ou entreprises obtiennent de substantielles primes, soit parce qu'elles ont eu la précaution de sous-estimer copieusement leur capacité de production, soit parce que les critères retenus pour évaluer la production ne sont que quantitatifs et font fi de la qualité.

M. Brejnev a donné, une nouvelle fois, sa caution pour une remise en cause de ces pratiques bien ancrées dans les mœurs. *« L'émulation socialiste*, a-t-il dit, *doit exclure le formalisme, la routine et la prétention (...). C'est moins la quantité que la qualité qui importe. En accordant le titre d'équipe de travailleurs d'élite du travail socialiste, il convient de se souvenir qu'un tel honneur ne s'acquiert qu'au prix d'un travail long et opiniâtre, d'un succès pratique (...). L'émulation permet de distinguer non seulement les travailleurs d'élite, mais aussi de voir ceux qui ne réalisent pas le plan. »*

Sur sa lancée, M. Brejnev a abordé un sujet tabou en Union soviétique : celui des maladies professionnelles et des accidents du travail pour lesquels aucune statistique publique n'existe. Il faut croire que le problème est sérieux. *« Malheureusement*, a déclaré le secrétaire général, *tout ne va pas bien en ce qui concerne les conditions de travail. Il arrive que la direction et les syndicats ignorent de graves défauts, considèrent comme secondaires les mesures destinées à améliorer les conditions de travail et à prévenir les accidents, manifestent un manque de respect à l'égard des engagements formulés dans les conventions collectives (...). Ce qui est formulé doit être matérialisé. »*

Les difficultés d'approvisionnement

Autres critiques de M. Brejnev : les restaurants d'entreprise laissent trop souvent à désirer, les crédits alloués à la construction d'habitations, d'écoles, de crèches, d'installations de repos ou sportives sont parfois détournés, le travailleur de base est trop souvent considéré comme un *« robot »*, on ne tient pas compte de ses suggestions et on ne sait pas le *« ménager »*, ce dont pâtit l'avènement de la démocratie socialiste.

Sans doute conscient des récriminations croissantes de la population contre la crise alimentaire qui se fait toujours sentir hors des grandes villes, M. Brejnev a profité de l'occasion pour s'expliquer une fois de plus sur cette délicate question. Le problème, a-t-il dit, n'est pas de savoir si nous arriverons à résoudre la question de l'approvisionnement régulier de la population en viande (*« Cela ne fait pas l'ombre d'un doute »*), mais de la résoudre *« rapidement »*.

Sans jamais citer les mauvaises récoltes des dernières années, M. Brejnev a expliqué que les difficultés actuelles proviennent en grande partie de la *« hâte »* mise par certains à appliquer les consignes d'industrialisation et de spécialisation de l'agriculture. C'est cette hâte, a-t-il dit, *« qui est à l'origine d'un fait inquiétant, à savoir que ces dernières années on dénombre de plus en plus de kolkhozes et de sovkhozes qui ont abandonné l'élevage des porcs et de la volaille. On ne doit pas tolérer un tel état de choses, d'autant plus que même dans l'avenir, il ne faudra pas renoncer à l'élevage dans les kolkhozes et les sovkhozes où cela est économiquement fondé »*.

Faut-il voir dans ces critiques l'amorce d'un freinage de la fuite en avant dans le gigantisme et la spécialisation à outrance qui caractérise la politique agricole soviétique ? Ce n'est pas exclu. En attendant, il est moins question que jamais de se priver de l'apport précieux des lopins individuels des paysans. *« Il est important*, a dit le secrétaire général, *de mettre entièrement à profit les possibilités des exploitations individuelles »*. Il a dû cependant faire froncer bien des sourcils dans les campagnes lorsqu'il a recommandé *« la commercialisation des excédents de produits agricoles dont dispose la population rurale »*. Le kolkhozien préfère en effet écouler à bon prix ses excédents sur le marché privé plutôt que de les céder à l'Etat.

Les conseils parfois contradictoires que M. Brejnev a donnés aux cinq mille délégués du congrès illustrent bien la nature ambiguë des syndicats soviétiques, qui sont à la fois tenus pour responsables — parmi d'autres — de la production et pour défenseurs des intérêts des travailleurs. Dire, comme l'a fait M. Brejnev, que *« dans notre société il n'y a pas d'antagonisme entre la production et les travailleurs »* ne règle pas le problème. Tous les faits cités par le secrétaire général infirment d'ailleurs cet hommage rendu à l'idéologie. Les travailleurs soviétiques ne s'y trompent pas, qui considèrent dans leur grande majorité les syndicats comme une courroie de transmission du parti et comme un organisme gestionnaire d'importants crédits (en particulier ceux de la sécurité sociale, d'innombrables maisons de repos, de camps de vacances, etc.).

Mais dans la vie des entreprises les syndicats viennent très loin après la direction et l'organisation du parti, dont ils ne sont qu'une émanation (l'*« école communiste »*, a dit M. Brejnev). Cette fonction des syndicats est d'ailleurs parfaitement illustrée par le rôle modeste que tient le président du conseil central dans la hiérarchie politique du pays : après avoir été confiée pendant huit ans à un homme que l'on voulait écarter de toute responsabilité réelle et dont on s'est débarrassé depuis (M. Chélépine), la charge est occupée depuis novembre 1976 par un ancien fonctionnaire du parti, M. Alexis Chibaev, qui était premier secrétaire de la région de Saratov.

JACQUES AMALRIC.

République d'Irlande

Le peuple américain a une « vision déformée » de la situation en Ulster

déclare le ministre des affaires étrangères, M. Fitzgerald

De notre correspondant

Dublin. — Le ministre des affaires étrangères, M. Garret Fitzgeral, de retour des Etats-Unis, où il s'est entretenu avec le président Carter et le secrétaire d'Etat, M. Cyrus américain a une vision *« déformée »* de la situation en Irlande du Nord. Les statistiques démontrent que 4 % des victimes du terrorisme sont des soldats britanniques, mais les autres sont des Irlandais. *« Les personnes qui versent des fonds à l'IRA ne pensent pas*, a déclaré le ministre, *qu'elles contribuent à ce qui est devenu presque uniquement une campagne d'assassinats. »*

Le gouvernement de Dublin s'inquiète, depuis plusieurs années, de l'attitude simpliste de la majorité des Américains d'origine irlandaise qui ne voient, dans le conflit d'Ulster que la continuation de la lutte de l'Irlande pour l'indépendance, au début du siècle. Pour eux, la présence dans le nord-est de l'île d'un million de protestants loyalistes n'est qu'un aspect secondaire de la situation, et ils en tiennent peu compte.

L'IRA a, depuis le début des troubles en Ulster en 1969, profité des sentiments *« républicains et anti-britanniques »* des Américains. Ceux-ci lui ont versé de fortes sommes d'argent, qui ont servi, selon Dublin, à l'achat d'armes. Plusieurs organisations, aux Etats-Unis, s'occupent de la collecte de ces fonds, ainsi que de la propagande pour l'organisation extrémiste. Plusieurs hommes politiques américains ont souscrit à ces collectes, dont le défunt maire de Chicago, Richard Daley.

A l'occasion de visites aux Etats-Unis, M. Fitzgerald, et l'an dernier, le premier ministre irlandais, M. Cograve, ont tenté de lutter contre cette tendance, et ont insisté auprès des autorités américaines sur la complexité de la crise en Ulster. Les anciens présidents Nixon et Ford avaient publiquement approuvé la politique du gouvernement de Dublin selon lequel le problème de l'Irlande du Nord ne se résoudra que par un accord entre les deux communautés de la province.

Le président Carter semblait, aux yeux de Dublin, s'écarter dangereusement de cette ligne pendant sa campagne électorale lorsqu'il cherchait les votes irlandais, et plus récemment lors d'une réunion organisée par des sympathisants des « provos ». Après la visite de M. Fitzgerald à Washington, le gouvernement irlandais a l'espoir que la Maison Blanche reviendra à une politique plus prudente.

JOE MULHOLLAND.

Malgré les critiques adressées à Washington

M. Vance espère une « attitude constructive » des Soviétiques lors de son voyage à Moscou

M. Cyrus Vance, secrétaire d'Etat américain, qui est attendu samedi prochain à Moscou, a déclaré lundi soir 21 mars à Washington qu'il espérait que les Soviétiques feraient preuve d'une *« attitude constructive »* lors de son voyage en U.R.S.S. en dépit des critiques adressées à Washington par M. Brejnev (*le Monde* du 22 mars).

M. Vance a exprimé le souhait que les accusations de M. Brejnev ne bloquent pas les conversations qu'il mènera à Moscou, qui constitueront le premier contact officiel de l'administration Carter avec les dirigeants soviétiques. M. Vance a fait valoir que les sujets sur lesquels porteront ces conversations, en particulier la mise au point d'un accord sur la limitation des armements stratégiques (SALT), étaient *« d'une importance vitale pour les deux pays et le monde en général »*.

A Prague, le *Rude Pravo* a écrit lundi que *« la campagne des droits de l'homme menée par les Etats-Unis contre les pays socialistes a déjà mis à mal le sens et la mission de la politique de coexistence pacifique »*. L'organe du P.C. tchécoslovaque ajoute : *« Les Etats-Unis doivent maintenant décider qui ils souhaitent avoir pour alliés : une poignée de renégats des pays socialistes — qui, étant donné leur petit nombre, ne peuvent jouer que le rôle de cinquième colonne — ou des centaines de millions de citoyens qui ont résolument exprimé leur dégoût devant les calomnies lancées par l'Occident contre le système socialiste. Le gouvernement démocrate américain est maintenant à la croisée des chemins. »* — *(A.F.P.)*

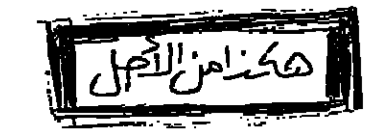
● *Le Conseil de l'Atlantique nord* a été informé lundi, à Bruxelles, de l'attitude que les Etats-Unis comptaient désormais adopter à l'égar dde l'Union soviétique dans leurs négociations pour une réduction des armements stratégiques (SALT). M. Leslie Gelb, directeur du bureau des affaires politico-militaires au département d'Etat, a fait part aux ambassadeurs des pays membres de l'Alliance atlantique de l'état des réflexions de la nouvelle administration américaine sur cette question, précisant que toutes les décisions concernant la ligne à suivre dans ces négociations n'avaient pas encore été prises, a-t-on appris de source informée. Le secrétaire d'Etat américain, M. Cyrus Vance, est attendu samedi après-midi au siège de l'OTAN et gagnera ensuite Moscou. — *(A.F.P.)*

● *A Leningrad, le procès du ressortissant belge*, M. Anton Pype, a été reporté ce lundi 21 mars à jeudi *« en raison de l'indisposition d'un juge »*.

M. Pype, qui appartient au comité d'action flamand pour l'Europe orientale, avait été arrêté en décembre dernier à Leningrad, alors qu'il distribuait des tracts pour demander une plus grande liberté de circulation des idées, des personnes et des informations en U.R.S.S.

A Paris, le Centre d'information et de propagande (1) lance une campagne nationale pour sa libération et précise que M. Pype distribuait des tracts solidaristes en faveur de l'action de l'Union des solidaristes russes.

(1) Ex-comité Alain-Escoffier. Tél. 637-44-25.



EUROPE

EUROPÉENNES DU SUD...

II. — « Autocoscienza » italienne

de notre envoyé spécial JEAN-CLAUDE GUILLEBAUD

Dans les trois pays d'Europe du Sud (Italie, Espagne et Portugal) qui connaissent depuis quelques années une effervescence politique exceptionnelle, les mouvements féministes tiennent une place importante dans le « débat idéologique ». Les rapports qu'ils entretiennent avec les partis traditionnels n'en demeurent pas moins conflictuels (« le Monde » du 22 mars).

Rome. — On ne sourit plus beaucoup des « sorcières » italiennes. Si *l'Unita* et *Rinascita* (revue théorique du P.C.I.) consacrent désormais de longues analyses à la « lutte des femmes », on n'est pas en reste à la démocratie chrétienne ou même chez les républicains. Dans ce tourbillon compliqué de groupes divers, incontrôlables, mais qui peuvent désormais précipiter cent mille femmes en farandole sur la piazza Farnèse, une chose est claire : nous voilà loin de l'aimable folklore ou du phénomène groupusculaire. *« Le féminisme est en train de devenir un bagage culturel commun à toutes les femmes italiennes*, déclare Carla Ravaioli, écrivain et journaliste. *Une culture qui pénètre peu à peu les partis traditionnels. »*

L'histoire retiendra le paradoxe. C'est dans le pays de la « *mammà* », du Vatican et de l'amour-péché que la révolte des femmes aura pris son tour le plus explosif, le plus vindicatif et sans doute le plus riche. Au siège de la revue *Effe*, rédigée et gérée par un collectif de femmes (1), Grazia Francescato tapote sur un gros paquet de fiches. *« Voici la liste de nos abonnées. On a fait une enquête. Nombre d'entre elles habitent des petites villes ou villages de Calabre ou de Sicile. Imaginez ce que signifie une abonnée d'Effe dans un patelin du Sud... »*

On imagine. Toutes, de Rome à Milan, paraissent pressées de démontrer la popularité du féminisme italien, sorti depuis longtemps des cercles intellectuels et des universités romaines. Luciana Castellina, « *onorevole* » (député) *du Manifesto* — belle à émouvoir le plus fieffé phallocrate ! — évoque volontiers des histoires d'ouvrières milanaises récusant brutalement l'autorité de leur délégué syndical (masculin) ou de travailleuses de Turin défilant banderoles déployées dans le quartier des plaisirs de la Porta-Nueva en scandant *« la nuit, aussi, nous appartient »*. Evidence incontestable : le mouvement des femmes italiennes est devenu — dans une certaine mesure — un mouvement de masse. Ce n'est pas le cas ailleurs. En France par exemple.

Un mouvement, en outre, qui a déjà une histoire. A l'origine, bien sûr, on trouve mai 1968, l' *« esprit de mai »*, dit-on volontiers à Rome, auquel les femmes apportent une dimension particulière. Au tout début des années 70 le féminisme commence à émerger dans les villes du Nord (Turin, Milan) en tant que mouvement autonome au sein de la constellation mouvante de la gauche extra-parlementaire, elle-même issue de la révolte étudiante. Premier congrès du M.L.D. (Mouvement de libération de la « donna ») en 1971, congrès tumultueux, mémorable, du groupe *Il Manifesto* en 1973 où la moitié des délégués sont des femmes... Tout de suite, le féminisme italien témoigne des particularités qui lui sont restées propres : une extrême diversité, une politisation exceptionnelle en même temps qu'une attitude permanente de suspicion à l'égard de la politique traditionnelle.

Langage hérétique

Si elle trouve ses racines en mai 1968, la révolte des Italiennes n'est pourtant pas tout à fait aussi nouvelle qu'on le pense. Pendant la guerre, elles avaient tenu leur place dans la lutte contre le fascisme ; dans le Sud, les conflits agricoles autour de la guerre (voir le film *1900)*, étaient souvent animés par de vindicatives et courageuses *« mammas »*. Dès le début du siècle même existaient chez les démocrates-chrétiens et les socialistes des mouvements d'inspiration féministe. L'avocate Magnani Noya Maria, seule député femme du parti socialiste, insiste volontiers sur ce point. *« Il y a toujours eu des luttes de femmes importantes en Italie. Mais elles étaient principalement dirigées contre les disparités de salaires et pour une reconnaissance de l'égalité juridique. »*

Fondée après la guerre à l'initiative de Togliatti, la puissante UDI (Union des femmes italiennes)), proche du parti communiste (l'équivalent de l'Union des femmes françaises), monopolisa longtemps l'essentiel de ces luttes autour d'une analyse très classique : l'oppression de la femme est un sous-produit du capitalisme, sa libération sera réalisée par le passage au socialisme. Bel optimisme ! Quand survient mai 68, l'UDI n'est plus qu'une grosse machine ronronnante, simple courroie de transmission entre le P.C.I. et l'électorat féminin. Ni sans mérites ni sans grand intérêt théorique.

Le grand bouleversement, c'est l'irruption de revendications totalement nouvelles, d'un langage « hérétique » inspiré par de petits groupes universitaires — notamment à Trente — où des femmes se mettent à agiter scandaleusement des questions ignorées jusqu'alors par la véritable UDI, et qu'aucun parti ne prenait en compte.

Un slogan fait rapidement fortune : l' *« autocoscienza »*, c'est-à-dire la prise de conscience par les femmes de leur condition de femme — et non plus seulement d'« ouvrières », de « syndicalistes » ou d' « exploitées ». Les problèmes personnels sont politiques, disent les féministes, qui dénoncent d'autres types d'oppression que ceux imputables au seul capitalisme. L' *« oppression sexuelle »* par exemple, qui tient maintenant une place considérable dans toutes les conversations que l'on peut avoir à Rome (incroyable ce qu'on parle du sexe en Italie). *« Ni madone ni putain : simplement des femmes »*, disent toutes celles qui avouent sans aucune gêne, comme Adelaïde Aglietta, secrétaire du parti radical, que la question sexuelle a joué un grand rôle dans leur propre prise de conscience. Celles aussi qui dénoncent, *comme cette militante romaine* d'un collectif « Femmes et Psychanalyse », le sexisme impénitent des communistes ou la misogynie de Lénine (2). *« Mon mari était de gauche, mais ça ne suffit pas. Au lit, il se comportait comme un fasciste. »*

Au début, les partis traditionnels prêtent trop peu d'attention à ces intellectuels qui affirment « comiquement » être *« beaucoup plus à gauche que Marx »*. C'est la grande bataille pour le divorce en 1974, qui — un peu par hasard — va donner une ampleur nationale au mouvement en prenant les politiciens au dépourvu. Dans l'Italie encore très catholique et que l'on imagine conservatrice, *la gauche part battue* d'avance pour cette petite guerre du divorce qui, en avril 1974, a tout de même jeté, pour la première fois, plusieurs milliers de femmes dans les rues de Rome.

Les communistes, pratiquement sûrs de perdre, ne se lancent qu'à leur corps défendant dans une campagne qui, « récupérée » par les hommes, rejoindra vite les dédales et les manigances de la politique politicienne. Or, à la surprise générale, l'abrogation du divorce est rejetée par 59,1 % des Italiens (et Italiennes) A Milan, où la gauche pensait perdre, la proportion de « non » atteint 78 %. Deux régions seulement votent « oui » — c'est-à-dire contre le divorce : la Calabre et la Lucanie.

Contre le « gallismo »

Deux ans plus tard la question — plus passionnelle encore — de l'avortement, qui conduira aux élections anticipées les partis incapables de s'entendre sur ce point, porte à l'incandescence la revendication féministe. Entre-temps groupes et collectifs, revues théoriques (3) et feuilles polycopiées se sont multipliés un peu partout. Le succès est déjà considérable pour la cause des femmes. De nombreuses réformes qui traînaient depuis des années au Parlement sont adoptées. Elles viennent corriger, sur le papier au moins, l'infériorité légale de la condition féminine face cachée et contretype du sacro-saint matriarcat (matrone toute-puissante au foyer, terrorisant fils et mari, régnant sans partage sur la « domus » certes, mais aussi « incapable juridique » exclue de la cité et de la politique). Divorce en 1974, réforme très audacieuse de la législation familiale en avril 1975, égalité des époux etc.

Les partis politiques font de louables efforts — notamment aux élections de mai 1976 — pour augmenter le nombre des femmes parmi leurs élus. En réalité, et même si toutes ces « conquêtes juridiques et politiques » ont leur importance, c'est d'une manière plus subtile que se développe la « subversion » féministe. En direction du parti communiste par exemple dont les thèses « rétrogrades » sont littéralement prises d'assaut de l'intérieur. L'UDI, gonflée et bouleversée par l'afflux de nouvelles adhérentes, se convertit progressivement au « vrai » féminisme et — scandale ! — conquiert, par rapport au P.C.I. et à partir du congrès de 1972, une autonomie idéologique inhabituelle. Sur la question de l'avortement elle ira jusqu'à refuser les positions jugées trop timorées du parti, obligeant celui-ci à composer. Ce qui ne va pas sans mal. Si sa direction est nettement plus « intellectuelle » et donc moins fermée à l'« esprit de mai » que celle du P.C. français, le parti communiste italien n'en reste pas moins écrasé sous le poids d'une base provinciale et populaire plutôt conservatrice sur le terrain de la morale traditionnelle.

« A la différence des socialistes, reconnaît Carla Ravaioli, *le P.C. doit traîner derrière lui une masse de paysans et d'ouvriers qui restent très attachés à la défense de la famille. »*

L'habileté avec laquelle le parti d'Enrico Berlinguer « absorbera » peu à peu certaines thèses féministes est d'autant plus méritoire que les risques étaient grands. *« Soyons honnête*, avoue Magnani Noria Maria (socialiste), *dans tous les partis, y compris dans le mien, les dirigeants se sont mis à avoir peur de leur propre femme. »* Au sein du P.C., certaines militantes, qui suivront bientôt le groupe dissident du « Manifesto », ébranlent la bonne conscience des camarades coupables de « gallismo » (esprit de coq) par des interventions qui font date. C'est le cas *de Rossana Rossanda*, figure de proue du féminisme et de la nouvelle gauche italienne.

Mais le phénomène radical est plus troublant encore. Enfant terrible du Parlement, parti minuscule dirigé par un personnage haut en couleur (Pannella), se voulant d'extrême gauche et luttant pour la « défense de tous les droits civils » (objection de conscience, etc.), le parti radical s'empare littéralement du *féminisme*, à moins que ce ne soit celui-ci qui s'empare de lui. Fondé en 1970, le M.L.D. (Mouvement de libération de la « donna ») lui est fédéré. Sur la question du divorce et de l'avortement, c'est lui qui mène les campagnes les plus intransigeantes et les plus pittoresques. Mieux encore, aux élections 1976, il choisit délibérément de présenter 55 % de femmes parmi ses candidats. A l'automne, premier parti italien à oser le faire, il se donne même *une* secrétaire générale : Adelaïde Aglietta. Mince et dure Antigone de vingt-huit ans, au visage un peu sévère, mais qu'attendrit brusquement un vrai sourire de femme. *« Ma révolte remonte à l'âge de seize ans*, dit-elle. *Contre la famille et sa morale, bien sûr. J'ai fui la famille dans le mariage. Puis j'ai fui le mariage dans la politique. Le parti radical est le seul qui me permette de m'exprimer complètement. »*

Dès 1974, toute une partie du féminisme italien s'identifie au parti radical qui, à sa propre surprise, obtient quatre sièges de députés en 1976. L'émergence subite de cette formation inclassable, non sans ambiguïté idéologique, revêt une signification plus profonde. L'Italie officielle de 1977 se trouve coincée non seulement entre deux grands partis (P.C.I. et D.C.), mais entre deux cultures « orthodoxes » : marxisme et catholicisme.

Or le « compromis historique » préconisé par les communistes n'exprime pas seulement un choix stratégique et idéologique fait par Enrico Berlinguer. Il correspond, aussi, à la mise en tutelle d'un pays ruiné et déliquescent par deux grandes « Eglises », certes rivales, mais également soucieuses de maintenir un certain « ordre » occidental. Donc « objectivement » solidaires et toutes *deux hantées par* les *risques du* spontanéisme et du désordre. Italie corsetée donc, condamnée, au nom du réalisme, non seulement à l'austérité économique, mais aussi à un certain retour ves les analyses traditionnelles d'« avant 68 ».

Entre ces deux cerbères bouillonne une troisième culture plus floue, vaguement libertaire, rebelle à tous les vieux dogmes : la culture laïque ou radicale. C'est elle qui domine une grande partie de la presse, de l'édition, du cinéma. C'est elle qui entretient les braises d'une sorte de « mai » permanent couvant sous les cendres. C'est en elle que se reconnaissent volontiers les exclus de l'Italie laborieuse (chômeurs, jeunes, marginaux) C'est d'elle que participe, au fond, le féminisme.

Paola Gaiotti, militante de *Lega Democratica* (catholiques de gauche), dénonce volontiers l'illusion entretenue par ce qu'elle appelle le milieu « radical chic » de Rome. Elle ne nie pourtant pas son importance. *« Le parti radical, c'est vrai, symbolise le rôle destabilisant d'une certaine culture en marge des deux grands partis idéologiques, mais qui est devenue dominante en Italie. Un peu comme la culture hippie en Angleterre. Elle vient tout droit de la nouvelle bourgeoisie du tertiaire qui a cessé d'imiter les élites traditionnelles, les anciens modèles de comportement et qui dicte désormais le nouveau conformisme de masse — le féminisme en fait partie. »*

Jugement sévère ? Sans aucun doute. Mais le paradoxe veut aujourd'hui que, parvenu au faîte de son influence, le féminisme italien s'enlise peu à peu dans une très profonde crise de conscience. Première raison pratique : une fois gagnées les deux grandes batailles du divorce et de l'avortement (ce dernier n'étant toutefois pas encore approuvé par le Sénat), il est difficile de trouver un nouveau thème aussi puissamment mobilisateur. La violence contre les femmes ? Le viol et la justice ? Intéressants mais insuffisants. Le parti radical lance quant à lui un slogan moins réaliste que spectaculaire en réclamant dans tous les secteurs de l'économie *« 50 % des postes salariés pour les femmes »*.

En réalité, le malaise des féministes, qui donnent parfois l'impression de se trouver subitement suspendues dans le vide, est sans doute la conséquence d'un double phénomène. Les progrès de la réflexion féministe en général et les résistances de la « société mâle » ont d'abord conduit la plupart des militantes à rejeter peu à peu toute *« compromission »* avec la politique traditionnelle. De ruptures en ruptures, et au nom de l' *« autocoscienza »*, elles se sont séparées du P.C.I. et même — plus récemment — de l'extrême gauche (dernier congrès de Lotta Continua en novembre 1976).

Si certaines féministes en toute conscience continuent de privilégier l'engagement politique au sein d'un parti ou surtout d'un syndicat (dans la métallurgie, par exemple), l'heure est plutôt à la rupture en Italie. Rupture et éparpillement dans une multitude de groupes et collectifs (les plus structurés sont peut-être « Révolte féminine » à Rome et le « Comité pour les salaires du travail domestique » à Venise). Si la réflexion féministe s'y poursuit et s'y approfondit tout en pénétrant de plus en plus, grâce à la presse, dans l'inconscient collectif, le féminisme militant n'en cesse pas moins de représenter une force directement engagée dans l'action quotidienne.

L' « esprit de mai »

Deuxième phénomène : on a parfois l'impression en Italie que le féminisme se trouve désormais « pris à revers » par la crise économique et l'austérité qu'elle rend nécessaire. L' « esprit de mai », dont le mouvement des femmes participe, a surgi un peu partout en Europe à l'époque du « miracle économique » et de l'expansion garantie. Revendication qualitative par excellence, refus un peu dédaigneux du « productivisme » et de la consommation, moins facilement acceptable aujourd'hui dans une Italie perdant pied dans le chômage, l'inflation et la peur du lendemain. Le « compromis historique » conduit le P.C.I. à camper prudemment à la lisière d'un pouvoir qui ne survit que grâce à son abstention. Il le conduit aussi, par la force des choses, à mettre en sourdine certaines remises en cause « qualitatives ». Pas seulement le P.C.I. d'ailleurs. L'Italie tout entière, lorsqu'elle se dresse contre le désordre et le mouvement étudiant, se recroqueville un peu sur des positions politiques plus traditionnelles. L'austérité, c'est aussi la redécouverte — la « restauration » — de la famille comme structure refuge. Le chômage, c'est aussi la tentation d'un nouveau re-partage des rôles entre la femme-ménagère et le mari salarié.

Reflux inévitable, donc, dont on peut prévoir qu'il ira en s'accentuant. Mais jusqu'à un certain point seulement. Désemparées ou non, les femmes de Rome, de Milan ou de Bologne savent très bien qu'elles ont déjà changé l'Italie.

Prochain article :

UNE ÉRUPTION EN ESPAGNE

(1) Revue fondée en 1973 — tirage 35 000 exemplaires, vente 22 000 (plus 2 000 abonnés).

(2) « *J'ai ouï dire qu'à vos soirées de lectures et discussions avec les ouvrières vous vous occupiez surtout des questions de sexe et de mariage. Je n'en croyais pas mes oreilles. Point de place pour ce genre d'occupation.* » (Lénine répondant à Clara Zetkine. Cité par Xavière Gauthier, *Surréalisme et Sexualité*, Paris 1971.)

(3) Notamment *Differenza*, *l'Erba Voglio* (je veux de l'herbe), *Sotto Sopra* (sens dessus-dessous), *le Pain et les Roses*, etc.

PROCHE-ORIENT

Liban

La Haute Cour de justice est saisie de l'assassinat de Kamal Joumblatt

Le conseil des ministres libanais, présidé par le chef de l'Etat, M. Elias Sarkis, réuni le lundi 21 mars, a décidé de porter l'affaire de l'assassinat de Kamal Joumblatt devant la Haute Cour de justice. Juridiction d'exception, celle-ci statue sans appel sur tous les crimes perpétrés contre la sûreté de l'Etat.

Selon l'agence irakienne d'information, les autorités libanaises seraient en possession de renseignements indiquant que l'assassinat a été commis par quatre militaires syriens, qui ont été rapatriés dès leur forfait commis. L'opération, toujours selon l'agence irakienne, aurait été organisée sous la supervision personnelle de M. Rifaat el Assad, frère du chef de l'Etat syrien et commandant des troupes de choc du régime baasiste.

De notre correspondant

Beyrouth. — Pour la première fois depuis mercredi dernier, Beyrouth a connu, lundi 21 mars, une journée calme, marquée cependant par des manifestations pacifiques organisées par les délégations venues de toutes les régions du pays présenter leurs condoléances à la famille Joumblatt. Fait notable : une vingtaine de délégations venues des régions chrétiennes du Kesrouan, de Jebeil et de Batroun étaient également présentes à la « maison de la communauté druze ».

Dans le camp conservateur, la tension est également tombée. M. Camille Chamoun, nommé vendredi président du Front libanais, s'est estimé satisfait des mesures prises, mais il continue de réclamer « *l'arrestation dans les plus brefs délais de tous les coupables* ». L'ancien chef de l'Etat, mettant, semble-t-il, à profit les événements du Chouf, a considérablement renforcé sa position dans le camp conservateur, au détriment de M. Pierre Gemayel lui-même, ce qui ne manque pas d'inquiéter les dirigeants syriens, qui avaient jusque-là soutenu le parti phalangiste, dont les positions sont généralement plus modérées que celles de M. Chamoun. La visite que doit effectuer, ce mardi 22 mars à Damas, une délégation phalangiste, semble avoir pour objectif de discuter avec les responsables syriens de ce changement de situation au sein du Front libanais, et de l'attitude, jugée hostile, adoptée par ce dernier au cours de la dernière crise.

En ce qui concerne l'enquête sur l'assassinat de M. Joumblatt, confiée depuis mardi à la Haute Cour, aucune indication nouvelle n'a été donnée de source officielle. Mais il paraît aujourd'hui établi que les enquêteurs ont pu reconstituer, avec beaucoup de détails, les déplacements de la voiture utilisée par les assassins plusieurs jours avant le meurtre de M. Joumblatt. Ils auraient également pu reconstituer l'itinéraire suivi par les meurtriers, une fois leur forfait accompli.

Réunis mardi au siège du « conseil central politique », les dirigeants des principales formations de gauche ont décidé de demander au gouvernement de rendre publics les résultats de l'enquête. La gauche, unie dans son analyse du mobile du crime, semble partagée en revanche sur l'identité des instigateurs.

(Intérim.)

● *M. Farouk Mokaddem*, secrétaire général du Mouvement du 24 octobre, nous indique que son organisation n'a pas quitté le Mouvement national libanais, contrairement à ce que nous avions écrit dans *le Monde* du 18 mars 1977.

● *L'Association française d'amitié et de solidarité avec le peuple d'Iran* (1) a tenu une assemblée générale, samedi 19 mars, consacrée à la situation en Iran. Dans un communiqué, l'AFASPI dénonce « *le caractère institutionnel et systématique de la torture et de la violation des droits de l'homme en Iran* ». Le régime, indique le document, reconnaît l'existence de quatre mille prisonniers politiques, alors qu'il y en a réellement dix à vingt fois plus, et annonce « *des libérations massives de détenus pour faire croire à une libéralisation que les faits démentent quotidiennement* ».

(1) 5, rue du Renard, 75004 Paris.

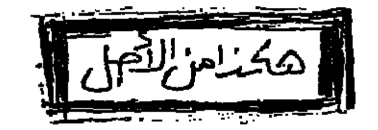
M. DE GUIRINGAUD PRÉCISE SES IDÉES SUR LES GARANTIES D'UN ACCORD DE PAIX

« *La reconnaissance du droit d'Israël à l'existence est un principe aussi important pour nous que la reconnaissance du droit des Palestiniens à une patrie* », a déclaré M. de Guiringaud, ministre des affaires étrangères, au cours d'un entretien que publie ce mardi 22 mars l'Agence télégraphique juive.

Interrogé sur les garanties internationales d'un accord de paix, M. de Guiringaud a dit qu'il appartenait aux parties de les préciser. Il a ajouté : « *On peut néanmoins citer, par exemple, la démilitarisation de certaines zones, l'établissement dans ces zones de contingents ou d'observateurs des Nations unies à l'image de ce qui s'est fait dans le Sinaï ou sur le Golan. On peut y ajouter des réseaux de surveillance électronique, comme cela a été fait dans le Sinaï. On peut aussi imaginer que certaines puissances apportent leurs garanties morales et juridiques au règlement de paix. Si la France était sollicitée, elle ne refuserait pas de participer à ces garanties.* »

Comme on lui faisait remarquer que la charte palestinienne préconisait un « *Etat laïque et démocratique* » établi à la place d'Israël, M. de Guiringaud a répondu :

« *Je constate que le congrès qui vient de se tenir au Caire n'a pas repris dans son communiqué final les phrases qui figuraient dans le texte de 1974 et dans la charte de 1964 sur l'Etat laïque qui impliquait la destruction d'Israël. Je ne dis pas que la charte a été modifiée, mais que le communiqué du Caire ne reprend pas cette notion. Il y a donc depuis 1974 une évolution.* »



AFRIQUE

CONTINUANT SA TOURNÉE AFRICAINE

M. Fidel Castro s'entretient avec les dirigeants mozambicains

M. Fidel Castro est arrivé, lundi 21 mars, à Beira, deuxième ville du Mozambique, où il a eu de premiers entretiens avec le président Samora Machel et M. Joaquim Chissano, ministre des affaires étrangères. Selon son habitude, et sans doute pour des raisons de sécurité, le premier ministre cubain a modifié le programme de son voyage. Après son étape tanzanienne, il était, en effet, attendu en Zambie. Il se rendrait à Lusaka dans les prochains jours.

Avant de quitter Dar-Es-Salaam, M. Castro a catégoriquement démenti toute participation cubaine aux affrontements militaires du Shaba (ex-Katanga) (nos dernières éditions du 22 mars). « *Cuba,* a-t-il dit, *n'est aucunement impliqué dans la révolte survenue au Zaïre, qui est un problème intérieur. Les luttes de libération des peuples opprimés doivent se mener de l'intérieur.* »

La situation militaire demeure stationnaire au Zaïre, après la reprise par l'armée régulière de la ville de Kasaji, à une centaine de kilomètres à l'est de Dilolo. Aucun combat n'a été livré lundi au Shaba, indique l'agence de presse zaïroise.

Le porte-parole du département d'Etat a indiqué, lundi, à Washington, que le gouvernement zaïrois avait adressé aux Etats-Unis une nouvelle demande d'aide pour faire face à la rébellion des ex-gendarmes katangais. Un premier envoi de matériel militaire (à l'exclusion d'armes et de munitions) a déjà été effectué. Un second chargement a quitté New-York lundi. Il comprend des pièces de rechange pour avions-cargos, divers équipements de communications et des rations militaires. La valeur de ce chargement est estimée à 600 000 dollars.

M. Podgorny, chef de l'Etat soviétique, a quitté mardi matin Tachkent pour la Tanzanie, première étape de son voyage en Afrique. Il est accompagné d'une importante délégation, qui comprend MM. Ilyitchev, vice-ministre des affaires étrangères, spécialiste des affaires africaines et chinoises ; Arkhipov, vice-président du conseil ; Gougenko, ministre de la marine marchande ; Smeliakov, vice-ministre du commerce extérieur, et le général Sokolov, premier vice-ministre de la défense. — *(A.F.P., Reuter, A.P., U.P.I.)*

A LA CONFÉRENCE DE NIAMEY

Cinq pays riverains du Sahara réaffirment leur attachement au principe de l'autodétermination

De notre correspondant

Alger. — Une conférence « au sommet » a réuni pour la première fois les dirigeants de cinq pays riverains du Sahara. Les présidents Houari Boumediène (Algérie), Seyni Kountché (Niger), Félix Malloum (Tchad), Moussa Traoré (Mali), et le commandant Abdessalam Jalloud, chef du gouvernement libyen, qui se sont rencontrés à Niamey les dimanche 20 et lundi 21 mars, ont publié un communiqué commun dans lequel ils mettent l'accent sur leur volonté de coopérer dans les domaines économique social et culturel.

Les chefs d'Etat, qui ont « *décidé d'œuvrer au renforcement de leurs rapports de fraternité, d'amitié, de solidarité et de bon voisinage* », se sont félicités des résultats du premier « sommet » arabo-africain du Caire, et sont convenus de se retrouver tous les ans. Leur prochaine réunion se tiendra à Bamako. Elle sera précédée d'une conférence des ministres des affaires étrangères, qui feront le bilan de la coopération et formuleront de nouvelles recommandations.

L'Algérie, le Niger et le Mali font déjà partie du Comité de la route transsaharienne, à laquelle s'intéressent également la Libye et le Tchad. En outre, l'Algérie et le Mali viennent de créer une société mixte de transports routiers. Producteurs d'uranium, Alger et Niamey ont intérêt à confronter leurs vues dans ce domaine. Rappelons aussi que les présidents Boumediène, Kadhafi et Kountché avaient instauré une coopération tripartite à Ouargla il y a un an *(le Monde* du 10 avril 1976), et avaient exprimé l'espoir de voir le Mali et le Tchad se joindre à eux. Une deuxième rencontre à Tripoli, en novembre dernier *(le Monde* du 25 novembre), avait chargé une commission de soumettre au « sommet » de Niamey un programme de coopération.

C'est à la Mauritanie et au Maroc, également riverains du Sahara, que le communiqué commun s'adresse lorsqu'il réaffirme l'attachement des Cinq « *au principe de l'autodétermination des peuples, et ce, sans pression ni ingérence extérieures, quelle qu'en soit la nature ou l'origine* ».

Un autre paragraphe déclare que les Cinq « *s'engagent à régler leurs différends par les moyens pacifiques de négociation, de conciliation, de médiation ou d'arbitrage, conformément aux textes pertinents de l'O.U.A.* ». Ce passage concerne au premier chef les pays présents à Niamey. En effet, Ndjamena était en droit de prendre ombrage, par exemple, de l'occupation de la bande d'Aouzou, à la frontière tchadienne, par les troupes libyennes *(le Monde* du 8 février). On peut toutefois se demander si ce texte ne tend pas aussi une perche à Rabat et à Nouakchott, à l'approche du « sommet » extraordinaire de l'O.U.A., qui doit se pencher sur l'affaire du Sahara occidental.

Les Cinq réaffirment leur soutien aux mouvements de libération « *confrontés directement aux régimes racistes d'Afrique australe et d'Israël* », condamnent « *l'assassinat politique et expriment leur profonde indignation devant la recrudescence des initiatives impérialistes et le recours au mercenariat pour déstabiliser le continent africain* ». Enfin, ils se prononcent pour un nouvel ordre économique international et « *un droit de la mer qui concilie les intérêts nationaux de tous les Etats et les préoccupations légitimes des pays sans littoral ou géographiquement désavantagés* ».

PAUL BALTA.

Tunisie

Le gouvernement annonce l'arrestation de vingt-trois amis de M. Ben Salah

De notre correspondant

Tunis. — Le gouvernement tunisien a annoncé, le lundi 21 mars, que vingt-trois personnes avaient été arrêtées au cours de ces quinze derniers jours à la suite de la découverte par la sûreté nationale « *d'une organisation clandestine ayant essentiellement pour dessein de combattre le régime par des voies illégales et de nuire aux acquis et à l'unité de la nation.* »

Selon le communiqué, cette organisation — le Mouvement de l'unité populaire — qui distribuait « *un nombre croissant de tracts hostiles au régime* », tant à Tunis qu'à l'intérieur du pays, ainsi qu'un journal, est dirigée par M. Ahmed Ben Salah, ancien ministre du plan et de l'économie, condamné pour « haute trahison » le 24 mai 1970 à dix ans de prison et dix ans de résidence surveillée, et qui s'est évadé de la prison civile de Tunis le 5 février 1973 pour se réfugier en Europe.

La Cour de sûreté de l'Etat a été saisie de l'affaire.

Les autorités n'ont fourni que l'identité de douze des personnes arrêtées, anciens collaborateurs ou amis de M. Ben Salah. Il s'agit de MM. Tahar Kacem, ancien président de l'Union des coopératives, condamné en 1970 à cinq ans de prison ; Brahim Hayder, ancien chef de cabinet de M. Ben Salah ; Mongi Fekih, ancien gouverneur (préfet) de Kairouan, condamné à cinq ans de prison avec sursis en 1970 ; Abderrazak Keffi, ancien gouverneur de Beja et ancien chef de cabinet de M. Ben Salah ; Tijani Harcha, ancien haut fonctionnaire de l'agriculture ; Abbes Kakima, ancien syndicaliste ; Mounir Kachoub et Mohamed Daoud, professeurs à l'école normale supérieure de Tunis ; Amor Saidane, inspecteur de l'enseignement ; Abdeljelil Gahbiche, directeur de la Bourguiba School à Sousse ; Hamidi Cherif, administrateur d'hôpital, et Mohamed Bel Hadj Amor, président du groupement interprofessionnel des agrumes et secrétaire général de l'Union des ingénieurs tunisiens (1).

(Intérim.)

(1) Suivant le mot d'ordre de grève de leur Union, pour obtenir la libération de M. Bel Hadj Amor et des revendications d'ordre syndical (amélioration des salaires et participation aux études du Plan), les ingénieurs de la télévision tunisienne ont empêché, lundi 21 mars, durant deux heures la diffusion des programmes.

[Le Mouvement de l'unité populaire (MUP) a vu le jour en mai 1973, trois mois après l'évasion de la prison de Tunis de M. Ahmed Ben Salah, ancien ministre de l'économie. « Après deux années de travail et de réflexion », le MUP a rendu public, en juin 1975 (« le Monde » du 12 juin 1975), un « manifeste » demandant « la décolonisation totale du pays ». Dans ce texte, l'accent était constamment mis sur la nécessité de suivre une voie tunisienne vers le socialisme, conciliant justice sociale, développement et démocratie. Plus récemment (« le Monde » du 18 mars 1977), le MUP a diffusé par voie de tracts en Tunisie même un « programme en cinq points » dans lequel il suggère notamment la formation d'un « gouvernement provisoire de solidarité nationale et populaire » chargé de rédiger une charte des droits démocratiques et un projet de Constitution ensuite soumis à référendum.]

République populaire du Congo

Les autorités recherchent toujours les assassins du président Ngouabi

« *Il sera répondu à la violence réactionnaire par la violence révolutionnaire* », annonce un communiqué du Comité militaire du Parti congolais du travail (P.C.T.) diffusé lundi 21 mars par la radio de Brazzaville, captée au Cameroun. Ce communiqué, qui fait état des premiers éléments de l'enquête sur l'assassinat du président Ngouabi, indique que l'auteur présumé du meurtre, l'ancien capitaine Barthelémy Kikakidi, « *n'était qu'un homme de main de l'ancien président Massemba-Debat* ». *(le Monde* du 22 mars.)

Le communiqué affirme que tous « *les comploteurs qui ont trempé de près ou de loin dans le meurtre du chef de l'Etat seront sévèrement châtiés* ». « *Qui a tué par le feu périra par le feu.* »

La radio congolaise a indiqué qu'elle émettrait désormais vingt-quatre heures sur vingt-quatre. Les bulletins d'information sont maintenant précédés de *l'Internationale*. Entre-temps sont diffusés des chants funèbres et révolutionnaires, ponctués par ce leitmotiv : « *Ils seront pendus, ils seront pendus, ils seront pendus... Nous les pendrons, nous les pendrons.* »

L'aéroport de Brazzaville a été rouvert au trafic international. En ville, magasins et bureaux ont ouvert à nouveau lundi, mais pour une demi-journée seulement dans le cadre d'un processus de normalisation. Toutefois, de nombreuses patrouilles militaires sillonnent les rues de la capitale et vérifient les identités dans l'espoir de retrouver les assassins du président, qui ont réussi à s'enfuir.

Les dirigeants du Kremlin ont envoyé un télégramme de « *profondes condoléances* » au comité central et au comité militaire du Parti congolais du travail, à la suite de la « *disparition tragique* » de Marien Ugouabi, dont ils font un bref éloge.

De son côté, le général Raul Castro, ministre cubain des forces armées, a déploré la mort du président Ngouabi, « *notre fidèle ami et camarade d'armes dans la lutte contre l'impérialisme et le colonialisme* », et un deuil national de trois jours a été décrété à Cuba. — *(A.F.P., Reuter, U.P.I.)*

● *La police sud-africaine* a arrêté lundi 21 mars M. Steve Biko, fondateur de la Convention du peuple noir (B.P.C.), ainsi que cinq responsables de cette organisation, à King-William's Town, près *d'East-London*. M. Biko, considéré comme le « père » des mouvements de la « conscience noire » en Afrique du Sud, a déjà passé cent un jours en prison en 1976, sans avoir été inculpé. — *(A.F.P.)*

Maroc

Les listes électorales font l'objet d'une refonte totale

De notre correspondant

Rabat. — Une refonte totale des listes électorales a débuté le lundi 21 mars dans le royaume, en vue des prochaines élections législatives prévues, en principe, pour le 27 mai.

Cette opération, qui correspond aux vœux des partis politiques, principalement d'opposition, va se poursuivre jusqu'au 4 avril.

De tous côtés, les appels se multiplient pour inciter les citoyens à demander leur inscription sur les listes.

La revendication de plusieurs partis politiques tendant à fixer l'âge électoral à dix-huit ans n'a pas été retenue. Les listes électorales renouvelées en 1972, révisées chaque année en janvier, et exceptionnellement en août et en septembre 1976, sont donc désormais tenues pour nulles. Totalisant 6 524 245 électeurs, elles avaient servi de base au scrutin du 12 novembre dernier pour l'élection des conseillers municipaux et communaux. Leur annulation ne signifie pas pour autant une remise en cause des résultats de ce scrutin.

Dans certains milieux officiels on estime à 4,88 % du total des électeurs inscrits les erreurs qui ont pu résulter de différentes causes, dont la mauvaise transcription phonétique des noms, le décès, la double inscription, la mobilité de la population à l'intérieur du royaume, et l'émigration à l'étranger. Tout en corrigeant ces imperfections, l'opération en cours entraînera la remise d'une nouvelle carte d'électeur et aura valeur de recensement d'une partie de la population (1). Mais, surtout, elle accentuera le processus de démocratisation voulu par le roi Hassan II, et qu'a récemment confirmé la nomination de quatre dirigeants de partis politiques, dont deux de l'opposition, au rang de ministre d'Etat, pour veiller au bon déroulement des élections, tout en continuant à siéger avec les représentants de l'administration et des autres partis au Conseil national, auquel cette mission de vigilance avait été dévolue initialement.

LOUIS GRAVIER.

(1) D'après les estimations figurant sur une des dernières publications du secrétariat d'Etat au plan (« Le Maroc en chiffres »), il y avait, au milieu de l'année 1975, 7 431 000 Marocains (hommes et femmes) âgés de plus de vingt ans.

Les rapports restent tendus au sein de la majorité

(Suite de la première page.)

Ils se demandent de quelle façon M. Barre va pouvoir s'acquitter de la charge de coordonnateur et d'animateur de la majorité en vue des élections législatives, que lui a confiée le chef de l'Etat, alors que le premier ministre leur semble toujours manifester « un léger mépris » pour les hommes politiques et ne pas avoir encore complètement maîtrisé les problèmes électoraux.

Cet agacement feutré s'exprime avec plus de spontanéité au sein du R.P.R. La controverse sur les reports de voix, les reproches adressés même *implicitement* à M. Chirac sont reçus comme autant de procès d'intention faits au président du R.P.R. Le dessein prêté une fois de plus à M. Poniatowski de constituer un vaste parti libéral de la majorité excluant le R.P.R. est jugée par les uns comme une tentative dérisoire, par les autres comme un cheval de bataille contre les gaullistes que l'on rêverait toujours d'éliminer ou de réduire afin de « rééquilibrer » la majorité.

C'est pour mettre en garde le premier ministre contre cette tentation que M. Jérôme Monod, secrétaire général du R.P.R., porteur d'un message de l'ancien premier ministre, a été reçu lundi après-midi à l'hôtel Matignon par M. Barre et par son directeur de cabinet. M. Monod a insisté sur la nécessité d'une organisation de la majorité qui respecte la personnalité des formations qui la composent. Ces problèmes seront évoqués par le conseil politique du R.P.R. qui siégera pour la première *fois samedi 26 mars*, et le lendemain par le comité central.

Un débat politique de fond s'y engagera à la demande de M. Chirac, et MM. Guichard et Chaban-Delmas y participeront. Les responsables du R.P.R. retrouveront ensuite du 29 au 31 mars aux Baux-de-Provence les parlementaires du groupe réunis en journées d'études. Les élus du mouvement gaulliste se sont depuis quelques semaines resserrés autour de M. Chirac et, étant convaincus que le succès du président du R.P.R. à Paris est dû au dynamisme de sa campagne électorale et à la fermeté de ses prises de position, ils souhaitent maintenant qu'il mette ces atouts à la disposition de l'ensemble du mouvement à travers toute la France.

Le R.P.R. contre la R.P.

Parallèlement, ils instruisent un procès qui vise tout à la fois le président de la République, le ministre de l'intérieur et aussi le premier ministre avec des arguments divers. Au premier, ils reprochent son apathie politique, ses ambiguïtés, son désir d' « ouverture au centre », sa tolérance envers l'opposition de gauche. Ils soupçonnent toujours le second de nourrir de sombres desseins contre le mouvement gaulliste, puisqu'il voulait « dératiser » la capitale de ses élus R.P.R. Ils doutent enfin du succès du plan économique de M. Barre et ils constatent que depuis sept mois le problème du chômage n'a pas été réglé, que les classes moyennes se sont détournées de la majorité et que le soutien au gouvernement ne s'est pas transformé en « ardente obligation » dans une part assez large de l'électorat. Enfin, ils n'apprécient plus la façon parfois abrupte qu'utilise le premier ministre pour s'adresser à eux et ils le soupçonnent d'être davantage tenté par sa « notoriété » personnelle que par le souci de négocier une adhésion politique des formations de la majorité à son action.

Les élus R.P.R., traumatisés par le résultat des élections municipales, demeurent néanmoins résolus à la bataille pour les élections législatives, mais beaucoup considéreraient comme des provocations inutiles ou maladroites certaines initiatives prêtées au gouvernement pour la prochaine session parlementaire, qu'il s'agisse des projets sur le Fonds monétaire international, sur l'élection du Parlement européen au suffrage universel ou encore sur l'instauration du scrutin proportionnel pour les élections législatives comme vient de le souhaiter M. Olivier Stirn, fondateur du Mouvement des sociaux-libéraux ; bien que M. Giscard d'Estaing ne souhaite pas un tel changement avant la fin de l'actuelle législature.

« La Lettre de la Nation » n'est pas pour autant rassurée et lance un avertissement.

« Le commentaire des élections publié par le ministre de l'intérieur se termine par une condamnation de la loi électorale majoritaire, rendue responsable de tous les échecs de la majorité. (L'amusant est que cette critique était jadis la spécialité de l'opposition.)

» De là à dire que le ministre de l'intérieur nous sorte de ses cartons un nouveau — si l'on peut dire — mode de scrutin pour les législatives, il n'y a pas loin. Sans doute le président de la République avait-il dit qu'il excluait un tel changement. Mais tout le monde peut changer d'avis. Nous, en revanche, nous n'en changerons pas. Et comme tout le monde le sait, l'interprétation d'une telle initiative serait facile à trouver. »

A défaut d'une initiativ de M. Barre qui leur donnerait rapidement satisfaction, les dirigeants et les élus R.P.R. vont prendre un certain nombre de résolutions. M. Chirac pourrait ainsi proposer pour l'ensemble du pays le « pacte majoritaire » qu'il avait présenté à Paris pour la campagne municipale. Cet « appel » à « tous les autres », selon la formule de Georges Pompidou, lorsque l'ancien président de la République voulait isoler les partisans du programme commun, arrive sans doute bien tard. Beaucoup plus que de la défense d'une majorité menacée, il s'agit maintenant pour M. Chirac d'entreprendre une sorte de reconquête. Mais cette ambition risque une fois encore de le mettre en concurrence avec le premier ministre et le président de la République.

Afin d'éviter un affrontement, M. Chirac devrait présenter à travers le pays, au cours des voyages qu'il s'apprête à effectuer, plusieurs propositions concrètes, ainsi que des critiques précises de certains points du programme commun du gouvernement. Par la même occasion, il s'efforcera de choisir des candidats rajeunis pour 1978.

Les relations de l'ancien premier ministre avec le pouvoir seront peut-être précisées lorsque après son élection, vendredi 25 mars, au poste de maire de Paris, il rencontrera MM. Barre et Giscard d'Estaing auxquels il compte demander audience.

ANDRÉ PASSERON.

YVELINES

ELANCOURT. — La composition du conseil municipal est la suivante : 12 P.S., 10 P.C., 3 M.R.G. et 2 P.S.U.

SEINE-ET-MARNE

PROVINS. — La gauche a enlevé deux sièges au conseil municipal que dirige M. Alain Peyrefitte, mais ce n'est pas une situation nouvelle pour le maire, comme nous l'avions indiqué (*le Monde* du 22 mars). En 1965, M. Laurent, socialiste, avait été élu au second tour et réélu en 1971.

LES COMMENTAIRES APRÈS LE SECOND TOUR DE SCRUTIN

LE P.C.F. : les Français, en nombre croissant, condamnent la politique économique.

Le bureau politique du parti communiste a publié, lundi 21 mars, une déclaration dans laquelle il souligne :

« La signification de ce scrutin est claire. Les Françaises et les Français, en nombre croissant, condamnent la politique économique, antisociale, du pouvoir. Ils ont approuvé l'accord unitaire signé au mois de juin 1976 par les formations de la gauche. Ils affirment, chaque jour plus nombreux, leur volonté de changement. (...)

» Dans toutes les villes où l'accord national a été appliqué, les listes d'union, qu'elles soient conduites par un communiste, un socialiste ou un radical de gauche, ont largement regroupé les voix de la gauche et rassemblé les suffrages de nombreux autres démocrates et patriotes.

» Le bureau politique, qui se félicite de ces résultats d'ensemble, considère que les progrès de la gauche unie et l'élargissement de l'audience du parti communiste illustrent la valeur de la politique du vingt-deuxième congrès, dont les idées commencent à faire leur chemin. »

● L'ORGANISATION COMMUNISTE DES TRAVAILLEURS (proche du courant maoïste) : *« La déroute électorale de la droite confirme l'incapacité de la bourgeoisie à maintenir l'adhésion du pays à sa politique dans la période de crise que traverse le capitalisme français. Bien que la politique des révisionnistes et des réformistes ait étouffé toutes luttes d'ensemble contre le plan Barre, les travailleurs ne sont pas prêts à accepter la nécessité de restructuration du capitalisme au prix de leur salaire et de leur emploi. (...) Les militants révolutionnaires et les organisations d'extrême gauche doivent contribuer à ouvrir avec la grande masse des travailleurs les voies d'une issue prolétarienne à la crise. »*

M. CHIRAC : il faut modifier notre tactique.

M. Jacques Chirac a déclaré lundi 21 mars à R.T.L. :

« L'expérience des municipales montre que la majorité, bien que divisée à Paris, mais résolue, déterminée, a gagné ces élections alors qu'en province, dans une ambiance moins volontariste, elle les a perdues.

» Il nous faut donc modifier notre tactique, mieux désigner l'adversaire, engager un combat de la même nature que celui qu'il a engagé contre nous.

» En tout cas, on a tort de parler d'échec : à partir du moment où nous avons gagné à Paris, ce n'est pas un échec, c'est une victoire pour la majorité tout entière, et je m'étonne que cela n'ait pas été plus nettement souligné par le premier ministre. C'est un échec, en revanche, dans l'ensemble du territoire national, quels que soient les succès qu'il a pu y avoir ici ou là. »

L'ancien premier ministre a déclaré à T.F.1 lundi 21 mars : *« Pour gagner, il faut que les principaux responsables de la majorité prennent conscience que les hypothèses de rééquilibrage, de changement de majorité, etc., sont maintenant tout à fait absurdes et hors de raison. »*

A Europe 1, M. Chirac avait rappelé son hostilité au scrutin proportionnel en disant :

« Nous y sommes opposés non pour des raisons tactiques, car nombreux sont chez nous ceux qui pensent que cela pourrait être utile au R.P.R., mais pour des raisons de fond qui tiennent à la notion que nous avons de la démocratie et de la stabilité nécessaire des institutions. Un scrutin proportionnel ne permet pas la stabilité des institutions devant le renforcement croissant, dans l'histoire moderne, de l'exécutif, il faut avoir un législatif qui soit aussi représentatif que possible des électrices et des électeurs, aussi proche que possible des citoyens. Or ceci ne peut être obtenu que dans la mesure où nous avons un scrutin d'arrondissement. »

M. PONIATOWSKI : la place du R.P.R. dans la majorité n'est pas contestée.

M. Michel Poniatowski a déclaré lundi soir au micro de TF 1 : *« Il y a effectivement, comme l'a dit M. Chirac, un problème d'état d'esprit de la majorité, mais cet état d'esprit doit se définir autour de l'unité d'action pour le président, de l'union pour le président. »*

Au même micro, à 13 heures, M. Chirac avait affirmé : *« L'état d'esprit de la majorité n'est pas bon dans la mesure où, trop souvent, une partie ses responsables n'ont, bien à tort, qu'une seule idée, qu'une seule ambition, qui est de contester l'existence ou la représentativité d'une autre partie de la majorité. »*

M. Poniatowski a ajouté : *« M. Chirac ne doit avoir aucune crainte sur la place du R.P.R. dans la majorité. Le R.P.R. est une des composantes importantes, très importantes, de la majorité, et il est normal qu'il ait sa place dans l'action. Cette place n'est nullement contestée. »*

Le ministre de l'intérieur a estimé que la question d'un changement de mode de scrutin *« ne se trouve pas posée »*.

M. DEFFERRE : le R.P.R. tient en main la décision d'élections législatives anticipées.

M. Gaston Defferre, président du groupe socialiste de l'Assemblée nationale, a déclaré, lundi 21 mars, au micro d'Europe 1 :

« Presque autant que le président de la République, qui a constitutionnellement le pouvoir de dissoudre l'Assemblée nationale, le R.P.R. tient en main la décision. En effet, s'il vote contre le gouvernement, il précipite les élections. Apparemment, le pays ne pourra pas vivre ainsi dans l'expectative jusqu'aux élections législatives de 1978, mais, étant donné que, si ces législatives avaient lieu maintenant, il y aurait de fortes chances que le gouvernement les perde, ce même gouvernement va sans nul doute chercher à gagner le plus de temps possible, à faire durer les choses jusqu'à l'échéance légale de mars prochain. »



(Dessin de KONK.)

● M. JEAN-PIERRE FOURCADE, ministre de l'équipement, écrit dans l'éditorial du bulletin des clubs Perspectives et Réalités (dont il est le président) : *« C'est dans les villes où elle s'est montrée incapable d'incarner le renouveau que la majorité a subi l'échec. En ne sachant pas imposer en temps voulu le rajeunissement des équipes et l'adoption de méthodes modernes de gestion, en étant trop attentive aux clameurs des privilégiés, la majorité pousse l'électeur qui ne mesure pas toujours les conséquences de son choix à n'entrevoir de possibilité de changement que dans la coalition socialo-communiste. »*

● M. JEAN-MARIE LE PEN, président du Front national : *« C'est la politique de libéralisme avancé qui a été particulièrement condamnée et cette espèce de politique, moitié crabe et moitié lapin, n'a pas été admise par le pays. Faire la politique de la gauche avec les voix de la droite, c'est, en fait, aller à un échec bien mérité. Le succès de la gauche est dû à la majorité. »*

● M. LEO HAMON, ancien ministre, président d'Initiative républicaine et socialiste (gaulliste d'opposition) : *« La gauche est désormais majoritaire en France, et comme sa progression dans les années écoulées a été continue, une majorité de gauche aux prochaines élections législatives apparaît comme plus que vraisemblable (...). Nous prendrons les initiatives appropriées pour assurer au gaullisme d'opposition la place, l'audience et l'influence auxquelles il a droit dans la gauche. »*

● M. YVES LANCIEN, secrétaire général du C.D.R. (gaulliste) : *« Sauf à persévérer dans l'aveuglement — ce que donnaient malheureusement à craindre certains commentaires entendus de la bouche de quelques excellences, — on serait bien avisé, après tant d'erreurs, de ne pas en ajouter une nouvelle : une mauvaise interprétation des résultats des élections municipales.*

» En réalité, la forte poussée de l'opposition (...) traduit davantage une déception qu'une espérance. Paris le prouve, qui eût sans nul doute été perdu dans les mêmes conditions si Jacques Chirac, refusant la fatalité comme le veut la tradition gaulliste, ne s'était engagé personnellement à la tête des listes Union pour Paris.

» Puisse-t-il alors, demain, être partout le chevalier qui réveillera la Belle au bois dormant. »

● LE COMITE JUIF D'ACTION, animé par M. Haidenberg (1) *« se félicite*, dans un communiqué, *que les électeurs juifs aient contribué à l'échec de MM. d'Ornano, Durafour et Dominati. En votant massivement contre le secrétaire général des républicains indépendants, ils ont démontré leur détermination à sanctionner un pouvoir anti-israélien. Aux prochaines élections législatives, les électeurs juifs se détermineront à nouveau en fonction des actes de leurs gouvernants et de la politique suivie par la gauche face aux problèmes du Proche-Orient et de l'antisémitisme en U.R.S.S. »*

(1) 68, rue de la Folie-Méricourt, Paris.

● M. DOMINIQUE BUSSEREAU, président de Génération sociale et libérale (Jeunes giscardiens), s'est félicité des résultats recueillis par son mouvement et a estimé : *« La majorité doit maintenant tout mettre en œuvre pour gagner les élections législatives de 1978. Pour ce faire, trois conditions me paraissent indispensables : poursuivre une politique hardie de réformes et de changement, procéder au renouvellement et au rajeunissement des partis majoritaires afin de présenter, quand il le faudra, des candidats nouveaux en 1978, s'organiser et se regrouper derrière le président de la République et le premier ministre. Si ces trois conditions sont remplies elles seront celles du succès. »*

Une analyse du ministère de l'intérieur

• Une opposition plus attractive et plus disciplinée

• Rivalités de personnes au sein de la majorité

Le ministère de l'intérieur a publié, lundi 21 mars, l'analyse suivante des résultats des deux tours des élections municipales :

« Le second tour de scrutin des élections municipales s'est déroulé dans 19 533 communes dont 382 de plus de 9 000 habitants : 90 898 sièges étaient en ballottage. Le taux de participation s'est élevé à 77,6 % contre 78,8 % au premier tour. Mais ce taux recouvre une grande diversité de situations : on a généralement moins voté dans les communes où il ne restait plus que quelques sièges à pourvoir. Par contre, la participation est nettement plus élevée qu'au premier tour dans les communes où l'enjeu était important.

» On examinera d'abord les résultats dans les grandes villes, les villes moyennes et les communes moins importantes avant de procéder à une analyse politique de ce scrutin.

A) Villes de plus de cent mille habitants

Des 39 villes de plus de 100 000 habitants, 21 étaient en ballottage. La majorité en conserve 10 : Paris, Lyon, Nice, Toulouse, Toulon, Metz, Nancy, Orléans, Perpignan, Mulhouse.

» L'opposition en conserve 4 : Lille, Marseille, Aix-en-Provence, Grenoble, et en gagne 7 : Saint-Etienne, Montpellier, Rennes, Nantes, Le Mans, Villeurbanne et Tourcoing.

» Dans ces 21 villes, l'opposition recueille 49,4 %, la majorité 49,3 % et le centre gauche recueille 1,1 % (Perpignan) des suffrages.

» A Paris, la majorité, qui recueille 55 % des suffrages dans les 19 arrondissements en ballottage, l'emporte dans 13 arrondissements (y compris le 7e acquis dès le premier tour) et l'opposition dans 7. Elle obtient ainsi 69 sièges contre 40 à l'union de la gauche.

» A Lyon, la majorité qui recueille 54,2 % des suffrages, l'emporte dans 7 des 9 secteurs.

» A Marseille, les listes socialistes qui recueillent 57,9 % des suffrages, l'emportent dans 7 des 8 secteurs, le parti communiste ne gagnant que le 8e secteur.

» A Toulouse, M. Baudis, qui, en 1971, avait repris cette ville à la gauche, l'emporte en définitive dans 2 des 3 secteurs, obtenant dans le 3e secteur soumis à ballottage 52 % des suffrages.

» A Nice, M. Médecin conserve la majorité dans les trois secteurs de la ville avec 50,3 % des suffrages.

» Il faut noter que les trois villes les plus importantes perdues par la majorité : Saint-Etienne, Nantes et Montpellier, ne l'ont été qu'à l'issue d'un scrutin très serré puisque la majorité obtient 49,7 % des suffrages à Nantes 48,5 % à Saint-Etienne et 48 % à Montpellier.

» En définitive, à l'issue des deux tours de scrutin, la majorité conserve 17 des 39 villes de plus de 100 000 habitants, l'opposition en conserve 12 et en gagne 10.

» Sur ces 17 grandes villes tenues par la majorité, les républicains indépendants en détiendront 5 (au lieu de 6 précédemment), le R.P.R. 4 (au lieu de 5), le Centre des démocrates sociaux 3 (au lieu de 5) et les divers gauche favorables à la majorité et divers moderés 5 (au lieu de 8).

» Parmi les 22 grandes villes tenues par l'opposition, le parti communiste devrait en diriger 7 (au lieu de 4) et le parti socialiste 15 au lieu de 8.

LA FIN DES ALIM

Les Alim, cette peuplade mal connue et insaisissable, sont en voie de disparition. Naguère, on parvenait encore à les dénombrer à la faveur des élections municipales et cantonales dans les zones rurales et les petites communes, où, selon les experts, ils s'occupaient essentiellement de l'action locale et des intérêts municipaux. D'où leur appellation.

Les Alim témoignaient de la non-politisation de la France profonde, et les ministres de l'intérieur de l'époque se servaient d'eux pour atténuer la portée des mouvements politiques qui ne les satisfaisaient pas. Ce n'est plus possible aujourd'hui, la politisation ayant fait les ravages que l'on sait. Le ministère de l'intérieur y participe sans complexe. Selon son analyse des résultats dans l'ensemble des communes de moins de neuf mille habitants, où les clivages politiques nationaux ne sont pas toujours évidents, la majorité recueille au second tour des élections municipales 55 % des suffrages, contre 32,6 % à l'opposition. Il apparaît, selon la répartition des sièges, que les Alim deviennent « divers modérés favorables à la majorité » ou « centre gauche-majorité ». Cette dernière appellation est bien commode par ce qu'elle a de vague et par sa potentialité : tel qui se reconnaît centre-gauche majorité peut demain se découvrir centre-droit dans une autre majorité. — A. L.

B) Villes de trente mille à cent mille habitants

» 45 villes de 30 000 à 100 000 habitants étaient en ballottage. La majorité conserve 15 de ces villes, les divers gauches 1, et l'opposition 29.

» Dans ces 45 villes, la majorité obtient 47,9 % des suffrages et l'opposition 51 %. En dépit du faible écart en voix constaté, l'opposition obtient des gains substantiels. C'est le résultat de l'effet amplificateur du scrutin majoritaire à deux tours.

» A l'issue des deux tours de scrutin, la majorité conserve 46 des 90 villes de 30 000 à 100 000 habitants qu'elle détenait, le centre gauche 2, et l'opposition en conserve 84 et en gagne 47. Sur les 46 villes dirigées par la majorité, les républicains indépendants en conservent 9 (perte : 4), le R.P.R. 11 (perte : 10), le C.D.S. 6 (perte : 9), les divers gauche favorables à la majorité et divers modérés en conservent 20 (perte : 21).

» Au sein de l'union de la gauche et pour l'ensemble des villes de plus de 30 000 habitants, le parti communiste entre dans 25 municipalités gérées jusque-là soit par une coalition socialo-centriste, soit par le parti socialiste seul, alors que ce dernier n'entre que dans 9 municipalités tenues par les seuls communistes. Au total, par le biais de l'union de la gauche, le parti communiste participera à 147 conseils municipaux alors qu'il n'était présent que dans 67 villes.

» Le nombre des sièges obtenus dans les villes de plus de 30 000 habitants respectivement par le parti socialiste et le parti communiste montre bien que ce dernier est le premier bénéficiaire de l'union de la gauche.

» Le nombre de conseillers municipaux communistes progresse de 1 256 à 2 306, atteignant ainsi 29,4 % du total et dépassant le nombre des conseillers socialistes qui est de 2 259.

C) Villes de neuf mille à trente mille habitants

» Dans les 319 villes de 9 000 à 30 000 habitants en ballottage, la majorité recueille 45,3 % des suffrages, le centre gauche opposé au programme commun 4,4 % et l'opposition 50 %.

» Là encore, un faible écart de voix entraîne une perte sensible de villes puisque 65 villes passent à l'opposition.

» A l'issue des deux tours de scrutin, la majorité perd 112 des 350 villes de cette catégorie qu'elle détenait.

D) Communes de moins de neuf mille habitants

Dans l'ensemble des communes de moins de 9 000 habitants qui représentent près de 53 % de l'électorat (17 500 000 inscrits sur un total de 33 100 000), on observe une très grande stabilité.

Les listes de la majorité recueillent dans les communes de cette catégorie en ballottage 55 % des suffrages et celles de l'opposition 32,6 %.

A l'issue des deux tours de scrutin la répartition des sièges dans l'ensemble de ces communes s'établit comme suit :

— Communistes	22 733	soit	5,2 %
— Extrême gauche	2 800	soit	0,6 %
— Socialistes	43 250	soit	9,9 %
— Radicaux de gauche	7 410	soit	1,7 %
— Divers gauche	97 106	soit	22,2 %
— Centre gauche majorité	21 298	soit	4,9 %
— Républicains indépendants	37 501	soit	8,6 %
— Indépendants	5 668	soit	1,3 %
— C.D.S.	26 163	soit	5,9 %
— R.P.R.	30 960	soit	7,1 %
— Divers modérés favorables	136 328	soit	31,2 %
— Divers droite	4 847	soit	1,1 %

Les enseignements du scrutin

» ● REPORTS DE VOIX. — *Au premier tour de scrutin, on avait pu observer que des listes d'inspirations diverses qui ne se réclamaient ni de la majorité ni de l'opposition (écologistes, Mouvement des démocrates, divers gauche, divers droite) avaient obtenu un nombre de suffrages appréciable surtout dans les villes.*

» De l'examen des résultats du second tour dans les 45 villes de 30 000 à 100 000 habitants il apparaît que ces suffrages se sont plutôt reportés sur les listes d'opposition. En effet, la majorité et les divers modérés, qui, ensemble, avaient recueilli 46,4 % des suffrages, en obtiennent 46,6 %. De son côté, l'opposition passe de 47,4 % à 51 % et progresse ainsi de 3,6 points.

» D'une manière générale, les reports de voix en faveur de la liste la mieux placée de l'opposition se sont effectués avec plus de discipline que dans le passé, à l'exception peut-être de quelques villes du Nord et du Midi méditerranéen. Dans ces régions de tradition socialiste, l'électorat s'est parfois, dans une certaine proportion, refusé à porter ses voix sur des listes comprenant des communistes : ainsi, on observe ce phénomène dans le 8e secteur de Marseille, à Marignane, Fourmies, Ronchin, Onnaing, Roncq. A l'inverse, dans quelques cas, l'électorat communiste ne s'est pas reporté en totalité sur la liste socialiste, comme à Briançon, Aix-en-Provence, Marseille...

» Il apparaît qu'au sein de la majorité les reports au second tour de scrutin ont été en général moins systématiques. On constate que dans plus de 50 villes la liste la mieux placée au premier tour n'a pas bénéficié du report intégral des voix recueillies par la majorité. Dans certaines villes, cette situation s'explique par un affrontement sévère au premier tour, parfois motivé par des rivalités de personnes. Ce fut le cas notamment à Tourcoing, à Bourg-en-Bresse, à Saint-Lô et à Poissy.

» Dans d'autres villes, les mauvais reports s'expliquent par des raisons strictement locales.

» Dans quelques cas, la mauvaise volonté de certains responsables politiques locaux de jouer pleinement l'union de la majorité a entraîné l'échec, comme à Poitiers ou à Grasse.

» Enfin, dans 35 villes de plus de 9 000 habitants, la majorité s'est présentée divisée au second tour de scrutin. Dans 10 cas, ces triangulaires ont directement provoqué l'échec (Alençon, Saint-Malo, Annemasse, Apt, Bailleul, Berck, Langres, Mons-en-Barœul, Orange, Wittenheim).

» ● RESISTANCE DE LA MAJORITE. — *L'analyse des résultats fait ressortir, aussi bien dans les villes de plus de 30 000 habitants que dans les autres communes, une inégale résistance des formations de la majorité.*

» C'est ainsi que le R.P.R. perd 11 villes de plus de 30 000 et en garde 15, le Centre des démocrates sociaux en perd 11 et en garde 9 ; enfin, les républicains indépendants en perdent 5 et en gardent 14.

* * *

» Les principaux enseignements à tirer de ce scrutin sont les suivants :

— La discipline au sein de l'union de la gauche a mieux joué que dans le passé et a fortement bénéficié au parti communiste, qui devrait diriger 72 conseils municipaux de villes de plus de 30 000 habitants, soit un chiffre sensiblement égal à celui du parti socialiste (79 villes) ;

— Les divisions de la majorité liées au contexte local ou aux rivalités de personnes ont été souvent sanctionnées par l'électorat ;

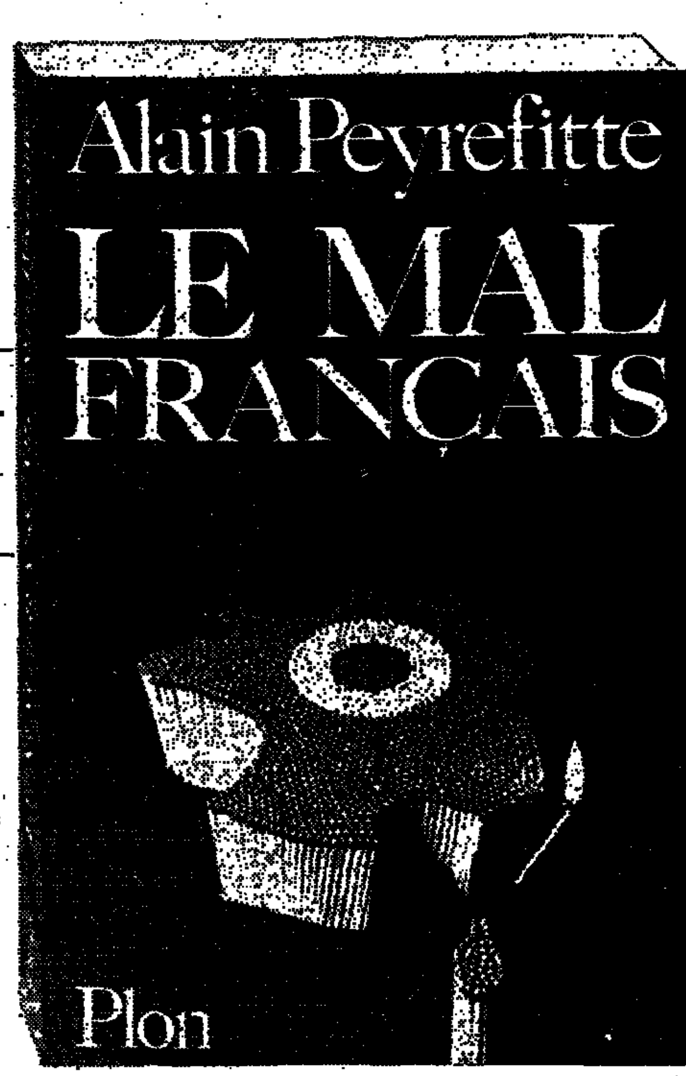
— Une certaine proportion d'électeurs, en choisissant des listes qui ne se réclamaient ni de la majorité ni de l'opposition, semble avoir voulu exprimer le refus de la bipolarisation et de la politisation excessive ;

— Enfin, il apparaît que 14 villes de plus de 30 000 habitants n'ont été acquises par l'opposition qu'avec une marge égale ou inférieure à 1,5 % : le système majoritaire à deux tours a fortement amplifié les gains en sièges de l'opposition par rapport à sa progression réelle en voix. »

● *L'Union démocratique bretonne* (régionaliste de gauche) nous prie de préciser qu'elle était présente, au premier ou au second tour, non seulement dans les villes où nous l'avons mentionnée dans la composition des listes d'union de la gauche, mais aussi à : Athis-Mons (Essonne), ville qui compte une importante colonie bretonne, à Saint-Brieuc (Côtes-du-Nord), sur la liste conduite par M. Quemper (P.C.), devancée au premier tour par celles de la majorité et de M. Le Foll (P.S.), à Morlaix et à Concarneau (Finistère) ; à Saint-Nazaire, Saint-Herblain et Orvault (Loire-Atlantique), ainsi qu'à Lorient (Morbihan).







POLITIQUE

Après les élections municipales

Libres opinions

LES MOTS

par ROBERT MERLE (*)

LA gauche, dit-on, défend des idées, et la droite, des intérêts. Mais il est juste de noter aussi qu'à défaut d'idées la droite possède des mots, et qu'elle en use avec une incontestable maîtrise.

Déjà, du temps de Pompidou, un ensemble de promesses creuses et démagogiques s'était vu baptisé « Programme de Provins » : belle allitération, morte en bas âge, et à la minute même précisément où la droite recevait à nouveau du pays la majorité requise pour faire passer le divin programme dans les actes.

Depuis, la crise s'est appesantie sur le monde et la France, traînant à sa suite cette réalité hideuse : les licenciements. De remède, la droite n'en avait point, mais, à défaut de guérir le mal, son étonnant génie verbal lui permit — presque — de l'escamoter. Les chômeurs disparurent, remplacés par cette trouvaille : les « demandeurs d'emploi ».

Vint M. Barre, qui, pour nous retirer des griffes de l'inflation, conçut cette idée simple, mais qui, concéda-t-il, ne le rendrait pas populaire : « *le blocage des salaires* ». Cependant, j'observai que pendant les mois qui suivirent le mot « salaires » — la composante la plus explosive de l'impopulaire formule — disparut, et l'expression, sur les lèvres de M. Barre et de ses commentateurs, devint, de façon beaucoup plus abstraite et anodine, le « *blocage du pouvoir d'achat* ».

Coïncidence : quand M. Barre parcourut les provinces, les salariés dont le « pouvoir d'achat » était bloqué, ou qui l'avaient même perdu en totalité par licenciement, agitèrent des pancartes et scandèrent des slogans. « *Qu'ils crient !* », dit alors le premier ministre, non sans mépris pour ces mal éduqués. C'est ainsi que les revendications ouvrières devinrent, dans le langage droitier, des « cris ».

Mais, quand ces « cris » devinrent des votes aux dernières municipales et que la droite perdit trente-trois villes au premier tour, loin de s'interroger sur les racines de ce mécontentement, le ministre de l'intérieur — possédé plus qu'aucun autre par le génie verbal de son parti — observa, le front serein, que la progression des voix de gauche débouchait sur un « tassement ».

Mot délicieux que celui-là ! Mot magique, qui ouvrait à la droite ces grisantes et illusoires perspectives : les « cris » se lassent et les voix se tassent.

Pour aider à ce « tassement », M. Chirac, dont l'œil impavide est déjà fixé sur les législatives, annonce *urbi et orbi* — surtout, à vrai dire, *urbi* — son intention de se battre au premier rang contre les « socialo-communistes ».

Certes, M. Chirac eût pu dire « *les trois partis de la gauche* », ou encore « *les partis de l'union de la gauche* », ou encore « *les signataires du programme commun* ».

Mais non, le génie verbal de la droite veillait ! Sentez-vous bien ce qu'a d'effrayant, d'apocalyptique et de bouffe-tout une expression comme les « socialo-communistes » ? Dragon que la magie des mots droitiers suscite, griffu, langue fourchue, crachant flammes et venin et contre lequel, avec une spectaculaire bravoure, M. Chirac, reprenant à saint Michel sa lance de vitrail, va se ruer — et, cela, au milieu des « cris » assourdissants des « demandeurs d'emploi », privés de « pouvoir d'achat », et debout, les malheureux, sur le « tassement » des voix de gauche.

(*) Prix Goncourt 1949.

DANS LA PRESSE HEBDOMADAIRE

LE POINT : changer d'hommes et de stratégie.

« *Jacques Chirac veut se battre par tous les moyens contre un peu plus de la majorité des Français aujourd'hui, au risque de tout perdre. Les giscardiens, plus incertains, se demandent comment sauver l'essentiel, à commencer par l'institution présidentielle elle-même. Désormais, s'ils veulent tenter de l'emporter, il leur faudra se rejoindre, changer d'hommes et changer, surtout, de stratégie. Mais les conditions du succès de Jacques Chirac sur Paris, d'une part, et la défaite de Michel d'Ornano, dans le dix-huitième arrondissement de Paris, d'autre part, ne faciliteront pas la réconciliation. Face au rajeunissement des élus de la gauche (une nouvelle génération de socialistes et de communistes, de trente à trente-cinq ans, se lève partout), ils auront du mal à trouver des hommes de rechange. (...)*

» *Comment la majorité peut-elle réagir ? A la veille du deuxième tour du scrutin, V.G.E. avait bien esquissé une stratégie : pour lui, il n'y avait pas trente-six moyens de renverser la situation, mais un seul : ressusciter le centre d'opposition que la bipolarisation a, au fil des scrutins, laminé. Car V.G.E. est toujours convaincu qu'il y a bon nombre d'électeurs, déçus par la majorité, mais rétifs devant le programme commun, qui votent pour les hommes de gauche sans adhérer à leur politique. Il veut donc les reconquérir, les organiser au sein d'une formation marginale, pour que, à l'instant décisif, ils fassent pencher la balance en sa faveur.* »

(IRÈNE ALLIER et DANIÈLE MOLHO.)

LE NOUVEL OBSERVATEUR : vingt ans, ça suffit.

« *Les raisons invoquées* (pour expliquer la victoire de la gauche) *peuvent jouer dans tous les sens. Elles ne sont déterminantes que lorsqu'elles sont accompagnées d'une lame de fond, d'une vague immense, venue, comme on dit, des « profondeurs ». Et c'est précisément cette vague qui vient de déferler. Dans leur majorité, les Français qui ont mis la droite en échec ne se sont pas souciés avant de voter de faire l'exégèse du « programme commun », de réfléchir sur le degré de compatibilité entre le libéralisme politique et la planification économique, ni même de se demander ce que feraient de leur victoire les alliés conflictuels de l'Union de la gauche.*

» *Leur intense aspiration unitaire, savamment catalysée dès 1974 par François Mitterrand, traduit bien plutôt un irrépressible besoin que soit enfin représentée cette moitié de la France qui se trouve depuis si longtemps totalement exclue du pouvoir. Vingt ans, ça suffit. Cela fait vingt ans que le peuple français se voit dirigé, même parfois dans les bons chemins, par les mêmes classes.* »

(JEAN DANIEL.)

L'EXPRESS : l'opération Chirac est une mystification.

« *Sous-estimation du succès de la gauche; surestimation du succès de Jacques Chirac, telles sont les deux erreurs qui ont été commises après le tour des élections municipales. Les résultats du second les auront, espérons-le, définitivement extirpées. La stratégie Chirac s'achève en désastre.*

» *Sur le plan national, Jacques Chirac, loin de renverser ou de stabiliser le courant favorable à la gauche, but qu'il s'était fixé dès l'automne dernier, a, au contraire, amplifié dans le pays la victoire des partisans du programme commun. Les électeurs du centre gauche, rebutés par le raidissement droitier du R.P.R., se sont abstenus ou ont voté socialiste. Egalement les gaullistes de gauche, les jobertistes et les écologistes.*

» *A Paris même, le maigre succès de M. Chirac est piteux. Paris ne pouvait échapper à la majorité. C'est pourtant ce qui a failli se passer, grâce à M. Chirac. Prétendre y avoir contenu la gauche est prendre la cause pour l'effet : c'est la faiblesse de la gauche dans la capitale qui a servi Chirac, et non Chirac qui y a fait reculer la gauche. (...) L'opération Chirac se révèle donc être une mystification, par la substance et par le moment choisi. Par la substance, puisque Chirac pensait que la majorité s'affaiblissait en proposant des réformes. Or, elle s'affaiblissait, au contraire, parce qu'elle n'en proposait pas, notamment pendant les deux ans où M. Chirac, premier ministre, y a fait obstruction. Mystification par le moment choisi : croire que la panacée était de droitifier la majorité, en période de chômage, frisait l'inconscience.* »

(JEAN-FRANÇOIS REVEL.)

LES MAIRES ÉLUS...

BREST (Finistère). — M. Francis Le Blé, conseiller général, secrétaire de fédération départementale du parti socialiste, est élu. Il succède à M. Eugène Bérest, R.I., battu au premier tour.

[Agé de quarante-sept ans, M. Le Blé, élu conseiller général en 1973, est chef de travaux à l'arsenal de Brest.]

CHERBOURG (Manche). — M. Louis Darinot, député socialiste, succède à M. Jacques Hébert, ancien député U.D.R., qui ne se représentait pas. Le nouveau conseil municipal d'union de la gauche a désigné M. Maurice Postaire, P.C., pour siéger au conseil régional de Basse-Normandie.

MONDEVILLE (Calvados). — Professeur de mathématiques, âgé de trente-huit ans, M. Jean-Michel Gasnier, adjoint au maire depuis 1971, qui conduisait une liste d'union, d'action sociale et de défense des intérêts communaux, succède à M. Lafond, sans étiquette, qui ne se représentait pas.

VITRÉ (Ille-et-Vilaine). — M. Pierre Méhaignerie, C.D.S., secrétaire d'Etat à l'agriculture, ancien député, succède à M. Crinon, proche du R.P.R., battu au second tour.

VALENCE (Drôme). — Succédant à M. Roger Ribadeau-Dumas, député R.P.R., maire sortant battu au premier tour, M. Rodolphe Pesce, P.S., conseiller général, a été élu à l'unanimité.

[Agé de quarante-deux ans, M. Pesce, secrétaire de la fédération du parti socialiste de la Drôme, professeur de mathématiques, avait été élu conseiller général en septembre 1973.]

...ET RÉÉLUS

CLERMONT-FERRAND (Puy-de-Dôme). — M. Roger Quilliot, sénateur, P.S.

NEUILLY-SUR-SEINE (Hauts-de-Seine). — M. Achille Peretti, membre du Conseil constitutionnel, ancien président de l'Assemblée nationale, ancien député R.P.R., a été réélu à l'unanimité.

VILLENEUVE-LA-GARENNE (Hauts-de-Seine). — M. Roger Prévot, apolitique, a été réélu par 26 voix sur 27 votants.

LE PERREUX (Val-de-Marne). — M. Michel Giraud (R.P.R.), président du conseil régional d'Ile-de-France, conseiller général, a été réélu par 26 voix sur 27 votants.

CONDE-SUR-NOIREAU (Calvados). — M. Maurice Piard, conseiller général modéré, favorable à la majorité.

HEROUVILLE-SAINT-CLAIR (Calvados). — M. François Geindre, P.S.

NOGENT-SUR-MARNE (Val-de-Marne). — M. Roland Nungesser, ancien ministre, député R.P.R.

STRASBOURG (Bas-Rhin). — M. Pierre Pflimlin, C.D.S., ancien président du conseil.

Les réactions à l'étranger

● AUX ETATS-UNIS. — La victoire de la gauche aux élections municipales françaises a été accueillie avec une certaine indifférence à Washington et n'a pas inquiété outre mesure l'administration Carter. Le président, de même que MM. Cyrus Vance, secrétaire d'Etat, et Zbigniew Brzezinski, directeur du Conseil national de sécurité, ne considèrent pas qu'une participation des communistes au gouvernement, dans le cas où la gauche l'emporterait aux législatives de 1978, pourrait compromettre les relations franco-américaines.

On estime certes à Washington que la présence de communistes dans un gouvernement français poserait sans doute de sérieux problèmes pour l'OTAN. Mais M. Carter a indiqué à plusieurs reprises, notamment à propos de l'Italie, qu'il n'avait nullement l'intention d'intervenir dans les affaires intérieures des pays de l'Europe occidentale où les partis communistes ont une chance d'accéder au pouvoir. M. Jean Kanapa, membre du bureau politique du P.C.F., a été récemment reçu à l'ambassade des Etats-Unis à Paris, alors qu'une telle démarche eût été impossible lorsque M. Kissinger était secrétaire d'Etat. (M. Kissinger avait donné pour consigne aux ambassades américaines en Europe occidentale de ne pas avoir de contacts officiels avec les communistes.)

● EN REPUBLIQUE FEDERALE ALLEMANDE. — L'opinion avait été préparée à la victoire de la gauche par les résultats du premier tour, indique notre correspondant à Bonn. Cependant l'avance des socialistes et des communistes a surpris la plupart des observateurs, qui s'interrogent sur l'avenir de M. Giscard d'Estaing. Sous le titre : « Giscard fini ? », *Die Welt* (chaîne Springer) constate que « *ce n'est plus un vote local, et non plus seulement l'expression du mécontentement à propos d'une équipe gouvernementale* (...), *déchirée, laissée sans direction, et poursuivie par la poisse. C'est une claire profession de foi en faveur du changement, d'un retournement radical des priorités économiques et sociales... La France libérale et l'Europe doivent s'interroger maintenant sérieusement sur ce qui peut encore être fait pour contenir la marée rouge.* »

La *Frankfurter Allgemeine Zeitung* (proche des milieux d'affaires) évoque les deux stratégies rivales au sein de la majorité : celle de M. Chirac, qui cherche la bipolarisation, et celle prêtée à M. Giscard d'Estaing, « *qui pourrait rester en fonctions avec un gouvernement formé de socialistes et de communistes* ».

Mais M. Giscard d'Estaing peut-il présider à un renversement des alliances ? La *Süddeutsche Zeitung* (libérale) ne le croit pas : « *Déjà aujourd'hui, on doit se poser la question de savoir comment le président gouvernera après les élections législatives de 1978 — au cas où l'on ne croit pas au miracle qui permettrait que les élections soient encore gagnées par la majorité.* »

Pour la *Frankfurter Rundschau* (libérale de gauche), tout est clair : le prochain premier ministre s'appellera M. Chirac ou M. Mitterrand. De toute façon, écrit le journal, « *le grand perdant est M. Valéry Giscard d'Estaing. La position prédominante du chef de l'Etat créée par de Gaulle s'effrite et, jusqu'à la formation du nouveau gouvernement dans un an, elle est sérieusement en danger. Le prochain premier ministre ne sera plus pour la première fois aux ordres du chef de l'Etat. Le noyau de la Constitution gaulliste, la toute-puissance du président, est en train de se dissoudre.* »

● EN GRANDE-BRETAGNE. — Les résultats ont été bien accueillis dans les milieux travaillistes, mais ont suscité des inquiétudes chez les conservateurs, auxquelles font écho les éditoriaux des grands journaux. Selon le *Financial Times* (milieux d'affaires), le succès de la gauche constitue un « *choc sévère* » pour le gouvernement français, mais « *il ne faut pas en conclure pour autant que la gauche l'emportera* » en 1978. « *Un retour en force de la droite pourrait très bien se produire dans les mois qui viennent, lorsque le pays aura saisi toutes les conséquences des municipales et la puissance montante des communistes dans les mairies. La première tâche de la coalition gouvernementale est maintenant de faire taire les dissensions internes qui ont indiscutablement contribué au succès de la gauche aux municipales. Mais cela ne sera pas facile, et le temps presse.* »

De son côté, le *Times* (indépendant) estime que « *la majorité des électeurs ont accepté les communistes comme partie intégrante de l'opposition menée par les socialistes et sont prêts à voter pour des listes dirigées par l'un ou l'autre parti* ». Le quotidien britannique considère cependant « *qu'il est encore temps de convaincre l'électorat flottant français que, quelles que soient les qualités dont font preuve socialistes et communistes dans l'administration des collectivités locales, c'est courir un risque inacceptable que de leur confier le pays tout entier et son économie.* »

Précisions et mises au point

LE CAS D'AURILLAC

Les résultats ayant été acquis dès le premier tour à Aurillac, c'est par erreur que cette ville figurait dans nos éditions du 22 mars.

Rappelons que les résultats du 13 mars avaient été les suivants :

Insc., 17 521 ; suff. expr., 13 104. Un. gauche (M. Souchon, P. S., P. C.), 31 ELUS (14 P. S., 11 P. C., 3 app. P. S., 3 app. P. C.) ; maj. (M. Lagarde, rad., R. P. R., R. I., C. D. S., mod. maj., ind.), 6 397.

M. Mézard, maire sortant (CNIP), sénateur, ne se représentait pas.

● PRECISION. — La Fédération des socialistes démocrates (F.S.D.) de M. Eric Hintermann avait, dans les villes de plus de trente mille habitants, deux maires sortants M. Brun, député, a été battu au premier tour, à Montluçon ; M. Alduy, député, a été réélu au second tour, à Perpignan.

● ERRATUM. — Contrairement à ce que nous avons indiqué dans notre commentaire général du second tour des élections municipales (*le Monde* du 22 mars, page 4) le report des voix de gauche ne s'est pas bien effectué à Evreux. M. Plaisance (P.C.) n'a, en effet, recueilli que 52,33 % des suffrages exprimés, alors qu'au premier tour, le total des voix communistes et socialistes représentait 57,84 % de ces suffrages.

Dans le même article il fallait lire, ainsi que le contexte y invitait, que Saint-Raphaël, Chinon et Fécamp étaient passés de l'opposition à la majorité et non de la majorité à l'opposition.

● *A Allonville* (Somme). — La participation au scrutin a atteint 100 % : les 246 inscrits ont tous voté pour le second tour.

● *A Lanmodez* (Côtes-du-Nord). — Le plus jeune candidat de France, M. Pierrick Cloarec, qui a eu vingt et un ans le jour du premier tour, a été élu au second tour sur une liste d'union de la gauche.

RELIGION

« L'Osservatore romano » rend hommage au poète François Ducaud-Bourget

De notre correspondant

Cité du Vatican. — La lecture de *l'Osservatore romano* apporte parfois des surprises. Ainsi dans la page littéraire du 13 mars, une « chronique de poésie » était intitulée : « François Ducaud-Bourget ». Elle ne critiquait pas ce prélat proche de Mgr Lefebvre et directement mêlé à l'occupation de l'église Saint-Nicolas-du-Chardonnet, à Paris, mais l'encensait, au contraire, pour « *cent trente poésies parmi les plus belles de la France d'aujourd'hui* ». Ces textes ont été publiés sous le titre *Clairières* par les éditions Nicolas Imbert.

L'auteur de l'article, Idilio Dell'Era, écrivait : « *Parmi les poètes les plus cotés, Ducaud-Bourget, couronné par l'Académie de France, peut être satisfait de son long travail de poète, romancier, essayiste et dramaturge, une moisson de vingt-sept œuvres riches de contenus chrétiens...* » Et de renvoyer notamment à un *Claudel-Mauriac* dans lequel l'abbé Ducaud-Bourget — ex-monsignore — avait sauf erreur « assassiné » jadis l'auteur de *l'Annonce faite à Marie*.

Faut-il y voir de la part du Saint-Siège une reconnaissance tardive de la pensée chrétienne de ce contestataire ? Certainement pas, car Mgr Lefebvre et ses disciples sont moins que jamais en odeur de sainteté au Vatican. Mais ils y comptent quelques soutiens et on ne peut exclure tout à fait une tentative malheureuse — et isolée — de les réhabiliter par le biais de la poésie.

L'hypothèse la plus probable est qu'il s'agit d'une erreur. L'auteur de l'article est un franciscain qui n'appartient pas à la rédaction de *l'Osservatore romano* et qui vit loin de Rome. « *C'est un accident du travail*, nous a expliqué le Père Virgilio Levi, vice-directeur du journal du Vatican. *Cet article est passé inaperçu de la rédaction. Si nous avions fait le rapprochement entre Mgr Ducaud-Bourget et l'auteur de* Clairières, *il n'aurait pas été publié.* »

ROBERT SOLÉ.

La situation des évêques en Chine

Selon le Père Angelo Lazzarotto, expert en questions chinoises, interviewé par le journal italien *Avvenire*, dix-sept évêques et quatre préfets apostoliques vivent encore en Chine. Sur ce nombre, huit évêques et trois préfets apostoliques sont relativement libres, même s'ils ne peuvent exercer aucune activité religieuse. Trois évêques et un préfet apostolique sont en résidence forcée. Six évêques sont en prison.

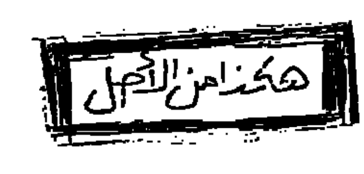
Quarante évêques ont été élus « démocratiquement », sous la pression du gouvernement et sans l'approbation du Saint-Siège, entre 1958 et 1962. Les persécutions, aggravées depuis 1966, les ont empêchés de remplir leurs fonctions et, ainsi, ont « *facilité la restauration de l'unité interne des chrétiens de Chine* ».

Ces précisions sont reproduites par *la Semaine religieuse* de Marseille, diocèse de Mgr Etchegaray, président de la conférence épiscopale de France.

tions

● *Des adolescentes de dix à quatorze ans* ont été admises par le curé de Haselbourg (Moselle) comme enfants de chœur lors des messes dominicales. Contraire au droit canon — actuellement en cours de révision — cette initiative n'est guère étonnante puisque déjà des femmes sont souvent admises à lire l'épître à l'ambon ou même parfois à porter l'eucharistie dans des corbeilles parmi les rangs des fidèles.

● *Le Frère Roger, prieur de la communauté de Taizé* a pris la parole, le 19 mars, à Madrid, en l'église de l'Esprit-Saint, en présence du cardinal Tarancon, président de la conférence épiscopale d'Espagne.



RELIGION

Point de vue A propos de l'occupation de Saint-Nicolas-du-Chardonnet

Un enjeu pour l'Église, un enjeu pour la société

par JEAN ROGUES (*)

LE refus de l'autorité ecclésiastique de céder une église aux traditionalistes est critiqué par la plupart des gens : pourquoi tant d'intransigeance surtout à une époque où nombre d'églises sont sous-employées ? Et par ailleurs les traditionalistes n'auraient-ils pas droit à leur part d'héritage de l'Eglise d'hier ?

Peut-être y a-t-il des raisons suffisamment graves pour justifier cependant un tel refus. En ce cas qu'interdisent-elles vraiment ? Que pourraient-elles permettre ? Et surtout, au-delà de ces questions : que se joue-t-il pour l'Eglise ? Que se joue-t-il pour la société ?

De telles questions obligent à se demander d'abord quels sont les gens qui demandent une église, quels sont ceux en particulier qui occupent actuellement Saint-Nicolas. Quelques constats sont patents.

Au plan proprement religieux, d'abord, les motivations des traditionalistes sont diverses. Elles se regroupent autour de deux faisceaux d'affirmations : un premier mettant en jeu les sensibilités spirituelles, un second la manière même de comprendre la foi chrétienne.

Au niveau de la sensibilité religieuse on peut noter : le désir de retrouver le langage symbolique dans lequel on a été initié dès l'enfance — le goût de rites plus expressifs du « mystérieux » de Dieu que des appels de l'Evangile, — l'attrait pour la beauté d'une liturgie élaborée au cours des siècles, particulièrement pour le chef-d'œuvre du grégorien.

Au niveau doctrinal on note surtout l'hostilité aux prises de position les plus caractéristiques de l'Eglise d'aujourd'hui. Refus par eux des rites récents considérés comme ambigus, voire hérétiques, récusation du ministère tel que l'exercent la plupart des évêques français et le pape — à un niveau plus essentiel : rejet de la dimension historique de la vie de l'Eglise, c'est-à-dire de cette conviction, clairement soulignée lors de Vatican II, qu'au cours de l'histoire l'Eglise doit sans cesse percevoir de nouvelles implications de l'Evangile dans la rencontre des nouveaux statuts de l'humanité, des nouvelles cultures, des nouvelles requêtes de l'intelligence humaine.

Certes, tous les traditionalistes — tant s'en faut — ne se reconnaîtraient pas là. Mais avec ceux *auxquels correspond cette description*, en fait les leaders du mouvement, on est en présence d'une vision du monde et de l'Evangile profondément différente de celle qui bénéficie du consensus de la très large majorité du peuple chrétien comme de l'authentification du magistère officiel. D'où l'importance de l'enjeu.

* * *

Aux motivations religieuses se mêlent, pour une bonne part, des motivations politiques. Quoi qu'il en soit de la portée à cet égard de l'« opération Saint-Nicolas », il est clair que le mouvement traditionaliste est marqué politiquement, même si certains de ceux qui le suivent ne s'alignent pas sur les opinions des leaders. *Les convictions de la plupart de ces derniers s'affichent clairement et se réclament, comme telles, de l'Evangile.*

Ces convictions s'expriment principalement dans le refus de la société née de 1789, de la démocratie, des voies de la socialisation. Mais, au-delà de ces prises de position théoriques, on discerne parfois de manière évidente, dans le comportement concret du groupe, les germes d'une société totalitaire, les mêmes groupes d'action se retrouvant dans des opérations *comme* Saint-Nicolas et dans les opérations d'extrême droite dont certaines universités sont devenues le théâtre fréquent.

L'Eglise doit-elle tenir compte de ces aspects politiques ? Il serait illusoire de penser qu'elle peut s'en abstraire. Illusoire également de penser qu'elle peut, en un tel problème, en appeler à des principes qu'il suffirait d'appliquer. En fait toute Eglise particulière (d'un pays, à une époque donnée), placée devant des circonstances déterminées, doit avoir le courage et doit prendre la responsabilité de faire elle-même le départ entre les domaines dans lesquels elle croit devoir prendre parti et ceux dans lesquels elle laisse jouer la diversité des opinions.

Dans le cas présent : que la communauté concrète qui peut être appelée aujourd'hui « Eglise de France » ait la conviction qu'elle doit, au nom de l'Evangile, s'opposer aux mœurs conduisant au totalitarisme, cela paraît être une évidence dont l'autorité ecclésiastique aurait droit de faire publiquement état et même mission de le faire.

* * *

Quelle attitude adopter ? On peut en suggérer une en tentant de répondre à la question, devenue symbolique : « *Faut-il leur donner une église ?* »

1) Il serait inadmissible de céder devant la force en abandonnant purement et simplement l'église Saint-Nicolas (ou une autre en échange) : ce serait avaliser des mœurs bien inquiétantes.

2) La portée de l'opposition doctrinale à l'Eglise d'aujourd'hui, qui est le fait des plus « durs » des traditionalistes, interdit à l'Eglise, sous peine d'incohérence, de cautionner un tel mouvement en lui attribuant un lieu de culte : c'est vraiment une autre vision du monde, de l'intelligence humaine et de la foi qui est en jeu.

3) Le préalable à toute solution serait que, d'une manière ou d'une autre, les tenants des Lefebvre et des Ducaud-Bourget soient amenés à opter clairement et à choisir leur solidarité, soit avec ceux qui, assumant délibérément leur refus doctrinal de l'Eglise d'aujourd'hui, prennent la responsabilité d'une rupture de communion, soit avec ceux qui, malgré l'amertume qu'ils ont des raisons de ressentir, restent cependant en communion de foi avec l'Eglise *catholique*.

4) A ces derniers, ce ne serait que justice que d'offrir la possibilité d'une vie ecclésiale adaptée à leur sensibilité. Peut-être faudrait-il à un tel projet affecter une église, mais l'essentiel serait de préserver une telle communauté de s'enfermer en ghetto en suscitant une réelle communication entre elle et les autres courants de l'Eglise.

5) Vis-à-vis des autres, supposés persister dans leur attitude de rupture, et l'Eglise ayant pris acte publiquement de cette situation, quelle attitude adopter ? La question est complexe.

Abstraction faite des interférences politiques, il est clair qu'au nom de la liberté religieuse une telle communauté aurait le droit d'exister et de célébrer librement son culte, indépendamment de l'Eglise catholique dont elle se serait détachée. L'Eglise catholique devrait-elle alors « faire le geste » de lui offrir un lieu de culte ? Ça passerait (peut-être !) pour élégant, mais ne serait-ce pas trop équivoque ? Par ailleurs, cette partie « dure » pourrait-elle suffisamment se dissocier de ses allégeances politiques pour que la communauté nationale (et non plus seulement l'Eglise) puisse admettre son officialisation par l'installation dans un bâtiment appartenant à la ville ou à l'Etat ? Questions auxquelles il serait prématuré de vouloir répondre aujourd'hui.

(*) Ancien élève de l'Ecole normale supérieure, prêtre, doyen des Ve et VIe arrondissements.

ÉDUCATION

OUVERTURE DES ARTS PLASTIQUES A GRENOBLE-II

Éloge de la main à l'université

Grenoble. — La verrière inclinée à 45 degrés et la charpente métallique qui la soutient évoquent plus une usine qu'un atelier de peintre. Pourtant des chevalets, grands et petits, enchevêtrent leurs jambages démesurés. Une odeur de peinture plane dans l'air. Au centre de la salle de 150 mètres carrés, une « nature morte ». Des filles et des garçons s'emploient à la faire surgir sur leur feuille blanche. D'autres travaillent sur des gravures anciennes. L'un d'eux peint même un paysage à partir d'une carte postale. Des femmes, dont certaines pourraient être les mères des jeunes gens, travaillent à des toiles plus personnalisées. Deux hommes en blouse blanche vont, viennent, d'un groupe à l'autre.

Nous ne sommes pas dans un centre socio-culturel en pleine activité ni une maison de jeunes, ni même aux arts décoratifs, mais à un cours de l'atelier d'art plastique de l'université des sciences sociales de Grenoble, où a été lancée l'an dernier une expérience originale d'ouverture de l'université. Intégré au centre de recherches en rénovation pédagogique, l'atelier a acquis droit de cité en devenant unité de valeur « libre ».

« L'Université doit susciter la création. Nul ne doit se contenter de recevoir la culture des autres, car sans participation la culture n'est rien », lançaient en 1968 les enseignants et les étudiants de la commission Université-culture. Neuf années après, un peu de vie a pénétré, discrètement, dans l'Université. L'idée est née en 1973 d'une rencontre entre un peintre et un universitaire. Le peintre : Pirot-Arcabas, chef de l'atelier de peinture à l'école des arts décos de Grenoble jusqu'en 1969, puis fondateur et animateur d'un atelier collectif expérimental à l'université d'Ottawa (Canada), connu pour la décoration de l'église de Saint-Hugues-de-Chartreuse (Isère). L'universitaire : M. Jean-Louis Quarmonne, ancien directeur du cabinet de Mme Saunier-Seïté au secrétariat d'État aux universités, et à l'époque président de l'université des sciences sociales de Grenoble. Leur collaboration, commencée par une réflexion sur l'art dans le cadre d'un cours, montra vite que le discours ne suffisait pas pour une matière où la sensibilité a un rôle primordial, où les mains exercent une fonction de connaissance. Un projet d'atelier préparé par Pirot-Arcabas, repris par le nouveau président, M. Paul Leroy, fut présenté au conseil d'université de Grenoble.

De notre correspondant régional

L'Institut national polytechnique de Grenoble, qui a déserté en grande partie ses locaux du centre-ville pour s'installer sur le campus de Saint-Martin-d'Hères, a accueilli l'atelier d'art plastique. Comme il s'agit avant tout de pratique, l'atelier reçoit des adultes, peintres amateurs ou professionnels — à quand les sculpteurs, les graveurs ? — qui travaillent « devant » les étudiants. Les adultes y reçoivent deux heures par semaine d'enseignement technique en échange de l'apport riche de leur personnalité et de leur sensibilité, qu'ils livrent aux étudiants.

« Se libérer de l'urgent »

Dans une atmosphère confiante et dynamique, des filles et des garçons — qui n'ont en principe plus jamais tenu un pinceau depuis la maternelle — perdent progressivement leur embarras, leur gaucherie, et créent, se libérant un moment des exigences « de l'urgent et de l'utile ».

Inscrits en sociologie, en psychologie ou en administration économique et sociale, filles en majorité, les étudiants de l'atelier d'art plastique découvrent le plaisir de s'exprimer avec leurs mains à travers la peinture, mais aussi l'argile et la gravure. Le succès de l'atelier est tel qu'il a fallu limiter à cinquante le nombre des inscriptions. Mais on peut très bien imaginer d'ouvrir à tous les étudiants de Grenoble qui le souhaiteraient ce type d'enseignement, car la question des débouchés ne se pose pas ici. « *Il ne s'agit nullement de former des peintres, des sculpteurs ou des graveurs*, explique Pirot-Arcabas, *mais d'apporter aux étudiants un ferment qui manque parfois à leur développement. L'université manifeste là autrement que par de bonnes paroles son désir de développer la qualité de la vie.* » L'ouverture à un plus grand nombre ne dépend donc que des locaux et des moyens. Encore que pour ces derniers l'atelier des arts plastiques de Grenoble-II ne se soit vu attribuer aucun crédit de fonctionnement. « *L'administration ne sait même pas qu'un tube de peinture à l'huile de 10 centimètres coûte 75 francs !* », déplore M. Henri Tardieu, un « professionnel » engagé dans l'aventure. C'est pourquoi les étudiants n'ont que de la gouache à leur disposition, et encore celle que les adultes paient de leur poche pour l'amour de l'art.

A quelques dizaines de mètres de l'Atelier des arts plastiques, dans un autre bâtiment abritant l'Institut universitaire de technologie « B », dépendant de la même université, le problème des débouchés est au contraire sérieusement posé dans la filière « éducateurs spécialisés » du département « carrières sociales ». Là aussi la formation, dont le bon niveau tient avant tout à la qualité des enseignants, passe en partie par des ateliers de technique, d'expression manuelle et artistique. « Formes et couleurs » et « Poterie » pour les étudiants de première année. « Bois » et « Expression par l'objet » pour ceux de seconde année (1). « *Dans les ateliers les étudiants doivent suivre une relation. Ils doivent surtout se faire plaisir en travaillant la terre ou le bois* » explique un responsable d'atelier. Ceux qui sont entrés dans cette filière de formation paraissent très satisfaits. Mais la sélection est particulièrement sévère. A la dernière rentrée universitaire pour sept cent vingt candidats il n'y avait que quarante places, dont vingt réservées à la formation permanente.

BERNARD ELIE.

(1) Une troisième année est nécessaire pour l'obtention du diplôme d'État d'éducateur spécialisé.



M. JACQUES CHIRAC A PROMIS D'AMÉLIORER LES CANTINES SCOLAIRES A PARIS

S'il est élu maire de Paris, comme c'est probable, M. Jacques Chirac, président du R.P.R., tiendra-t-il ses promesses sur l'amélioration des cantines scolaires dans la capitale ? A la suite de l'intoxication alimentaire de cent quatre enfants survenue, le 24 août 1976, dans deux centres aérés du bois de Vincennes (*le Monde* du 6 septembre 1976), des parents d'élèves de plusieurs écoles parisiennes avaient adressé une lettre à chaque candidat à la mairie de Paris de manière à attirer l'attention de ceux-ci sur le problème des cantines scolaires et des centres aérés. Les parents souhaitaient que des mesures concrètes soient prises avant l'été 1977 et qu'« *un droit de regard sur la qualité de la nourriture servie aux enfants* » leur soit conféré.

Dans sa réponse, datée du 18 mars 1977 (veille du deuxième tour des municipales), M. Chirac a affirmé que « *l'extension et l'amélioration de la restauration des enfants à l'école* » constituait l'un de ses objectifs. Il a notamment promis de « *développer la participation des parents* » au contrôle sanitaire des cantines, d'« *accélérer notablement le rythme de construction... des réfectoires et des salles de restaurant* », la cantine devant désormais disparaître « *au profit du restaurant véritablement digne de ce nom* ». De même, M. Chirac se déclare « *prêt à envisager un accroissement de la contribution municipale* » dans les tarifs pratiqués par les cantines et que les parents jugent « *très élevés* ». En ce qui concerne les centres aérés, M. Chirac estime que « *les investissements doivent être accélérés, de manière à mettre fin à des formules d'hébergement qui tiennent, effectivement, de l'expédient* ».

LE CONSEIL NATIONAL DE L'ENSEIGNEMENT SUPÉRIEUR APPROUVE LA CRÉATION DE DEUX UNIVERSITÉS AU MANS ET A MULHOUSE

Le Conseil national de l'enseignement supérieur et de la recherche (CNESER) a approuvé, vendredi 18 mars, le projet de transformation des statuts de l'université du Haut-Rhin (Mulhouse) et du centre universitaire du Mans (Sarthe).

L'université de Mulhouse, créée par un décret de 1975, a d'abord regroupé trois unités d'enseignement et de recherche (U.E.R.) — sciences, lettres et sciences humaines — et un Institut universitaire de technologie. Deux écoles privées d'ingénieurs, l'une dans le secteur textile, l'autre de la chimie, lui avaient été adjointes. Le CNESER a approuvé un projet de décret qui donne à l'école de chimie un statut d'école nationale supérieure d'ingénieurs, lui assurant une « personnalité morale » dans le cadre de l'université, et à l'école du textile un statut d'U.E.R. « dérogatoire ».

Le secrétariat d'État aux universités ne prendra cependant pas en charge la totalité du financement de ces deux écoles : une fondation de droit privé (pour l'école de chimie) et une société civile immobilière (pour l'école de textile) continueront à soutenir financièrement les deux établissements jusqu'à un seuil fixé à 20 % du budget.

Le CNESER a également approuvé la transformation — à compter du 1er octobre 1974 (*le Monde* du 26 février) — en université du centre universitaire du Mans, annoncée à la veille des élections municipales par Mme Saunier-Seïté à M. Maury, sénateur (Union centriste), maire sortant, qui vient d'être battu au deuxième tour.

SOCIÉTÉ

Dans la région de Besançon

Cinquante et une personnes sont inculpées après la découverte d'un réseau de trafic de drogue

Un réseau de diffusion de drogue rayonnant sur la Franche-Comté et la Suisse vient d'être démantelé dans la région de Besançon (Doubs). Cinquante et une personnes sont inculpées et vingt-huit d'entre elles écrouées. Les policiers déclarent avoir établi que le réseau avait écoulé plus de 3 tonnes de haschich en un peu plus d'un an.

Leur enquête a duré plus de six mois. En août dernier, après la découverte d'un jeune drogué dans un état comateux à Lons-le-Saunier (Jura), ils arrêtaient un pourvoyeur, un étudiant bisontin, Serge Gaudillat, connu sous le sobriquet du « Colonel ». Par ses déclarations, celui-ci permettait de commencer à remonter la filière d'approvisionnement.

Les enquêteurs découvrirent ainsi que quatorze « grossistes » faisaient chaque semaine un voyage à Amsterdam, d'où ils rapportaient chacun de 5 à 3 kilos de haschich dissimulés, au passage de la frontière, dans le faux plafond d'une toilette du rapide Amsterdam-Milan.

La drogue était centralisée dans une maison de la rue Richebourg, à Besançon. Selon la « comptabilité » trouvée sur place, le gramme de haschich, acheté 2 F à Amsterdam, était revendu 4 F aux « grossistes » et offert entre 10 et 12 F sur le marché de détail par de nombreux petits revendeurs. Le nombre des drogués est évalué à trois mille en Franche-Comté.

Quand les proviseurs hument du « H »

De notre correspondant

Besançon. — Le retentissement donné à de récentes affaires de drogue dans l'académie de Besançon a déterminé le recteur, M. Legohérel, à organiser, à l'intention des chefs d'établissements du secondaire, deux séances d'information auxquelles ont participé des médecins et des policiers. Le jeudi 17 mars une centaine de directeurs de collèges, de proviseurs de lycées et d'infirmières des établissements de la Haute-Saône et du Territoire de Belfort, succédant sous les lambris à leurs collègues du Doubs et du Jura, ont assisté à un cours très particulier en présence des autorités académiques et de M. Pernod, inspecteur général chargé des problèmes de la vie scolaire au ministère de l'éducation

Il s'agissait de fournir les moyens de déceler la présence de drogue dans les établissements, soit en observant le comportement des élèves, soit à partir d'indices matériels tels que les effluves qu'aurait pu laisser dans l'atmosphère un fumeur de cannabis. On a ainsi allumé une cigarette de « H » (haschisch) pour la faire circuler sous les narines des participants. Les fonctionnaires de la sûreté de Besançon et un représentant de l'administration des Douanes ont montré de nombreuses pièces à conviction : pipes, résidus de « joints », échantillons de drogue, seringues, etc.

Au-delà de cette leçon de choses un débat s'est instauré à propos de la position qui devrait être celle des chefs d'établissement et des équipes médicales lorsqu'ils détectent un foyer de drogue dans les lycées. Si l'opinion paraît unanimement partagée que la police et les autorités ne devraient être prévenues que dans le cas de la découverte d'un trafic répréhensible, le doute subsiste quant à la nécessité de mettre les familles au courant d'une simple consommation de drogue. Les psychiatres s'y sont déclarés opposés, car selon eux les soins ne peuvent être efficaces qu'avec le consentement de l'intéressé et sa prise de conscience des dangers qui le menacent. Ils estiment qu'une réaction à priori autoritaire ou émotionnelle de la famille pourrait avoir des conséquences néfastes.

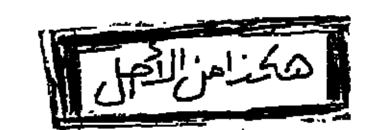
Informer ?

L'administration scolaire, pour sa part, hésite à prendre la responsabilité de ne pas alerter les familles. Une formule pourrait être trouvée qui consisterait à prévenir les parents du toxicomane mineur en les mettant en garde contre les conséquences d'une intervention intempestive. Le secret professionnel, auquel les infirmières d'établissements, les médecins et les responsables des collèges et lycées sont très attachés, pourrait ainsi être partagé par les parents, ces derniers acceptant de garder le silence et de s'en remettre à l'éducateur et au médecin pour ramener leur enfant dans le « droit chemin ». Cela évidemment demande une certaine force de caractère de la part des parents et aussi une connaissance approfondie du problème de la drogue.

S'il paraît nécessaire de diffuser une large information sur ce sujet, de nombreux chefs d'établissements se demandent si les élèves, et même les enseignants, doivent y être associés. Les mises en garde systématiques en classe ne risquent-elles pas d'éveiller chez les enfants une curiosité dangereuse ? A cet égard il ne semble pas que des règles précises puissent être définies avant que l'on ait répondu à l'éternelle question posée par un participant : « Il faudrait savoir pourquoi ils se droguent. »

CLAUDE FABERT.

● *Le film belge « Heureux comme un bébé dans l'eau »* (des frères Wanjberg) sera sur la naissance sans violence projeté du 23 au 26 mars au cinéma 14-Juillet-Bastille (4, boulevard Beaumarchais, Paris-11e). La projection, ce mardi 22 mars, sera suivie d'un débat auquel participeront notamment des représentants de la maternité des Lilas, M. Odent, responsable de la maternité de Pithiviers, et les auteurs du film. Cette séance aura lieu à 22 heures.



APRÈS LES DIRECTIVES MINISTÉRIELLES SUR L'URBANISME

Le gouvernement a de nouveau condamné les immeubles de grande hauteur

Les immeubles de grande hauteur sont à nouveau condamnés : les logements sociaux doivent être édifiés dans un environnement agréable. Plusieurs circulaires du ministre de l'équipement, s'ajoutant ou remplaçant d'autres directives publiées en 1971 et en 1973, ont été présentées au conseil des ministres du 16 mars (« le Monde » du 18 mars). Quelles peuvent être leurs conséquences pratiques ?

● UN PROMOTEUR : nous ne voulions pas construire les tours.

M. Jean-François Leroux, directeur général adjoint de COGEDIM, société de promotion immobilière dépendant du groupe de la Banque de Paris et des Pays-Bas, nous a déclaré :

« Cette mesure imposant des hauteurs limites pour les immeubles d'habitation va dans le sens de ce que les promoteurs souhaitent. Nous sommes soulagés d'être enfin obligés de faire ce que la clientèle souhaite. Même si tous ne l'ont pas dit à l'époque, les promoteurs n'ont jamais été demandeurs d'immeubles de grande hauteur, plus coûteux à construire et plus difficiles à vendre. Les véritables profiteurs de ce type de construction étaient les pouvoirs publics qui pouvaient ainsi, en rentabilisant les terrains sur une faible emprise, se faire offrir des équipements, ou simplement des espaces libres pour y réaliser des équipements.

» C'est donc une mesure générale relativement bonne. Mais tout excès est absurde : interdire systématiquement les immeubles de plus de six étages, ou de quatre étages parce que c'est la mode, est aussi absurde que de généraliser les tours. Cela obligera à accorder des dérogations qui impliquent, dans l'esprit du public, un avantage financier pour le promoteur, alors que, le plus souvent, c'est le propriétaire du sol qui en profite en vendant son terrain plus cher. »

● LES ARCHITECTES : le délire réglementaire.

L'Union nationale des syndicats français d'architectes (U.N.S.F.A.), que préside M. Alain Gillot, estime dans un communiqué :

« On tourne en rond au ministère de l'équipement : de circulaire en circulaire. Les ministres passent et les circulaires s'accumulent (...). Les trois circulaires du 16 mars définissent un « urbanisme à la française » comme s'il s'agissait d'organiser un immense jardin. A qui fera-t-on croire que la hauteur d'un bâtiment est d'abord justifiée par le nombre des habitants de la ville avant d'être commandée par le site ? La réflexion sur nos villes se poursuit dans la confusion.

» Même si les intentions de Jean-Pierre Fourcade sont bonnes, on ne peut enfermer la qualité architecturale et l'urbanisme dans un règlement ou dans une norme. On s'est trop laissé aller à cette illusion au ministère de l'équipement, en refusant de constater sur le terrain les méfaits du délire normatif et réglementaire. Pendant vingt ans, la quantité a justifié tous les excès au point de masquer l'effort réel de modernisation de notre pays. Ce système cultive l'irresponsabilité et engendre une société administrative : les préfets, demain, vont-il décider du beau et du laid ?

» Comment concilier cette obstination administrative rétrograde avec les orientations du rapport Guichard. Sa principale conclusion, dans ce domaine, vise une décentralisation au profit des collectivités locales. C'est autour du du maire que se formera demain, lentement et difficilement sans doute, le consensus architectural dont la population ressent cruellement l'absence. Voudrait-on, à grand fracas, faire échec par avance à cette évolution nécessaire, rejeter ces prespectives ? »

POINT DE VUE

Don Quichotte

par ROBERT LION (*)

C'EST la fin de l'« urbanisme vertical » ; les H.L.M. vont revenir au cœur des villes : la marée du béton est endiguée : on ne construira plus de « barres » monotones : le gouvernement l'a proclamé le 16 mars. Il aura suffi pour cela de trois circulaires, sur la hauteur des immeubles, la localisation des logements sociaux et la *sauvegarde des espaces naturels.*

L'opinion, à nouveau, grognait — c'était, cette fois, la grogne écologique. La réponse n'aura pas tardé, comme d'autres réponses étaient venues « interdire », en 1971 les tours et barres déjà, en 1973 les grands ensembles.

Les Français qui lisent les manchettes pensent-ils vraiment que justice et harmonie vont enfin régner sur les villes ?

On les trompe en laissant croire qu'il suffit de proscrire : « La hauteur ne devra plus dépasser... On ne devra plus accepter... Il ne devra plus être édifié... Il faudra prévoir l'interdiction de construire. » Au travers de cette unité de style, les trois circulaires interdisent des phénomènes. Elles en ignorent les causes. Elles se taisent sur les remèdes.

Pauvres services de l'équipement, qui auront à appliquer ces directives ! *Ils savent bien que le bourrage* au sol et le bourgeonnement en hauteur, l'expulsion hors les murs de l'habitat des plus pauvres, l'urbanisation *au gré des « opportunités* foncières » et les « atteintes aux paysages » (désormais interdites d'un trait de plume) sont le produit *de deux facteurs : le jeu du marché* foncier et la recherche de rendements élevés dans les opérations immobilières. La hauteur des tours *n'est proportionnelle qu'à la vivacité* de la compétition sur les sols.

Ces mécanismes implacables sont plus forts qu'une circulaire.

Pour les maîtriser, il faudrait de nouvelles armes. Or on ne lit ici rien de tel : ni moyens juridiques — le ministre vient de reconnaître l'effet modeste de la loi Galley — ni pouvoirs accrus pour les collectivités locales ; ni ressources supplémentaires : au contraire, la taxe sur les densités rapportera moins encore *puisqu'on en réduira l'assiette en* décapitant les immeubles.

De telles mesures — si l'on peut dire — risquent donc d'avoir pour seul *résultat de ralentir davantage l'acti*vité du bâtiment. Il ne peut d'ailleurs en aller autrement quand on recommande à la fois de ménager les espaces libres et de construire moins haut.

Ce *ralentissement frappera* surtout les H.L.M. locatives. D'abord, on les égratigne au passage, en laissant entendre qu'elles ne s'implantent que sous le vent des « dépôts de déchets » ; comme si les constructeurs sociaux avaient attendu cette circulaire pour refuser les sites sordides sur lesquels, en effet, certains voudraient les rejeter ! Mais surtout il est prescrit de ne plus les *localiser sur les sites « mal desser*vis et trop éloignés des équipements ». Qui ne serait d'accord, si on nous donnait, enfin, les moyens *de construire dans les quartiers rési*dentiels et au cœur des villes ?

Ces moyens n'étant pas prévus, le ministre de l'équipement dit clairement *ce qu'il faut faire : « mieux* vaut attendre... mieux vaut ne pas réaliser »..., recommande-t-il au sujet des seuls « logements locatifs so*ciaux ». Bloquée déjà de toutes parts,* leur construction va être maintenant brisée. Il était difficile de le prescrire ouvertement ; les interdits bien-pen*sants du nouvel urbanisme y pour*voiront discrètement.

Ce n'est pas la mort des H.L.M., qui ont lancé la moitié de leurs pro*grammes 1976 en accession à la* propriété, et qui ont fort à faire pour gérer plus de trois millions de logements. Mais c'est un mauvais coup *pour ces seize millions de mal-logés* que dénombrait, en 1975, le gouvernement, et auxquels nulle perspective actuelle, même pas la récente *réforme du logement, n'ouvre l'espoir* d'être logés autrement qu'en location.

Il n'est pas moins alarmant de voir reprises sans nuances les idées à la mode les plus sommaires. Voici les coupables de tous les malheurs de la ville désignés du doigt : les tours, le béton, la densité. En guerre, donc, contre ces arbres qui cachent la forêt !

Bien sûr, cet urbanisme de Don Quichotte va magnifier un peu plus *le rêve pavillonnaire.* Les H.L.M. peuvent en parler sans sectarisme : pour 45 % leur production se réalise désormais en maisons individuelles. Mais elles déplorent, *pour* être mêlées de près à l'évolution des villes, que les responsables de notre société industrielle ne reconnaissent pas que la ville d'aujourd'hui, dense — oui dense, — chaleureuse, ponctuée d'architectures significatives, en accord avec son temps, ne s'oppose pas fatalement à la qualité de la vie.

Pauvre urbanisme qui résulterait de cette arithmétique inavouable : le nombre des étages sera fonction de *la population de la ville ! Pour* que les villes soient meilleures à vivre, il serait moins dérisoire, et beaucoup plus important, de mettre les Fran*çais en mesure de concevoir et de* vouloir d'autres formes urbaines ; un encouragement à la pédagogie architecturale apporterait plus qu'un ali*gnement en hauteur. Il vaudrait mieux* inciter, comme le fit autrefois la politique de la construction, par des mesures positives et non des interdits, au progrès de la qualité, à la libre réalisation d'idées neuves, à l'accès aux chantiers de nouvelles générations d'architectes.

Certes, tout cela ne passerait pas par des voies administratives, mais par un comportement ouvert et libéral, par une confiance faite aux professions, à la population, aux élus locaux. Tel n'est pas le choix du gouvernement : il préfère, de Paris, calibrer la France et, par fonctionnaires interposés, interdire.

Triste départ pour l'« environnement à la française ».

(*) Membre du Conseil économique et social, délégué général de l'Union des H. L. M.

A PROPOS DE...

Lendemains d'élections autour de la capitale

Les villes nouvelles prennent parti

Le deuxième tour des élections municipales confirme la poussée de la gauche dans les villes nouvelles de la région parisienne. Trois villes nouvelles sur cinq seront désormais administrées par une majorité d'union de la gauche. Le parti socialiste s'est adjugé la majorité au sein du syndicat communautaire d'aménagement — sorte de super-conseil municipal d'Evry ; le parti communiste, à Saint-Qentin-en-Yvelines. Ensemble, ils doivent emporter Marne-la-Vallée. La majorité conservera Cergy-Pontoise et reste à égalité avec l'opposition à Melun-Sénart.

Inventées, en 1965, pour décongestionner le cœur de l'agglomération parisienne, les villes nouvelles ambitionnaient de reconstituer une vie urbaine équilibrée à la périphérie de Paris. Antithèses de la banlieue traditionnelle, elles devaient offrir à leurs habitants toutes les fonctions de la ville en même temps et au même endroit, c'est-à-dire, des logements, des emplois, des transports, des équipements collectifs (hôpitaux, écoles, stades), des commerces et des loisirs.

De 1968 à 1975, cent cinquante mille personnes ont élu domicile dans les cinq villes nouvelles de l'Ile-de-France. Soixante mille logements y ont été construits et quarante mille emplois créés. Les centres-villes sont réalisés à Cergy et à Evry ou programmés à Marne-la-Vallée et à Saint-Quentin-en-Yvelines. Des lignes de chemin de fer ont été ouvertes entre Paris et Evry, Saint-Quentin et Melun-Sénart. La ligne Paris-Cergy est en chantier de même que le prolongement du métro régional vers Marne-la-Vallée.

Les nouveaux habitants se plaignent, à juste titre, des tracas que leur causent les chantiers permanents, des lenteurs subies par la construction d'équipements collectifs indispensables. Toutefois, ils sont dans l'ensemble très satisfaits d'avoir élu domicile dans ces villes. Une étude, réalisée en janvier 1976, à la demande d'une banque nationalisée, fait apparaître que trois habitants sur quatre sont heureux de leur choix.

Dans ce contexte plutôt favorable, pourquoi M. Michel Boscher, maire (R.P.R.) d'Evry, ou M. Adolphe Chauvin, maire (centriste) de Pontoise, ont-ils été battus ? Les nouveaux habitants ont une mentalité de pionnier. Ils ont pris au sérieux les promesses des villes nouvelles et s'irritent de ne pouvoir participer à la gestion de la cité « accaparée » par des élus traditionnels. De leur côté, les anciens habitants reprochent aux maires d'avoir construit des quartiers qui ont bouleversé leur cadre de vie. La conjonction de ces mécontentements a fait le jeu de la gauche.

Celle-ci influencera-t-elle l'évolution des villes nouvelles ? On peu attendre des partis de gauche une démocratisation plus accentuée de la vie locale ; ils seront notamment plus ouverts aux revendications des associations qui se multiplient. Moins que leurs prédécesseurs, ils devraient se laisser guider dans leurs choix par l'administration et les techniciens. Toutefois, il est vraisemblable qu'ils se heurteront aux mêmes handicaps budgétaires que les élus de la majorité, car les villes nouvelles n'ont pas bénéficié et ne bénéficieront pas, en raison de la conjoncture, des crédits correspondants à leurs ambitions initiales.

ALAIN FAUJAS.

QUALITÉ DE LA VIE

Correspondances

Le gaspillage français

M. Jacques-Yves Nougarède, du Haut-Maimil, dans le Pas-de-Calais, nous écrit :

La France doit être — contrairement à ce qui se dit — plus prospère que l'Allemagne ou la Suisse. Trois faits parmi d'autres en témoignent :

— En Allemagne comme en Suisse il y a des containers destinés à recueillir toutes les bouteilles non consignées afin de les recycler.

En France, on jette...

— En Allemagne comme en Suisse, les moteurs des véhicules de police à l'arrêt sont stoppés. En France, quand il fait froid, on fait tourner le moteur pour avoir chaud. L'essence est si bon marché !

— En Allemagne et en Suisse, les conducteurs de voitures équipées de pneus cloutés respectent les vitesses imposées. Le 27 février, sur l'autoroute du Sud, j'ai été doublé très fréquemment par des autos à pneus cloutés, alors que je roulais à 120 ou 125 km/h. Or, ces pneus dégradent les routes (le canton de Vaud a taxé spécialement les voitures ainsi équipées) ; à ces vitesses, les clous s'arrachent et vont casser les pare-brise (en 300 km, j'ai compté six véhicules dont le pare-brise était cassé...). Quel gaspillage !

ÉQUIPEMENT

DÉBAT Quel avenir pour les entreprises publiques de transport ?

A la demande des pouvoirs publics, la S.N.C.F. est en train d'élaborer un plan quinquennal d'entreprise qui fixera les grandes orientations de la société nationale. L'État attend de celle-ci qu'elle fasse effort sur elle-même pour diminuer ses coûts et, partant, pour alléger le montant des subventions budgétaires.

Cette remise en ordre des comptes permettra-t-elle à la S.N.C.F. d'atteindre, à terme, l'équilibre financier, fût-ce au prix de certaines « révisions déchirantes » ? Ou bien cet objectif sera-t-il toujours hors de portée, les contribuables acceptant de financer un déficit raisonnable de la société nationale, dans la mesure où celle-ci remplit correctement une mission de service public forcément coûteuse ?

Après la parution dans « le Monde » du 13 janvier, d'un entretien avec M. Paul Gentil, directeur général de la S.N.C.F., et la publication dans « le Monde » du 27 janvier d'un article intitulé « Des cheminots déroutés », plusieurs lecteurs nous ont fait part de leurs observations. Nous publions ci-dessous les principaux extraits de leurs correspondances.

Les oubliés de la grande banlieue

Les voyageurs en provenance de la « couronne » qui entoure la zone proprement dite de la banlieue parisienne, entre 60 et 100 kilomètres de la capitale représentent environ 1 % de nos clients venant régulièrement à Paris pour leur travail, ce pourcentage ayant actuellement tendance à s'accroître. En dépit de sa faible importance dans le flux des voyageurs se rendant quotidiennement à Paris, la S.N.C.F. n'en a pas moins toujours été attentive à la desserte de la zone périphérique.

Ainsi la desserte, tant par trains semi-directs que par trains express de Chartres et des gares de Rambouillet à Chartres, est, en 1977, assurée chaque jour au départ de Paris par 22 trains contre 16 en 1967 et 11 en 1957. Entre 17 heures et 19 h. 30, 6 trains partent actuellement de Paris pour Chartres : toutefois, le plus récent d'entre eux, créé le 26 septembre dernier (départ de Paris à 8 h. 10), doit être limité le vendredi à Rambouillet en raison de la saturation de la ligne à l'occasion des départs des trains de grandes lignes de fin de semaine.

Sans doute certains de ces trains n'offrent-ils pas tout le confort souhaitable, mais c'est une situation transitoire. L'effort particulièrement intense de renouvellement du matériel aussi bien de banlieue que de grandes lignes — au total deux mille voitures auront été mises en service en 1976 et 1977 — va permettre d'éliminer progressivement les voitures anciennes, très robustes mais peu confortables.

Au sujet de la desserte de Melun à Montereau, via Fontainebleau, section de ligne où la densité du trafic est l'une des plus élevées de la ligne Paris-Lyon, l'amélioration décisive des conditions de transport passe par la mise en service, prévue pour 1980, de la gare souterraine de banlieue de Paris-Lyon, et, plus encore, par la construction de la nouvelle ligne Paris-Sud-Est. En effet, le trafic des trains rapides et express, très important à certaines heures matinales et en soirée, sera alors, pour la plus grande part, reporté sur la ligne nouvelle, qui se séparera de la ligne actuelle à la sortie de la gare de Combs-la-Ville. Il sera dès lors, possible d'augmenter le nombre des trains desservant les localités situées au-delà de Melun et de garantir une meilleure régularité de la desserte.

Ces deux exemples illustrent les difficultés auxquelles la S.N.C.F. doit faire face pour assurer sur son réseau actuel un trafic en expansion continue tant en banlieue parisienne, dont le trafic a doublé en vingt ans et progresse de 3 à 4 % chaque année, que sur les grandes lignes, où il s'est accru de 60 % pendant la même période. De tels taux de progression — et tout conduit à considérer qu'ils se maintiendront dans l'avenir — mettent, me semble-t-il, en évidence à la fois le rôle primordial du chemin de fer et la nécessité de poursuivre et d'intensifier la modernisation et l'équipement de l'outil ferroviaire pour qu'il reste à même de faire face en permanence et dans des conditions convenables à sa mission.

PAUL GENTIL,
directeur général de la S.N.C.F.

L'État devant le fait accompli

La contradiction qui peut exister, aux yeux des usagers comme des contribuables, entre les obligations de service public d'une entreprise et le strict encadrement de ses tarifs n'est qu'apparente, car on ne peut accuser de tous les maux « le retard tarifaire » au point de suspendre le redressement financier de la S.N.C.F., lié à l'augmentation de son trafic, uniquement à « un retour à la vérité des prix et, dès 1978, à un relèvement des barèmes plus forts que celui des années précédentes ».

L'esprit des nationalisations, on le sait, permet aisément d'entretenir l'idée que l'État est un créancier inconditionnel et non un gestionnaire rigoureux. Le déficit d'exploitation finit toujours par être reporté devant le Parlement. Je m'élève contre cette tendance à mettre l'État devant le fait accompli, alors que le plan de lutte contre l'inflation exige des efforts partagés dans toutes les entreprises de ce pays, à la fois au plan de la progression de la masse salariale, au plan de la compression des coûts, et aussi un réexamen implacable de toutes les dépenses de fonctionnement qui prennent un caractère par trop automatique.

Je crois utile de rappeler ce qui a été dit dans l'examen du budget 1977 : « *Pour les versements de l'État, il y a lieu de noter l'accroissement des compensations de charges de service public (de maintien des services ferroviaires déficitaires de voyageurs) provoqué par l'arrêt des fermetures de lignes ; de même, l'indemnité compensatrice pour la banlieue parisienne s'accroît dans des proportions très importantes.* » Concernant les tarifs, ceux des marchandises ont été accrus de 14,6 % en 1975 au 1er janvier et au 1er août et de 8 % en 1976 au 1er janvier. Pour les voyageurs, la hausse a été de 8,5 % au 15 avril 1975 et de 8 % au 1er janvier 1976.

L'ajustement insuffisant des tarifs, notamment pour les marchandises, ne pouvait permettre à la S.N.C.F. de rééquilibrer ses comptes, sans que cela explique tout.

Si l'on examine quelles sont les dépenses auxquelles doit faire face l'entreprise nationale, on voit qu'un effort interne de ce côté n'est pas dissociable d'un effort global de la part de l'État : salaires et charges sociales : 51,2 % des dépenses en 1974 ; 53,3 % en 1975 ; 53,6 % des prévisions en 1976.

En somme, il apparaît que l'entreprise publique n'établit aucun lien entre les accroissements de salaires et ses prévisions d'activité : en 1974, par exemple, les effectifs diminuaient de 0,2 %, et la masse salariale s'est accrue de 17,7 %. Cette dernière augmentait de 15,6 % en 1975, tandis que les effectifs tombaient de 1 %.

L'État-patron n'est pas le moindre agent capable d'éliminer les facteurs structurels de l'inflation. Au moment où fleurissent les théories de gestion économique les plus folles, on voit qu'il ne s'agit pas là d'un redressement conjoncturel à opérer, mais bien d'un effort très durable à accomplir jusque dans les mentalités.

PIERRE CORNET,
député de l'Ardèche, rapporteur de la commission des finances pour le budget des transports terrestres.

Une autosatisfaction justifiée

Les cheminots ont été assez loués, jusqu'à un passé récent, pour les performances de leur entreprise, pour qu'il ne leur soit pas fait grief d'y croire encore. Ils ne peuvent d'ailleurs qu'éprouver une profonde amertume et un sentiment de révolte quand on leur impute les 10 ou 11 milliards de francs de participation du budget de l'État, souvent avec malveillance ou ironie injurieuse, comme c'est le cas des organismes professionnels de la route ou de la navigation.

La moitié de cette somme correspond, en effet, à la normalisation des charges de retraite, c'est-à-dire à la compensation de la réduction d'effectifs, et cette charge est inéluctable et d'autant plus forte que les réductions d'effectifs sont plus importantes, donc, que l'effort d'« assainissement » exigé des pouvoirs publics, et résultant soit de gains de productivité, soit de transferts de tâches au secteur privé, soit de réduction d'activité, est plus soutenu.

D'où le sentiment, pour les cheminots, d'être victimes d'une profonde injustice, en même temps que celui de s'identifier avec l'intérêt de la collectivité du fait de la crise de l'énergie, mais aussi de leur contribution à l'activité économique nationale, puisque la S.N.C.F. utilise du matériel et des entreprises françaises, même lorsqu'elle pourrait trouver de meilleurs prix à l'étranger, fait ses emprunts en devises étrangères, pour diminuer le déséquilibre de la balance des paiements de la France, et donne du travail à un grand nombre de personnes.

Un autre motif d'autosatisfaction tient à l'augmentation de la productivité de travail. Sans nier les efforts faits par le personnel, il faut effectivement les ramener à leur juste proportion en rappelant que la production par heure de travail dépend d'abord des moyens mis en œuvre. C'est ainsi que les gains de productivité ont été en partie la conséquence normale des investissements (électrification ou diésélisation de la traction, mécanisation de certaines opérations, concentration et espacement des opérations de révision du matériel roulant, suite à la modernisation de celui-ci...) et de l'augmentation du trafic, du fait du rendement croissant du chemin de fer.

L'impératif de réduction du déficit budgétaire contraint la S.N.C.F. à diminuer et à sacrifier la qualité de ses prestations, ce qui lui fait perdre de nouveaux trafics et déséquilibre encore son budget. C'est ainsi que, pour faire des économies, la décision a été prise de garer des locomotives, alors que les moyens de traction sont déjà insuffisants, tout au moins dans certaines régions, et que, simultanément, la politique commerciale se veut plus agressive pour augmenter un trafic déjà difficile à acheminer correctement.

PIERRE CERUTTI,
président du Syndicat national C.G.C. du personnel supérieur des chemins de fer.

Moins d'argent, moins de service

Les cheminots sont trop conscients des conséquences néfastes pour la collectivité de la politique actuelle des transports pour ne pas dénoncer en permanence une telle situation. Les chemins de fer de l'ensemble des neuf pays de la C.E.E., soumis à une politique des transports ayant les mêmes orientations, subissent la même évolution.

Les chemins de fer français sont, en les comparant aux pays voisins, ceux qui obtiennent les meilleurs résultats et, pour raisonner communément, ceux qui se portent « le moins mal ». Cette constatation permet d'affirmer que le transport ferroviaire est progressivement laminé sous l'influence de puiss antst tnnéfas-né économiques, voire politiques.

De plus, depuis plusieurs années les cheminots subissent les conséquences, dans leur déroulement de carrière, leurs conditions de travail, d'une recherche incessante d'amélioration de productivité, d'économies excessives et injustifiées qui péjorent aussi sensiblement la qualité du service. Cette lutte impitoyable entretenue entre les différents modes de transport entraîne, par ailleurs, une situation sociale intolérable dans les autres secteurs, la route en particulier.

Certes, nous ne contesterons pas que certaines mesures pourraient améliorer quelques aspects très limités de la qualité du service ferroviaire. Mais nous affirmons avec force que la Société nationale souffre de plus en plus de l'insuffisance des moyens dont elle dispose. Cette dégradation a été progressive et atteint aujourd'hui une gravité qu'il nous faut là encore porter devant l'opinion publique.

Les installations sont insuffisamment entretenues (voir l'état de certaines gares), des limitations de vitesse vont apparaître sur certaines lignes, la vétusté de certains types de matériel est flagrante. Les effectifs sont trop étriqués, d'où une absence d'élasticité de l'exploitation qui est et a toujours été nécessaire pour faire face aux à-coups de trafic, aux incidents, et assurer un service correct.

GILBERT BILLON,
secrétaire général de la Fédération des cheminots C.F.D.T.

Des investissements trop coûteux

Le déficit de la S.N.C.F., qui s'accroît continuellement depuis 1961, a pris au cours de ces dernières années, des proportions gigantesques, de nature à créer une situation irréversible, tant sur le plan politique (grave mécontentement des contribuables) qu'économique (nécessité de limiter les débours de l'État). Ce déficit a des causes commerciales, salariales et techniques.

Commerciales. Il est parfaitement réel que les hausses tarifaires sont demeurées limitées au cours de ces dernières années. Comment se fait-il donc que, avec des hausses tarifaires réduites, le fer n'arrive pas à reprendre à la route une partie de son tonnage (notamment sur des distances de 400 à 1 000 kilomètres) ou tout au moins à le conserver alors que, techniquement, il en a les moyens ?

Il faut absolument que la direction commerciale de la S.N.C.F. étudie, cas par cas, les courants d'échanges en envoyant des agents se promener sur les routes, bref, en étant aussi dynamique que ses concurrents routiers. Réclamer de l'État une protection accrue, une surtaxe à l'essieu des camions, des mesures restrictives de circulation routière paraît hors du réel : aucun gouvernement, quel qu'il soit, ne pourrait prendre de telles dispositions.

Salariales. Du fait que certains agents de la S.N.C.F. prennent leur retraite à cinquante ans et d'autres entre cinquante-cinq et soixante-deux ans (contrairement au statut de la fonction publique), les charges de retraites sont extrêmement lourdes, la population française ayant une « espérance de vie » de plus en plus longue. C'est ainsi qu'en 1975, pour 10 milliards 300 millions de salaires et primes d'exploitation, les charges sociales s'élevaient à 4 milliards 500 millions.

On peut également discuter le taux de ces salaires et primes. Pour deux cent soixante-douze mille agents, le montant moyen annuel du salaire et des primes a atteint en 1976 près de 42 000 F par an, soit 3 500 F par mois. S'agit-il de rémunérations trop fortes à la base ? On peut en discuter, mais c'est un fait que dans d'autres entreprises nationales (P.T.T., Renault) la moyenne paraît inférieure.

Techniques. Continuant à se conduire comme la « grande dame » de l'époque où la concurrence routière et aérienne n'existait pas, la Société nationale effectue des investissements hors de proportion avec l'accroissement de son trafic, surtout en matière de voyageurs. C'est ainsi qu'au cours des dernières années on a été amené à réaliser des travaux coûteux sur des lignes d'importance moyenne pour porter la vitesse de 140 à 160 kilomètres-heure.

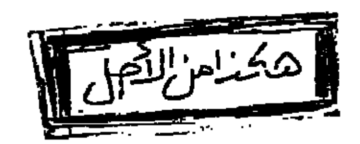
La future ligne à grande vitesse Paris-Lyon est-elle véritablement rentable dans les conditions économiques actuelles ? En dehors de l'infrastructure, c'est tout le parc de voitures qu'il conviendra de changer en 1981. Des trains de nuit n'y sont pas prévus, pas plus que des trains de marchandises. Si le Tokaido dessert, au départ de Tokyo, une zone 50 millions d'habitants, la ligne Paris-Lyon (même avec ses prolongements vers le Sud-Est) n'en desservira au départ de Paris que 10 millions. Or il existe trois itinéraires Lyon-Paris à double voie normale : via Dijon, via Moulins et via Culmont-Chalindrey. Il paraît donc difficile de parler de « saturation ».

Une majorité du public commence à souhaiter que la S.N.C.F. soit nettement remise en ordre, non pas par le biais de la suppression de lignes — qui ne permet que des économies fort médiocres — mais grâce à des mesures plus générales. Celles-ci devraient toucher à la fois au système des retraites, au dégagement des cadres trop nombreux, surtout dans les services techniques et, enfin, à l'arrêt de commandes exagérées de matériel coûteux, qui ne profitent qu'à des entreprises privées, puisque les grands ateliers ont été fermés.

Si les cheminots, corporation particulièrement estimable, ont le courage de mettre sur pied eux-mêmes un plan dans ce sens, en en expliquant la portée, la note ne paraîtra plus si lourde aux contribuables. Ceux-ci sont prêts à admettre qu'un déficit raisonnable, couvert par des subventions d'État, est inévitable lorsqu'il s'agit d'un service public desservant l'ensemble du territoire.

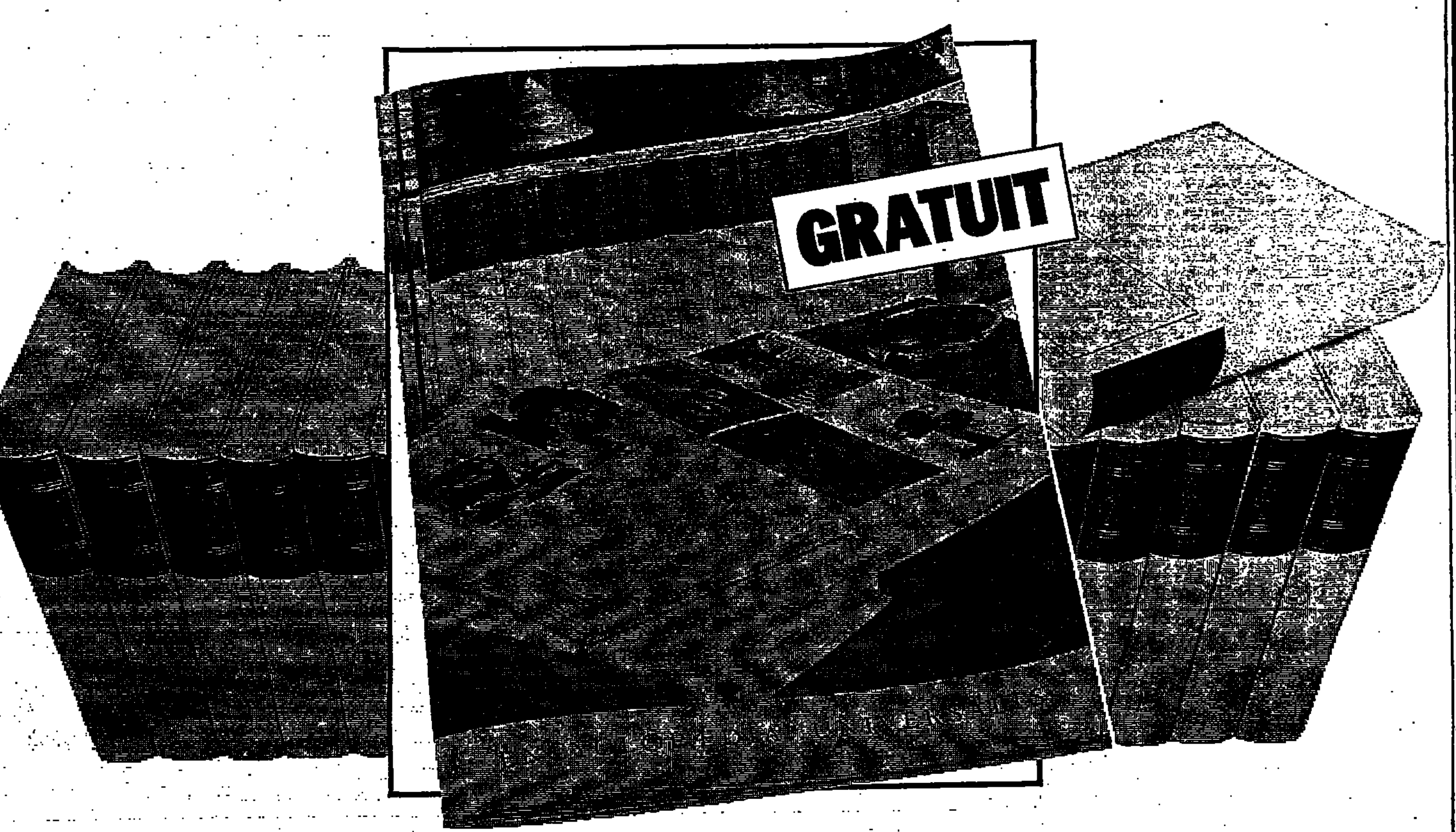
JACQUES LANDRY,
Rotterdam





Encyclopædia Universalis

Enfin une encyclopédie qui rend hommage à votre intelligence.



Ce passionnant dossier vous dit tout sur

la plus grande encyclopédie française et la plus complète.

Une encyclopédie n'est plus, comme autrefois, un objet docte et vénérable, figé pour les siècles dans la bibliothèque familiale. Aujourd'hui, avec *L'ENCYCLOPÆDIA UNIVERSALIS, tout a changé*. L'encyclopédie est devenue un outil **moderne** et **vivant**, qui prend une part active dans votre vie quotidienne. Un outil de culture, de réflexion et de compréhension du monde actuel – et futur.

Tout le savoir humain expliqué par des savants.

Pourquoi? Parce que L'ENCYCLOPÆDIA UNIVERSALIS est passionnante. Car elle a été réalisée par les Hommes qui sont justement à l'origine des grands progrès humains – par des **savants**. Par 3.800 savants qui font autorité dans leur domaine : Prix Nobel, membres de l'Institut, académiciens, professeurs, médecins, historiens...

Et parce que ces savants ont beaucoup de choses à vous dire, à vous expliquer, à vous montrer, L'ENCYCLOPÆDIA UNIVERSALIS est volumineuse. C'est même la plus grande encyclopédie française et la plus complète. Celle que vous devez choisir en tout premier lieu pour votre avenir et celui de vos enfants.

Un partenaire de haut niveau.

L'ENCYCLOPÆDIA UNIVERSALIS est tout sauf un beau livre d'images que l'on feuillette à ses heures de loisirs. C'est un partenaire de haut niveau. Qui vous traite en adulte. Qui rend hommage à votre intelligence. Qui vous donne envie d'aller sans cesse plus loin, de devenir vous-*même un chercheur passionné*.

Avec elle, vous pouvez très bien connaître l'essentiel d'une question en quelques instants. Mais vous pouvez aussi élargir les limites de votre enquête, consacrer des heures et des heures à l'exploration de votre sujet, sous tous ses aspects, comme un universitaire qui préparerait une thèse.

C'est pour vous une aventure exaltante. Arts, sciences, techniques, médecine, religions, philosophies, hommes, civilisations... tout s'illumine d'explications merveilleusement claires, actuelles et scientifiques. L'ENCYCLOPÆDIA UNIVERSALIS remplit l'existence d'un homme. Elle enrichira chaque instant de votre vie et de celle de vos enfants.

Demandez votre dossier gratuit dès aujourd'hui.

Sans aucun engagement, faites-vous une première idée de son intérêt en demandant le Dossier Universalis. Sur 32 pages en couleurs, il vous dit tout sur la plus grande encyclopédie française, avec des photos, des schémas, des exemples d'articles.

Pour le recevoir gratuitement, renvoyez dès aujourd'hui le bon ci-dessous au **Club Français du Livre 7, rue Armand Moisant, 75754 PARIS Cedex 15.**

MUNDO DIRECT

> 20 grands volumes (21 x 30 cm) habillés d'une élégante reliure ivoire (lavable et inaltérable) • 21.760 pages • 19.000 articles • 20.681 cartes, tableaux, schémas, photographies en noir et en couleurs • Une bibliographie internationale (plus de 60.000 ouvrages référencés).

Bon Gratuit

à renvoyer dès aujourd'hui au
Club Français du Livre 7, rue Armand Moisant, 75754 PARIS Cedex 15.

Veuillez m'adresser gratuitement, par la poste, mon exemplaire du magnifique Dossier Universalis en couleurs, **sans aucun engagement de ma part.**

Nom ____________________ Prénom ____________________

N° |_|_|_| Rue ____________________

|_|_|_|_|_| Localité ____________________
Code postal

(Offre valable uniquement pour la France Métropolitaine)

5755

L'ÉVÉNEMENT

Le permis de conduire

Les grandes « migrations » des vacances approchent. Comme chaque année, il y aura davantage de voitures sur les routes, davantage de conducteurs au volant ; et de tristes bilans à l'heure des comptes. L'imprudence, l'ignorance, seront à l'origine de bien des drames. A-t-on pensé qu'il s'agissait souvent d'une mauvaise formation, d'un enseignement incomplet ? Alors se pose la question : qu'est-ce que le permis de conduire et à quoi sert-il ?

Le permis de conduire, qu'est-ce que c'est ? Trois feuilles de papier cartonné rose qu'on exhibe avec satisfaction quand on vient de décrocher l'examen ? Trois feuilles de papier cartonné rose qu'on oublie et qui sortent de la mémoire, hormis quand la justice vous les retire ou que vous les égarez ? C'est davantage.

Le permis de conduire est le résultat, le produit du système national de formation des conducteurs. Trois grandes lignes de force : définition des normes de comportement des conducteurs (par le code de la route et les documents qui en découlent) ; éducation des conducteurs (par les auto-écoles privées ou d'autres organismes) ; contrôle de la capacité des conducteurs (examens techniques et médicaux).

Ce système de formation s'applique chaque année à un million d'élèves (adolescents ou adultes), et concerne vingt mille enseignants et mille examinateurs. Il coûte environ trois milliards de francs par an à l'économie nationale.

C'est le ministère de l'équipement, par l'intermédiaire du Service national des examens du permis de conduire (S.N.E.P.C.) — établissement public administratif créé en 1971 — qui assume (au niveau de l'examen technique proprement dit), et des préfets (au niveau de la délivrance du titre), l'essentiel du système. A lui seul, le S.N.E.P.C. assure 2 300 000 examens chaque année (850 000 permis délivrés).

Il reste que le temps du gendarme en retraite, promu examinateur, qui effrayait si fort le candidat, quand arrivait le grand jour, est aujourd'hui révolu et que les nouvelles méthodes pédagogiques ont pris le relais de l'empirisme, et quelquefois de ce qui pouvait passer pour de l'archaïsme. Le permis de conduire est devenu une affaire sérieuse, sérieusement menée par une administration dont le souci paraît devoir être principalement de faire pivoter l'idée selon laquelle le permis n'est qu'un rite administratif irrationel.

L'éducation, voilà le grand mot lâché. Non plus « tenter sa chance » mais bien admettre qu'il faudra savoir conduire et que c'est à ce prix qu'on diminuera les risques, qu'on entrera — est-ce possible ? — dans une ère nouvelle : le temps du conducteur responsable. Le chemin est encore long mais les fondations ont été mises en place.

L'INSPECTEUR NE MÈNE PLUS L'ENQUÊTE

L'audio-visuel : la même chance pour tous

L'EXAMEN audio-visuel a constitué la grande réforme qui dès la création du S.N.E.P.C. a été instituée pour succéder à l'interrogation orale des candidats dans les voitures. Lorsque le service a été créé, l'épreuve pratique du permis de conduire durait vingt minutes. Elle était divisée en deux parties : une interrogation orale des candidats, une épreuve pratique. Que le premier résultat soit favorable ou non, on partait sur la route, de telle sorte qu'il y avait déjà une ambiguïté. Il était possible d'obtenir l'épreuve pratique en ayant fait la preuve qu'on ne connaissait pas le « code ».

Il y a sept ou huit ans, il fallait savoir son code, le savoir « par cœur », répondre par cœur à des questions-types. D'autre part, la qualité psychologique de cette épreuve était contestable : elle était, en effet, très différente selon les inspecteurs et selon les départements. L'audio-visuel a introduit l'uniformité de l'examen sur l'ensemble du territoire.

Le système audio-visuel a permis de fixer l'interrogation sur de bonnes bases pédagogiques. Il a considérablement amélioré les conditions psychologiques de l'examen. Désormais, les candidats sont à trente-cinq « contre » deux inspecteurs dans une salle, alors qu'autrefois c'était un tête-à-tête extrêmement intimidant pour le candidat.

Comment se passe l'examen ? Un certain nombre de vues sont projetées devant les candidats, ces vues représentent des situations de circulation à propos desquelles sont posées un certain nombre de questions et le candidat doit cocher sur une feuille de réponses la ou les bonnes réponses. Ensuite, on applique une grille de correction et le candidat doit obtenir un certain total pour être reçu. Désormais, il n'y a plus de questions éliminatoires, mais il faut obtenir trente-cinq réponses justes sur quarante.

● *Epreuves pratiques du permis B.*

Le permis de conduire B (tourisme) est celui qui intéresse la majorité des candidats. Sur les 2,3 millions d'examens pratiques qui sont passés chaque année, en plus du même chiffre d'examens audio-visuels, 2,2 millions concernent le permis B. C'est à partir de lui que le public se fait une idée sur le permis de conduire. L'épreuve pratique dure désormais vingt minutes : une partie en ville avec une manœuvre ; une partie en rase campagne, si possible ; et une sur autoroute.

● *Epreuves pratiques des permis C, D, A, et C 1.*

Les permis C et D durent vingt minutes sur des véhicules de petit tonnage, 3,5 T. La manière dont se déroulent les permis A et C 1 est assez exemplaire et serait susceptible de se développer à l'échelon européen. Ils durent trente minutes. Tous les deux se passent dans une première phase sur une aire de manœuvre et ensuite en circulation réelle. Tous les deux comportent un temps d'examen suffisant : une demi-heure pour le permis A et deux heures pour le permis C 1.

Pour le permis A, le contact est maintenu désormais entre l'inspecteur et le candidat : l'inspecteur suit en voiture et ils sont reliés par radio. Ce permis comporte un avantage intéressant : le candidat est seul sur sa machine, ce qui implique qu'il se soit préparé très sérieusement.

Le permis C 1 se passe sur un véhicule articulé de 21 T. Il se déroule lui aussi en deux parties : sur une aire de manœuvre tout d'abord où le candidat est invité à faire deux manœuvres et à vérifier tous les organes de son véhicule qui ont une incidence sur la sécurité. Les candidats qui réussissent à cette première partie de l'examen partent ensuite sur la route avec un inspecteur, ils font environ 40 kilomètres, sur route en ville, au cours desquels ils sont confrontés en principe avec toutes les difficultés de la circulation.

DIX MILLE DEUX CENTS AUTO-ÉCOLES

Du meilleur au pire

LES auto-écoles françaises (97 % des candidats au permis passent par une auto-école) sont à la fois des entreprises et des centres d'enseignement.

Sur les dix mille deux cents auto-écoles, 63 % ne comprennent que l'exploitant seul ; environ quarante établissements ont plus de dix moniteurs salariés. Leurs conditions économiques d'activité se heurtent à une réglementation anarchique.

D'une part, les charges des auto-écoles suivent le rythme de l'inflation : prix des voitures, de l'essence, du matériel pédagogique, vignette (que les taxis ne payent pas), T.V.A. 33 % non récupérée (alors que les taxis la récupèrent). D'autre part, les tarifs des auto-écoles sont réglementés depuis 1963 et fixés en fonction de l'indice officiel des prix. Chaque année, une augmentation en pourcentage est accordée, ce qui accroît les disparités départementales qui existaient déjà au moment du premier blocage de 1963. Ainsi, le tarif d'une heure de leçon de conduite varie d'un département à l'autre de 39 à 47 F.

Ainsi l'enseignement de la conduite est le seul enseignement en France qui, au lieu d'être subventionné, est lourdement taxé. Ces conditions économiques difficiles expliquent en partie la faible rémunération des moniteurs (1820 F pour quarante heures selon la convention collective) ; un certain sous-équipement (en matériel pédagogique ou en locaux adaptés).

En outre, il n'y a qu'une seule classe d'auto-école alors que la nature des prestations n'est pas toujours identique. Entre l'auto-école qui fait l'effort d'acquérir un matériel pédagogique moderne, de rémunérer des enseignants de qualité, d'organiser l'enseignement en fonction d'un programme et dont deux élèves sur trois obtiennent le permis en première présentation, il n'y a pas de commune mesure avec l'auto-école qui donne des leçons « à l'instinct » dans une voiture de trois ans d'âge, accompagnés d'un ou de deux tests — bachotage tous les quinze jours — et dont les élèves doivent se présenter quatre ou cinq fois, si ce n'est plus, pour obtenir leur permis.

Pour s'éloigner d'une image de marque peu satisfaisante, les « auto-écoles » commencent à s'intituler « écoles de conduite ». La principale originalité de l'enseignement de la conduite réside dans le fait que c'est l'élève qui en détermine les principaux éléments : (rythme de travail, durée de la formation) et qu'en définitive l'auto-école ne peut dispenser qu'une formation alors que l'élève lui demande un document administratif, le permis de conduire.

Les méthodes pédagogiques utilisées par les auto-écoles sont très largement perfectibles : 4 auto-écoles sur 5 ne remettent aucun programme d'enseignement a leurs élèves ; 9 sur 10 n'ont aucun système de notation des progrès de l'élève, et dans un très grand nombre d'écoles, l'enseignement théorique se réduit à faire passer des tests d'examens, avec ou sans commentaires des diapositives-tests.

L'action de l'Etat sur la pédagogie se limite pour l'instant à une réglementation par le diplôme : pour être enseignant de la conduite, il faut nécessairement être titulaire d'un certificat d'aptitude professionnelle et pédagogique (CAPP) délivré à l'issue d'un examen organisé, non pas par l'éducation nationale, mais par les préfets sur les instructions du ministère de l'équipement et du ministère de l'intérieur.

Enfin, il existe depuis deux ans un organisme officiel de concertation et de réflexion : le Conseil supérieur de l'enseignement de la conduite automobile et de l'organisation de la profession (C.S.E.C.A.O.P.) qui est composé de représentants de la profession et de représentants des administrations concernées.

De 1 300 à 2 100 francs

Le coût du permis est très variable suivant l'élève, le lieu, l'établissement et les méthodes d'enseignement. En moyenne, il peut s'établir approximativement ainsi :

	PERMIS A (moto)	PERMIS B (véhicule automobile)
1) ENSEIGNEMENT		
— Leçons en salle	40 F à 80 F	40 F à 80 F
— Tests en salle	50 F à 100 F	50 F à 100 F
— Leçons pratiques	800 F à 1 200 F	900 F à 1 500 F
— Frais de dossier et de présentation	150 F à 200 F	150 F à 200 F
	1 000 F à 1 600 F	1 200 F à 1 900 F
2) EXAMEN		
— Timbre fiscal	60 F à 100 F	60 F à 100 F
— Taxe régionale sur le permis	60 F à 120 F	60 F à 120 F
	120 F à 220 F	120 F à 220 F
TOTAL (1 + 2)	1 100 F à 1 800 F	1 300 F à 2 100 F

La préparation du permis de conduire de catégorie C, C. 1, D (groupe lourd) s'effectue de plus en plus par stage continu d'au moins trois semaines dont les prix varient de 3 000 à 6 000 F environ. Il existe des stages de six semaines pour la préparation au permis super-lourd (C. 1) dont les tarifs sont d'environ 8 000 F.

Le contrôle médical

LE texte sur le contrôle médical actuellement en vigueur est celui du 31 juillet 1975. Ce texte prévoit notamment qu'un certain nombre de personnes sont soumises à un contrôle médical pour des raisons individuelles.

C'est ainsi qu'un examen, en principe unique, est imposé aux candidats des catégories A (les motocyclettes), A 1 (les vélomoteurs) et B (véhicules de tourisme) qui présentent une affection incompatible avec l'obtention du permis de conduire (1) ; soit que ces candidats l'ont déclarée eux-mêmes lors du dépôt de la demande (ainsi que leur en fait obligation l'article 160 du code pénal), soit qu'elle ait été constatée par le moniteur de l'école ou par l'inspecteur du permis de conduire.

Certains conducteurs peuvent également être soumis à un contrôle occasionnel lorsqu'ils ont été impliqués dans un accident corporel, lorsqu'ils ont été déférés devant la commission de suspension du permis de conduire, lorsqu'ils ont été internés, lorsqu'ils ont vu leur permis annulé pour raison physique et lorsqu'ils sont atteints, après la délivrance du permis, d'une incapacité physique.

Cet examen est en principe unique, mais les médecins des commissions peuvent prescrire un contrôle médical suivant une périodicité qu'il leur appartient de déterminer (entre six mois et cinq ans). De 300 000 en 1968, les examens médicaux sont passés à environ 800 000 actuellement.

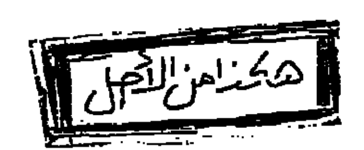
(1) Cette liste comporte six classes d'incapacités physiques : la classe 1 (qui concerne le cœur, les vaisseaux, le rein) ; la classe 2 (œil et vision) ; la classe 3 (respiration, oreille) ; la classe 4 (troubles neurologiques, mentaux et psychologiques, alcoolisme), la classe 5 (la motricité), et la classe 6 (la tuberculose, le cancer, le diabète, notamment).

LES DIFFÉRENTES CATÉGORIES DE PERMIS

CATEGORIE	Age minimum
A. — Motocyclettes (plus de 125 cm3) avec ou sans side-car.	18 ans
A 1. — Vélomoteurs (de 50 à 125 cm3) avec ou sans side-car ; tricycles et quadricycles à moteur (simple épreuve théorique de code).	16 ans
B. — Véhicules automobiles ayant un P.T.A.C. (1) qui n'excède pas 3,5 tonnes, affectés au transport de personnes et comportant, outre le siège du conducteur, 8 places assises au maximum ; — ou affectés au transport de marchandises ; aux véhicules de cette catégorie peut être attelée une remorque dont le P.T.A.C. n'excède pas 750 kilos.	18 ans
C. — Véhicules automobiles affectés au transport de marchandises ou de matériels ; — dont le P.T.A.C. est supérieur à 3,5 tonnes et n'excède pas 19 tonnes pour les véhicules isolés ; aux véhicules de cette catégorie peut être attelée une remorque dont le P.T.A.C. n'excède pas 750 kg. ; — ou dont le P.T.A.C. est supérieur à 3,5 tonnes et dont le P.T.R.A. (2) n'excède pas 12,5 tonnes lorsqu'ils s'agit du véhicule tracteur d'un ensemble de véhicules ou d'un véhicule articulé.	18 ans
C 1. — Véhicules de transport de marchandises ou de matériel : — dont le P.T.A.C. est supérieur à 19 tonnes lorsqu'il s'agit d'un véhicule isolé ; — ou dont le P.T.R.A. est supérieur à 12,5 tonnes lorsqu'il s'agit du véhicule tracteur d'un ensemble de véhicules ou d'un véhicule articulé.	21 ans ou 18 ans, certificat constatant l'achèvement d'une formation de conducteur de transport de marchandises par route.
D. — Véhicules automobiles affectés au transport de personnes : — dont le P.T.A.C. est supérieur à 3,5 tonnes ; — ou transportant plus de huit personnes, non compris le conducteur (les enfants de moins de dix ans comptent pour une demi-personne lorsque leur nombre n'excède pas dix) ; — ou comportant, outre le siège du conducteur, plus de huit places assises ; aux véhicules de cette catégorie peut être attelée une remorque dont le P.T.C. n'excède pas 750 kilos.	21 ans
E. — Véhicules relevant des catégories B., D ou F attelés d'une remorque dont le P.T.A.C. excède 750 kilos.	Age requis pour la conduite du véhicule tracteur.
F. — Véhicules relevant des catégories A, A 1 ou B conduits par des infirmes et spécialement aménagés pour tenir compte de leur infirmité.	18 ans

Pour l'application des dispositions relatives aux catégories B et D, une « place assise » s'entend d'une place normalement destinée à un adulte.

(1) P.T.A.C. = Poids total autorisé en charge.
(2) P.T.R.A. = Poids total roulant autorisé.



Le Monde *DES SCIENCES ET DES TECHNIQUES*

LA POLLUTION DE L'EAU PAR LES NITRATES

Des recherches encore insuffisantes

La conférence des Nations unies sur l'eau, qui est réunie à Mar-Del-Plata (Argentine) jusqu'au 25 mars, s'intéresse en tout premier lieu à la qualité de l'eau, abondamment polluée partout dans le monde. Dans les pays en voie de développement, on a surtout affaire à des pollutions par organismes pathogènes qui posent des problèmes dramatiques de santé publique. Dans les états industriels, les germes pathogènes sont éliminés — sauf accident — des eaux distribuées dans les réseaux ; mais les rejets industriels, agricoles et aussi domestiques sont chargés d'une multitude de produits chimiques qui se déversent dans les eaux de surface et passent peu à peu dans les aquifères souterrains.

La protection des eaux souterraines est, en France, un problème suffisamment important pour que le service géologique national (Bureau de recherches géologiques et minières) ait organisé récemment, à Orléans-la-Source, un colloque national sur ce sujet. Les aquifères souterrains alimentent, en effet, d'innombrables source, qui sont captées pour la distribution de l'eau par réseaux, ou bien l'eau y est prélevée dans des puits ou des forages pour être ensuite utilisée pour l'alimentation humaine, l'industrie ou l'agriculture. Or, les filtres naturels du sol et du sous-sol, qui arrêtent bien les organismes vivants, laissent passer les sels minéraux et notamment les nitrates dont les teneurs dans l'eau ne cessent d'augmenter.

LES nitrates sont dangereux à trois titres :

● En milieu réducteur, les nitrates se transforment en nitrites qui se fixent sur l'hémoglobine (comme l'oxyde de carbone), empêchant ainsi celle-ci de fixer l'oxygène nécessaire aux êtres vivants à sang rouge. Les êtres jeunes sont plus sensibles aux effets des nitrates : les accidents dus aux nitrates se produisent, en effet, chez les bébés et... les veaux. Les personnes âgées, notamment celles qui sont sujettes à l'urémie sont, elles aussi, sensibles éventuellement aux nitrates.

● Les nitrates contribuent largement à l'eutrophisation des rivières et des lacs. Par eutrophisation, on entend l'asphyxie d'une eau douce provoquée par la prolifération de végétaux. Ceux-ci, « explosant » grâce à l'abondance des éléments nutritifs (nitrates, en particulier), finissent par consommer tout l'oxygène dissout dans l'eau. Seuls peuvent alors survivre les organismes anaérobies.

● Les nitrates peuvent — peut-être — intervenir dans la formation des nitrosamines qui sont des agents cancérigènes.

Le danger que représentent les nitrates est suffisamment sérieux pour que des normes en définissent la teneur maximum acceptable dans l'eau potable : 44 milligrammes par litre (limite « recommandée » par l'Organisation mondiale de la santé) en France, 40 milligrammes par litre aux Etats-Unis.

L'augmentation de la teneur des eaux en nitrates a coïncidé avec la généralisation des engrais artificiels aux nitrates. Ainsi peut-on mettre en parallèle deux séries de résultats. En France, la consommation de nitrates artificiels est passée de 250 000 tonnes, en 1950, à 1 230 000 tonnes, en 1970. Dans certaines sources captées pour l'alimentation de Paris, l'eau contenait 20 milligrammes de nitrates par litre, en 1950, et 40 milligrammes, en 1972-1973. Que les Parisiens, *toutefois*, se rassurent : l'eau qui leur est distribuée est le résultat de savants mélanges entre les diverses adductions et sa teneur en nitrates ne dépasse jamais les normes définies plus haut.

Origines naturelles et domestiques

Mais il existe plusieurs sources de nitrates. Selon des processus chimiques assez semblables, les matières organiques du sol et les matières organiques des rejets humains ou animaux se transforment en ammonium, qui donnent naissance à des nitrites qui, eux-mêmes, deviennent des nitrates. Nitrates naturels et nitrates artificiels ont évidemment la même nature chimique. Mais le laboratoire de géologie dynamique de l'université Pierre-et-Marie-Curie (Paris-VI), spécialisé depuis longtemps dans le marquage isotopique naturel, a trouvé une méthode qui devrait permettre d'identifier l'origine des nitrates. Notons que des recherches analogues se font aussi au Center for the biology of natural systems de l'université Washington de Saint-Louis (Etats-Unis).

MM. René Letolle et André Mariotti ont remarqué que la composition isotopique de l'azote varie, selon que l'on a affaire à l'azote de l'air, à l'azote présent dans les nitrates naturels ou à l'azote entrant dans la composition des nitrates artificiels. L'azote de l'air comporte deux isotopes stables : 99,634 % d'azote 14 et 0,366 % d'azote 15. L'azote des nitrates artificiels a à peu près la même composition isotopique que l'azote de l'air, ce qui est normal puisque les nitrates artificiels sont synthétisés à partir de l'azote de l'air. En revanche, l'azote des déchets humains ou animaux contient sensiblement plus d'azote 15 (0,371 %). Pour l'azote provenant des nitrates naturels du sol, le problème est plus délicat : selon que l'on a affaire à des terres cultivées ou à des forêts, la proportion d'azote 15 augmente plus ou moins (0,367 % et 0,369 %).

Des différences aussi infimes ne sont pas dosables directement, bien évidemment. Mais le laboratoire de géologie dynamique, en utilisant la spectrométrie de masse par double collection (1), peut apprécier l'abondance relative (au dix millième près) de l'azote 15 par rapport à l'azote de l'air homogénéisé pris comme standard. Et il a pu déceler l'origine des nitrates dans plusieurs aquifères situés sous des terres occupées fort différemment. Dans les eaux présentes sous le Chablais, les nitrates proviennent des matières organiques du sol (ce qui est normal sous des pâturages naturels et des forêts). Sous la zone urbanisée de la vallée de l'Yerres, les nitrates de la nappe du calcaire de Champigny sont surtout d'origine domestique.

En revanche, les nitrates de la nappe de la Brie sont issus alternativement des engrais artificiels et des déchets animaux. Il en est de même pour les eaux de surface, les deux origines étant fonction de la saison et du régime pluviométrique. Les eaux de chaque crue d'hiver ou de printemps sont particulièrement riches en nitrates venant des engrais artificiels, surtout après que les agriculteurs de la région ont répandu ces engrais : les pluies, en effet, lessivent des sols nus, sans végétation qui puisse utiliser rapidement ces engrais. En été, au contraire, à côté des nitrates naturels réellement synthétisés dans les sols, on retrouve surtout ceux qui proviennent des déchets humains ou animaux puisque les épandages d'engrais artificiels sont rares en cette saison.

En Beauce, la situation de la nappe est beaucoup plus complexe. Certes, la composition isotopique de l'azote des nitrates se rapproche de celle des eaux de la Brie. Mais seulement lorsque cette nappe contient aussi du tritium (2). Or, on trouve, à la base de la nappe de la Beauce, des eaux très pauvres en tritium, donc vieilles, mais riches en nitrates. D'où peuvent venir ces nitrates ? Peut-être des défrichements par brûlis de la forêt beauceronne répétés au cours du Moyen Age. Les sols cultivés libèrent, en effet, plus de nitrates que les forêts où la couverture végétale permanente utilise les nitrates naturels tout au long de l'année.

Vers une dénitrification biologique

Les analyses du laboratoire de géologie dynamique sont encore très limitées, faute de moyens financiers. Le laboratoire a eu, certes, des contrats de recherche avec l'Agence financière de bassin Seine-Normandie et le C.N.R.S. Toutefois, ce financement, qui a permis le début des études, n'autorise ni à appliquer cette méthode aux nombreux cas d'espèce ni à tirer, à partir de statistiques plus étoffées, les généralisations nécessaires à un emploi « de routine » de cette technique de marquage naturel. Celle-ci, pourtant, donnerait des informations sur l'importance des diverses sources de pollutions azotées. Des demandes de financement faites auprès de divers organismes publics n'ont pas encore abouti.

Identifier l'origine des nitrates est important : il pourrait en résulter une meilleure adaptation des pratiques agricoles à l'environnement puisqu'on ne peut renoncer à l'utilisation des engrais chimiques sous peine de déclencher une chute catastrophique des rendements dans le monde entier. De même les nitrates d'origine humaine sont inévitables puisqu'on ne peut, bien évidemment, renoncer à l'urbanisation. Il restera donc le difficile problème de la dénitrification. Seule semble économiquement possible la dénitrification biologique naturelle (sur laquelle travaille la station de microbiologie des sols de Dijon de l'Institut national de la recherche agronomique) faite en milieu anaérobie par des micro-organismes : ceux-ci utilisent l'oxygène des nitrates et libèrent l'azote gazeux qui se dissout dans l'eau.

YVONNE REBEYROL.

(1) Variante de la spectrométrie de masse permettant les mesures des très faibles variations d'abondance des isotopes.

(2) Le tritium, isotope radioactif de l'hydrogène dont la période est de 12,6 ans, provient essentiellement des essais thermonucléaires dans l'air. Or ceux-ci n'ont commencé qu'en 1953. Les eaux qui étaient en surface avant cette date et qui ont alors alimenté ces nappes contiennent donc peu ou pas de tritium.

Les industriels s'interrogent sur le coût énergétique du séchage artificiel

Sécher, c'est éliminer l'eau, ou un liquide quelconque, recouvrant la surface d'un corps solide, ou emprisonnée dans sa texture. Le produit obtenu après séchage n'est, en général, pas complètement anhydre, il ne contient plus que la quantité d'eau correspondant à un état d'équilibre avec l'humidité de l'air ambiant. Par exemple, le bois sec contient environ 10 à 15 % d'eau.

Le séchage est un phénomène naturel : abandonné à lui-même, un corps humide voit sa teneur en eau diminuer progressivement jusqu'à obtenir un équilibre hygroscopique avec le milieu qui l'entoure. On peut atteindre plus rapidement cet équilibre par des moyens artificiels : en élevant la température du produit à sécher, et, en le ventilant de façon à éliminer la vapeur d'eau extraite, on augmente considérablement la vitesse d'évaporation.

Ce séchage artificiel est très coûteux en énergie. L'estimation de la consommation d'énergie que nécessite actuellement le séchage est assez difficile à faire, car ce procédé se retrouve dans presque toutes les branches de l'industrie. En France, on estime à environ 4 à 5 millions de t.e.p. (tonne-équivalent-pétrole) la consommation annuelle d'énergie due au séchage, soit environ 10 % de la dépense d'énergie dans l'industrie. Or cette quantité peut être notablement diminuée : il faut, pour cela, mieux étudier le déroulement des opérations de séchage dans les principaux secteurs intéressés : papier, textiles, bois, ciment, tuiles et briques, industries agro-alimentaires. En plus des économies d'énergie, ces études devraient permettre d'aboutir à une amélioration de la qualité des produits finis.

par Jacques MERIGOUX (*)

DEUX raisons principales conduisent à sécher les produits : leur procédé de fabrication et leur conservation.

Les problèmes de conservation interviennent en particulier pour les produits agro-alimentaires : les fourrages, les céréales, ne peuvent pas être stockés à l'état humide sous peine d'être détériorés. Pour la luzerne, l'eau à évaporer représente en moyenne 80 % de son poids au moment de sa récolte.

Dans le cas du bois, le séchage doit permettre de ramener la teneur en eau à une valeur la plus proche possible de celle correspondant à l'équilibre hygroscopique avec l'air dans lequel ce bois doit être utilisé. On sait, en effet, que le bois « travaille », c'est-à-dire que ses dimensions varient légèrement en fonction de sa teneur en eau. Le séchage est donc conduit différemment suivant la destination finale du bois : l'humidité résiduelle, exprimée en masse d'eau rapportée à la masse de bois anhydre, est de l'ordre de 8 à 10 % pour son utilisation à l'intérieur d'un local, et de 15 % à l'extérieur. Pour obtenir 1 mètre cube de bois de peuplier sec à partir du bois fraîchement coupé, il faut évacuer environ 700 litres d'eau. Le séchage est également effectué pour des raisons de fabrication ou de traitement. Dans l'industrie textile, les différentes phases de traitement et de teinture se font en milieux aqueux ; après chaque opération, un séchage est nécessaire. Un tissu est séché en moyenne trois fois au cours de ces opérations.

Pour la fabrication du papier, les fibres de cellulose sont en général en suspension dans l'eau, puis déposées sur un tapis se déplaçant à grande vitesse ; une partie de l'eau ayant servi de support aux fibres est éliminée par gravité, puis par essorage, et la feuille de papier, progressivement formée, est introduite dans un séchoir pour l'élimination de l'eau résiduelle.

Dans l'industrie chimique, l'industrie cimentière, la fabrication des carreaux de plâtre, des tuiles et des briques, le fait d'utiliser l'eau pour l'élaboration des produits conduit nécessairement à un séchage.

Chaleurs de liaison et de vaporisation

Pour sécher, il faut extraire les molécules d'eau du champ de force qui les lie au solide, et l'énergie correspondant à cet arrachement est appelée chaleur de liaison ; elle est faible au début du séchage, et elle devient très importante pour les molécules les plus proches de la surface externe ou interne du solide.

Cette extraction est souvent faite en vaporisant les molécules d'eau ; l'énergie nécessaire à la transformation du liquide en vapeur est appelée chaleur de vaporisation, elle est très élevée pour l'eau puisque sa valeur se situe aux températures ordinaires entre 500 et 600 calories par gramme d'eau.

Il est difficile de donner une vue d'ensemble des séchoirs utilisés dans l'industrie, à cause de leur diversité, qui est liée à la nature des produits à sécher. Par contre, les opérations de séchage ont toujours un principe de déroulement analogue.

Ces opérations de séchage peuvent s'effectuer suivant deux méthodes, qui souvent se succèdent : l'une, mécanique ; l'autre, thermique.

La méthode mécanique consiste à éliminer l'eau au moyen de presses ou de centrifugeuses, lorsque la nature du produit le permet ; cette méthode est utilisée pour le préséchage du papier, des rames de textile, pour les pulpes de betterave, la luzerne, etc. L'énergie à fournir pour cette opération correspond à l'énergie de liaison entre l'eau et le produit ; en début du séchage, sa valeur est seulement de l'ordre d'une dizaine de kilocalories par kilo d'eau éliminée. La méthode est donc économique, malgré le faible rendement des différents organes mécaniques et du fait que l'énergie motrice est en général d'origine électrique.

Cependant, ce procédé est en général insuffisant pour sécher complètement le produit. Il est nécessaire de le compléter par un séchage thermique en provoquant par un apport de chaleur l'évaporation de l'eau contenue dans le produit. C'est un procédé beaucoup plus coûteux en énergie que le précédent, car il faut dans ce cas fournir la chaleur de liaison et la chaleur de vaporisation. Compte tenu des pertes diverses et des réglages du débit d'air souvent peu optimisés, les consommations spécifiques sont en général de l'ordre de 1 200 à 1 500 kilocalories par kilo d'eau évaporée, soit deux à trois fois la chaleur de vaporisation et dix à quinze fois la chaleur de liaison entre l'eau et le produit. Rappelons que 1 000 kilocalories sont obtenues par la combustion d'environ 0,1 kg de fuel.

La chaleur nécessaire est fournie au corps à sécher de diverses manières, les principales sont le séchage par conduction et le séchage à air chaud. Dans les séchoirs à conduction, il y a contact direct entre le produit et des surfaces telles que des cylindres chauffés à la vapeur ; ce procédé est surtout utilisé pour les produits en bande, tels que les rames de papier ou de textile.

Dans un séchoir à air chaud, l'air assure la double fonction d'apporter la chaleur à l'eau contenue dans le produit, pour la vaporiser, et d'évacuer la vapeur ainsi dégagée.

Le contact entre l'air chaud et le produit s'effectue de façon très variable, suivant la forme de celui-ci : les produits en vrac peuvent être séchés dans des fours rotatifs ou dans des séchoirs à plateaux : s'il s'agit de particules suffisamment fines, on peut utiliser des séchoirs à lit fluidisé, ou des séchoirs pneumatiques dans lesquels les particules sont entraînées à grande vitesse par l'air chaud.

La quantité de chaleur à fournir au produit est une donnée importante pour le séchoir, mais les paramètres de fonctionnement tels que la température, le débit d'air, ont une influence sur le déroulement du séchage et sur sa durée et, par là, sur la qualité du produit fini. C'est le cas du bois, dont le séchage doit s'effectuer en tenant compte du phénomène de retrait, c'est-à-dire de contraction des fibres due à la diminution de leur teneur en eau. Le retrait peut conduire, pour un séchage mal contrôlé, à de fortes tensions qui peuvent provoquer des déformations ou des fissurations du bois.

Dans bien d'autres cas, la qualité du produit est en grande partie déterminée par le séchage : par exemple dans l'industrie textile, le séchage est une phase très délicate lorsqu'il s'agit de sécher les teintures en conservant une teinte homogène, ou lorsqu'il faut sécher dans sa masse une bobine de fil, en aboutissant à une répartition uniforme de l'humidité. Pour l'industrie du cuir, une étude conduisant à l'utilisation d'un cycle de pompe de chaleur a permis d'aboutir simultanément à une réduction de la consommation d'énergie et à une amélioration de la qualité : ce procédé est utilisé à basse température, de l'ordre de 40 °C, ce qui limite les risques de retrait et de durcissement du cuir.

Le séchage artificiel s'est développé à grande échelle au début du siècle, pour des raisons liées à l'accroissement des cadences de production. Dans le domaine agricole, il devenait de plus en plus difficile de rester tributaire des aléas météorologiques, et l'introduction des séchoirs industriels a constitué un grand progrès. La cadence de production et la qualité du produit fini ont d'abord été les principaux soucis des fabricants. Malgré la valeur élevée du chiffre absolu de la consommation d'énergie, la répercussion du prix du séchage sur le prix du produit fini était encore faible. C'est pourquoi la plupart des industriels se souciaient peu de la consommation sauf dans certains secteurs, comme ceux du ciment et du papier. L'augmentation brutale du prix de l'énergie a modifié cette attitude, et l'on a pris partout conscience que le séchage était devenu un poste onéreux : le prix du séchage représente actuellement 5 % du prix de revient du papier et 15 % de celui des briques.

Dans un séchoir à air chaud, l'air se refroidit au contact du produit, et s'humidifie : lorsque sa température baisse, on dit qu'il cède sa chaleur « sensible » et lorsque son humidité augmente, qu'il reçoit de la chaleur « latente » c'est-à-dire de la chaleur qu'il peut restituer par condensation de la vapeur d'eau. Ainsi, au cours de son passage dans le séchoir, l'air n'abandonne pas toute sa chaleur, puisqu'il en reprend une partie : le calcul permet d'estimer à 10 ou 15 % seulement la partie de sa chaleur totale vraiment perdue pour vaincre l'énergie de liaison, les pertes par les parois et diverses autres pertes. Tout le reste est théoriquement récupérable mais cette récupération était rarement faite jusqu'à ces dernières années. Il est maintenant sérieusement envisagé de l'effectuer plus systématiquement, soit par l'utilisation de récupérateurs de chaleur, soit par des procédés plus élaborés encore actuellement à l'étude, ou au stade de prototype.

La qualité d'un produit fini est nécessairement liée aux procédés de séchage. La modification de ces derniers dans le sens d'une économie d'énergie doit donc être étudiée parallèlement à l'amélioration de la qualité. Cela impose que ces recherches soient menées de pair entre des spécialistes de la thermique et spécialistes des produits à sécher. Comme dans toute étude pluridisciplinaire, les tâtonnements peuvent être longs, mais les résultats peuvent être spectaculaires. Il y a là pour l'industrie une partie intéressante à jouer

(*) Ingénieur au CETIAT (Centre technique des industries aérauliques et thermiques). Ce centre vient de traduire et de publier le premier tome de *Technique du séchage*, un important ouvrage des spécialistes allemands O. Krischer et K. Kröll (600 pages en 5 fascicules). CETIAT, B.P. 19, 91402 Orsay.

En toute logique

Cercles et racines de sept

PROBLEME N° 88

En géométrie au moins, le cercle est tout-puissant et mérite l'admiration, sinon la vénération. Pour les géomètres qu'obsède la beauté du cercle, Quimper de Lanascol invente même le mot « cyclolatrie », dans son volumineux ouvrage sur la *Géométrie du compas* (1), rassemblant les constructions réalisables avec le compas seul. Une des belles constructions est celle de la longueur de racine de sept, connaissant la longueur de l'unité. Saurez-vous la réaliser en quatre arcs de cercle seulement ?

Solution dans le prochain « Monde des sciences et des techniques ».

Solution du problème n° 87

La suite des diviseurs de 27720 = $2^3 . 3^2 . 5 . 7 . 11$ est : 1 2 3 4 5 6 7 8 9 10 11 12 14 15 18... Le nombre 13 est exclus.

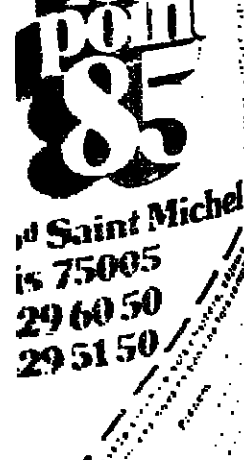
Sur le même modèle, les définitions de suites sous forme d'ensembles des nombres qui ont un diviseur commun avec un tel nombre permet d'exclure n'importe quel nombre premier, tout en incluant tous les entiers qui le précèdent

Il ne semble pas possible d'exclure de la même manière un nombre non premier.

PIERRE BERLOQUIN.

(1) Blanchard, 1925 (épuisé).





Quotient intellectuel et quotient familial

Au cours des vingt dernières années, les tests de mesure d'aptitude intellectuelle se sont multipliés. On dispose aujourd'hui de nombreux éléments de comparaison et l'on constate que les résultats obtenus sur des tests similaires, par des populations « a priori » comparables, diffèrent sensiblement sur de longues périodes. Parmi les diverses explications avancées, l'une d'entre elles relie le quotient intellectuel au nombre de personnes vivant ensemble dans une même famille. Plus ce nombre est grand et moins les conditions seraient favorables à un plein épanouissement. Or, la taille des familles évolue elle aussi dans le temps. Cette thèse est ici étayée par l'analyse de plusieurs tests effectués dans divers pays et la corrélation établie avec le nombre d'enfants d'une même famille.

Entre 1962 et 1975, les résultats au test d'aptitude intellectuelle demandé aux étudiants de plusieurs grandes écoles américaines ont régulièrement baissé. Pour des élèves âgés de dix-sept ans, respectivement nés en 1945 et 1958, la diminution des notes obtenues aux mêmes tests atteint près de 10 %.

Une explication possible, due à deux professeurs de l'université de Michigan, R. B. Zajonc et G. B. Markus, fait appel à la théorie de l'environnement intellectuel. Selon celle-ci, plus une famille est nombreuse, plus le niveau intellectuel moyen est bas, et il devient plus défavorable à chaque naissance. L'augmentation du nombre d'enfants des familles américaines sur la période considérée, de 1945 à 1958, serait la cause de la baisse des résultats constatée (1).

A l'appui de leur thèse, les auteurs exposent dans un récent numéro de la revue *Science*, l'analyse qu'ils ont faite des notes obtenues par huit cent mille américains âgés de dix-sept ans au National Merit Scholarship Qualification Test, effectué en 1965, et pour lequel ils disposaient de données précises sur l'environnement familial. Le tableau indique ces résultats en fonction du nombre d'enfants de chacune des familles, et du rang de naissance dans la famille, résultats exprimés dans l'unité de mesure retenue pour ces tests. A l'exception du cas de l'enfant unique, moins les familles sont nombreuses, meilleurs sont les résultats, les plus fortes notes étant obtenues par les aînés des familles de deux enfants. Pour un nombre d'enfants donné, les notes obtenues diminuent avec le rang de naissance. Conformément à la théorie de l'environnement familial très défavorable, obtiennent le plus mauvais résultats.

Pour corroborer ces chiffres, les auteurs ont dépouillé d'autres enquêtes effectuées dans d'autres pays : l'une sur soixante-dix mille enfants de onze ans, en Ecosse, en 1947 ; une seconde sur quatre cent mille jeunes gens de dix-neuf ans, aux Pays-Bas, en 1965 ; une dernière en France, en 1973, portant sur cent mille enfants de six à quatorze ans. Les résultats sont similaires sur le point fondamental : le niveau intellectuel diminue avec la taille de la famille. On retrouve, mais à un degré moindre, l'anomalie constatée sur le niveau de l'enfant unique. Par contre, la décroissance avec le rang de naissance, si elle apparaît aux Pays-Bas comme aux Etats-Unis, ne se rencontre pas dans les enquêtes écossaises et françaises.

L'étude des taux des naissances dans ces différents pays permet d'estimer l'écart moyen entre naissance. Il serait, en Ecosse et en France, beaucoup plus élevé que dans les deux autres pays. Les résultats resteraient donc bien conformes à la théorie de l'environnement intellectuel dans le cas des naissances espacées (le second enfant bénéficie de la maturité déjà atteinte par son aîné au moment où il vient au monde).

S'appuyant sur d'autres enquêtes moins complètes, les auteurs appliquent ensuite leur théorie aux différences d'ordre racial, sexiste ou simplement régional. Les enfants noirs américains ont de moins bons résultats que les blancs : c'est que les familles noires sont plus nombreuses. Les jeunes filles sont-elles, sur le plan de tests, inférieures aux jeunes gens ? C'est parce que les parents espacent plus volontiers les naissances lorsqu'ils ont un garçon. En France même, les familles nombreuses champenoises ou normandes ont de moins bons quotients intellectuels que les lyonnaises ou les parisiennes qui comptent moins d'enfants.

Reste le cas de l'enfant unique. Avec une certaine audace les auteurs expliquent sa position aberrante précisément cette fois-ci par... l'absence de petit frère (ou de petite sœur), qui l'empêcherait de jouer un rôle de professeur évidemment favorable à son épanouissement intellectuel.

JEAN-MARC CHABANAS.

(1) Depuis 1960, la taille des familles est au contraire en diminution. Les enfants nés depuis cette date n'ont pas encore été soumis au test considéré puisqu'ils n'ont pas encore dix-sept ans. D'autres tests partiels, sur des enfants plus jeunes, montreraient cependant une évolution favorable cette fois-ci, conformément à la théorie.

La théorie de l'environnement

D'après la théorie de l'environnement intellectuel, le niveau intellectuel d'un individu est fonction de son âge et de son « environnement intellectuel » exprimé par la moyenne des niveaux intellectuels des membres de la famille au sein de laquelle il vit.

Supposons le niveau intellectuel exprimé en une unité arbitraire telle qu'on puisse le chiffrer à 30 pour chacun des deux adultes d'un couple. A la naissance de leur premier enfant, dont le niveau intellectuel d'origine est 0, le niveau intellectuel moyen de la famille devient (30 + 30 + 0) divisé par 3, égale 20. S'il naît un second enfant plus tard, alors que le premier a atteint le niveau 4, le niveau familial tombe à (30 + 30 + 4 + 0) divisé par 4, égale 16. Il y a nouvelle chute à chaque nouvelle naissance. Plus la famille est nombreuse, plus le niveau intellectuel moyen est bas et les enfants successifs sont placés dans des conditions de plus en plus défavorables. Il y a toutefois exception à cette seconde règle si les naissances sont très espacées. Si, par exemple, l'aîné est assez âgé pour avoir atteint le niveau 24, le second enfant sera, à sa naissance, placé dans un environnement de (30 + 30 + 24 + 0) divisé par 4, égale 21, donc supérieur au niveau moyen de départ, égal à 20, dont avait bénéficié l'aîné.

NIVEAU INTELLECTUEL, RANG DE NAISSANCE ET NOMBRE D'ENFANTS

Nombre d'enfants	Rang de naissance				
	1	2	3	4	5
1	103,76				
2	106,21	104,44			
jumeaux	98,04	98,04			
3	106,14	103,89	102,71		
4	105,59	103,05	101,39	100,18	
5	104,39	101,71	99,37	97,69	96,87

Moyenne des notes obtenues au National Merit Scholarship Qualification Test en 1965, par 800 000 jeunes gens américains âgés de dix-sept ans.

CORRESPONDANCE

L'Université et la recherche

Le « Point de vue » de M. J.-M. Conia sur le recrutement des universitaires intitulé « l'Université et sa recherche meurent, à qui la faute ? » (« le Monde » du 9 février 1977) a suscité de nombreuses réactions. Nous publions ci-dessous des extraits des lettres que nous avons reçues.

M. Bernard Gross, professeur à l'université de Nancy-I et membre du comité consultatif des universités, estime tout d'abord qu' « il faut féliciter le professeur Conia et lui savoir gré de contribuer à débrider une plaie : il ne s'agit pas de « sacrilège » de sa part, mais de courage ». *Il poursuit :*

« Je crois que le principe d'associer recherche et enseignement est bon et indispensable. Mais il faut que les personnes qui ont soit le goût, soit l'aptitude de n'exercer qu'une seule de ces deux activités puissent le faire. Pour la recherche cela est possible par le C.N.R.S., pour l'enseignement, cela ne l'est pas. Par ailleurs, il n'existe de véritable *autonomie que financière* ; cela suppose que nous « gagnions notre vie » tant sur le plan pédagogique que sur celui de la recherche en regroupant les moyens dans une université pour développer les seuls axes de recherche ou d'enseignement où cette université excelle. Les moyens à mettre en œuvre pour atteindre ce but posent d'énormes problèmes en France, en raison de notre statut de fonctionnaires, des règles de la comptabilité publique, de la répugnance bien connue de nos concitoyens à changer d'endroit et du manque de perméabilité de la frontière industrie-Université. »

Ce double rôle explique en partie la différence de la qualité de la recherche des assistants et maîtres-assistants qui enseignent et des chargés de recherche du C.N.R.S. qui n'enseignent pas, poursuit M. Gross, qui ajoute :
M. Conia affirme que les chargés de recherches (C.N.R.S.) sont dans l'ensemble plus valables que les maîtres-assistants (enseignement supérieur). On peut, en effet, à la rigueur porter un tel jugement sur les lots de ces deux catégories qui se présentent devant le C.C.U. pour l'inscription sur la « liste restreinte ». Mais il faut alors aussi essayer d'en donner les raisons, car le choix entre ces deux carrières est le plus souvent contingent et, a priori, ces lots devraient être comparables. Je pense que l'on peut avancer que :

— les chargés de recherche n'ont que des recherches à mener, alors que les maîtres-assistants ont, en plus, un service d'enseignement. Rien d'étonnant, donc, à ce que, à âge égal, les premiers aient des dossiers de recherches plus étoffés ;

— tous les maîtres-assistants, ou presque, sont candidats sur la liste restreinte qui est une étape *normale* de leur carrière, alors que seuls les meilleurs des chargés de recherches le sont. J'ajouterai, à ce propos, que, si on parle de barrage au C.C.U. vis-à-vis des chargés de recherches au niveau de la liste restreinte, il faut parler de mur quasi infranchissable pour les maîtres-assistants candidats à l'inscription sur la liste d'aptitude aux fonctions de maîtres de recherches (l'équivalent au C.N.R.S. de maître de conférences de l'enseignement supérieur). Les exemples d'une telle inscription sont rarissimes ».

M. Guy Levesque, maître-assistant de chimie (centre universitaire du Mans), écrit pour sa part :

Bien sûr, les gens du C.N.R.S. sont contractuels et dépendent du rapport fait par le « patron » sur leur compte, alors que les maîtres-assistants sont titulaires et ne sont plus très dépendants sinon par suite de leur bon vouloir. Voilà ce qui chagrine nos nouveaux mandarins.

* * *

La lettre de M. Levesque met aussi en évidence la cassure du personnel enseignant en deux catégories : les enseignants A (professeurs, maîtres de conférence) et les enseignants B (maîtres assistants, assistants). La carrière « normale » des enseignants B devrait être de devenir enseignants A. Mais le nombre des postes libres d'enseignants A est de plus en plus limité. Pour la plupart des enseignants B la carrière est bouchée, souvent sans autre raison que l'appartenance à une génération nombreuse.

M. Levesque ajoute :
Jean-Marie Conia souhaite « remettre en question, par exemple après trois ans, les inscriptions sur les listes restreintes »... mais il semble oublier qu'il doit ses fonctions actuelles à cette même inscription obtenue voilà plus de vingt ans. Songe-t-il à se « remettre en cause » pour la septième fois, car pourquoi conviendrait-il de limiter cette pratique aux candidats et non l'étendre aux professeurs eux-mêmes. Je ne doute pas que lui-même serait réinscrit, mais certains de ses collègues provinciaux ou non feraient pâle figure devant les critères actuellement exigés par quelques sections du C.C.U.

Il importe peu que le critère qui fait la décision dans une nomination soit politique, syndical, local ou autre : lorsque parmi cinquante ou quatre-vingts candidats une commission a trié les cinq ou dix meilleurs sur le plan scientifique, le choix final ne peut pas résulter d'une différence de niveau puisqu'ils se valent tous ; il est certain alors que d'autres facteurs interviennent mais on ne saurait croire que le petit nombre de gens promus selon ces conditions aient une influence aussi déplorable sur l'Université.

* * *

M. Pierre Boyer, maître-assistant à l'université de Nancy-I, écrit :

Je ne poserai que deux questions :

— Quand il n'y a plus d'emplois de maître de conférences offerts, peut-on en faire grief à ceux qui n'ont pas eu la chance d'être nommés ?

— Si on adhère à la proposition de M. le professeur Conia, pourquoi ne pas aussi remettre en cause les maîtres de conférences et les professeurs ? En temps de pénurie, ce ne sont pas toujours les meilleurs qui sont nommés !

* * *

M. Philippe Leduc, maître-assistant de chimie (université Paris-VI), estime :

Ce qui paralyse actuellement l'Université française est le poids de la hiérarchie (très brièvement secoué par les jeunes enseignants en mai 1968). Tout le pouvoir est concentré dans les mains des professeurs et maîtres de conférences, devenus par nature (sinon par goût), des « mandarins ». M. Conia prétend s'opposer à ce mandarinat mais tout ce qu'il propose y ramène inéluctablement — au demeurant, je ne crois guère au « despotisme éclairé ».

* * *

Plusieurs lecteurs dénoncent les pratiques actuelles, notamment le trop faible nombre de places libres. M. Roulet, maître-assistant à l'université Paris-VII, écrit :

M. Conia affirme qu'une majorité de maîtres-assistants réclame *sans honte* le seul avancement à l'ancienneté. Ceci est tout à fait inexact : nous réclamons en effet l'avancement à l'ancienneté, mais avec la plus grande honte. Vous devriez voir en effet, M. Conia, le rouge de la honte monter au front de tous les maîtres-assistants de notre commission de spécialistes, chaque fois qu'elle nomme maître-assistant un assistant qui attend depuis sept ou huit ans un tel poste. A titre de comparaison, vers 1965, on était *souvent nommé maître-assistant* après n'avoir été assistant que deux ans.

* * *

La section SNE-Sup de l'E.N.S.C.P. :

A l'université P. et M. Curie, les commissions de spécialistes de chimie se sont vu attribuer la tâche, ô ! combien délicate, de classer quinze candidats transformables alors que la discipline comprenait trente docteurs d'Etat en juin 1076 ! C'est sur ce fonds de blocage intolérable des carrières que le SNE-Sup recommande à ses élus de tenir grand compte des critères d'ancienneté à ce niveau : nous ne sommes nullement des fanatiques de l'ancienneté *ex tempore* ; il s'agit simplement, dans ce contexte, d'éviter d'aggraver les retards de carrière les plus criants, les plus préjudiciables à nos collègues. (...)

Soyons clairs, s'il existe des groupes de pression pour l'accès à la maîtrise de conférence, ce ne sont pas ceux que le professeur Conia désigne à la vindicte collective : comment expliquez-vous, très cher collègue, que les heureux élus en chimie, notre discipline commune, émanent presque systématiquement de quelques laboratoires de « patrons » particulièrement influents ? Seriez-vous naïf au point de croire que se concentrent là, par hasard, les *meilleurs candidats* ?

Oui ces pratiques existent, et le recrutement local n'est-il pas dans une large mesure une manière pour les universités provinciales de se prémunir contre ces « impérialismes » et de conserver quelques promotions pour leurs propres membres ? Vaincre les influences occultes en la matière passe, là encore, par le retour à la justice : en transformant progressivement les maîtres-assistants reconnus aptes en maîtres de conférences, non seulement on établirait dans les faits des situations théoriques, mais, de plus, on limiterait les manœuvres diverses qui prennent bien plus d'importance en période de pénurie.

* * *

A propos du recrutement local des professeurs, le directeur de l'U.E.R. de sciences de l'université de Caen, M. Claude Roche, pense que :

M. J.-M. Conia a bien raison de reconnaître à son ancienne université un caractère exemplaire. Comme *le Monde* n'arrive à Caen qu'à 18 heures, c'est sans se laisser influencer par l'article cité, mais plutôt en vertu de son génie propre, que notre dernier conseil plénier, tenu mardi, à 17 h. 30, a décidé de se dessaisir une fois pour toutes des pouvoirs qu'il tient de la loi, qui n'avait peut-être pas prévu cette délégation, et de confier à une formation très restreinte le soin d'attribuer les chaires vacantes à des maîtres de conférences locaux, anciens ou à la rigueur méritants, en évitant soigneusement toute publicité au *Journal officiel*. Cette décision a été acquise par 22 voix contre 4 et 3 abstentions (le conseil comptant soixante-dix-huit sièges). Le recteur a admis que cette décision avait au fond pour objet de tourner la loi ; elle me paraît en outre contraire au principe de l'égalité d'accès aux emplois publics.

M. Conia a bien raison de souligner que cela ne peut se produire qu'avec l'assentiment du secrétariat d'Etat ; j'espère, pour ma part, que la titulaire actuelle du poste ne manifestera pas la même faiblesse que son prédécesseur à l'égard de la conférence des présidents, organe que la loi de 1968 n'avait d'ailleurs pas prévu. Si ce n'est pas le cas, nous nous consolerons en chantant avec Brassens : *les Copains d'abord.*

* * *

La critique du « Point de vue » de J.-M. Conia atteint souvent le plan politique, ainsi M. Claverie, attaché de recherche (C.N.R.S.) :

Dénonçons donc cet « apolitisme » raisonnable dans un texte qui défend des valeurs immuables (l'Université, la science) et dont l'homme est exclu. C'est de la pire droite traditionnelle dont il s'agit.

De leur côté, neuf assistants et maîtres-assistants aux universités Paul-Sabatier et du Mirail à Toulouse, affirment :

Si les maîtres-assistants ne sont pas toujours « valables », n'en cherchons pas les causes dans les raisons qui les font recruter par les professeurs ni dans les conditions de travail qui leur sont imposées par la pénurie de moyens, qui paraît encore plus sensible à l'université qu'au C.N.R.S. !

Trouvons ces raisons dans l'existence d'instances de cogestion élues, à prétention démocratique, telles que le comité consultatif des universités.

* * *

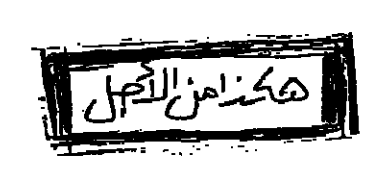
Quelques lecteurs sont les seuls à soulever certains points ou à faire des suggestions originales.
Mme Raymond Mathis, maître de recherche au C.N.R.S. (Toulouse III), écrit :

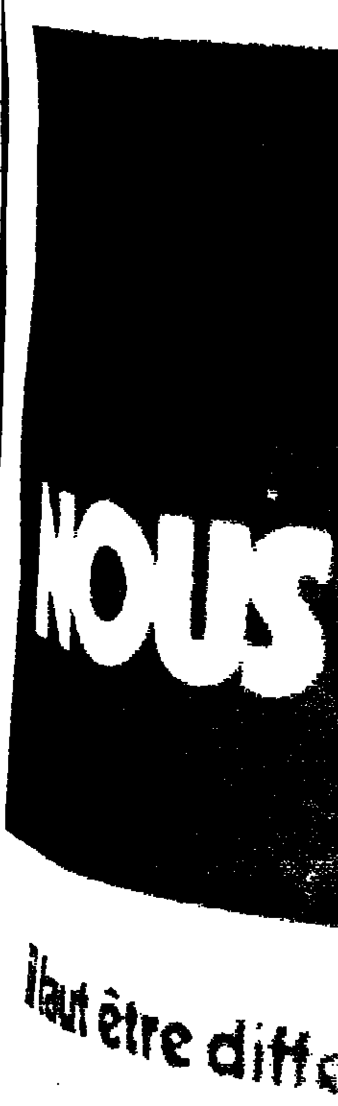
Si j'ai bien compris M. Conia, 15 % environ des universités et des chercheurs mériteraient des moyens. Je ne le pense pas. Dans une génération de chercheurs, il y a peu de génies, mais il y a beaucoup de travailleurs sérieux ; l'important est de leur donner leur chance et, plutôt que de les asservir à une efficacité immédiate, de les former dans une grande liberté d'esprit et de travail, en laissant à ce métier son caractère créateur. On permettrait ainsi aux chercheurs de développer leur capacité relationnelle, au lieu de les opposer et de les diviser, à la fois par une spécialisation destructrice de leur autonomie et une centralisation des moyens dans les mains de quelques-uns (ayant défini à l'avance les règles du jeu) qui se sont jugés dignes de se les approprier.

* * *

M. Joachim Marcus-Steiff, chargé de recherche au C.N.R.S., qui approuve dans ses grandes lignes la position de M. Conia, estime pour sa part qu' « une telle façon de voir entraîne, au niveau des mesures que vous proposez à la fin de l'article, une suggestion supplémentaire : la représentation des usagers-consommateurs de recherche au sein des organismes qui interviennent dans le choix des hommes et l'attribution des moyens de recherche. En effet, *c'est en principe pour eux* que l'on fait de la recherche ; mais ils ne sont pas représentés en tant que tels dans les instances qui prennent les décisions essentielles en la matière ».

Enfin, de nombreuses lettres critiquent la présentation par M. Conia des mécanismes qui interviennent dans les nominations. Le rôle du C.C.U. est interprété très diversement. La technicité de ces interventions est trop grande pour que nous puissions leur donner place ici.





INSUFFISANCE RÉNALE, RHUMATISME VERTÉBRAL, INFARCTUS DU MYOCARDE

Combien coûtent les maladies de longue durée

Vingt pour cent des malades sont à l'origine de 80 % des dépenses de l'assurance-maladie. Ces malades ne sont pas tous dans un état grave, et ces dépenses ne sont pas toutes justifiées. A l'heure où le déficit grandissant de la Sécurité sociale préoccupe gouvernants, cotisants et prescripteurs, l'étude détaillée de certains postes budgétaires de l'assurance-maladie s'impose. C'est dans cet esprit que la 5e Journée d'économie médicale de l'hôpital Necker a tenu, le 18 mars, ses travaux en consacrant l'essentiel des communications et discussions au coût des maladies de longue durée. Trois maladies ont plus particulièrement retenu l'attention par leurs aspects médical, social, économique : l'urémie chronique et son traitement par le rein artificiel ou la transplantation rénale, la pelvispondylite (ou rhumatisme vertébral), l'infarctus du myocarde. Dans tous ces cas, les sommes engagées sont importantes et les bénéfices variables selon les maladies étudiées. Dans tous les cas aussi, et bien qu'à chaque instant les orateurs aient pris le soin de répéter qu'en matière de santé la rentabilité ne peut être un objectif prioritaire, on a pu voir que le budget dépensé aurait pu être mieux utilisé, voire réorienté très différemment.

Ouvrant cette journée de réflexion organisée par le professeur Guéniot (Necker) à laquelle participaient économistes et médecins, le professeur Paupe, doyen de la faculté Necker - Enfants malades, devait rappeler que « ce qui est le plus onéreux n'est pas obligatoirement ce qui est le meilleur pour les cas les plus sérieux et que s'il ne pourra jamais être question de cataloguer ceux qui coûtent cher et ceux qui coûtent bon marché, il ne faut pas perdre de vue que « *ce qui, dans une enveloppe limitée, est utilisé pour les soins est retiré à la prévention, à la recherche médicale, à la santé publique* ».

Des minorités pathologiques

Le traitement des malades atteints d'insuffisance rénale chronique par le rein artificiel en centre ou à domicile ou par la transplantation est un modèle économique qu'a admirablement décrit le professeur Sournia, médecin-conseil national de l'assurance maladie. Ces malades, autrefois condamnés à mort, ont aujourd'hui la possibilité de vivre dans d'assez bonnes conditions. Mais si la médecine a tout lieu de s'enorgueillir de cette victoire sur une maladie mortelle, la facture est cependant fort préoccupante. Sept mille malades coûtent près de 1 milliard de francs, soit à eux seuls le centième du budget de l'assurance maladie. Or une étude comparée des divers traitements actuels montre que les traitements les moins coûteux, à savoir la dyalyse à domicile et la transplantation, vont de pair avec une amélioration de la qualité de la vie du malade. Mais la dialyse à domicile, qui coûte un peu plus de la moitié du traitement dans un centre spécialisé, ne concerne pour le moment que 15 % des insuffisants rénaux (contre 29 % en Allemagne fédérale et 65 % en Grande-Bretagne). Quant aux greffes de rein, moins de 350 ont été pratiquées en France en 1976 alors qu'il en faudrait en moyenne 850 par an (1). « *Qu'adviendra-t-il*, a demandé le professeur Sournia, *si demain de nouvelles méthodes thérapeutiques aussi coûteuses sont inventées pour d'autres pathologies ? Dans le monde de la maladie, existent des « minorités pathologiques » qui doivent autant passionner les médecins que les « minorités sociales » les sociologues et les politiques* ».

Pour ce qui concerne la pelvispondylite, anciennement appelée « *spondylarthrite ankylosante* », le problème est tout différent. Cette maladie invalidante et douloureuse à vie, puisque évolutive, ne tue pas, mais elle demande à être dépistée et soignée tôt pour éviter la « *colonne bambou* » qui donne à ceux qui en sont atteints cet aspect courbé et figé irréversible. Elle demande des actes de soins, d'exploration et de rééducation réguliers, mais pas autant que n'en rembourse l'assurance maladie. Les réflexions percutantes du professeur Stanislas de Sèze (Paris), à propos d'une enquête détaillée, menée par le docteur Laurent (Necker) sur cent cinquante-six dossiers médicaux, ont montré clairement que si les sommes engagées pour le traitement de cette maladie ne sont pas démesurés, il y a néanmoins eu de nombreux abus et gaspillages.

Pour le professeur de Sèze, le traitement de cette affection devrait être bien meilleur marché qu'il n'est : les actes de biologie devraient être ramenés à leur plus simple expression, une numération globulaire de temps en temps, et seule la mesure de la vitesse de sédimentation devrait être faite régulièrement. Tous les autres actes (très souvent prescrits actuellement) paraissent inutiles lorsque le diagnostic est clair, ce qui est très souvent le cas.

Notamment, la recherche longue et coûteuse d'un antigène tissulaire particulier, découvert chez 95 % de ceux qui sont atteints de cette maladie, est loin d'être indispensable. Quant aux séances de rééducation très abondamment prescrites, le professeur de Sèze les estiment d' « *ordre moral* » pour les « colonnes bambou », indispensables pour les autres, mais, alors qu'actuellement les trois quarts se font au cabinet du kinésithérapeute, cette rééducation devrait pouvoir se faire « *toute seule* » dans neuf cas sur dix. Pour ce qui concerne la radiologie, un cliché tous les trois ans devrait suffire.

De leur côté, les cures thermales ont, pour le professeur de Sèze, un but essentiellement « *humain et psychologique* » et représentent « *le secours moral de Lourdes* » pour les cas irréversibles. Mais elles peuvent être aussi à proscrire pour les cas en cours d'évolution rapide. Quant à l'hospitalisation, toujours très coûteuse, les médecins ne devraient presque jamais y recourir, et cette maladie constitue l'exemple type d'une affection qui pourrait relever de l'hospitalisation à domicile. « *Beaucoup de dépenses devraient pouvoir être évitées* », a conclu le professeur de Sèze, qui se montre étonné de l'épaisseur des dossiers de malades, témoin de la quantité d'actes effectués en grand nombre inutilement et à l'évidence pris en charge par l'assurance-maladie.

50 000 F en quatre ans

Combien coûte, pour sa part, l'infarctus du myocarde, qui touche chaque année des dizaines de milliers de personnes ? Le professeur Desanti, de Marseille, a tenté de répondre à cette question en examinant les dossiers d'une centaine de malades soignés dans diverses conditions : 22 000 F en moyenne la première année, qui se décomposent en une centaine de milliers de francs avant la crise, 16 000 F d'hospitalisation durant la période aiguë, et 5 000 F environ après. Mais si l'on étudie sur quatre ans le prix de revient du traitement de cette maladie, on s'aperçoit que, selon les conditions de traitement (à domicile, en centres de soins traditionnels, en centres de soins intensifs, avec ou sans rééducation fonctionnelle), le coût varie peu mais se situe dans tous les cas entre 42 000 F et 50 000 F pour ces quatre années de traitement : le moins cher étant le traitement à domicile avec rééducation fonctionnelle, le plus coûteux étant le traitement en soins intensifs sans rééducation fonctionnelle.

Ces différentes analyses de coût économique et financier portant sur des maladies de longue durée n'ont pas pour but immédiat de porter remède au déficit de la Sécurité sociale, mais elles permettent de faire prendre conscience de la dimension économique d'affections jusque-là très souvent considérées du haut de la tour d'ivoire du « *traitement quel qu'en soit le prix* ». A plusieurs reprises, l'économie s'est trouvée opposée à la santé et l'*homo economicus* paraissait bien éloigné de la personne humaine qu'un médecin tente de soulager. Mais, comme l'a fait remarquer le professeur Henri Guitton (Paris), qui coprésidait cette journée avec le professeur Jean-Robert Debray (Paris), croire que l'économie est inadéquate à mesurer les valeurs humaines, c'est la ramener péjorativement à une science purement physique et comptable alors que son ethmologie (du grec : *oikos* et *nomos* signifiant « *ordre dans la maison* ») est là pour rappeler qu'elle se définit comme une science humaine. Tous les participants se sont accordés à reconnaître avec le professeur Guitton que les comptes, pour préoccupants qu'ils soient, ne devraient jamais ordonner des attitudes thérapeutiques, mais qu'en revanche un médecin n'avait plus le droit de « *détester les comptes* » et avait le devoir de savoir « *ce qu'on met dans les comptes* ».

MARTINE ALLAIN-REGNAULT.

(1) *Le Monde* daté 14 avril 1976 et 30-31 janvier 1977.

Aux Journées d'information psychiatrique de Marseille

Maigrir à en mourir

L'anorexie mentale est un trouble connu, relativement fréquent, généralement curable. *Mais, dans ses formes extrêmes, il peut aussi déboucher sur la mort.* Le choix d'un tel thème de discussions et de réflexions de la part des organisateurs des XIes Journées d'information psychiatrique, qui se sont tenues récemment à *Marseille*, avait donc une portée tout autre que théorique.

Après que le professeur Jean Vague, directeur de la clinique endocrionologique du C.H.U. Timone, eut affirmé la primauté de l'aspect organique, métabolique et neuro-endoctrinien dans ce qu'il appelle les « maigreurs nerveuses », la communication du docteur Edith Kestemberg aborda le versant psychanalytique de l'affection. Il semble bien — les travaux du docteur Kestemberg dans ce domaine étayent ces théories — que les éléments psychiques jouent un rôle sinon essentiel du moins très imoprtant dans l'apparition et l'évolution du mal.

Le « scandale » auquel il a été fait plusieurs fois allusion provient d'une série de paradoxes dans lesquels s'inscrit l'anorexie mentale. Le premier paradoxe met en lumière la banalité du cas d'un enfant qui refuse de manger pour marquer ainsi son hostilité à sa mère ou à son entourage et dont le « caprice » débouche en définitive sur une affection grave qui, bien que psychique, mène à la mort si elle n'est pas à temps et efficacement combattue.

Le deuxième paradoxe résulte d'une grande discordance entre une certaine dépression apparente qui se manifeste chez l'anorexique (dépression que ces patients éludent) et l'hyperactivité dont ils font preuve. Ce sont, en fait, des « *déprimés actifs* ».

Autre discordance : celle qui apparaît très vite entre l'impavidité de l'adolescent anorexique et l'inquiétude profonde que son affection provoque dans son entourage. Aucun anorexique n'a une idée très nette de son corps et sa maigreur ne lui apparaît pas.

Enfin, le dernier paraodxe, et non le moindre, montre une méconnaissance totale chez l'anorexique du sentiment d'épuisement et même de la gravité montelle de son affection. Il semble à ce propos frappé d'inconscience.

Refus de la physiologie, refus d'un corps qui serait soumis aux lois humaines, dégoût de la nourriture, sont autant d'éléments qui font de l'anorexique le siège d'un « *défi triomphant* » vis-à-vis de l'entourage. « *Je ne veux pas manger, car j'ai peur de perdre ma faim* », telle est une attitude courante des anorexiques, qui recherchent ainsi un plaisir dans la non-satisfaction d'un besoin vital. Sigmund Freud a d'ailleurs parlé à leurs sujets de « *masochisme érogène* ».

Le défi revêt un aspect beaucoup plus actif. C'est, chez les anorexiques, la négation de la maigreur, du phantasme de leur corps, de la souffrance, de la sexualité même. Le désir d'être grand et élancé, comme une sorte de mince statue bisexuée, traduit bien l'impossibilité des anorexiques à renoncer à une ambisexualité qui les satisfait sur le moment.

La conséquence de ces deux attitudes, le défi et le déni, c'est le clivage qui se produit et amène les adolescents, car ce sont surtout eux les anorexiques, à tenter de se séparer de leur corps, de leur sommeil, de leurs besoins vitaux, en surinvestissant, notamment au niveau des activités intellectuelles.

Modération et prudence

Le professeur Jean-Louis Codaccioni (Marseille) a montré combien l'action de l'endocrino-métabologue est délicate. Il n'a, en effet, à sa disposition, qu'un éventail assez réduit de possibilités d'intervention thérapeutique. La prescription d'insuline lui est interdite, même à faible dose. A plus forte raison, celle d'anabolisants, dont les effets sur un corps dénutri seraient très dangereux. Il ne reste souvent, en dehors des traitements à visées psychothérapiques, qu'à montrer une grande persuasion et à procéder avec une grande modération calorique. A son début, la réalimentation ne dépassera pas 600 calories par jour, et il convient de veiller à ne pas aller trop loin ou trop vite.

Le terrain de choix pour l'action de l'endocrinologue reste en fait, chez la femme, celui des aménorrhées, qui accompagnent habituellement l'anorexie. Le professeur Geismann (Bordeaux) devait d'ailleurs, en conclusion, rappeler fort justement la grande prudence thérapeutique qu'impose l'affection et le support psycho-affectif que réclament ces malades pour leur guérison.

JEAN CONTRUCCI.

JUSTICE

Mlle Joly a été entendue par le rapporteur du Conseil supérieur de la magistrature

*L'un des trois magistrats qui sont en ce moment l'objet de poursuites disciplinaires, Mlle Claude Joly, juge d'instance à Douai, a été entendue, lundi 21 mars, pendant près de huit heures par le rapporteur du Conseil supérieur de la magistrature. On ignore pour le ignore pour le moment si des auditions ultérieures doivent avoir lieu ou si le seul entretien du 21 mars sera suivi — éventuellement après enquête — par la rédaction d'un rapport et l'examen du cas de Mlle Joly (*le Monde *des 3, 5 et 9 février). De 1972 à 1976, dix magistrats ont encouru de telles poursuites.*

Deux autres magistrats, Mlle Danièle Arnoux, juge d'instance à Alençon (Orne), et Mlle Lucie Roy, juge des enfants à Vesoul (Haute-Saône), verront dans des délais encore imprécis examiner les poursuites engagées contre elles. Mlles Joly et Arnoux sont membres du Syndicat de la magistrature, qui assure leur défense.

Après les plaintes d'un certain nombre de parents de jeunes justiciables et des incidents à l'audience relatés par la presse locale, Mlle Roy aurait aussi attiré l'attention par des mauvaises relations avec les divers organismes qui gravitent autour de l'enfance en difficulté. Les faits qui lui sont reprochés semblent ressortir à des difficultés d'adéquation à la fonction particulière de juge des enfants plutôt qu'à de graves fautes professionnelles.

A l'égard du cas de Mlle Arnoux, le Syndicat de la magistrature souhaite observer une grande discrétion en raison des aspects plus personnels qu'institutionnels de son dossier. Des difficultés relatives à l'exercice des tutelles, dont Mlle Arnoux a la charge en tant que juge d'instance, et diverses fautes professionnelles constitueraient la matière d'un dossier que le Syndicat de la magistrature qualifie de *« beaucoup plus disparate que celui de Mlle Joly »*.

On fait notamment remarquer au Syndicat de la magistrature que Mlle Joly est un *« jeune magistrat »* (elle est née en 1946 et a pris ses fonctions en 1973) et qu'elle a toujours exercé dans le nord de la France (à Saint-Omer, puis à Douai), région de forte implantation du Syndicat de la magistrature dont elle est une militante connue.

M. Marc Dreyfus, président du Syndicat de la magistrature, procureur de la République à Vesoul, fait observer que l'adage *« Les avocats font la réputation d'un magistrat »*, trouve ici une curieuse illustation. Un certain nombre d'avocats avaient attiré, à plusieurs reprises, l'attention du président du tribunal de Douai sur la jurisprudence de Mlle Joly. Selon le Syndicat de la magistrature, ces plaintes émaneraient pour la plupart d'avocats de sociétés de crédits et de banques.

Le sens même des jugements rendus par le juge des enfants que fut d'abord et le juge d'instance qu'est maintenant Mlle Joly (une soixantaine de jugements figurent dans son dossier) est-il en cause ? C'est l'opinion du Syndicat de la magistrature, qui, *« à une erreur près, sans doute liée aux cadences excessives »*, estime que *« l'ensemble de ces décisions, parfaitement motivées en droit, démontrent (...) la qualité et le soin apportés à l'exercice des fonctions »*.

Il est aussi reproché à Mlle Joly une activité insuffisante. Or, c'est sur elle que repose pour l'essentiel, font remarquer ses défenseurs, la charge d'un ressort qui couvre une population de plus de deux cent cinquante mille habitants.

Dénonçant la « surveillance » dont les futurs magistrats seraient l'objet dès leur entrée à l'Ecole nationale de la magistrature, et ensuite tout au long de leur carrière, le Syndicat de la magistrature souhaite entreprendre en même temps que la défense de Mlles Arnoux et Joly, une réflexion d'ensemble sur les problèmes disciplinaires et de rapports hiérarchiques, tels qu'ils se posent dans le corps des magistrats.

MICHEL KAJMAN.

Le procès Willoquet

UN FASTIDIEUX DÉFILÉ DE TÉMOINS

Au cours de sa troisième journée, le procès de Jean-Charles Willoquet et de ses amis a atteint la vitesse de trente témoins à l'heure : *soixante-dix personnes* sont venues, lundi 21 mars, devant la cour d'assises de Paris, apporter leur témoignage sur l'un des multiples épisodes de la vingtaine de cambriolages et de hold-up reprochés aux accusés. Une *quarantaine* d'autres personnes devaient encore être appelées à la barre ce mardi 22 mars. Etonnant défilé, fastidieux et inutile. Les faits sont simples. Ils sont bien établis et, à quelques détails près, sont reconnus par les accusés. Il n'y a guère matière à *discussion*.

Pour l'attaque d'un bureau de poste qui n'a pas duré plus de deux minutes et où les malfaiteurs ont dérobé 5 000 francs, on a fait témoigner tous les employés présents et même les passants qui se trouvaient dans la rue. Ils n'ont *« pas vu grand-chose »*, et si on leur pose une question, c'est pour la forme. On a même fait venir de Strasbourg un inspecteur de police, qui n'a eu pour seul rôle que de recevoir la déposition d'un témoin et de transmettre un dossier. Pourquoi donc, dans ce cas, a-t-on fait citer près de cent *cinquante témoins ? Le président,* M. Jean Ullmann, n'a pas caché son agacement. Celui de l'avocat général, M. René Caillaud, était tout aussi manifeste.

Devant une employée des P.T.T. qui semblait se demander ce qu'elle faisait là et qui ne savait quoi dire, M. Caillaud a déclaré *d'un ton exaspéré : « Ce témoin peut disparaître... »* Cette exaspération était étonnante, car la majorité des témoins ont été cités par le parquet, dont l'avocat général a la responsabilité. La convocation de cette foule de témoins ne pouvait que contribuer à donner de l'importance à Jean-Charles Willoquet. — F. C.

Sept autonomistes bretons comparaissent devant la Cour de sûreté de l'État

Décor immuable, scénario inchangé, débats classiques : cela fleure le déjà vu, le déjà entendu : on en oublierait que le « Présentez armes » résonne fâcheusement dans un prétoire et *que deux officiers* bardés de médailles ne sont pas forcément à leur place quand ils entourent trois magistrats en pourpre. Il n'y a pas si longtemps, quand s'ouvrait un procès à la Cour de sûreté de l'Etat, il manquait rarement un avocat aux inculpés pour s'étonner que la justice française pût être encore rendue par une juridiction d'exception. Lundi 21 mars, à l'heure où sept Bretons s'asseyaient devant les juges, la défense plaidait de nouveau l'incompétence de cette juridiction.

« Liberté dans ce pays... »

Mais n'a-t-on pas entendu Mᵉ Yann Choucq, l'un de leurs avocats, excipant d' *« atteinte grossière aux droits de la défense »* lors de l'instruction, solliciter de la cour, *« mieux placée que tout autre, vu les pouvoirs exceptionnels dont elle dispose »*, qu'elle rappelle les règles du droit et prouve ainsi que *« liberté dans ce pays n'est pas un vain mot »* ? Mieux, un accusé ne s'est-il point fait fort de demander à la cour, *« semble-t-il très humaine et compréhensive »*, de faire *« une petite gentillesse »* en laissant les prévenus libres rejoindre dans le box des accusés le dernier de leurs camarades encore détenu ? Le président, M. Pierre David, parut gêné de refuser : il n'y avait, répondit-il, pas assez de place sur le banc pour *« faire sept martyrs »*.

Ils sont sept en effet : un curé de campagne chauve et grisonnant ; un docker chevelu, hier membre d'un parti communiste breton qui ne tient pas à ce qu'on le confonde avec celui — *« social chauvin » — de l'Hexagone ; un* inspecteur du Trésor qui n'a jamais pris une bouteille de camping-gaz pour une bombinette ; un représentant de commerce, un *ancien adjudant devenu électricien*, un restaurateur et un garçon de ferme qui se dit anarchiste et voudrait bien que cela se sache.

Ensemble ils ont, si l'on en croit l'acte d'accusation, participé à *« une entreprise consistant ou tendant à substituer une autorité illégale à l'autorité de l'Etat »*. Et tous, sauf le *« libertaire »*, auraient voulu reconstituer le *« Front de libération de la Bretagne »*, mouvement dissous le 30 janvier 1974 par le conseil des ministres.

Le garçon de ferme, M. Jean-Charles Denis, *s'est fait* prendre par une nuit d'octobre 1975 *« la bombe dans le sac »*. Il était venu la déposer à la porte d'un député R.P.R. du Finistère, M. Michel de Bennetot, oubliant seulement qu'en cette période agitée des policiers surveillaient de près les *demeures des parlementaires* bretons. Il avait quatre mois plus tôt essayé de faire sauter... les statues qui gardent l'entrée du camp de Saint-Cyr-Coëtquidan : la mèche s'était éteinte. Mais au camp de la Lande-d'Ouées (Ille-et-Vilaine), le 26 juillet de la même année, la mèche avait marché et la bombe avait fait quelques dégâts au Foyer du soldat.

Les autres accusés sont loin de partager semblable *« palmarès »*. Le docker, M. André Le Gall, et l'inspecteur du Trésor, M. René Kerhousse, ne sont poursuivis que pour reconstitution de ligue dissoute. L'ancien adjudant, M. Corentin Puillandre, aurait en plus fourni le matériel qui devait servir à un attentat contre la gendarmerie de Brest, le 26 juin 1974. Son frère, Jean Puillandre, aurait, de son côté, donné à M. Laluyaux — restaurateur — de quoi faire sauter le palais de justice de Lorient. M. Laluyaux aurait bien essayé, mais l'engin a été découvert avant d'exploser.

Reste l'abbé Aimé Le Breton — *qui ne connaît en Armor et en* Argoat le recteur de Gommenec'h (Côtes-du-Nord) ? Son presbytère a sans doute vu défiler autant de journalistes que de *« combattants »*. C'est un *« vieux du mouvement »* et il aime à le dire. Il parlait volontiers, *« Aimé »*, sur le ton de la fausse confidence, des prouesses des *« soldats de l'A.R.B. »* (1). On lui reproche aujourd'hui d'avoir entreposé et transporté des explosifs. A toute armée, sa logistique ?

DOMINIQUE POUCHIN.

(1) Armée républicaine (révolutionnaire selon certains) bretonne, organe d'action du F. L. B.

Peines de réclusion contre les auteurs de viols

La cour d'assises du *Morbihan*, réunie lundi 21 mars à Vannes, a condamné M. Jean-Pierre Milliton, vingt-sept ans, commerçant à Carnac (Morbihan), à une peine de cinq années de réclusion criminelle, et MM. Michel Ludot, vingt-deux ans, étudiant à Vannes, et Eric Richomme, vingt-deux ans, maître d'internat au Tertre-en-Messac (Ille-et-Vilaine), à quatre ans d'emprisonnement. Les trois jeunes gens étaient poursuivis pour des attentats à la pudeur avec violences. *Les faits avaient eu lieu dans la* nuit du 20 au 21 janvier 1976. Deux jeunes filles âgées de dix-neuf et vingt ans avaient, au sortir d'un établissement de nuit, *accepté l'invitation* de deux des jeunes gens à aller prendre un dernier verre au domicile de l'un d'eux, où les attendait le troisième homme. Là, pendant plusieurs heures, sous la menace, elles durent subir les violences de leurs compagnons de rencontre.

De son côté, la cour d'assises de l'Allier a prononcé, lundi 21 mars, une peine de huit années de réclusion criminelle à l'encontre de M. Raymond Rouvet, trente-six ans, ouvrier boulanger à Fourneaux (Loire), prévenu lui aussi d'attentat à la pudeur avec violences. Le 2 décembre 1975, circulant en voiture, à la sortie de Roanne (Loire), il avait pris en charge une auto-stoppeuse âgée de vingt-six ans qui se rendait au domicile de ses parents à Doyet (Allier). En cours de route, il s'était arrêté et, menaçant de l'étrangler, il avait abusé de la *jeune femme, après lui avoir* brûlé le dos en cinq endroits avec une cigarette pour la contraindre.

De la correctionnelle à la cour d'assises

Enfin, une troisième affaire de cette nature a été examinée, lundi, par la 16ᵉ chambre correctionnelle de Paris, qui avait à examiner le cas de M. Youri Eschack, vingt-six ans, ressortissant égyptien, étudiant en sciences économiques depuis octobre 1975 à la faculté d'Assas (6ᵉ arrondissement). Le jeune homme, poursuivi pour coups et blessures volontaires et attentat aux mœurs, avait tenté, le *23 avril* 1976, d'abuser, par la violence et sous la menace, d'une jeune femme, âgée de vingt-cinq ans, qu'il avait suivie jusqu'à son appartement, à Paris 5ᵉ, dont il força la porte. Après que la plaignante, présente à l'audience, prise de malaise, eut reçu des soins, l'affaire fut examinée par le tribunal.

Celui-ci a fait droit aux conditions déposées au nom de la partie civile par Mᵉ Josyane Gougis-Moutet, et s'est déclaré incompétent, *estimant, conformément* à l'avis exprimé par Mme Cornu, substitut, que les faits pouvaient être considérés comme constituant le crime de tentative de *viol, passible de la cour d'assises*. En outre, le tribunal a rejeté la demande de mise en liberté présentée par Mᵉ Koskas, défenseur de M. Eschack.



Faits et jugements

Une incarcération après le meurtre de M. Marcel Jean.

Interpellé samedi 19 mars à son domicile de Lorette (Loire), quelques heures après le meurtre de M. Marcel Jean, trente et un ans, directeur des Carrosseries Trouillet à Saint-Chamond, et l'incendie criminel ayant détruit en partie l'usine (*le Monde* du 22 mars), M. Jean Delintadakis, trente et un ans, dont la garde à vue avait été prolongée, a été présenté, lundi 21 mars, à M. Marc Gourd, juge d'instruction à Saint-Etienne. Inculpé d'assassinat et d'incendie volontaire, il a été écroué à la maison d'arrêt départementale de la Talaudière. — *(Corresp.)*

Appel des parents d'un enfant disparu.

Les parents du petit Yves Bert, âgé de six ans, dont on est sans nouvelles depuis sa disparition à la sortie de l'école, le 3 février dernier, à Lyon, ont lancé un nouvel appel lundi 21 mars aux ravisseurs présumés de leur enfant.

« La police est impuissante faute de piste et de mobiles, déclarent-ils notamment. *Nous ne recherchons pas un coupable, nous recherchons notre petit Yves. Nous ne déposerons aucune plainte, mais dites-nous la vérité. »*

Des milliers d'affiches avaient déjà été éditées et apposées par M. et Mme Bert dans la région Rhône-Alpes, mais en vain.

Le hold-up de la caisse d'épargne de Lyon.

Gabriel Graziani, âgé de cinquante-cinq ans, interpellé mercredi 16 mars, à Marseille, à propos du hold-up de la caisse d'épargne de Lyon (*le Monde* du 19 mars), a été inculpé, lundi 21 mars, pour infraction à la législation sur les stupéfiants. En effectuant une perquisition à son *domicile, les policiers ont trouvé* non seulement des billets provenant du hold-up, mais aussi 120 grammes de morphine-base. Bien connu dans les milieux de la drogue, Gabriel Graziani avait notamment gravité dans l'entourage d'Antranikian Paroutian, un grand trafiquant *condamné aux* Etats-Unis.

Toujours à propos de l'affaire du hold-up de la caisse d'épargne de Lyon, l'une des personnes arrêtées à Marseille, Jean-Pierre Brot, âgé de trente et un ans, a été transféré à Lyon, où il a été inculpé de recel qualifié et incarcéré pour avoir reçu 150 000 F de la part d'Emile Catteau, l'un des auteurs présumés du hold-up.

● *MM. Alain Boinet et Laurent Maréchaux libérés.* — Incarcérés, le 15 février, après une manifestation commémorant, dans les locaux d'Aeroflot, le suicide par le feu d'Alain Escoffier, MM. Alain Boinet et Laurent Maréchaux ont été remis en liberté le 21 mars, sur décision de M. Louis Chavanac, premier juge d'instruction à Paris, qui avait fait droit à la demande déposée par Mᵉ Philippe Foirien. La troisième personne incarcérée après les incidents survenus dans les locaux d'Aeroflot avait été remise en liberté le 9 mars.

هكذا من الأصل

CARNET

Naissances

— Nicole et Michel Debonne ont la joie d'annoncer la naissance de
Coralie,
le 17 mars 1977.
7, rue du Commandant-Guilbaud, 75016 Paris.

— M. et Mme Albert Grenette laissent à Bénédicte la joie d'annoncer la naissance de
Sybille.
Paris, le 16 mars 1977.

— M. Paul Soupiet et Mme, née Marie-Laure Meunier, leur fille Géraldine ont la joie de faire part de la naissance de
Charles-Antoine.
Neuilly, le 17 mars 1977.

— Line et Laurent Panchenier ont la joie d'annoncer la naissance de
Julie,
le 13 février 1977.
Institut Marchoux, Bamako (Mali).

Mariages

— M. et Mme Eugène Bérard,
Et M. et Mme Maurice Besse,
sont heureux d'annoncer le mariage de leurs enfants
Anne et Dominique,
qui sera célébré dans l'intimité le samedi 23 avril à Berthenonville (Eure).

Décès

— On nous prie d'annoncer le décès de
Mme Paul ARCHAMBAULT,
rappelée à Dieu le 16 mars 1977 dans sa quatre-vingt-douzième année.
Les obsèques ont été célébrées dans l'intimité familiale en l'église de Saint-Jean-de-Braye.
Il ne sera pas envoyé de faire-parts.
45, rue Perronet, 92200 Neuilly-sur-Seine.
57, rue du Petit-Vominbert, 45800 Saint-Jean-de-Braye.

— On nous prie d'annoncer le décès de
M. Georges BITRY,
principal honoraire de collège,
survenu le 12 mars 1977 à Pontoise dans sa quatre-vingt-onzième année.
Les obsèques religieuses ont été célébrées dans l'intimité.
De la part de M. et Mme Paul Fraisse et de toute la famille.
19, rue d'Antony.
92290 Cahtenay-Malabry.

— Le docteur et Mme Emile Dolle,
Le docteur Guy Loiseau, médecin honoraire des hôpitaux, et Mme Guy Loiseau, ses enfants,
M. et Mme Georges Flouest,
M. et Mme Daniel Dolle,
M. et Mme Jean-Paul Dolle,
Le docteur et Mme Dominique Dolle,
M. et Mme Pierre-Henri Magnillat, ses petits-enfants et ses arrière-petits-enfants,
ont la douleur de faire part du rappel à Dieu de
Mme Henri DUCHEZ,
née Eléonore Aspire,
pieusement décédée le 18 mars 1977 dans sa quatre-vingt-seizième année.
La cérémonie religieuse sera célébrée le mercredi 23 mars, à 15 heures, en l'église Sainte-Catherine-lès-Arras, suivie de l'inhumation au cimetière de Sainte-Catherine dans le caveau de famille.
42, rue Joseph-Gallard, Vincennes.
18, avenue de Paris, Vincennes.
16, parc de Béarne, Saint-Cloud.

— Réalville, Soucirac.
M. et Mme Jean-Charles Monneret,
M. et Mme Pierre de Fontenilles et leurs enfants,
Mlle Jeanne Soulie,
M. et Mme Simon Monneret,
M. et Mme Alexis Liebaert et leur fille,
Parents et alliés,
ont la douleur de faire part du décès de
Mme veuve Paul de FONTENILLES,
née Suzanne Soulie,
leur mère, sœur, grand-mère et arrière-grand-mère, survenu le 14 mars 1977 dans sa quatre-vingt-dixième année.
Les obsèques ont été célébrées au Gélet, commune de Réalville (Tarn-et-Garonne), le mercredi 16 mars 1977.
« Alors, il dit : « Je crois, » Seigneur », et il l'adora. »
(Saint Jean, 11-38.)
64, boulevard de Courcelles, 75017 Paris.
Le Landon, 32000 Auch.
Le Galet, 82300 Réalville.

— Le docteur et Mme Lucien Audouze, ses enfants,
M et Mme Jean Audouze,
M. et Mme François Audouze,
M. et Mme Jean-Jacques Hirsinger, ses petits-enfants,
Les familles Hardy-Caquot, Hardy-Tortuaux, Hardy-Hagnery, Jacquemart, Dewe,
ont la douleur de faire part du décès de
M. Marcel HARDY,
médaille militaire,
croix de guerre 1914-1918,
survenu le 19 mars 1977 dans sa quatre-vingt-onzième année.
Le service religieux sera célébré le jeudi 24 mars, à 14 heures, en la chapelle Saint-Joseph du Tremblay, rue du Docteur-Charcot, à Champigny-sur-Marne (94500).
L'inhumation aura lieu dans le caveau de famille, à Champigny-sur-Marne.

— M. Flottes, gérant de la société Hardy-Tortuaux, son neveu,
M. François Audouze, directeur général, son petit-fils,
La direction et le personnel des Ets Hardy-Tortuaux, Hardy B.A., Lapauze, Gilmarfer et des autres filiales du groupe Hardy-Tortuaux,
ont la douleur de faire part du décès de
M. Marcel HARDY,
médaille militaire,
croix de guerre 1914-1918,
fondateur des Ets Hardy-Tortuaux et fils,
survenu le 19 mars 1977 dans sa quatre-vingt-onzième année.
Le service religieux sera célébré le jeudi 24 mars, à 14 heures, en la chapelle Saint-Joseph du Tremblay, rue du Docteur-Charcot, à Champigny-sur-Marne (94500).
L'inhumation aura lieu dans le caveau de famille, à Champigny-sur-Marne.

— Mme Jacques Hoffmann,
M. Francis Hoffmann, Jérémie et Raphaella,
M. et Mme Jacques-Olivier Gratiot, Ariane, Laurence et Judith,
M. le rabbin et Mme François Garai, Benjamin et Sophie,
M. et Mme Max Stern et leurs enfants,
Et leur famille,
ont la douleur de faire part du décès du
docteur Jacques HOFFMANN,
oto-rhino-laryngologiste,
chirurgien esthétique,
survenu le 17 mars en son domicile.
L'inhumation a eu lieu le lundi 21 mars dans l'intimité.
163, avenue Victor-Hugo.
75116 Paris.

— Albert Varloteau, Jacques, Béatrice, Claire, Lise Varloteau, son époux, ses enfants et petits-enfants,
Jean et Vige Langevin, André et Luce Langevin, André et Hélène Parreaux, ses frères, sœur, beau-frère, belles-sœurs, leurs enfants et petits-enfants,
ont la douleur de faire part du décès de
Madeleine LANGEVIN,
épouse Varloteau,
dans sa soixante-quinzième année.
On se réunira, le mercredi 23 mars, à 15 h. 30, au cimetière de Bois-le-Roi.
[Fille du professeur Paul Langevin, ancien membre, sous l'occupation, du groupe clandestin d'intellectuels communistes, Mme Varloteau avait été administratrices des magazines « Femmes françaises » et « Heures claires ».]

— Mme Marcel Lombard,
Mlle Marie-Paule Lombard,
Les familles Jacquemin, Meyer, Klopfenstein,
ont la douleur de faire part du décès de
M. Marcel LOMBARD,
conseiller honoraire
à la cour d'appel de Poitiers,
chevalier de la Légion d'honneur,
survenu à l'hôpital Saint-Louis, à La Rochelle.
La cérémonie religieuse sera célébrée le mercredi 23 mars, à 10 h. 30, en l'église-cathédrale de La Rochelle.
Inhumation au cimetière Saint-Eloi, porte 2.
Cet avis tient lieu de faire-part.
25, avenue du Général-Leclerc.
17000 La Rochelle.

— On nous prie d'annoncer le décès, à l'âge de quatre-vingt-quinze ans, le 19 mars 1977, de
Mme Marie-Rose LUCIANI,
née Boulain.
De la part de
Ses enfants, petits-enfants et arrière-petits-enfants.
La cérémonie religieuse et l'inhumation auront lieu le mercredi 23 mars dans la plus stricte intimité à Montpothier (Aube).
Cet avis tient lieu de faire-part.
2, avenue de la Porte-des-Lilas.
75020 Paris.

— Mme Hervé Marchand,
M. et Mme Henri Marchand,
Mme Charles Marzin,
M et Mme Charles Cannet, leurs enfants et petits-enfants,
ont la douleur de faire part du décès de
M. Hervé MARCHAND,
maire de la Libération de Quimper,
ancien président
de la chambre de commerce,
chevalier de la Légion d'honneur,
médaille de la Résistance,
survenu à Quimper (29000) le 18 mars 1977 dans sa quatre-vingtième année.
Les obsèques ont été célébrées le 21 mars 1977 à Quimper.
31, rue de Douarnenez, Quimper.
5, rue Laënnec, Quimper.
1, rue Alfred-de-Vigny, Quimper.
1, avenue du Rêve, 44380 Pornichet.

— Le docteur et Mme Pierre-Paul Naveau et leurs enfants,
Le docteur et Mme Michel Naveau et leurs filles,
M. et Mme Christian Casper et leurs filles,
ont la douleur de faire part du décès de
Mme Pierre NAVEAU,
née Denise Ponsolle
survenu le 21 mars 1977 à l'âge de quatre-vingt-trois ans, munie des sacrements de l'Eglise.
Les obsèques auront lieu le mercredi 23 mars, à 10 h. 30, en l'église de Montbolo (Pyrénées-Orientales).
Al Sola, Montbolo, 66110 Amélie-les-Bains.
53, rue de Varennes, 75006 Paris.

— Mme Fernand Schmitt, née Marie-Thérèse Girard,
M. et Mme Bruno Schmitt, Eric et Marie,
Mlle Anne Schmitt,
M. Antoine Schmitt,
Le docteur R.-C. Bourcier,
Le docteur Paule Bourcier, née Schmitt, et leurs enfants,
M. et Mme Jean Schmitt et leurs enfants,
Sa famille, ses amis,
ont la douleur de faire part du décès à Bordeaux, le 11 mars 1977, à l'âge de cinquante-trois ans, du
médecin-colonel (C.R.)
Fernand SCHMITT,
chevalier de la Légion d'honneur,
croix de guerre T.O.E.,
ancien médecin des hôpitaux des armées.
La cérémonie religieuse a eu lieu à Bordeaux et l'inhumation à Ruffec, le 15 mars 1977.
15, rue Adrien-Baysselance, 33000 Bordeaux.
21, rue Béranger.
75003 Paris.
82, boulevard de la Corniche,
74200 Thonon-les-Bains.

— Mme Haïmé Siboni,
Mme veuve Fernando Calado Crespo,
M. Fernando Siboni Calado Crespo,
Les familles Siboni, Adams, Held, Flax, Lehman, Weiner, Ettedgui, Sibony, Yuil, Soussana, Mellado, Amorosi, Amezcua, Ruiz, Calado Crespo,
ont la douleur de faire part de la perte cruelle qu'elles viennent d'éprouver en la personne de
M. Haïmé SIBONI,
ancien directeur central de la Banque commerciale du Maroc, à Casablanca,
officier de l'ordre de
l'Empire britannique,
commandeur de l'ordre du Mérite
et du dévouement français,
leur époux, père, grand-père, oncle, cousin, parent et allié,
ravi à leur affection le vendredi 18 mars 1977, dans sa soixante-quinzième année.
La levée du corps aura lieu le mercredi 23 mars 1977 à l'hôpital Ambroise-Paré de Boulogne (92), à 14 h. 15.
Réunion à la porte principale du cimetière du Montparnasse (boulevard Edgar-Quinet), à 14 h. 45.
Cet avis tient lieu de faire-part.
124, rue de la Faisanderie,
75016 Paris.

Remerciements

— Mme Edmond Barenton et ses enfants,
remercient tous ceux qui ont pris part à leur douleur à la suite du décès de
M. Louis BARENTON,
survenu à Paris, le 12 mars 1977.

— Mme Pierre Besnier et ses enfants,
Les familles Yvan Aubéry, Jean Besnier, Sylvain Artaz,
dans l'impossibilité de répondre individuellement à tous les témoignages de sympathie reçus lors du décès de
M. Pierre BESNIER,
remercient tous ceux et celles qui se sont associés à leur deuil.

— Mme Vincenzo Soldati, née Violette Nuovo,
dans l'impossibilité de remercier individuellement les très nombreuses personnes qui lui ont témoigné leur sympathie lors du décès de
M. Vincenzo SOLDATI,
les prie de trouver ici l'expression de sa vive reconnaissance.

— M. le gouverneur général de la F.O.M., J. Talec,
Et sa famille,
très touchés des marques d'affection qui leur ont été témoignées lors du décès de
Mme Suzanne TALLEC,
remercient tous ceux qui se sont associés à leur chagrin.
20, rue des Belles-Feuilles,
75116 Paris.

Anniversaires

— La direction de l'Institut d'études politiques de Paris fait connaître aux amis de
René HENRY-GREARD,
secrétaire général
de l'Institut d'études politiques,
que, pour le premier anniversaire de sa mort, une messe sera célébrée à Saint-Sulpice, le lundi 28 mars, à 18 h. 45

— A l'occasion du dixième anniversaire du décès du
colonel Antony MIALET,
et du quinzième anniversaire de celui de son fils, le
lieutenant Gérard MIALET,
tombé en Algérie, une pensée fidèle, en union avec les messes dites à leur intention, est demandée à ceux *qui les ont connus et aimés.*

— Tous ceux qui l'ont connu, apprécié, aimé, se souviendront de
Daniel PHILIPPOT,
à l'occasion du premier anniversaire de sa mort.
58, rue Château-Landon.
75010 Paris.

— Pour le second anniversaire de la mort du
Père Paul-Marie de la Croix
(Paul Hayaux du Tilly),
une messe sera célébrée en la chapelle des Carmes, 70, rue de Vaugirard, le jeudi 24 mars 1977, à 18 h. 10.

— Pour le premier anniversaire du décès de
M. Maurice PLANÇON,
architecte D.P.L.G.,
président de la Fédération des propriétaires et co-propriétaires de la région parisienne,
vice-président de l'U.N.P.I.,
ceux qui l'ont connu et estimé pourront s'unir par la pensée à la messe qui sera célébrée à son intention le samedi 26 mars, à 10 heures, en l'église Saint-Roch, face au 193, rue Saint-Honoré, Paris (1er).

Messes

— Une messe sera célébrée le 23 mars, à 18 heures, en l'église des Carmes, rue de Vaugirard, pour
M. Pierre BRIÈRE,
agrégé de l'Université,
secrétaire général
de la Société française d'héraldique, décédé le 28 février.

Visites et conférences

MERCREDI 23 MARS

VISITES GUIDEES ET PROMENADES. — 15 h., 62, rue Saint-Antoine, Mme Neu : « Hôtel de Sully ».
15 h., 58, rue de Richelieu, Mme Chapuis : « Exposition George Sand ».
15 h., 6, square Paul-Painlevé, Mme Saint-Girons : « Tapisseries et mobilier du Moyen Age à l'hôtel de Cluny ».
15 h. 30, hall gauche, côté parc, Mme Hulot : « Le château de Maisons-Laffitte ».
16 h. 30, 62, rue Saint-Antoine, Mme Guillier : « Châteaux, manoirs et demeures en Normandie » (Caisse nationale des monuments historiques).
14 h. 15, Arc de triomphe, ascenseur : « L'Arc de triomphe ».
15 h., 3, rue Malher : « Les synagogues du vieux quartier israélite de la rue des Rosiers. Le couvent des Blancs-Manteaux » (A travers Paris).
15 h. 15, 25, rue Racine : « La calme et pittoresque cour de Rouen » (Mme Barbier).
15 h., 63, rue de Monceau : « Hôtel de Camondo » (Mme Ferrand) (entrées limitées).
15 h., façade de l'église : « Eglise Saint-Julien-le-Pauvre » (M. de La Roche).
15 h., entrée du musée, 23, rue de Sévigné : « La construction de Paris au XVII[e] et au XVIII[e] siècle ».
15 h., place du Puits-de-l'Ermite : « La mosquée de Paris » (Paris et son histoire).
15 h., 1, rue de la Perle : « Hôtel Libéral-Bruant » (Tourisme culturel).

CONFERENCES. — 18 h. et 20 h., 13, rue Etienne-Marcel : « Méditation transcendantale : épanouissement du Soi » (entrée libre).
15 h. et 17 h., 21, rue Notre-Dame-des-Victoires, Mme Claude Thibaut : « La collection du roi François I[er] ».
20 h., 26, rue Bergère, M. Jacques Duchemin-Barrecher : « La kabbalah ou tradition cosmique » (L'homme et la connaissance).
20 h. 30, salle de cinéma du Musée de l'homme, palais de Chaillot, Mme Arlette Leroi-Gourhan : « Les pollens, pourquoi? ».
19 h. 45, Musée des arts décoratifs, 107, rue de Rivoli, Mme Colette Lehmann : « De Antonio Gaudi à l'architecture organique ».
20 h. 30, grande salle de la Domus Medica, 60, boulevard Latour-Maubourg, M. Yves Diénal : « Exposé et séance de psychanalyse. Psychomatique : symétrie corps-esprit ».
18 h., Sorbonne, salle Louis-Liard, M. Alfred Balachowsky : « L'homme contre l'insecte ».
17 h. 30, 12, place Vendôme, M. Charles Ouimont : « Emile Ollivier, homme d'action et de pensée » (Académie du Second Empire).
18 h. 15, 7, rue F.-de-Pressensé : « Le Kenya » (projections) (Fédération mondiale des villes jumelées).
20 h. 30, 143, boulevard de Charonne, Pierre Restany : « Culture, Etat, promotion (situations conflictuelles) » (entrée libre) (Ecole sociologique interrogative).
20 h. 45, 27, rue de l'Annonciation, M. Claude Vigée : « Jérusalem après la guerre du Kippour. Expérience vécue » (Amitié judéo-chrétienne de France, Groupe Trocadéro-Auteuil).

Expositions

● *Deux expositions,* à l'Institut national de la recherche pédagogique (29, rue d'Ulm, 75005 Paris), de 9 heures à 18 heures, sauf samedis, dimanches et jours fériés. Entrée gratuite. L'école et l'Europe, organisée avec le concours du bureau d'information des Communautés européennes : ouverte jusqu'au 31 mai ; et l'Atelier de la souris verte, qui présente les résultats d'une expérience d'initiation d'enfants de cinq à dix ans à l'art contemporain : ouverte jusqu'au 15 juin.

VENTE A VERSAILLES

A L'HOTEL DROUOT

VENTE

Mercredi

S. 1 - Livres anc. et mod. Rel. XVI[e]. Livres modernes illustrés.
S. 4 - Affiches publicit. 1900-1925.
S. 10 - Meubles, obj. d'art XVIII[e].
S. 13 - Tabl. anc. et mod. Mbles anc.

EXPOSITIONS

S. 9 - Art d'Asie.
S. 12 - Armes et meubles.

PALAIS GALLIERA - Vente le 23 mars
Coll. J. Borie - Tableaux à sujets de chevaux. Dess., tableaux, sculpt. mod.

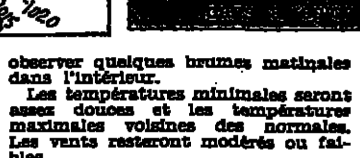
AUJOURD'HUI

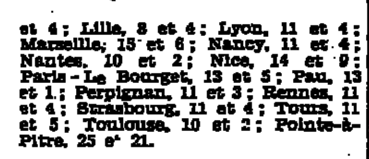
MÉTÉOROLOGIE

SITUATION LE 22.03.77A 0 h G.M.T.



PRÉVISIONS POUR LE 23-III-77 DÉBUT DE MATINÉE





Evolution probable du temps en France entre le mardi 22 mars à 6 heure et le mercredi 23 mars à 24 heures :

Des perturbations remontant du golfe du Lion maintiendront sur la majeure partie de la France un temps couvert, pluvieux et légèrement plus doux.

Mercredi matin, des Pyrénées à l'Alsace, le ciel sera couvert, et des pluies parfois abondantes tomberont, surtout sur les massifs (avec de la neige au-dessus de 1 200 - 1 300 mètres) L'après-midi, cette zone couvrira une large moitié est de la France.

Sur le reste du pays, le temps sera très nuageux avec des pluies plus intermittentes. On pourra observer quelques brumes matinales dans l'intérieur.

Les températures minimales seront assez douces et les températures maximales voisines des normales. Les vents resteront modérés ou faibles.

Mardi 22 mars, à 7 heures, la pression atmosphérique réduite au niveau de la mer était, à Paris - Le Bourget, de 1 011,4 millibars, soit 758,6 millimètres de mercure.

Températures (le premier chiffre indique le maximum enregistré au cours de la journée du 21 mars ; le second, le minimum de la nuit du 21 au 22) : Ajaccio, 17 et 10 degrés ; Biarritz, 12 et 4 ; Bordeaux, 8 et 3 ; Brest, 8 et 3 ; Caen, 10 et 6 ; Cherbourg, 8 et 6 ; Clermont-Ferrand, 11 et 1 ; Dijon, 12 et 7 ; Grenoble, 11 et 4 ; Lille, 8 et 4 ; Lyon, 11 et 4 ; Marseille, 15 et 6 ; Nancy, 11 et 4 ; Nantes, 10 et 2 ; Nice, 14 et 9 ; Paris - Le Bourget, 13 et 5 ; Pau, 13 et 1 ; Perpignan, 11 et 3 ; Rennes, 11 et 4 ; Strasbourg, 11 et 4 ; Tours, 11 et 5 ; Toulouse, 10 et 2 ; Pointe-à-Pitre, 25 e° 21.

Températures relevées à l'étranger : Alger, 21 et 7 degrés ; Amsterdam, 10 et 5 ; Athènes, 18 et 9 ; Berlin, 6 et 3 ; Bonn, 11 et 3 ; Bruxelles, 10 et 5 ; îles Canaries, 22 et 16 ; Copenhague, 5 et 2 ; Genève, 10 et 5 ; Lisbonne, 15 et 5 ; Londres, 8 et 5 ; Madrid, 13 et 0 ; Moscou, 2 et 1 ; New-York, 7 et 3 ; Palma-de-Majorque, 17 et 4 ; Rome, 16 et 11 ; Stockholm, 4 et —5 ; Téhéran, 25 et 10.

Journal officiel

Sont publiés au *Journal officiel* des 21 et 22 mars 1977 :

DES DECRETS

● Prescrivant l'amélioration de la qualité des eaux de la Vire, de la Douve et de l'Aure et de leurs affluents.

● Modifiant le décret n° 76-313 du 7 avril 1976 portant statut particulier du corps des ingénieurs techniciens d'études et de fabrications du ministère de la défense.

Stages

FORMATION DES DOCUMENTALISTES

L'Association française des documentalistes et bibliothécaires spécialisés (A.D.B.S.) poursuit en 1977 le programme de formation permanente qu'elle assure depuis plusieurs années déjà. Celui-ci a pour objectifs : de développer les connaissances générales et techniques, de faciliter l'adaptation des professionnels aux changements techniques, de permettre leur reconversion à l'utilisation des méthodes nouvelles, d'aider à leur promotion professionnelle.

Les principaux thèmes retenus pour 1977 sont les suivants : *technologie documentaire, initiation* à l'informatique, mise en œuvre de l'informatique dans les systèmes documentaires, organisation et gestion d'un centre de documentation, bases de données, analyse et langages, traitement des documents audiovisuels, règles de catalogages, installations et équipements de centres de documentation et de bibliothèques.

Cet enseignement entrant dans le cadre de la formation continue, les droits d'inscription sont déductibles de la taxe de formation.

★ Pour tous renseignements : Association française des documentalistes et bibliothécaires spécialisés, 63 bis, rue du Cardinal-Lemoine, 75005 Paris, tél. 033-33-38.

Le Monde

Service des Abonnements
5, rue des Italiens
75427 PARIS - CEDEX 09
C.C.P. 4207-23

ABONNEMENTS

	3 mois	6 mois	9 mois	12 mois
FRANCE - D.O.M. - T.O.M.	98 F	175 F	252 F	330 F
TOUS PAYS ETRANGERS - PAR VOIE NORMALE	188 F	355 F	523 F	690 F
ETRANGER (par messageries) I. — BELGIQUE - LUXEMBOURG PAYS-BAS - SUISSE	125 F	230 F	335 F	440 F
II. — TUNISIE	163 F	305 F	446 F	590 F

Par voie aérienne
Tarif sur demande.

Les abonnés qui paient par chèque postal (trois volets) voudront bien joindre ce chèque à leur demande.

Changements d'adresse définitifs ou provisoires (deux semaines ou plus) : nos abonnés sont invités à formuler leur demande une semaine au moins avant leur départ.

Joindre la dernière bande d'envoi à toute correspondance.

Veuillez avoir l'obligeance de rédiger tous les noms propres en capitales d'imprimerie.

MOTS CROISÉS

PROBLEME N° 1 717

	1	2	3	4	5	6	7	8	9
I								■	
II								■	
III						■			
IV						■			
V				■					■
VI	■	■	■		■				
VII		■							
VIII								■	
IX						■			
X	■						■		
XI									

HORIZONTALEMENT

I. Roulait sur l'or. — II. S'adresse à qui de droit. — III. Il avait le sens des nuances ; Un point dans le temps. — IV. Partie de chasse ; Sont curés périodiquement. — V. Orientation ; Jadis invoqué. — VI. Région d'Allemagne. — VII. Creusé. — VIII. Est souvent dans les nuages. — IX. Méprisait les barbouilleurs ; Abréviation. — X. Se remarque quand elle est irréprochable ; Quelqu'un. — XI. Prirent certaines dispositions.

VERTICALEMENT

1. Pour une collation frugale ; Figure biblique. — 2. Loin d'être un jeu d'enfant ; On n'y va pas à pied. — 3. C'est son importance qui la rend capitale ; Fils conducteurs. — 4. Boîte ; Peut être très proche et fort éloigné. — 5. Relevées ; N'est donc pas *in naturalibus*. — 6. Saint ; Vit sur un grand pied ; Symbole. — 7. Irritants. — 8. Familière à la cavale indomptable ; Possessif. — 9. On les emprunte non sans intérêt ; Prennent la barre.

Solution du problème n° 1 716

Horizontalement

I. Hélène ; Li. — II. Iton ; Plan. — III. Las ! ; Piave. — IV. Amarantes. — V. Renégat. — VI. Eugénie. — VII. Ré ; Et ! Cr. — VIII. Os ; Noé. — IX. Broc ; Ride. — X. Trouées. — XI. Suée ; Ale.

Verticalement

1. Hilare ; Obus. — 2. Etameur. — 3. Losange ; Ote. — 4. En ; Rée ; Ocre. — 5. Pagnes. — 6. Epinait ; Rua. — 7. Latte ; Niel. — 8. Lave ; Codée. — 9. Inespérées.

GUY BROUTY.

LES SALONS FRANÇAIS EN AVRIL

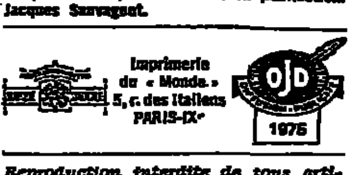
Du 31 mars au 6 avril : Salon international des composants électroniques, porte de Versailles, 9 h à 18 h. ; fermé le dimanche, pas de nocturnes. Ouvert au public.

Du 1er au 6 : Salon « Le cadeau et l'entreprise », porte de Versailles, de 10 h. à 18 h. 30, pas de nocturnes. Réservé aux chefs d'entreprise.

Du 22 au 27 : Marché international des programmes de télévision, Palais des festivals à Cannes, de 9 h. à 13 h. et de 15 h. à 19 h., pas de nocturnes. Pour les professionnels.

Du 30 avril au 4 mai : Salon international de la lunetterie, de l'optique oculaire et du matériel pour opticiens (SILMO), Oyonnax (Ain), de 9 h. 30 à 18 h., pas de nocturnes. Ouvert au public.

Edité par la S.A.R.L. *le Monde*.
Gérants :
Jacques Fauvet, directeur de la publication.
Jacques Sauvageot.



Commission paritaire des journaux et publications : n° 57437.

LES CONFÉRENCES ET LES FILMS DU MUSÉE DE L'HOMME

Le Musée de l'homme organise au Palais de Chaillot, de mars à juin, une série de projections de films et de conférences illustrées.

● FILMS. — 31 mars, 20 h. 30 : *Podes Cre, flagrant récit* (la vie des enfants pauvres de Sao-Paulo) ; 21 avril, 20 h. 30 : *Un cœur sous une soutane ; Si moi pas de chance ou des kilomètres-secondes à la recherche de la mort exacte ; les Enfants du gouvernement* (trois « premières » œuvres) ; 28 avril, 20 h. 30 : *Safrana ou le droit à la parole* (le monde paysan français vu par des travailleurs immigrés africains) ; 12 mai, 20 h. 30 : *Yele Danga ; le Grand Masque Molo ; Duo a tué* (trois films sur les Bobo de Haute-Volta) ; 26 mai, 20 h. 30 : *Tibet en exil* (les réfugiés tibétains en Inde et au Népal) ; *9 juin, 20 h. 30 : Igloolik* (les Esquimaux aujourd'hui) ; 23 juin, 20 h. 30 : *Dialogue avec la musique de l'Inde ; Un troisième* (un film sur le cinéma) ; la Goutte-d'Or (le quartier de Barbès).

● CONFÉRENCES. — 23 mars, 20 h. 30 : « Les pollens, pourquoi ? » (les enseignements des pollens anciens) ; 27 avril, 20 h. 30 : « Une économie de pasteurs néolithiques en Algérie orientale » ; 4 mai 20 h. 30 : « L'outil aux origines de l'homme » ; 11 mai, 20 h. 30 : « L'homme de Néandertal est-il notre ancêtre ? » ; 25 mai, 20 h. 30 : « Le peuplement du Pacifique » ; 1er juin, 20 h. 30 : « Habitations construites des chasseurs paléolithiques » ; 8 juin, 20 h. 30 : « Le symbolisme du costume et du maquillage dans le théâtre chinois traditionnel » ; 15 juin, 20 h. 30 : « L'écriture aztèque et son évolution ».

Participation aux frais : 10 F ; étudiants et Amis des musées : 5 F. Téléphone : 727-57-78 ou 727-74-46.

RADIO-TÉLÉVISION

— VU —

Rêve et réalité

La télé commerciale, moins soucieuse de la clientèle que de la concurrence, l'œil fixé sur ses sondages, le nez rivé sur ses marges, pourquoi se demander si on la veut ou pas ? C'est perdre son temps. Ça y est, pratiquement on l'a. Où est passée la notion de service public ? Envolée, escamotée. Qui s'en soucie depuis deux ou trois ans, depuis la réforme très exactement ? Sûrement pas les responsables de programmes d'une indigence constante, installée. Sur ce chapitre, on ne sait vraiment pas à laquelle des deux chaînes rivales accorder la palme. Ne parlons pas de FR 3, elle n'est pas dans la course au trésor des annonceurs.

Voilà le triste résultat de la loi de 1974, reconnaissaient de concert les invités de Philippe Bouvard, lundi soir, les députés Robert-André Vivien (R.P.R.) et Jack Ralite (P.C.). Ils étaient bien d'accord : accrochée à une entourloupette, le prétendu déficit de l'ex-O.R.T.F., le fameux trou destiné à faire basculer l'Office dans l'opinion, cette refonte hâtive, improvisée, n'a pas donné les fruits espérés.

Fruits amers en vérité, et qui laissaient la semaine dernière, à l'occasion des accords passés par Antenne 2 et TF 1 avec des postes périphériques, un arrière-goût déplaisant. Au profit de qui, ces opérations ? Sur le plan de la publicité, ne cherchez pas, au profit des seules radios. Et sur le plan financier ?... Qu'on ne vienne pas prétendre qu'il ne s'agissait que de faire des économies, de veiller aux deniers publics. Ouvrir les studios de la rue Cognacq-Jay aux candidats à une élection ne coûte que le prix du plateau.

Bel exemple de la vocation éducative, enrichissante, de notre télévision : l'heure d'un débat qui méritait pourtant la plus large audience. Il s'est ouvert à 23 h. 20 ! M. Vivien est partisan d'offrir carrément l'antenne aux capitaux privés, il songe à des sociétés d'économie mixte où la presse serait partie prenante, sanctionnées par un cahier des charges et par le système, pratiqué au Canada et aux Etats-Unis, de la licence accordée ou retirée par un organisme de contrôle. M. Ralite, lui, espère un service public digne de ce nom, ouvert à toutes les familles de pensée, d'opinion, à toutes les couches sociales, aux particularités régionales, l'écran-miroir de ce temps.

Un rêve ? Comment expliquer qu'il ne puisse s'inscrire dans la réalité ? Franchement, on ne comprend pas. Faute de crédits ? Allons donc. Et la redevance ? Et la publicité ? La B.B.C. fait deux fois mieux avec deux fois moins. Pourquoi aurions-nous le triste monopole de la médiocrité ? Avant de changer encore une fois le texte de la loi, il faudrait peut-être en définir l'esprit.

CLAUDE SARRAUTE.

JEAN DUCHÉ RACONTE

« On ne peut pas tout dire », *soupirait Jean Duché à mi-parcours d'un trajet qui l'avait mené — le téléspectateur suivait comme il pouvait —* de l'Esprit des lois au Mariage de Figaro *pour aboutir au* « boum de la production », *à l'empire Rohan* (« le Dassault du dix-huitième... ») *aux cafés (voir* le Neveu de Rameau), *aux académies (salut d'Alembert) à l'idée du bonheur (hommage voilé à Robert Mauzi) et à l'idéal de liberté. L'Amérique, La Fayette...*

Tout dire ? Impossible, lorsqu'on dispose d'une trentaine de minutes pour insuffler à quelques millions de personnes qui l'ont oublié, ou qui l'ont toujours ignoré, l'esprit d'une époque, le bouillonnement d'un siècle qui, sur la trace du « Huron de Genève » n'allait pas tarder à basculer — c'est en tout cas Jean Duché qui le dit — du culte de la raison au « mysticisme terroriste » prôné par l'Incorruptible.

Mais comment tout dire ? Et fallait-il vraiment user, abuser à ce point de l'attention du téléspectateur détourné — déjà bien beau ! — des Cow-boys de John Wayne, par Diderot, la Religieuse et Rivette ?

Absente du petit écran presque à longueur d'année, l'information littéraire, intégrée au discours historique, doit-elle vraiment déferler ainsi, en vrac, et en une seule demi-heure, de la bouche d'un conteur de talent, pressé de colmater au mieux les brèches béantes de notre savoir ?

ANNE REY.

D'une chaîne à l'autre

EXPOSITION A LA MAISON DE LA RADIO : « LE PHONOGRAPHE A CENT ANS »

● Pour les cent ans du phonographe, une exposition sera ouverte à la Maison de Radio-France du 30 mars au 30 avril. En effet, l'invention de Charles Cros et de Thomas Edison date de 1877. Une rétrospective montrera quelques appareils qui ont précédé le phonographe ; l'évolution des techniques d'enregistrement et de reproduction sera retracée depuis le télégraphon de Poulsen jusqu'aux chaînes de haute fidélité ; d'autre part, le C.N.R.S. présentera l'icophone et un certain nombre d'instruments utilisés pour la synthèse des sons et de la musique.

Un studio sera mis à la disposition des enfants, qui pourront enregistrer leur voix et participer à un concours. Un stand sera réservé aux « chasseurs de son », des films documentaires seront projetés.

TRIBUNES ET DÉBATS

MARDI 22 MARS

— *MM. Michel Jobert* (Mouvement des démocrates), *Jacques Dominati* (R.I.), *Claude Estier* (P.S.) et un représentant du R.P.R. débattent sur Radio-Monte-Carlo, à 19 heures.

— *M. Michel d'Ornano*, ministre de l'industrie participe au journal d'Antenne 2, à 20 heures.

MERCREDI 23 MARS

— *M. Olivier Stirn*, secrétaire d'Etat chargé des DOM-TOM, s'exprime à la Tribune libre de FR 3, à 19 h. 40.

— « *Les municipales sous la vague* », tel est le thème du magazine d'actualité d'A 2, à 21 h. 25, auquel participent les maires et futures maires de Dreux, Reims, Quimper et Nancy.

MARDI 22 MARS

CHAINE I : TF 1

20 h. 30, Variétés : Paul Anka ; 21 h. 35, Série . Le monde des peintres naïfs (Belgique et Pays-Bas, de S Van Adelberg) ; 22 h. 30, Emission littéraire Le livre du mois, de J. Ferniot et Ch Collange

Evelyne Sullerot présente « la Famille après le mariage des enfants », de Louis Roussel ; Maryse Pole : « George Sand », de Francine Mallet . Jacques Bolford : « Il n'y a pas de drogués heureux », du docteur Olievenstein ;

René Andrieu : « Carnets d'un badaud », de Victor Nekrassov ; Pierre Viansson-Ponté : « l'Homme précaire et la littérature », d'André Malraux, etc.

23 h. 40. Journal

CHAINE II : A 2

20 h. 30, Les dossiers de l'écran. Film : « Devine qui vient dîner ? », de S. Kramer (1967), avec S. Tracy, S Poitier, K Hepburn, K. Houghton; C Kellaway

Une jeune Américaine blanche, fille de bourgeois libéraux, se fiance à un jeune médecin noir qu'elle a connu en vacances. Réactions des deux familles au cours d'un dîner

Une comédie bien enlevée et bien interprétée sur le mariage mixte présenté comme solution — sentimentale et intégriste — au problème noir des Etats-Unis

Vers 22 h., Débat Les mariages mixtes.

Avec une femme divorcée d'un Ivoirien, l'épouse d'un Algérien, un étudiant tunisien, une Eurasienne épouse d'un Normand, une personne opposée aux mariages mixtes...

23 h. 35, Journal.

CHAINE III : FR 3

20 h. 30, Westerns, films policiers, aventures : « Destination Zebra, station polaire », de J. Sturges (1968), avec R. Hudson E Borgnine, P. Mac Goohan, J. Brown.

L'équipage d'un sous-marin atomique américain et des parachutistes russes s'affrontent au pôle Nord pour récupérer une capsule lâchée par un satellite espion soviétique et contenant un document filmé d'une extrême importance.

Mélange assez réussi de politique-fiction, d'espionnage et d'aventures dans les solitudes polaires.

22 h. 45, Journal.

FRANCE-CULTURE

20 h., Dialogues... la guerre linguistique avec J. Dutourd et H. Gobard ; 21 h. 15, Musiques de notre temps avec R. Lercy et J.-C. Descaves ; 22 h. 30, Entretiens avec... Olivier Debré, par P.-J. Leger ; 23 h., « Fragments de Laure », par J Peignot et M. Cohen ; 23 h. 50, Poésie : M. de Certeau.

FRANCE-MUSIQUE

20 h. 30, En direct de l'auditorium 104... Nouvel Orchestre philharmonique de Radio-France, dir. J.-P. Izquierdo, avec R Gianoli, piano . « la Nuit transfigurée » (Schoenberg), « Fantaisie hongroise pour piano et orchestre » (Liszt), « Symphonie n° 3, Héroïque » (Beethoven) ; 23 h., Le Bolchoï, par J.-M. Villégier ; 0 h. 50, O Grande Carnaval... « La musique de Rio de 1900 à 1940 », par R. Mellac ; 1 h., Musique des grands barbus, par J.-P. Lentin.

MERCREDI 23 MARS

CHAINE I : TF 1

De 12 h. 15 à 20 h. 30, Programme ininterrompu avec, à 13 h. 35, Les visiteurs du mercredi.

20 h. 30, Téléfilm : « Lieutenant Karl », de J. Roy, réal. M. Wyn, avec B. Crommbey.

Parmi les aviateurs français opérant depuis les bases de la Royal Air Force, pendant la dernière guerre, un certain lieutenant se met, sans crier gare, à se poser des questions : les bombes, à quoi ça sert ? La diffusion de ce téléfilm sera suivi par l'un des « titres courants » de Pierre Sipriot : « Jules Roy ».

22 h. 5, L'INA présente : Dernier théâtre ou Camélias souvenirs, de G. Patris et Ch. Dupavillon.

23 h. 5, Journal.

CHAINE II : A 2

De 13 h. 35 à 20 h. 30, Programme ininterrompu avec, à 15 h. 5, la série Daktari.

20 h. 30, Série : Switch ; 21 h. 30, Magazine d'actualité ; 23 h., Juke-box : Soul to Soul (avec, en particulier, Ike et Tina Turner) ; 23 h. 25, Journal.

CHAINE III : FR 3

20 h. 30, Un film, un auteur : « Avanti ! », de B. Wilder (1972), avec J. Lemmon, J. Mills, C. Revill, Ed. Andrews, G. Barra, F Angrisano.

Un homme d'affaires américain, très puritain, vient à Ischia chercher le corps de son père, mort dans un accident d'automobile. Le défunt avait une maîtresse, morte avec lui, et la fille de la dame se trouve là aussi.

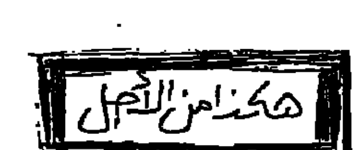
22 h. 30, Journal.

FRANCE-CULTURE

20 h., La musique et les hommes... La mise en scène lyrique, par Michel Crochot ; 22 h. 30, Entretiens avec.. Olivier Debré ; 23 h., « Fragments de Laure », par J. Peignot et M. Cohen ; 23 h. 50, Poésie · M. de Certeau.

FRANCE-MUSIQUE

20 h. 30, Echanges internationaux de Radio-France... Chœurs et Orchestre symphonique de la radio de Turin, direction M. Gieler : « Ein Gespenst... » (L. Nono) ; Orchestre symphonique de la radio de Rome : « Grande Aulodia pour flûte et hautbois, solistes et orchestre (Maderna) ; « Ora pour huit voix et orchestre » (L. Berio) ; « Double II pour orchestre » (F. Donatoni) ; 23 h., Le Bolchoï ; 0 h. 5, O Grande Carnaval, par R. Mellac ; 1 h., Musique des moustachus magnifiques, par J.-P Lentin



SPORTS

ÉQUITATION

Un champion de France désarçonné

Le sport équestre tient en Christophe Cuyer, champion de France en sauts d'obstacles à dix-neuf ans, un cavalier supérieurement doué, une « nature ».

Dieu sait si les jeunes pétris de qualités ne manquent pas en équitation : élégance à cheval, harmonie du geste, technique, grand sérieux... au total aussi tristes en selle qu'au bahut durant une traduction de « Tite Live ». Ce sont généralement des prudents, des gratteurs infatigables, non des téméraires, préférant au risque du « tout au rien » la prévoyance de l'avenir. Les paladins sont morts ou en voie de disparition. Nous en tenons un. Mais tenir est une chose, retenir en est une autre.

Or l'*École nationale d'équitation* (ENE), sous l'autorité de laquelle le jeune champion, depuis bientôt trois ans, travaille, ne paraît guère pressée de régler un problème *susceptible de compromettre*, en plein essor, la carrière de l'intéressé, une carrière qui, promise au succès, le destine en principe au bonheur. Il n'en est rien *actuellement*. *L'étrier* déchaussé, ses chevaux à l'écurie, Christophe Cuyer n'est plus, à Saumur, qu'un jeune citoyen triste acceptant mal l'idée d'être à la charge de ses parents.

Fils d'un enseignant exerçant à Ai-en-Provence, Christophe Cuyer, en effet, n'a pour tout soutien que sa famille, laquelle, il s'en faut, ne roule pas sur l'or. On peut donc mesurer les sacrifices consentis par M. André Cuyer pour que le jeune champion *puisse, à Saumur, subsister* et entretenir son feu sacré.

L'ENE, il y a environ deux ans, lui a bien offert une indemnité trimestrielle de 300 francs. Mais Christophe, junior à l'époque, n'a perçu cette indemnité qu'une seule fois, et jamais, précise son père, personne ne lui a expliqué pourquoi brusquement les versements avaient cessé. Il est vrai également que l'entraîneur national a proposé à Christopher de le faire porter sur les listes du personnel de l'ENE comme instructeur ou... palefrenier, tout cela restant bien vague, hautement fantaisiste et administrativement chimérique.

Tel est le passif. L'actif se laisse séduire, semble-t-il, aux miettes d'un assez joli festin.

En 1976, grâce à ses performances, Christophe Cuyer a fait empocher aux instances officielles plus de 250 000 francs avec les chevaux fédéraux qui lui furent confiés. La règle en usage aurait voulu qu'il touchât 30 % de ces gains moins le coût du transport des chevaux. Or la Fédération lui donnait une enveloppe de 60 à 70 francs *chaque fois qu'il* remportait une épreuve en compétition internationale. C'est chichement payer pareils services.

La Fédération en a conscience. Sous la houlette de son nouveau président, M. Christian Legrez, en qui visiblement l'énergie surabonde, elle se fait fort d'obtenir *pour le champion de* France une aide personnalisée (bourse) de 800 francs mensuels environ. Ce n'est pas le pactole, mais le dépannage sera apprécié !

Reste la question la plus délicate à examiner : Christophe Cuyer a-t-il été réellement découvert, formé, techniquement préparé à la haute compétition par M. Jean d'Orgeix ?

Bien entendu il ne s'agit pas d'attaquer un homme actuellement aux prises avec l'adversité, encore que ses amis auraient bien tort de s'inquiéter pour son avenir, l'entraîneur national ne manquant ni d'appuis ni d'idées pour se recycler... à Saumur, pourquoi pas.

M. d'Orgeix a une *forte personnalité*. De toute évidence son style gêne et agace ceux qui ne se débarrasseront jamais du carcan de la discipline stricte. Crâne *rasé à la Yul Brynner, volontiers* vêtu de sombre, l'ancien familier des sorciers, du temps où il vivait dans la brousse, discourt et prophétise à ravir. Il est donc *naturel qu'il ait exercé*, lors de ses premiers pas à Saumur, une action psychologique intense — intense et bénéfique — sur son nouveau disciple.

Reconnaissons-lui le grand mérite d'avoir « sorti » un enfant qui, s'il avait fait déjà ses preuves à l'étranger, n'avait tout de même pas accédé au C.S.I.O. de Rome, Rome l'un des sommets du concours hippique mondial. Rome objet des sélections les plus sévères, Rome où, en 1975, un petit homme haut comme trois pommes fit trembler les tribunes sous les applaudissements.

Plus qu'un apprenti

Cependant en 1974, un an plus tôt, Christophe Cuyer avait seize ans et chevauchait depuis l'âge de huit ans. Il avait travaillé sous la direction de Pierre Vandevelde au Country Club d'Aix-en-Provence, mais ce fut surtout chez Armand Laveissière, ancien maître de Janou Tissot-Lefèbvre au Centre équestre de Provence à Peypin, près de Marseille, que, durant trois années de présence assidue, il acquit l'essentiel de sa formation équestre. M. Jean d'Orgeix n'a donc pas pris en main un cavalier qui n'avait pas dépassé l'article A du métier, mais qui, au contraire, avait poussé assez loin son apprentissage.

A partir de là *naquirent* les plus *regrettables* abus d'interprétation. On a dit, on a écrit, un magazine parisien autrefois à gros tirage et médiocrement informé en la circonstance ne s'en est pas privé : « *Le chevalier d'Orgeix a remporté le championnat de France d'équitation par cavalier interposé* », célébrant ainsi les talents de l'entraîneur et ravalant au rôle de figurant sans relief le gagnant du titre le plus convoité. Christophe Cuyer en a conçu une grande peine et sa famille une *humiliation*. Tentons de réparer pour eux une injustice.

Qu'est-ce au juste que le championnat de France de sauts d'obstacles ? *C'est* avant tout une *longue* semaine d'épreuves aux difficultés croissantes sur le terrain accidenté du Grand Parquet de Fontainebleau. Au départ, on dénombre une quarantaine de concurrents. Les prix de Vincennes et d'Auteuil provoquent de sérieuses brèches dans leurs rangs. Les cavaliers pour qui tous les espoirs sont encore permis ont alors les yeux fixés sur les écuries : la crainte, la hantise de trouver au petit matin un cheval raide *comme un piquet les taraudent* jusqu'à l'insomnie. Arrive enfin le jour de l'épreuve-cime, c'est-à-dire l'épreuve tournante avec changement de montures entre les quatre finalistes. Le meilleur possède fatalement des nerfs d'acier.

Or, le 10 octobre dernier, Jean d'Orgeix ne croyait pas à la victoire de son « poulain ». « *Il est encore un peu vert*, disait-il avec un sourire modeste. *Nous ferons mieux la prochaine fois.* » On sait ce qu'il advint sur le terrain. Poussant au paroxysme son énergie naturelle, Christophe Cuyer triompha.

On s'empressa de lui rappeler qu'il devait tout à l'entraîneur et c'est l'esprit profondément troublé qu'il devait tout à l'entraîneur, et Aujourd'hui, dans ce Saumur où, *jeune adolescent*, trois ans plus tôt, il avait débarqué le cœur battant, il attend, sceptique, un sort meilleur.

ROLAND MERLIN.

ARCHÉOLOGIE

5 MILLIONS POUR SAUVER LES VESTIGES DÉCOUVERTS A ARLES

(De notre correspondant.)

Marseille. — Le creusement d'un parc de stationnement souterrain à l'emplacement du jardin d'hiver, boulevard des Lices, à *Arles* (Bouches-du-Rhône) (*le Monde* du 21 janvier 1976), a permis de mettre au jour des vestiges archéologiques du plus grand intérêt de l'époque pré-romaine.

Pour que les spécialistes puissent fouiller le site, la municipalité leur a abandonné celui-ci en *déplaçant le projet* vers l'esplanade des Lices. Mais le sous-sol arlésien étant véritablement « truffé » de vestiges de différentes époques, le nouvel emplacement livra à son tour des vestiges *tout* aussi intéressants que les premiers.

Les travaux furent de nouveau interrompus et, après plusieurs mois de discussions, de démarches, d'échanges de lettres — voire de polémiques — le Comité interministériel de l'aménagement du territoire vient d'accepter de verser à la ville d'Arles une subvention de 5 millions de francs (dont 2,7 millions de francs à la charge du secrétariat d'État à la culture).

Cette subvention va permettre de réaliser la proposition faite par la ville d'Arles de couvrir les deux *sites* d'une *dalle* de béton, sous laquelle les fouilles pourront continuer. La « *crypte* » ainsi construite sera ensuite ouverte et *servira* de base à un parking de trois niveaux dont un en surélévation par rapport au boulevard des Lices. — J. C.

Automobilisme

RETOUR DE JAGUAR A LA COMPÉTITION

Le groupe britannique British Leyland, auquel appartient la marque Jaguar, a engagé deux Jaguar XJ-6 dans la première épreuve du championnat d'Europe des voitures de tourisme, qui aura lieu le 27 mars à Milan, sur le circuit de Monza. Cet engagement marque le retour à la compétition de Jaguar, dont les deux voitures *seront conduites par* Derek Bell, John Fitzpatrick, Tim Schenken et Andy Rose.

TENNIS. — *La rencontre Suisse-France de Coupe Davis, disputée à Zurich, s'est achevée sur le score de 3 à 2 en faveur de la France. Au cours de la dernière journée, lundi 21 mars, Kanderal (S.) a battu Haillet (F.), 15-13, 7-5, 2-6, 6-3, et Gunthardt (S.) a battu Dominguez (F.), 8-6, 6-3, 10-8.*

ARTS ET SPECTACLES

Variétés

DU 23 AU 26 MARS

Musique dans le métro

Il y a eu l'an dernier les « opérations coup de poing ». La R.A.T.P. propose, elle, du 23 au 26 mars, *Musique dans le métro*, avec *la participation de deux* cents musiciens donnant plus de cent cinquante concerts dans vingt stations (1) *réparties* dans la capitale. Ces quatre *jours de spectacle* ponctuel présenteront ainsi du rock, du jazz, de la musique classique ou latino-américaine et afficheront notamment Astor Piazzola, François Rabbath, Michel Roques Quartet, Pia Colombo, Bahamas, Francis Lemarque, Teresa Rebull, Roger Siffer, Michel Villers-Roger Guérin Quartet, l'harmonie du personnel de la R.A.T.P. *qui interprétera Hector Berlioz et Darius* Milhaud.

A la station de Montparnasse, on jouera de la musique celtique et algérienne ; à Clichy se tiendra un atelier musical permanent ; à Miromesnil, le vendredi à 20 heures aura lieu un « hootenanny ».

Voulant se redonner une image de marque agréable, « *améliorer* », selon ses propres termes, *le vécu du transport dans le métro*, la R.A.T.P. travaille *depuis deux ans à cette opération* sans précédent en collaboration avec M. Jean-Pierre Bernarder, responsable d'une société de promotion (la B.C.M.W). Refusant les produits des « hit-parades », les organisateurs ont recherché une « *musique de participation* » qui sera jouée toujours dans l'enceinte du métro, dans les zones qui ont une capacité d'accueil suffisante pour que le trafic des voyageurs soit préservé, en général près du lieu où l'on accède avec un billet.

Mais on peut se demander si cette manifestation soutenue par France-Inter et qui marque le début d'une série d'animations régulières que la R.A.T.P a l'intention de développer (semaine des arts manuels et de l'artisanat, semaine de la peinture, etc.), ne masque pas une autre opération qui aurait pour objectif d'interdire ou de limiter arbitrairement, par exemple, par l'obligation *d'autorisations temporaires*, *les concerts* improvisés des habituels musiciens-amateurs du métro. — C. F.

(1) Auber, Bastille, Charles-de-Gaulle-Étoile, République, Daumesnil, *Duroc, Gare-d'Orléans-Austerlitz*, La Défense, La Motte-Picquet-Grenelle, Miromesnil, Montparnasse, Nation, Palais-Royal, Place-de-Clichy, Place-d'Italie, Pont-de-Sèvres, Porte-d'Orléans, Réaumur-Sébastopol, Reuilly-Diderot, Saint-Denis-Basilique.

Aux stations Auber, La Défense et Nation

Parce qu'elles offrent une plus grande capacité d'accueil, Auber, La Défense en Nation seront des stations privilégiées dans l'opération « Musique dans le métro ».

● A LA STATION AUBER. — Le mercredi 23 : jazz à 14 heures (Trio Limonade) ; accordéon à 15 heures et le quartet de Michel Roques de 16 h. 30 à 20 h. Le jeudi 24 : à 14 heures, fanfare de jazz ; à 18 h. 30, Pia Colombo. Le vendredi 25 : François Rabbath jouera à 16 h. 30; Astor Piazzola à 18 heures ; Bahamas à 19 h. 30, et le soir on pourra entendre Roger Siffer, du jazz et *de la musique algérienne*. Le samedi 26, le quartet de Michel de Villers-Roger Guérin se produira de 14 à 16 heures ; les Compagnons de la Saltarelle (musique ancienne) de 16 heures à 19 h. 30 ; l'Harmonie de la R.A.T.P. de 20 heures à 21 h. 30 ; Francis Lemarque de 21 h. 30 à 23 heures.

● A LA STATION DE LA DEFENSE. — Le mercredi 23 : à 17 heures, jazz moderne avec Claude Ivans et Danou ; à 18 h. 30, chansons avec Michel Bulher. Le jeudi 24 : à 11 h. 30, l'Harmonie de la R.A.T.P. ; de 12 h. 30 à 18 heures, émission « Libre parcours » d'Eve Griliquez, avec notamment le quartet de Michel Roques. *Le* vendredi 25, de 15 h. 30 à 17 heures, musique classique ; de 17 heures à 18 h. 30, percussion africaine. Le samedi 26 : *de 14 à 20 heures, amateurs*.

● A LA STATION NATION. — Le mercredi 23 : de 15 à 17 heures, animation pour enfants ; de 17 à 19 heures, *Pierre Tisserand*. *Le* jeudi 24 : de 13 à 14 heures, chansons avec Hervé Mettais-Cartier ; de 14 à 16 heures, prospection ; de 16 à 19 heures, Bahamas. Le vendredi 25 : de 16 heures à 17 h. 30, musique classique, avec Raymond Cousté ; de 17 h. 30 à 23 heures : soirée latino-américaine. Le samedi 26 : de 14 heures à 18 h. 30, musique folk avec le J.B.L.F. collectif antillais et africain ; de 18 h. 30 à 20 heures, jazz Nouvelle-Orléans avec Maxim Saury ; de 20 à 22 heures, musique ancienne avec les Ménestriers.

Dans les autres stations, les concerts commenceront à 17 heures (sauf samedi, à 15 heures) et s'achèveront à 19 heures.

UN THÉATRE DANS LA RUHR

L'exil à Bochum

Pour des comédiens, vivre à Bochum, dans la Ruhr, c'est vivre en cercle fermé dans une ville provinciale où ils sont réduits à eux-mêmes, à l'intérieur d'une organisation trop bien réglée pour se permettre la moindre glissade. Une centaine de comédiens travaillent dans un bâtiment fonctionnel où rien n'est superflu. Quand ils ont un contrat d'un an, ils laissent leur famille au port d'attache, surtout s'ils ont des enfants en âge scolaire. Ils sont des marins au long cours sur un bateau immobile. Malgré la sécurité de l'emploi, les névroses mijotent.

On peut aller au cinéma à Bochum sans être contraint à la seule pornographie. Il y a des fêtes traditionnelles, des carnavals, des nuits de la bière, où les notables viennent perdre leur dignité. Mais pour les cadres moyens progressistes de cette ville social-démocrate, la culture passe uniquement par le vaste cube massif et comme patiné au charbon, posé bien visible à l'angle de deux rues claires. Ses deux salles sont gaies comme des salons balzaciens, mais elles sont pleines. L'entreprise roule, forte de sa réputation, forte de ses 15 millions (en deutschemarks) de subventions. Elle a connu quelques années creuses. L'arrivée de Peter Zadek à sa direction artistique lui a fait retrouver sa place au sommet de l'échelle. Zadek vient de démissionner pour se consacrer à la mise en scène. C'est à Lew Bogdan, nommé il y a deux ans à la coordination artistique de maintenir le niveau.

Lew Bogdan a collaboré avec Jack Lang, a été codirecteur, puis directeur du Festival de Nancy, en a gardé le goût du théâtre international. Il fait venir la saison prochaine André Wajda et Marcel Bluwal, qui monte les Femmes savantes. En ce moment même, Jérôme Savary commence les répétitions de Courage *et joue avec le Magic Circus* les Grands Sentiments. *Et c'est un Hollandais, Franz Marijen, qui a dirigé le nouveau spectacle de la « petite » salle (cinq cents places en gradins) :* la Bible. *Spectacle superbement pictural, en blanc et noir, avec des flaques rouges tranchantes, des traînées bleu lavande, douces comme un ciel matinal. Une création collective sur des morceaux choisis de l'Ancien Testament traités dans l'ironie pincée et l'élégance désinvolte, un peu mondaine. L'Ancien Testament et, obsessionnel, l'éternel exode derrière le blanc nimbé d'un rideau translucide. Après les rires et les sourires vient un silence gêné lorsque les comédiens se déshabillent et disparaissent un à un dans deux boîtes noires. L'esthétisme, sans doute, dérange davantage que la mauvaise conscience.*

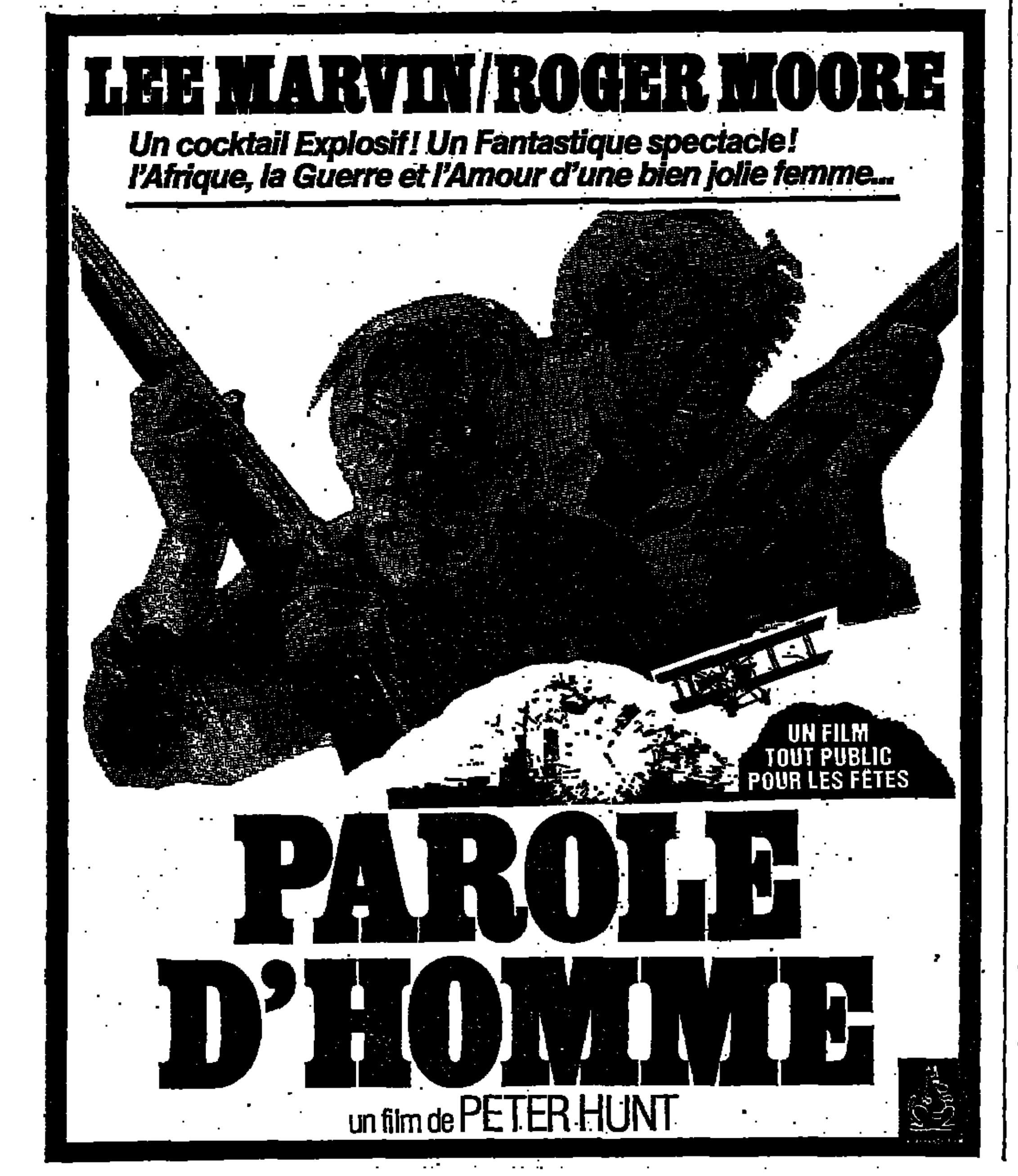
Bochum, c'est un théâtre et c'est Krupp : les usines, grands parallélépipèdes clos sur leur légende, celle des géants de l'industrie de guerre, de la vénéneuse famille damnée rêvée par Visconti... L'enfer rouge des forges immenses s'est éteint pour le repos syndical du samedi. Les guerres ne se font plus au chant de la Grosse Bertha, Krupp fabrique des architectures métalliques, entre autres celles du Centre Pompidou.

Le théâtre est ouvert pour les loisirs du samedi après-midi. Devant le perron s'est établie une sorte de foire à la ferraille. On achète, on vend, on troque. Certains jours, ce sont les enfants qui viennent échanger leurs jouets. D'autres fois, on met aux enchères les accessoires des décors devenus inutiles. Les baies vitrées ont le reflet gris des sols couleur ardoise.

COLETTE GODARD.

LE CALENDRIER DES CONCERTS





ARTS ET SPECTACLES

Cinéma

POINT DE VUE SUR UN FILM DE PASOLINI

Les matins gris de la tolérance

par MICHEL FOUCAULT

D'OU viennent les enfants ? — De la cigogne, d'une fleur, du Bon Dieu, de l'oncle de Calabre. Mais regardez plutôt le visage de ces gamins : ils ne font rien pour donner l'impression qu'ils croient ce qu'ils disent. Avec des sourires, des silences, un ton lointain, des regards qui filent à droite et à gauche, les réponses à ces questions d'adulte ont une docilité perfide ; elles affirment le droit de garder pour soi ce qu'on aime à chuchoter. La cigogne, c'est une manière de se moquer des « grands », de leur rendre la monnaie de leur fausse pièce ; c'est le signe ironique, impatient, que la question n'ira pas plus loin, que les adultes sont des indiscrets, qu'ils n'entreront pas dans la ronde, et que le « reste », l'enfant continuera à se le raconter à lui-même.

Ainsi commence le film de Pasolini.

Enquête sur la sexualité est une bien étrange traduction pour *Comizi d'Amore* : comice, réunion ou peut-être forum d'amour. C'est le jeu millénaire du « banquet », mais à ciel ouvert sur les plages et les ponts, au coin des rues, avec des enfants qui jouent à la balle, des garçons qui traînent, des baigneuses qui s'ennuient, des prostituées en grappe sur un boulevard, ou des ouvriers après l'usine. Très loin du confessionnal, très loin aussi d'une enquête où, sous garantie de discrétion, on interroge les choses les plus secrètes, ce sont des *Propos de rue sur l'amour*. Après tout, la rue c'est la forme la plus spontanée de la convivialité méditerranéenne.

Au groupe qui déambule ou lézarde, Pasolini, comme en passant, tend son micro ; il pose à la cantonade une question sur l'« amour », sur ce domaine indécis où se croisent le sexe, le couple, le plaisir, la famille, les fiançailles avec leurs coutumes, la prostitution et ses tarifs. Quelqu'un se décide, répond en hésitant un peu, se rassure, parle pour les autres ; ils se rapprochent, approuvent ou grognent, bras sur les épaules, visage contre visage ; les rires, la tendresse, un peu de fièvre, circulent vite entre ces corps qui s'entassent ou se frôlent. Et qui parlent d'eux-mêmes avec d'autant plus de retenue et de distance que leur contact est plus vif et chaud : les « adultes » se juxtaposent et discourent, les « jeunes » parlent bref et s'enlacent. Pasolini interviewer s'estompe ; Pasolini cinéaste regarde de toutes ses oreilles.

Le document est inappréciable quand on s'intéresse plus à ces choses qui se disent qu'au mystère qui ne se dit pas. Après le règne si long de ce qu'on appelle (bien hâtivement) la morale chrétienne, on pouvait s'attendre, dans cette Italie des premières années 60 à quelque bouillonnement du « sexuel ». Pas du tout. Obstinément, les réponses sont données en termes de droit : pour ou contre le divorce, pour ou contre la prééminence du mari, pour ou contre l'obligation de virginité pour les filles, pour ou contre la condamnation des homosexuels. Comme si la société italienne de cette époque, entre les secrets de la pénitence et les prescriptions de la loi, n'avait pas encore trouvé de voix pour cette confidence publique du sexe que nos médias aujourd'hui diffusent.

« *Ils n'en parlent pas ? C'est qu'ils en ont peur* », explique Musatti, psychanalyste banal, que Pasolini interroge de temps en temps, ainsi que Moravia, sur l' « enquête » en train de se faire. Mais Pasolini, manifestement, n'en croit rien. Ce qui traverse tout le film, ce n'est pas, je crois, la hantise du sexe, mais une sorte d'appréhension historique, d'hésitation prémonitoire et confuse devant un nouveau régime qui naît alors en Italie, celui de la tolérance. Et c'est là que se marquent les coupures, dans cette foule qui s'accorde pourtant à parler du droit quand on l'interroge sur l'amour. Coupures entre hommes et femmes, paysans et citadins, riches et pauvres ? Oui, bien sûr, mais surtout entre les « jeunes » et les autres. Ceux-ci craignent un régime qui va bouleverser tous les ajustements douloureux et subtils qui avaient assuré l'éco-système du sexe (avec l'interdiction du divorce qui retient, de façon inégale, l'homme et la femme, avec la maison close qui sert de figure complémentaire à la famille, avec le prix de la virginité et le coût du mariage). Les « jeunes » abordent ce changement d'une façon bien différente ; non pas avec des cris de joie, mais avec un mélange de gravité et de méfiance, car ils le savent lié à des transformations économiques qui risquent fort de reconduire les inégalités de l'âge, de la fortune et du statut. Au fond, les matins gris de la tolérance n'enchantent personne, et nul n'y pressent la fête du sexe. Avec résignation ou fureur, les « vieux » s'inquiètent : qu'en sera-t-il *du* droit ? Et les « jeunes », avec obstination, répondent : qu'en sera-t-il *des* droits, de *nos* droits ?

Ce film, vieux de quinze ans, peut servir de repère. Un an après *Mamma Roma*, Pasolini poursuit ce qui va devenir, dans ses films, la grande saga des « jeunes ». De ces jeunes dans lesquels il ne voyait pas du tout des « adolescents » pour psychologues, mais la forme actuelle d'une « jeunesse » que nos sociétés, depuis le Moyen Age, depuis Rome et la Grèce, n'ont jamais pu intégrer, qu'elles ont redoutée ou rejetée et qu'elles ne *sont* jamais parvenues à soumettre, sauf à la faire tuer de temps en temps à la guerre.

Et puis, 1963, c'était l'époque où l'Italie venait d'entrer bruyamment dans ce mouvement d'expansion-consommation-tolérance dont Pasolini devait faire un bilan, dix ans après, dans les *Ecrits corsaires*. La violence du livre répond à l'inquiétude du film.

1963, c'était aussi l'époque où commençaient un peu partout en Europe et aux U.S.A. cette remise en question des formes multiples du pouvoir dont les sages nous disent qu'elle est « à la mode ». Eh bien ! soit ; la « mode » risque de se porter encore quelque temps, comme ces jours-ci à Bologne.

★ U.G.C. Danton, 14-Juillet-Parnasse, U.G.C. Marbeuf.

LE PRIX JEAN-VIGO 77

Le prix Jean Vigo — destiné à couronner les auteurs d'un film de long métrage et d'un film de court métrage se caractérisant par l'indépendance de leur esprit et la qualité de leur réalisation — a été décerné, pour 1977, dans la catégorie long métrage, à Christian Bricout pour son film *Paradiso*. Le lauréat a reçu une œuvre du peintre Michel Moy.

Aucun prix n'a été attribué dans la catégorie court métrage.

Christian Bricout, âgé de trente et un ans, ancien assistant de René Clément, d'Yves Allégret et de Marcel Camus, débute dans la réalisation avec ce *Paradiso* écrit d'après des souvenirs personnels. C'est l'histoire d'un jeune homme de la région du Nord (interprétée par Didier Sauvegrain, qu'on a remarqué dans *la Coupe à 10 francs* de Philippe Condroyer) qui refuse le travail à l'usine et un milieu familial étouffant. Dans une suite de rencontres, il cherche à sortir de sa solitude mais trouve la solitude des autres. Un certain réalisme social dans une atmosphère provinciale décrite avec justesse.

J. S.

En bref

Jazz

● TROIS PLUS QUATRE.

Il n'y a pas aujourd'hui deux ou trois jazz, mais dix, vingt, et, si l'on accorde une attention vigilante à ce qui a lieu en Europe et non seulement en Amérique, beaucoup plus de jazz encore, certainement. Chacun a son public et son succès au concert. Ainsi, lundi, le jazz intelligemment pensé du trio Mas-Alvim-Humair, très applaudi, et qui connut rappel sur rappel. Ainsi, le même soir, la musique du quartette Hutcherson, ovationnée, *sorte de « hard bop revival »*, qui ne garde pas simplement la hantise d'un grand passé, mais une part de sa force fondatrice.

LUCIEN MALSON.

Musique

● « LE TEMPERAMENT », par *Marie-Françoise Bucquet.* — *Centre culturel du Marais, 26, rue des Francs-Bourgeois.*

Un titre à double sens, technique et psychologique, pour le cycle de cinq concerts-animation qui se déroule actuellement au Centre culturel du Marais.

Non contente de faire partie de l'espèce assez rare des interprètes *consacrant presque exclusivement* leur carrière au répertoire contemporain, par pure conviction, Marie-Françoise Bucquet met un point d'honneur à témoigner qu'un artiste a toujours tort de rester confiné en deçà de ses limites. A cette exigence du virtuose, il faut substituer celle du musicien que le formel attire plus que le possible *gagné* d'avance.

Ainsi, son récital du 15 mars au Théâtre des Champs-Elysées, faisant succéder l'intégrale de l'œuvre pour piano de Schoenberg à la fantaisie de Schumann ; deux gageures tenues jusqu'au bout quelles que soient les réserves qu'on puisse faire *sur tel ou tel point de détail.*

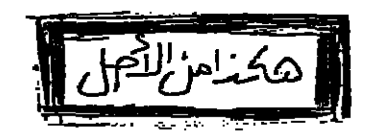
Conçues dans le même esprit, les séances, réunies sous l'emblème du *Tempérament*, ont débuté lundi soir avec l'exécution de trois trios de Joseph Haydn (Jean Leber était au violon, Alain Meunier au violoncelle). Elles se poursuivent le 23 mars par une rétrospective, de Jean-Sébastien Bach à Alban Berg, de l'aventure tonale au clavier, réservant la suite (de Webern à Xénakis) pour le lundi 28 mars, après une seconde série de trios (vendredi 25) et avant d'aborder, en compagnie de Lise Jacob, la *Grande Fugue* de Beethoven dans la version opus 134 pour piano à quatre mains (le 30 mars).

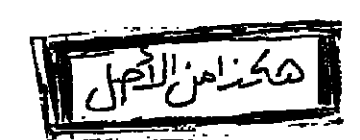
Alors que tant de pianistes hésitent à se produire trop souvent par seule crainte de lasser leur public, Marie-Françoise Bucquet fait exactement le pari inverse : devrait-elle le perdre pour autant ?

GERARD CONDÉ.

■ *Cora Vaucaire* donnera un gala au profit d'Amnesty International le mercredi 23 mars, à 20 h. 30, au Centre Georges-Pompidou.







SPECTACLES

théâtres

Les salles subventionnées

Opéra, 19 h. 30 : la Force du destin.
Chaillot, grande salle, 20 h. 15 : Gilles de Rais. — Gémier, 20 h. 30 : Transit.
Odéon, 20 h. 30 : Oncle Vania.
Petit Odéon, 18 h. 30 : Guerre au troisième étage.
TEP, 20 h. 30 : Lapalique et Cie.
Petit TEP, 20 h. 30 : Risibles amours.

Les salles municipales

Nouveau Carré, 21 h. : la Dame de la mer. — Salle Papin, I. 20 h. : Lettre à mon fils.
Théâtre de la Ville, 18 h. 30 : Semaine internationale de la guitare ; 20 h. 30 : Jacques ou la Soumission ; L'avenir est dans les œufs.

Les théâtres de Paris

Aire-Libre Montparnasse, 20 h. 30 : Sujet, Katherine Mansfield ; 22 h. 30 : Viole d'amour.
Antoine, 20 h. 30 : les Parents terribles.
Arts-Hébertot, 20 h. 45 : l'Ecole des cocottes.
Atelier, 21 h. : le Faiseur.
Athénée, 20 h. 30 : Equus.
Bateau-Théâtre de Basile, 22 h. : Yves Riou et Eric Vion.
Biothéâtre-Opéra, 21 h. : la Jeune Filles Violaine.
Bouffes-du-Nord, 20 h. 30 : la Nuit de l'Iguane.
Cartoucherie de Vincennes, Théâtre de l'Aquarium, 20 h. 30 : La jeune lune tient la vieille lune toute une nuit dans ses bras.
Centre culturel du Marais, Studio, 21 h. : la Compétition.
Comédie Caumartin, 21 h. 10 : Boeing-Boeing.
Comédie des Champs-Elysées, 20 h. 45 : Chers zoiseaux.
Edouard-VII, 18 h. : Beethoven ou l'Amour de la liberté ; 21 h. : Amphitryon 38.
Elysée-Montmartre, 20 h. 45 : Une femme presque fidèle.
Fontaine, 21 h. : Grandeur et misère de Marcel Barju.
Gaîté-Montparnasse, 20 h. 30 : les Fraises musclées ; 22 h. 30 : le Grand Rêveur.
Gymnase-Marie-Bell, 21 h. : Une aspirine pour deux.
Huchette, 20 h. 45 : la Cantatrice chauve ; la Leçon.
La Bruyère, 21 h. : Pour 100 briques, t'as plus rien maintenant.
Mathurins, 20 h. 45 : les Mains sales.
Michel, 21 h. 10 : Au plaisir, Madame !
Michodière, 20 h. 45 : Acapulco, Madame.
Montparnasse, 20 h. 30 : Même heure, l'année prochaine.
Mouffetard, 20 h. 30 : Tumeur Cervykal.
Nashville, 20 h. 30 : la Barre.
Nouveautés, 21 h. : Nina.
Palace, 19 h. : Coulisses cocktails ; 22 h. 30 : Gabriel ou le Néo-Classicisme à la portée de tous.
Palais-Royal, 20 h. 30 : la Cage aux folles.
La Péniche, 20 h. 30 : Jean-Paul Farré chante.
Plaisance, 20 h. 45 : la Reine de la nuit.
Porte-Saint-Martin, 20 h. 30 : Loin d'Hagondange.
Saint-Georges, 21 h. : le Maître de Santiago.
Salle Valhubert, 20 h. 30 : Turcaret.
Studio des Champs-Elysées, 20 h. 45 : les Dames du jeudi.
Studio-Théâtre 14, 20 h. 30 : Fando et Lis.
Théâtre de la Cité internationale, la Galerie, 21 h. : la Paix. — La Resserre, 21 h. : Bérénice. — Grand Théâtre, 21 h. : Nuage amoureux.
Théâtre des Deux-Portes, 20 h. 30 : Dernier bal.
Théâtre d'Edgar, 20 h. 30 : Guyette Lyr.
Théâtre-Essaïon, 22 h. : Vers Bathory.
Théâtre du Marais, 20 h. 45 : Electre.
Théâtre Oblique, 21 h. : les Bonnes.
Théâtre d'Orsay, *grande salle*, 20 h. 30 : Harold et Maude. — Petite salle, 20 h. 30 : Madame de Sade.
Théâtre Paris-Nord, 22 h. 30 : Pierrot.
Théâtre Présent, 20 h. 30 : le Pavé de l'ours ; le Tombeau d'Achille.
Théâtre des Quatre-Cents-Coups, 20 h. 30 : l'Amour en visites.
Tristan-Bernard, 21 h. : *l'Oiseau de bonheur.*
Troglodyte, 21 h. : Gugozone.
Variétés, 20 h. 30 : Féfé de Broadway.

Mardi 22 mars

Jazz, rock, folk et pop'

Voir Théâtres de banlieue.
Théâtre Campagne-Première, 20 h. 30 et 23 h. : les Musiciens du Nil.
La Vieille Grille, 21 h. : Bobby Few.
Blancs-Manteaux, 24 h. : P. Carantini, M. Fosset.
American Center, 21 h. : Watergate sevent + one.
Cartoucherie de Vincennes, Théâtre de l'Aquarium, 23 h. : le Groupe Lô.

La danse

Voir Théâtres de banlieue.
Palais des congrès, 20 h. 30 : Ballets du Théâtre Bolchoï (Don Quichotte).
Théâtre des Champs-Elysées, 20 h. 30 : Sabra Show 77.
Théâtre de l'ASCA, 19 h. : Compagnie Janine et Dominique Solane.
Théâtre Récamier, 20 h. 30 : Uma Sharma (danse et musique de l'Inde).

Les concerts

Voir Théâtre de la Ville.
Maison de la radio, 20 h. 30 : Nouvel Orchestre philharmonique de Radio-France, dir. J.-P. Izquierdo, avec R. Gianoli, piano (Schoenberg, Liszt, Beethoven).
Eglise Saint-Julien-le-Pauvre, 20 h. 30 : Orchestre de chambre Guy Pernoo, avec A. Ponce, guitare (Bach, Lully, Dupraz, Vivaldi).
Théâtre Essaïon, 20 h. 30 : J. Estournet, violon, et l'Ensemble Rameau (Leclair, Frescobaldi, Rameau).
Eglise danoise, 21 h. : Y. Le Gaillard, clavecin, et N. Lindeblat, flûte (Bach, Blavet, Anglebert, Haendel).
Salle Gaveau, 21 h. : J.-M. Fournier, piano (Chopin, Brahms, Debussy, Liszt).
Eglise Saint-Louis des Invalides, 21 h. : P. Gazin, orgue (Franck, improvisations).
Eglise Saint-Séverin, 21 h. : M.-Cl. Jamet, harpe, et Ch. Larde, flûte (Bach).
Maison de l'Allemagne, 21 h. : E. Jungbluth, soprano, et I. Konig, piano (Schumann, Wolf, Brahms, Schoenberg, Mahler).
Oratoire du Louvre, 21 h. : l'Orchestre de la Maîtrise de l'Oratoire, dir. H. Hornung (Requiem, de Mozart).
Eglise Saint-Médard, 21 h. : les Petits Chanteurs de Saint-Louis, Orchestre du Bachal, dir. O. Schneebeli (Vivaldi, Pergolèse).
Eglise Saint-Louis-en-l'Ile, 21 h. : J. Maréchal, orgue, et J.-J. Gaudon, trompette (Viviani, Telemann, Purcell, Buxtehude).

cinémas

Les films marqués (*) sont interdits aux moins de treize ans, (**) aux moins de dix-huit ans.

La cinémathèque

Chaillot, 15 h. : Amok, de F. Ozep ; 20 h. 30 : Question d'habitude, d'Y. Fafoutis ; l'Absorption en 257, de V. Vasseaux ; Abysses, de D. Pantazidis ; Opéra, d'A. Velissaropoulos ; 22 h. 30 : Kierior, de D. Theos.

Les exclusivités

A CHACUN SON ENFER (Fr.) (**) : Montparnasse-83, 6e (544-14-27), Marignan, 8e (359-92-82), Français, 9e (770-33-88), Gaumont-Sud, 14e (331-51-16), Clichy-Pathé, 18e (522-37-41).
AFFREUX, SALES ET MECHANTS (It., v.o.) : Styx, 5e (633-08-40).
L'AUTRE FRANCE (Alg., v.o.) : Studio St-Séverin, 5e (033-50-91).
BARRY LYNDON (Anglais, v.o.) : Bilboquet, 6e (222-87-23), les Templiers, 3e (272-94-56) en sem., Colisée, 8e (359-29-46), P.L.M. Saint-Jacques, 14e (589-68-42) ; v.f. : les Templiers, 3e, s. et d., Impérial, 2e (742-72-52), Diderot, 12e (343-19-29).
LA BATAILLE DE MIDWAY (A., v.o.) : Ambassade, 8e (359-19-08) ; v.f. : Berlitz, 2e (742-60-33), Rotonde, 6e (633-08-22), Gaumont-Sud, 14e (331-51-16), Wepler, 18e (387-50-70), Gaumont-Gambetta, 20e (797-02-74).
LA BATAILLE DU CHILI (All., v.o.) : Studio Logos, 5e (033-26-42).
CASANOVA DE FELLINI (It., v.o.) (*) : Quintette, 5e (033-35-40), Gaumont Rive gauche, 6e (548-26-36), Hautefeuille, 6e (633-79-38), Gaumont-Champs-Elysées, 8e (359-04-67) ; v.f. Français, 9e (770-33-88), Gaumont-Convention, 15e (828-42-27), Gaumont-Gambetta, 20e (797-02-74).
CASANOVA, UN ADOLESCENT A VENISE (It., v.o.) : Hautefeuille, 6e (633-79-38), Elysées-Lincoln, 8e (359-36-14).
C'EST TOUJOURS OUI QUAND ELLES DISENT NON (A., v.o.) : U.G.C. Danton, 6e (329-42-62), Ermitage, 8e (359-15-71), Bonaparte, 6e (326-12-12).
CI - FOLLIES (Fr.) : Quintette, 5e (033-35-40), Elysées-Lincoln, 8e (359-36-14), 14-Juillet-Bastille, 11e (357-90-81), Athéna, 12e (343-07-48), Olympic-Entrepôt, 14e (542-67-42).
LA COMEDIE DU TRAIN DES PIGNES (Fr.) : la Clef, 5e (337-90-90).
LE COUP DE GRACE (All., v.o.) : Cinoche Saint-Germain, 6e (633-10-82).
CŒUR DE VERRE (All., v.o.) : U.G.C. Odéon, 6e (325-71-08), Calypso, 17e (754-10-68).
CRIA CUERVOS (Esp., v.o.) : Quintette, 5e (033-35-40).
LA DECHEANCE DE FRANZ BLUM (All., v.o.) : Action-Christine, 6e (325-85-78).
DERSOU OUZALA (Sov., v.o.) : Studio Alpha, 5e (033-39-47), Arlequin, 6e (548-62-25), Paramount-Elysées, 8e (359-49-34) ; v.f. Paramount-Marivaux, 2e (266-55-33), Convention Saint-Charles, 15e (579-33-00), Olympic-Entrepôt, 14e (542-67-42), Gaumont-Convention, 15e (828-42-27).
MARATHON-MAN (A., v.o.) : Elysées-Point-Show, 8e (225-67-29).
1900 (It., v.o./v.f.) (**) (deuxième partie) : Les Templiers, 3e (272-94-56).
NOUS NOUS SOMMES TANT AIMES (It., v.o.) : Cinoche Saint-Germain, 6e (633-10-82).
NUIT D'OR (Fr.) (*) : U.G.C.-Opéra, 2e (261-50-32) ; U.G.C.-Odéon, 6e (325-71-08) ; U.G.C.-Biarritz, 8e (723-69-23).
L'OMBRE DES ANGES (All., v.o.) : Olympic-Entrepôt, 14e (542-67-42).
PAIN ET CHOCOLAT (It., v.o.) : U.G.C.-Danton, 6e (329-42-62) ; Luxembourg, 6e (633-97-77) ; Biarritz, 8e (723-69-23) ; v.f. : Bretagne, 6e (222-57-97) ; Caméo, 9e (770-20-89) ; U.G.C.-Gobelins, 13e (331-06-19) ; Liberté, 12e (343-01-59) ; Mistral, 14e (539-52-43) ; Secrétan, 19e (206-71-33).
LES PASSAGERS (Fr.) (*) : Gaumont-Théâtre, 2e (231-33-16) ; Cluny-Palace, 5e (033-07-76) ; Montparnasse 83, 6e (544-14-27) ; Bosquet, 7e (551-44-11) ; George-V, 8e (225-41-46) ; Marignan, 8e (359-92-82) ; Gaumont-Opéra, 9e (073-95-48) ; Gaumont-Sud, 14e (331-51-16) ; Cambronne, 15e (734-42-96) ; Clichy-Pathé, 18e (522-37-41).
LE PAYS BLEU (Fr.) : Hautefeuille, 6e (633-79-38) ; Concorde, 8e (359-92-84) ; Lumière, 9e (770-84-64) ; Nations, 12e (343-04-67) ; Montparnasse-Pathé, 14e (326-65-13) ; Gaumont-Convention, 15e (828-42-27) ; Mayfair, 16e (525-27-06).
LA PETITE FILLE AU BOUT DU CHEMIN (Fr.-Can., version angl.) : Saint-Michel, 5e (326-79-17) ; Biarritz, 8e (723-69-23) ; v.f. : Impérial, 2e (742-72-52) ; Montparnasse 83, 6e (544-14-27).
LE PIRATE DES CARAIBES (A., v.o.) : Ermitage, 8e (359-15-71) ; v.f. : Rex, 2e (236-83-93).
LE PRETE-NOM (A., v.o.) : Saint-Germain-Village, 5e (633-87-59) ; U.G.C.-Marbeuf, 8e (225-47-19) ; Murat, 16e (288-99-75).
PROVIDENCE (Fr., version angl.) : Vendôme, 2e (073-97-52) ; U.G.C.-Odéon, 6e (325-71-08) ; Biarritz, 8e (723-69-23) ; v.f. : Bienvenue-Montparnasse, 15e (544-25-02) ; Paramount-Galaxie, 13e (580-18-03) ; *Paramount-Maillot*, 17e (758-24-24).
QUAND LA PANTHERE ROSE S'EMMÊLE (A., v.o.) : Saint-Germain-Studio, 5e (033-42-72) ; Dragon, 6e (548-54-74) ; Elysées-Lincoln, 8e (359-36-14) ; Monte-Carlo, 8e (225-09-83) ; v.f. : Rio-Opéra, 2e (742-82-54) ; Omnia, 2e (233-39-36) ; Montparnasse 83, 6e (544-14-27) ; Gaumont-Madeleine, 8e (073-56-03) ; Les Nations, 12e (343-04-67) ; Gaumont-Sud, 14e (331-51-16) ; Cambronne, 15e (734-42-96) ; Clichy-Pathé, 18e (522-37-41).
QU'EST-CE QUE TU VEUX JULIE ? (Fr.) : La Clef, 5e (337-90-90).
RENE LA CANNE (Fr.) : Impérial, 2e (742-72-52), Colisée, 8e (359-29-46), Fauvette, 13e (331-56-86), Montparnasse-Pathé, 14e (326-65-13), Clichy-Pathé, 18e (522-37-41), Gaumont-Gambetta, 20e (797-02-74).
REGG'S AND BACON (A., v.o.) : Videostone, 6e (325-60-34).

LES FILMS NOUVEAUX

COMME SUR DES ROULETTES, film français de Nina Companeez : Quartier Latin, 5e (326-84-65), Balzac, 8e (359-52-70) ; Marignan, 8e (359-92-82) ; Maxéville, 9e (770-72-86) ; Fauvette, 13e (331-56-86) ; Montparnasse-Pathé, 14e (326-65-13) ; Cambronne, 15e (734-42-96) ; Clichy-Pathé, 18e (522-37-41).
NOUA, film algérien de A. Tolbi, v.o. : Studio de la Harpe, 5e (033-34-83) ; Jean-Renoir, 9e (874-40-75) ; 14-Juillet-Bastille, 11e (357-90-81).
ENQUETE SUR LA SEXUALITE, film italien de P. P. Pasolini, v.o. : U.G.C.-Danton, 6e (329-42-62), 14-Juillet-Parnasse, 6e (326-58-00) ; U.G.C.-Marbeuf, 8e (225-47-19).
ARMAGUEDON, film français d'A. Jessua (*) : A.B.C., 2e (236-55-54) ; Saint-Germain-Huchette, 5e (633-87-59) ; U.G.C.-Odéon, 6e (325-71-08) ; Bretagne, 6e (222-57-97) ; Colisée, 8e (359-29-46), Gaumont-Madeleine, 8e (073-56-03) ; Normandie, 8e (359-41-18) ; Helder, 9e (770-11-24) ; Nations, 12e (343-04-67) ; Fauvette, 13e (331-56-86) ; Mistral, 14e (539-52-43), Gaumont-Convention, 15e (828-42-27) ; Victor-Hugo, 16e (727-49-75) ; Caravelle, 18e (387-50-70).
NETWORK, film américain de Sydney Lumet, v.o. : Boul' Mich, 5e (033-48-29) ; Publicis-Saint-Germain, 6e (222-72-80) ; *Publicis-Champs-Elysées*, 8e (720-76-23), v.f. Paramount-Marivaux, 2e (266-55-33) ; Capri, 2e (508-11-69), Paramount-Gobelins, 13e (707-12-28) ; Paramount-Orléans, 14e (540-45-91) ; Paramount-Montparnasse, 14e (326-22-17) ; Convention-Saint-Charles, 15e (579-33-00) ; Passy, 16e (288-62-34) ; Paramount-Maillot, 17e (758-24-24) ; Paramount-Montmartre (18e) (606-34-25).
LES LOULOUS, film français de P. Cabouat (**) : Capri, 2e (508-11-69), Studio Jean-Cocteau, 5e (033-47-62) ; Publicis-Matignon, 8e (359-31-97) ; Paramount-Opéra, 9e (073-34-37), Paramount-Bastille, 12e (343-79-17), Paramount-Gaîté, 13e (326-99-34) ; Paramount-Galaxie, 13e (580-18-03) ; Convention-Saint-Charles, 15e (579-33-00) ; Moulin-Rouge, 18e (606-34-25).
BILITIS, film français de David Hamilton (**) : Rex, 2e (236-83-93) ; U.G.C.-Opéra, 2e (261-50-32) ; U.G.C.-Danton, 6e (329-42-62) ; Ermitage, 8e (359-15-71) ; France-Elysées, 8e (723-71-11) ; Liberté, 12e (343-01-59) ; U.G.C.-Gobelins, 13e (331-06-19) ; Miramar, 14e (326-41-02) ; Mistral, 14e (539-52-43) ; Magic-Convention, 15e (828-20-64), Murat, 16e (288-99-75) ; Secrétan, 19e (206-71-33).
DEUXIEME SEMAINE DES CAHIERS DU CINEMA, v.o. : Studio des Ursulines, 5e (033-39-19). Films inédits : voir Festivals.
LE DEFI DE LA GRANDEUR, film anglais de Herbert Kline, v.o. : Grands-Augustins, 6e (633-22-13) ; Haussmann, 9e (770-47-55).
FIN DU MONDE, NOSTRADAMUS AN 2000, film américain de T. Masuda (*), v.f. : Rex, 2e (236-83-93) ; Liberté, 12e (343-01-59) ; Secrétan, 19e (206-71-33).
POURQUOI ? film français d'Anouk Bernard (16 mm) : Haussmann, 9e (770-47-55).

LE DESERT DES TARTARES (Fr.) : Cluny-Palace, 5e (033-07-76), U.G.C. Marbeuf, 8e (225-47-19), Saint-Lazare-Pasquier, 8e (387-35-43), Calypso, 17e (754-10-68).
DES JOURNEES ENTIERES DANS LES ARBRES (Fr.) : Quintette, 5e (033-35-40).
EDVARD MUNCH, LA DANSE DE LA VIE (A., v.o.) : Racine, 6e (633-43-71).
L'ESPRIT DE LA RUCHE (Esp., v.o.) : Hautefeuille, 6e (633-79-38).
LE GANG (Fr.) : Publicis Champs-Elysées, 8e (720-76-23), Montparnasse-Pathé, 14e (326-65-13).
GIACOMO MATTEOTTI (It., v.o.) : 14-Juillet-Bastille, 11e (357-90-81).
IRENE, IRENE (It., v.o.) : Saint-André-des-Arts, 6e (326-48-18), 14-Juillet-Parnasse, 6e (326-58-00).
LE JARDIN DE PIERRES (Ira., v.o.) : Studio Gît-le-Cœur, 6e (326-80-25).
JE DEMANDE LA PAROLE (Sov., v.o.) : Le Seine, 5e (325-95-99), La Pagode, 7e (705-12-15).
LE JUGE FAYARD, DIT LE SHERIFF (Fr.) : U.G.C. Danton, 6e (329-42-62), Normandie, 8e (359-41-18), Bienvenüe-Montparnasse, 15e (544-25-02), Saint-Ambroise, 12e (700-89-16), Paramount-Galaxie, 13e (580-18-03), Paramount-Maillot, 17e (758-24-24).
JULIETTE ET L'AIR DU TEMPS (Fr.) : Palais des Arts, 3e (272-62-78), La Clef, 5e (337-90-90).
LACHE-MOI LES BASKETS (A., v.o.) : Marignan, 8e (359-92-82) ; v.f. : U.G.C.-Opéra, 2e (261-50-32), Maxéville, 9e (770-72-86), Montparnasse-Pathé, 14e (326-65-13).
L'UNE CHANTE L'AUTRE PAS (Fr.) : Palais des Arts, 3e (272-62-98), Quintette, 5e (033-35-40), Marignan, 8e (359-92-82), Saint-Lazare-Pasquier, 8e (387-35-43), Studio-Raspail, 14e (326-38-98).
REQUIEM A L'AUBE (Fr.) (*) : Le Marais, 4e (278-47-86).
LE ROI DES BRICOLEURS (Fr.) : Paramount-Opéra, 9e (073-34-37), Paramount-Montparnasse, 14e (326-22-17).
SALO (It., v.o.) (**) : Studio de la *Contrescarpe*, 5e (325-78-37).
SARTRE PAR LUI-MEME (Fr.) : Le Marais, 4e (278-47-86) H. sp.
SCRIM (Holl., v.o.) : Saint-André-des-Arts, 6e (326-48-18).
SERVANTE ET MAITRESSE (Fr.) (**) : U.G.C. Opéra, 2e (261-50-32), Cluny-Ecoles, 5e (033-20-12), Biarritz, 8e (723-69-23), Mistral, 14e (539-52-43), Murat, 16e (288-99-75).
LA TOUBIB DU REGIMENT (It., v.f.) : Max-Linder, 9e (770-40-04), Paramount-Galaxie, 13e (580-18-03).
TRANSAMERICA EXPRESS (A., v.o.) : Cluny-Ecoles, 5e (033-20-12), Elysées Cinéma, 8e (225-37-90) ; v.f. : Rex, 2e (236-83-93), Ciné-monde-Opéra, 9e (770-01-90), Liberté, 12e (343-01-59), U.G.C. Gobelins, 13e (331-06-19), Miramar, 14e (326-41-02), Mistral, 14e (539-52-43), Magic-Convention, 15e (828-20-64), Napoléon, 17e (380-41-46), Les Images, 18e (522-47-94).
UNE FEMME, UN JOUR (Fr.) (*) : Ternes, 17e (380-10-41).
UNE FILLE COUSUE DE FIL BLANC (Fr.) : Mercury, 8e (225-75-90), Paramount-Opéra, 9e (073-34-37), Paramount-Montparnasse, 14e (326-22-17).
VERTIGES (It., v.o.) (**) : Panthéon, 5e (033-15-04) ; v.f. : Balzac, 8e (359-52-70), Saint-Lazare-Pasquier, 8e (387-35-43), Athéna, 12e (343-07-48), Clichy-Pathé, 18e (522-37-41).
LE VOYAGE DES DAMNES (A., v.o.) : Paramount-Elysées, 8e (359-49-34) ; v.f. : Paramount-Opéra, 9e (073-34-37).

SPECTACLES POUR ENFANTS

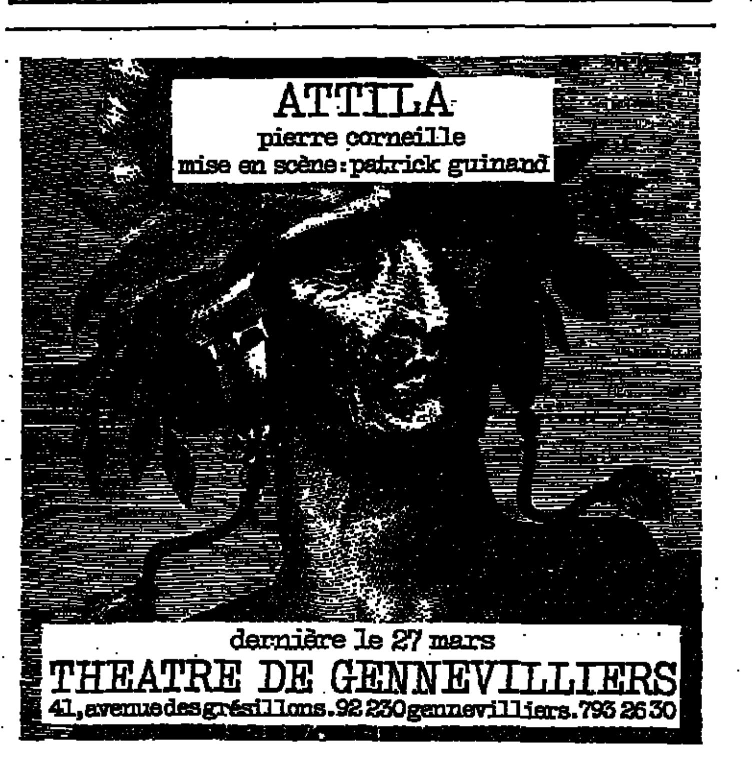
(du 23 au 30 mars)

Cirque à l'ancienne au Nouveau Carré, square Emile-Chautemps (277-88-40), mer., sam. et dim., 15 h. 30.
Cirque Arena (square Saint-Lambert), mer., sam. et dim., 14 h. et 18 h.
Cirque d'Hiver (700-12-25), mer., 15 h. ; sam., 15 h. et 21 h. ; dim., 14 h.
Cirque Morallès, le 23, à 15 h., à Vigneux-sur-Seine ; le 24, à 18 h., à Viry-Châtillon ; le 25, à 18 h., à Massy-Vilaine ; le 26, à 20 h. 30, et le 27, à 16 h., à Sucy-en-Brie.
Connaissance du cirque (chapiteau, 200, rue d'Alésia) (878-33-47), mardi, jeudi, ven., à 9 h. 30.
Au Bec fin (296-34-49), mer., 15 h. 30 : les Animaux malades de la peste (+ treize ans).
Au Petit Casino (747-62-75), mer., 14 h. 30, et dim., 15 h. : le Pays des galipettes.
Les Blancs-Manteaux (277-42-51 et 887-97-58), mer. et sam., 14 h. 30 : le Rêve de M. Gabiolo.
Café d'Edgar (326-13-68), mer., 14 h. et 16 h. ; sam., 15 h. : Pierre et Félicia ; mer., 14 h. et 16 h. : Ateliers.
Café-Théâtre de Neuilly (624-03-83), mer. et sam., 15 h. : les Aventures de Loupio loup blanc.
Cartoucherie de Vincennes, Atelier du Chaudron (328-97-04), mardi et ven., 20 h. ; sam. et dim., 16 h. : Qu'est-ce qui passe si tard ?
Cité internationale, Maison Heinrich-Heine, le 27, à 15 h. 30 : Max.
Bois de Boulogne, Pavillon royal, mer. et sam., 15 h. : Jeux de sots et de seaux.
Fontenay-aux-Roses (702-05-24), le 30 à 15 h. : Steve Waring (animation musicale).
Hippodrome de Paris, le 29, à 20 h. 30 : Grand Tournoi Du Guesclin.
Jardin du Luxembourg (326-46-47), mer. et dim., 14 h. 30, 15 h. 30 et 16 h. 30 ; sam., 15 h. et 16 h. : le Cirque en folie.
Jardin des Tuileries (076-05-19), mer., sam. et dim., 15 h. 15 : Marionnettes.
Parc Montsouris (273-38-56), mer., sam. et dim., 15 h. : Guignol.
Musée des enfants (Musée d'art moderne) (723-70-94), t. l. j., sf mardi, de 10 h. à 17 h.
Musée national d'art moderne (277-12-33), mer., sam., 16 h. : Félix le chat.
Théâtre Adyar (878-33-47), les 29 et 30, à 14 h. 30 : les Aventures fantastiques de Coquelicot, le chevalier fleuri.
Théâtre des Amandiers, Nanterre (204-18-81) : Cinéma, TV, débats.
Théâtre d'animation, Vincennes (782-19-60), mer., sam. et dim., 15 h. : l'Amour des trois oranges.
Théâtre de la Gaîté-Montparnasse (633-16-22), lundi, mardi, jeudi, ven., 9 h. 30 et 14 h. 15 ; mer., 14 h. 30 : Cric Crac.
Théâtre le Palace (878-33-47), mer., jeudi, 14 h. 30 : Sindbad le marin.
Théâtre du Manitout (325-60-13), mer et dim., 15 h. : Voyage au pays de la marionnette.
Théâtre Montparnasse, t. l. j., sauf dim., 14 h. 20 : le Barbier de Séville.
Théâtre Mouffetard (336-02-87), mer. et sam., 14 h. 30 : le Voyage de Tête-en-l'Air.
Théâtre de la Plaine (250-15-65), les 23 et 30, à 15 h. : Pilfbert et sa moto.
Théâtre 13 (589-05-99), mer., 14 h. 30 : la Ferme du bonheur.

Cinéma. — Le label Chouette a été attribué par le secrétariat d'Etat à la culture : (enfants) Ciné follies, les Aventures de Peter Pan, la Panthère rose, le Jouet, l'Aile ou la Cuisse, Centre Terre septième continent, la Planète sauvage, Jour de fête ; (adolescents) le Prête-Nom, le Désert des Tartares, le Bal des vampires, Barry Lyndon, Cria Cuervos, Nous nous sommes tant aimés, Un éléphant ça trompe énormément, Derzou Uzala, King Kong, l'Esprit de la ruche, le Juge Fayard dit « le Shériff », Giacomo Matteotti, le Pirate des Caraïbes, Pain et Chocolat, le Troisième Homme, Cœur de verre, le Jardin de pierres, Casanova, L'une chante, l'autre pas.









emplois internationaux — emplois internationaux — emplois internationaux

RÉPUBLIQUE ALGÉRIENNE DÉMOCRATIQUE ET POPULAIRE

Secrétariat d'Etat au Plan — Commissariat National à l'Informatique

LE CENTRE D'ÉTUDES ET DE RECHERCHES EN INFORMATIQUE

ÉTABLISSEMENT DE FORMATION DES INFORMATICIENS (Programmeurs, Analystes, Ingénieurs)

RECRUTE DES ENSEIGNANTS

- **En Technologie des Ordinateurs ;**
- **En Automatique et Asservissements (Informatique Industrielle) ;**
- **En Électronique ;**
- **En Physique ;**
- **En Théorie des Langages et Compilation ;**
- **En Système, pour l'enseignement :**
  - — des concepts généraux des systèmes d'exploitation ;
  - — des techniques de mise en œuvre d'un système (SIRIS 7 de préférence) ;
  - — de l'Assembleur (du 10070, de préférence) ;
- **En Transmissions de données, Télétraitement et Réseaux ;**
- **En Informatique appliquée à la gestion, pour l'enseignement :**
  - — des langages évolués (COBOL, PL/1, FORTRAN) ;
  - — des méthodologies d'Analyse et de Programmation (notamment L.C.P., L.C.S., CORIG) ;
  - — des Fichiers et des bases de données ;
- **En Organisation et Méthodes (Structures, Circuits et Imprimés Administratifs) ;**
- **En Économie Générale ;**
- **En Gestion des Entreprises (Comptabilité, Contrôle de Gestion, Tableau de bord, Stratégie d'Entreprises, Organisation et Structures des Entreprises) ;**
- **En Mathématiques ;**
- **En Statistiques ;**
- **En Recherche Opérationnelle.**

Les candidats doivent avoir des titres suffisants (au moins Doctorat de 3e Cycle ou Diplôme d'Ingénieur d'une Grande École), une expérience pratique dans leur spécialité et avoir déjà enseigné. Ils auront des **activités d'enseignement et de recherche**, et participeront à **l'encadrement des élèves dans des projets réels en entreprise.**

Les postes offerts seront libres à la rentrée d'Octobre 1977.

Les candidats (toutes nationalités, mais parlant français) peuvent être recrutés soit dans le cadre de la Coopération Technique Intergouvernementale, soit sous contrat de droit commun.

Les candidatures doivent être adressées au

Joindre un curriculum vitae détaillé et toutes pièces justificatives des titres et de la qualification

C.E.R.I. OUED-SMAR - ALGER

CONSTRUCTEUR - MATÉRIEL MINIER très connu, exportant dans le monde entier, recherche

TECHNICIENS APRÈS-VENTE ÉTRANGER

pour démonstration et mises en service de ses machines.

Poste basé à LYON, nécessitant déplacements prolongés et fréquents. Solides connaissances en mécanique, hydraulique ou électricité. 3 ans minimum d'expérience entretien d'équipements lourds et anglais parlé indispensables.

Env. C.V. sous réf. SYS/31 à Pierre LICHAU S.A., 18, quai Jean-Moulin, 69002 LYON qui transmettra.

COMPLEXE INDUST. ET MINIER

dont le siège d'exploitation est situé en Afrique Noire francophone, scolarisant les enfants des agents expatriés, recherche

JEUNE PROFESSEUR DE LETTRES

chargé de l'application des programmes du CNTE (1er cycle).

— Anglais obligatoire.
— Quelques années d'expérience de l'Enseignement Second.

Contrat ferme — Avantages et garanties expatriés.

Ecrire av. C.V. explicite sous référence CO/GC à CETAGEP 30, av. de l'Amiral-Lemonnier 78160 MARLY-LE-ROI

PR CHANTIERS ETRANGER

SUPERVISEURS
CHEFS DE CHANTIER
expérience montage et suivi de raffinerie, pétrochimie.
— Parlant anglais.
GESTION 2000 - 246-42-01

POUR DEMARRAGE COMPLEXE CHIMIQUE AFRIQUE DU NORD

INGÉNIEURS ARTS ET METIERS pour assistance technique et formation

CONTREMAITRES pour mise en exploitation.

OPÉRATEURS BTS pour maintenance unité.

Tous ces postes requièrent formation génie chimique et expérience chantiers.

Adresser C.V. détaillé, photo, prétentions, sous no 5562 à SPERAR, 12, rue Jean-Jaurès 92807 PUTEAUX

ANNONCES CLASSÉES TÉLÉPHONÉES

296-15-01

Technip engineering

développe rapidement ses activités et élargit le champ et recherche en conséquence

Directeurs de grands chantiers industriels à l'étranger

ANGLAIS PARLÉ - SEJOURS DE LONGUE DUREE

Les candidats, de formation supérieure, ingénieurs ou gestionnaires, auront nécessairement plusieurs années de pratique de fonctions d'animation, de coordination ou de direction de chantiers de construction d'ensembles industriels de grands travaux à l'étranger.

Toutes informations sur cette offre seront données confidentiellement au téléphone du lundi au vendredi 9 h à 12 h 30 - 13 h 30 à 18 h par Information Carrière SVP 11.11 qui donnera un rendez-vous aux candidats concernés. On peut aussi adresser son dossier, Réf. 101 65, avenue de Wagram 75017 Paris

Information Carrière **SVP.11.11**

L'ENSI des Travaux Publics à ABIDJAN recherche pour Septembre prochain

professeurs

titulaires dans les matières ci-après :

MATHÉMATIQUES - *1 poste - (Agrégation)*
PHYSIQUE - *1 poste - (Agrégation)*
RÉSISTANCE DES MATÉRIAUX - *1 poste - (Ingénieur Ponts ou équivalent)*
BÉTON ARMÉ - *1 poste - (Ingénieur Ponts ou équivalent)*
MÉCANIQUE DES SOLS - *1 poste - (Ingénieur Ponts ou équivalent)*
HYDRAULIQUE - *1 poste - (ENSI ou équivalent)*

Congés annuels de 2 mois. Transport de la famille à la charge de l'Ecole ainsi que le logement et divers autres avantages.

Envoyer d'urgence C.V. détaillé à
Raymond S. ELKIN
Conseiller en Relations Humaines
82, rue de Bagnolet - 75020 Paris

CASABLANCA (MAROC)
IMPORTANTE ENTREPRISE
C.A. 650 000 000 DH
EFFECTIF 3 000 salariés

cherche pour la direction de son DEPARTEMENT MATERIEL (Entretien - Travaux neufs et études)

UN INGÉNIEUR

(Centrale, Arts et Métiers ou équivalent)
— Plusieurs années d'expérience ;
— Age minimum 35 ans.

Adresser C.V. détaillé, photo et prétentions à COSUMAR, B.P. 3098, CASABLANCA, MAROC.

L'ENSI des Travaux Publics à ABIDJAN *recherche*

2 directeurs des études

- **Division Ingénieur**
- **Division Technicien Supérieur**

Ces 2 directeurs des Etudes auront une formation d'X, Mines ou Ponts.

Il est souhaitable qu'ils aient quelques années d'expérience similaire.

Ces 2 postes sont à pourvoir fin juin ou début juillet, si possible. Congés annuels de 2 mois, transport de la famille à la charge de l'Ecole ainsi que le logement et divers autres avantages.

Envoyer d'urgence C.V. détaillé à
Raymond S. ELKIN
Conseiller en Relations Humaines
82, rue de Bagnolet - 75020 Paris

IMPORTANT GROUPE INDUSTRIEL recherche pour filiale GABONAISE en expansion

CHEF DE COMPTABILITÉ

— responsable de comptabilité générale et analytique ;
— formation D.E.C.S.-B.P. ou équivalent exigée ;
— expérience Afrique appréciée ;
— contrat cadre expatrié.

Adr. lettre candidature. C.V. et prétent. s/réf. 6.524 à P. LICHAU S.A., 10, rue de Louvois, 75063 PARIS CEDEX 02 qui transmettra.

POUR COMPAGNIE AFFILIEE A

CASABLANCA
LE GROUPE
PRÉSERVATRICE
recherche

un Informaticien

responsable de la conduite des opérations informatiques : ordinateur Burroughs 1714.
Ce responsable sera directement rattaché à la Direction Générale.
Il devra avoir l'habitude des petits systèmes informatiques.
Age minimum : 30 ans.
Salaire annuel : 77 000 F.F.
Statut cadre - Facilité de logement, etc.
Durée du contrat : 3 ans, reconductible.
Poste garanti en métropole, à terme.

Env. C.V. man. et photo, au départem. du pers., 18, rue de Londres - 75439 PARIS - CEDEX 09.

EUROSAT

is looking for Operators in the field of Space Activities in Southern Germany. Former experience in this field required. Knowledge of English mandatory.

Please send your resume to :

EUROSAT S.A., Personnel Division
24, route des Acacias, CH-1211 GENEVE 24.



emplois régionaux — emplois régionaux — emplois régionaux

directeur commercial France

HOM - no1 européen du bain et leader du sous-vêtement et du vêtement de loisir masculin est, depuis sa création (1968) en développement rapide et constant : CA 80 millions en 1976. Sa forte pénétration sur les marchés visés tient aux capacités d'innovation de l'entreprise.

Afin de poursuivre le développement, la Direction Générale souhaite renforcer ses structures commerciales ; ce nouveau collaborateur aura la mission suivante :
- participation à la définition de la politique produits (communications, prix, distribution).
- animation et contrôle de la force de vente (3 directeurs régionaux, 15 exclusifs, 35 démonstratrices).
- supervision du service commercial pour la France.

Le futur titulaire du poste doit pouvoir justifier d'une expérience réussie de direction commerciale dans une entreprise de l'habillement ou de la bonneterie développant une forte politique de marque.

Résidence MARSEILLE.

La rémunération peut être élevée pour un candidat de valeur.

Envoyer C.V., photo récente et rémunération actuelle sous la référence 1032/M (à mentionner sur l'enveloppe).

Le secret absolu des candidatures est garanti par :

BERNARD KRIEF CONSULTANTS
1, RUE DANTON 75263 PARIS CEDEX 06

sperar

INDUSTRIALISATION (ORLÉANS)

La jeune filiale française (10 millions de francs de chiffre d'affaires) d'un Groupe International spécialisé dans

LA MANUTENTION, L'AUTOMATISATION ET LE STOCKAGE

recherche pour tout ou partie du programme suivant

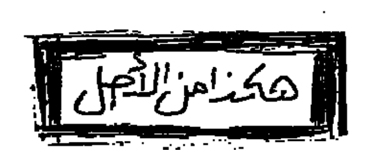
— *mise au point technique de ses matériels existants, en vue de la série ;*
— *entrée en catalogue ;*
— *promotion des ventes ;*
— *constitution du réseau commercial ;*
— *doublement de l'usine ;*
— *acquisition de machines et outillages* (objectif : 20 millions de francs de chiffre d'affaires en 1979).

INGÉNIEUR ATTACHÉ A LA DIRECTION GÉNÉRALE

— *30 ans minimum ;*
— *homme d'entreprise ;*
— *formation Grande Ecole ;*
— *expérience technique et (ou) commerciale ;*
— *excellente présentation ;*
— *capable de justifier son ambition d'accéder aux responsabilités d'une direction, voire d'une direction générale.*

Rémunération et avantages en conséquence.

Adresser curriculum vitae, photographie et prétentions en précisant les domaines d'intervention, sous no 8.612, « LE MONDE » Publicité, qui transm. Il sera répondu à toutes les candidatures, qui seront traitées de manière confidentielle.



	La ligne	La ligne T.C.
OFFRES D'EMPLOI	40,00	45,76
"Placards encadrés" 2 col. et + (la ligne colonne)	42,00	48,04
DEMANDES D'EMPLOI	9,00	10,29
CAPITAUX OU PROPOSITIONS COMMERC.	70,00	80,08

ANNONCES CLASSEES

	La ligne	La ligne T.C.
L'IMMOBILIER	28,00	32,03
"Placards encadrés"	34,00	38,89
Double insertion	38,00	43,47
"Placards encadrés"	40,00	45,76
L'AGENDA DU MONDE	28,00	32,03

emplois régionaux emplois régionaux emplois régionaux emplois régionaux

Nous sommes une importante entreprise industrielle.
Nous vous proposons dans une grande ville du Sud-Ouest
le poste

CHEF DU SERVICE études mécaniques

VOTRE MISSION :
dans le cadre de la politique générale des services techniques :
- *vous serez responsable de l'ensemble des technologies relatives aux produits (moyennes et grandes séries) fabriqués dans plusieurs usines.*
  A ce titre, l'innovation technologique *sera l'un de vos objectifs essentiels.*
- *vous animerez et coordonnerez l'activité d'une équipe importante (35 personnes) en contrôlant la qualité de ses prestations et en veillant au développement de son potentiel.*

POUR REUSSIR, IL VOUS FAUT :
- *une formation d'ingénieur grande école (Arts et Métiers ou similaire) avec des connaissances de haut niveau en mécanique.*
- *au minimum 8 à 10 ans d'expérience industrielles (moyennes et grandes séries) axée à la fois sur la création et la conception, et sur la gestion de services techniques*
- *la connaissance de l'anglais, afin d'assurer les contacts internationaux exigés par le poste.*

Si vous êtes intéressé, adressez-nous votre candidature en mentionnant la rémunération souhaitée à No 4.257, CONTESSE Publicité 20, av. Opéra 75040 Paris Cedex 01 qui transm.
La discrétion est assurée.

Sté des Maisons PHENIX Rhône-Alpes recherche



ATTACHÉS DIRECTIONS COMMERCIALES OPÉRATIONNELLES

Fonction :
- encadrement équipes commerciales ;
- responsabilité relations clientèle.

Mission :
- définition des objectifs et suivi ;
- animation et coordination des centres de décision (vente/bureau d'études/administration) ;
- gestion du personnel et des moyens ;
- responsabilité de la communication.

Profil :
- enseignement supérieur, animateur commercial confirmé, gestionnaire dynamique et directif sachant conserver la maîtrise de la situation.

Formation de base prévue à Grenoble et ensuite sur le terrain avant affectation définitive.
Poste évolutif lié aux résultats atteints.

C.V. manuscrit + photo et prétent. s/référ. 736 à

J. VITTE — PSYCHOLOGIE & PROMOTION
15, bd du Maréchal-Leclerc, 38000 Grenoble. - Discrétion professionnelle assurée.

ETABLISSEMENTS DE TEINTURE & D'IMPRESSION DE TOURNON S.A.

Nous recherchons pour notre Usine de TOURNON dans l'Ardèche, un

Cadre Supérieur

âgé d'au moins 35 ans, INGENIEUR CHIMISTE de préférence, possédant déjà une expérience approfondie de l'ennoblissement textile, en vue de lui confier dans l'immédiat un poste de

Directeur d'Usine

et en cas de réussite, la fonction de

Directeur Général Adjoint

Nous insistons sur le haut niveau de technicité requis, ainsi que sur l'aptitude à mener les hommes (effectif 400 personnes) et à travailler en équipe; des qualités de gestionnaire sont indispensables.

Les dossiers de candidatures — sous Réf. M. 1300 à préciser sur l'enveloppe — seront traités confidentiellement par

DEVELOPPEMENT
19 rue de la Paix, 75002 Paris.

IMPORTANTE ENTREPRISE STRASBOURGEOISE

recherche

pour sa fonction achats

UN INGÉNIEUR D'ACHATS

Sous l'autorité du Directeur des achats, le candidat se verra attribuer la responsabilité des achats sur une partie importante du secteur d'activité de l'entreprise.

Vu l'importance du chiffre d'affaires réalisé et la technologie très avancée de l'entreprise,
il est exigé :
— Une solide formation technique en Electronique.
— Une expérience confirmée des achats dans ce domaine.

Un Ingénieur d'expérience se verrait confier rapidement d'importantes responsabilités au sein de la fonction achats.
Envoyer C.V. avec prétentions plus photo, à : HAVAS STRASBOURG 339, qui transmettra.

BORDEAUX

Société grande surface bricolage

recherche

DIRECTEUR MAGASIN

possédant une expérience approfondie (acquise de préférence dans un magasin de type hypermarché en tant que chef de secteur, département, rayons) dans le domaine du bricolage ; il est capable de sélectionner et de construire sa gamme, de mener son personnel et d'exploiter le magasin dont il est entièrement responsable, qu'il doit gérer et rentabiliser.

Dynamique, capable d'être rapidement autonome, son développement personnel sera directement lié à ses résultats.

Adresser C.V. complet plus photo, sous réf. 27041, à Madame *POITOU*.

cm consultant
91, bd Carnot, 59420 MOUVAUX.

---

directeur général adjoint — 120 000 F

Groupe International, produits de grande consommation, C.A. 480 millions, effectif 1580 personnes, recherche *DIRECTEUR GENERAL ADJOINT* d'une de ses filiales de distribution située dans une grande ville à 2 heures de Paris.

Dépendant du Directeur Général, il sera responsable de la gestion, de l'animation et du développement d'une activité opérationnelle comportant 300 personnes.

Ce poste comporte de fréquents déplacements de courte durée.

L'Homme : âge minimum 30 ans, au moins 5 ans d'expérience, formation supérieure indispensable, sera avant tout un opérationnel, un meneur d'hommes, un organisateur et un gestionnaire.

Envoyer C.V., salaire actuel et photo sous réf. 7530-M à I.C.A. qui transmettra.

I.C.A. International Classified Advertising 3, RUE D'HAUTEVILLE - 75010 - PARIS

Organisme financier spécialisé à forme mutuelle

recherche pour

LITTORAL NORD-PAS-DE-CALAIS

adjoint au directeur

avec vocation à succession

Sens responsabilités ; contacts humains aisés. Solide expérience bancaire (engagements et dépôts) et comptable : 5 ans minimum.

Envoyer lettre manuscrite, photo et prétentions à Direction du Personnel,
Caisse Centrale Crédit Coopératif,
18 bis, avenue Hoche, 75008 PARIS.

SOCIÉTÉ DE DISTRIBUTION LYON - C.A. 160 MILLIONS - FILIALE D'UN GROUPE IMPORTANT - RECHERCHE

RESPONSABLE INFORMATIQUE

- Directement rattaché au Directeur Général, il aura comme responsabilité la mise en place d'un service informatique adapté aux besoins de la société après avoir analysé en profondeur l'organisation et les circuits d'information et participé avec le « staff » à l'élaboration de l'organisation générale.
- Ce poste peut convenir à un candidat disposant d'une solide expérience en informatique de gestion acquise dans le domaine de la grande distribution impliquant en particulier une gestion de stocks importants à rotation rapide et une information permanente sur la vente.

Ordre de grandeur de rémunération .... **130.000 F**

Ecr. sous référ. EM 395 CM, 4, rue Massenet, 75016 PARIS.
Discrétion absolue.

etap

COMMERCIAUX ordinateurs de gestion

Notre image de marque :
Premier constructeur européen, deuxième en France par le nombre de nos installations.

Nos nouveaux systèmes :
Systèmes à minidisques et ordinateurs multitransactionnels en temps réel, livrés clé en main, entièrement programmés par nos services.

Nous recherchons :

2 responsables de secteur

- DOUBS.
- YONNE ET AUBE.

Expérience de la vente d'ordinateurs ou de l'analyse, ou débutants niveau D.U.T. GESTION, D.E.C.S. ou équivalence.
Discrétion assurée.

Ecrire ou téléphoner :
NIXDORF COMPUTER 5, rue Charles-Brifaut, 21000 DIJON. Tél. : (80) 32-62-37.

---

directeur général

PROVINCE

Importante Société, coopérative d'achat et de distribution des adhérents de la MAIF, No3 de la VPC en France avec un chiffre d'affaires de 760 millions et un effectif de 750 personnes recherche son Directeur Général.
Sa mission consiste à participer à l'élaboration de la politique de développement avec le Président Directeur Général et à prendre en charge son application : fixer les objectifs commerciaux, orienter les projets d'innovation et d'expérimentation de services suivant la stratégie marketing, établir la politique de relations humaines à l'intérieur de la société et contrôler sa gestion financière.
Ce poste convient à un homme de 38 ans minimum, de formation Grande Ecole, possédant des connaissances en informatique et une expérience de direction de centrale d'achat.
Compte tenu de la philosophie et du positionnement de la Société son Directeur Général devra se préoccuper des besoins des adhérents et se montrer soucieux de la qualité et de la diversification des services à leur rendre autant que du développement du chiffre d'affaires.
Le salaire sera fonction du potentiel du futur dirigeant.
Envoyer C.V., photo récente et rémunération actuelle sous la référence 1030/M (à mentionner sur l'enveloppe).
Le secret absolu des candidatures est garanti par :

BERNARD KRIEF CONSULTANTS
1, RUE DANTON 75263 PARIS CEDEX 06

IMPORTANTE SOCIÉTÉ (2.500 personnes)

recherche pour son Siège (Grande ville de l'EST)

UN ADJOINT AU DIRECTEUR DU PERSONNEL

La fonction, évolutive, consistera à conduire des

PROJETS en GESTION du PERSONNEL

(tableaux de bord, bilan social, systèmes d'appréciation, systèmes d'information, accord d'entreprise, livrets et systèmes d'accueil, saisie par informatique de la gestion des carrières...)

Cette fonction conviendrait particulièrement à un *homme, de 28 à 35 ans, de formation supérieure* (droit, sciences économiques, sciences humaines ou autodidacte de valeur) ayant eu une formation complémentaire en techniques modernes de gestion du personnel.

Une expérience de 3 à 5 années minimum dans une *fonction de gestion du Personnel* concrétisée par des réalisations en la matière est indispensable.

Les candidats intéressés et répondant à ce profil, voudront bien adresser leur CV Nº 4117 Contesse Publicité, 20 avenue Opéra, Paris-1er, qui transm.

Importante Société Chimique

recrute pour son laboratoire de recherches en NORMANDIE

JEUNE

INGÉNIEUR CHIMISTE

ou formation équivalente

Ayant des connaissances approfondies en chimie organique et biochimie, et susceptible de s'intégrer à une équipe jeune et allante.

Connaissance de l'anglais indispensable.

Ecrire lettre manuscrite, C.V. détaillé en précisant rémunération souhaitée, nº 4.222, CONTESSE Publ., 20, avenue de l'Opéra, Paris (1er), qui transmettra.

Groupe Textile

recherche pour une de ses activités

en PICARDIE

DIRECTEUR DE PRODUCTION Prêt-à-porter Maille

Bonnes connaissances techniques de la Bonneterie et de la gestion industrielle.

FACILITES DE LOGEMENT.

Adr. lettre manus. av. C.V., photo et prét., nº 4.507, CONTESSE Publ., 20, av. Opéra, Paris (1er), qui tr. REPONSE ASSUREE.

Entreprise leader ARTS GRAPHIQUES

appartenant à Groupe Français indépendant recherche un

directeur d'usine

380 personnes

Ce patron, 40 ans minimum, a de préférence une formation Arts et Métiers ou similaire, et justifie d'une réelle expérience de direction d'usine.

C'est un :
- ANIMATEUR. Il a acquis la pratique du commandement dans une unité décentralisée
- GESTIONNAIRE. Il maîtrise l'étude et le suivi des prix de revient (il s'agit de productions grandes séries sur commandes et devis).

Logement de fonction dans ville agréable à 100 kms de Paris.

Discrétion de rigueur et réponse assurées à lettre manuscrite, C.V., photo et prétentions adressées sous réf. M 662 à notre Conseil.

centor -DEPARTEMENT EMPLOI
13 bis, rue Henri-Monnier — 75009 PARIS

Une importante Administration charge CII-HONEYWELL BULL de recruter un

ANALYSTE

pour participer au développement des applications administratives de son centre informatique régional.

Le poste conviendrait à un débutant, niveau Maîtrise ou équivalent.

Une connaissance de la comptabilité et de la gestion des stocks est souhaitable.

- Matériel : IRIS 55
- Lieu de travail : TOULOUSE

Adresser C.V. et prétentions sous référence 25.M à
ACLES 1 F 107
CII HONEYWELL BULL
61-63, rue d'Avron - 75980 Paris Cédex 20

acles

DANS LE CADRE DE LA POURSUITE DE SON EXPANSION

IMPORTANTE SOCIÉTÉ STRASBOURGEOISE

recherche

INGÉNIEURS INFORMATICIENS

Le candidat devra assurer au sein d'une équipe la réalisation et la maintenance de logiciels basés essentiellement sur des structures de MICRO-PROCESSEURS.
Il devra pouvoir justifier d'une expérience d'au moins deux ans dans le domaine du temps réel et de la téléinformatique.
La connaissance MICRO-PROCESSEUR sera appréciée et la langue anglaise demandée.
Possibil. de responsabilité au sein de l'Equipe.
Envoyer C.V. avec prétentions plus photo, à : HAVAS STRASBOURG - 388, qui transmettra.

ASSOCIATION

recherche

RESPONSABLE

DE CENTRE DE GESTION AGREE AGRICOLE
D.E.C.S. exigé, expérience comptable souhaitée dans le domaine de la gestion des exploitations agricoles.

Lieu de travail : FINISTERE.

Ecrire, nº 8.647, « le Monde » Publicité, 5, rue des Italiens, 75427 Paris (9e).

IMPORTANTE SOCIÉTÉ

recherche pour diriger ses SERVICES COMPTABLES DE TOURS

Un titulaire du D.E.C.S. complet

35 ans minimum, ayant assuré pendant plusieurs années la direction d'un Service Comptable (si possible dans l'immobilier).

Il aura la responsabilité de la comptabilité de plusieurs sociétés, exerçant leur activité dans de nombreuses opérations de construction et de gestion *immobilières.*

Adresser lettre manuscrite, C.V. et prétentions sous référence VADI (mentionnée-enveloppe) à

Publicis Conseil
EMPLOIS et CARRIÈRES
30, rue Vernet, 75008 PARIS

EXPERT-COMPTABLE
recherche
pour le NORD, LE MANS, ANNECY, et région LIMOGES,
Collaborateurs,
Experts-Comptables,
Commissaires inscrits,
diplômes grandes écoles commerciales ou expér. approfondie du contrôle, pour exécution missions censoriales.
Position Cadre.
Ecr. nº 8.616, « le Monde » Pub., 5, r. des Italiens, 75427 Paris-9e

---

Important cabinet d'expertise rech. pour Hérault et Pyr.-Or. Ingénieur A.M. ou I.N.S.A. 25 ans min., poste technico-cciał.
Env. photo et curriculum vitae à Havas BEZIERS, nº 80842.

Pour région Narbonne (Aude), groupe multinational 1er plan, spécialiste vente biens de consommation recrute Animateur des Ventes 50.000 F/an, sal. départ, statut cadre. Voit. de fonction fournie. Hautes références morales, sociales et professionnelles exig. Lettre détaillée et photo.
Ecr. nº 8.640, « le Monde » Pub., 5, r. des Italiens, 75427 Paris-9e

---

Ecole Educateurs spécialisés recherche pour septembre INSTRUCTEUR *permanent*
Prendre contact au 85-82-20, ou env. C.V. *en rapport av. emploi,*
KERBENEAT
PLOUNEVENTER
29230 LANDIVISIAU

G M F
PREMIER CONSTRUCTEUR EUROPEEN
de *MAISONS INDIVIDUELLES*
recherche dans le cadre de son expansion (pour les départements d'Eure-et-Loir et le départ. de Seine-et-Marne)

ATTACHÉS COMMERCIAUX

Nous offrons :
— Statut cadre ;
— Rémunération motivante (fixe + commission + frais).
Env. lettre man. C.V. et photo à R.L. B.P. nº 112 59405 CAMBRAI Cedex.

LE FROID INDUSTRIEL
YORK S.A.
Société multinationale occupant place prépondérante dans son secteur recherche pour établissement de NANTES :

JEUNES INGÉNIEURS Grandes Écoles

pour gérer contrats avec techniques de pointe.
Envoyer C.V. détaillé à LFI YORK S.A., B.P. 10, 44470 CARQUEFOU.

Important constructeur *matériel filature recherche*

INGÉNIEUR TEXTILE

ITR-ESITM ou similaire technico-commercial.
Etudes projets et relations *clientèle France ou étranger.*
ALLEMAND OU ESPAGNOL COURANT
Pratique filature ou *peignage fibres longues souhaitée.*
Situation : ville de l'Est.
Possibilités de logement.
Adresser C.V. détaillé à
SELETEC
Conseil en Recrutement
67009 STRASBOURG CEDEX
sous référence 673.

Entreprise BATIMENT et T.P., 100 km au nord de PARIS, recherche :

INGÉNIEUR
CHEF DE BUREAU D'ETUDES ET METHODES
pour son départ. Bâtiment (15 ingénieurs et dessinateurs).
Exp. ts corps d'état souhaitée.

Ecr., sous réf. R. 336, à Archat 34, bd Haussmann, 75009 Paris, qui transmettra.

Société d'expertise comptable région OUEST recherche

RÉVISEURS
confirmés
D.E.C.S. complet ou en cours + études *supérieures.*
Ecr. nº 8 635, « le Monde » Pub. 5, r. des Italiens, 75427 Paris-9e.

offres d'emploi

directeur général adjoint

banlieue Parisienne

P.M.E. 150 personnes, spécialisée dans la fabrication en moyennes séries d'appareillages électriques de tôlerie fine (Industrie et Marine) recherche son D.G.A.

Cet Ingénieur d'au moins 35 ans, diplômé d'une grande Ecole (Centrale, A et M ou similaire) sera responsable de la réalisation d'objectifs de production (qualité, coûts et délais), de la politique commerciale et du contrôle budgétaire.

Il devra posséder une solide expérience de direction réalisée dans des conditions similaires.

Adresser lettre manuscrite, C.V. et prétentions sous réf. 129-M. Réponse et discrétion assurées.

Groupe Opéra Sélection
8, RUE DE LA MICHODIERE - 75002 PARIS
Société d'Exploitation Gérance libre

FONCTIONS TRES ACTIVES proposées à PARIS

2 INGÉNIEURS ÉLECTRONICIENS

Sté industrielle, filiale d'un Groupe français regroupant plus de 100.000 personnes, nous concevons et fabriquons des matériels très performants, faisant intervenir des techniques de pointe variées. Notre marché est porteur ; notre taux d'expansion élevé.

+ 120.000 F/an

UN RESPONSABLE DU SERVICE ÉTUDES ÉLECTRIQUES ÉLECTRONIQUES

Il participera à la conception et à la réalisation de nos matériels.
Il dirigera une équipe de 10 techniciens. Il sera en relation avec les sociétés coopérantes.
Diplômé d'une Grande Ecole, type ESE, c'est un excell. technicien réaliste, ayant une expérience — 5 ans au minimum — de la responsabilité d'études ; un animateur ; un homme de contacts et de coordination.
La pratique de l'anglais est très souhaitable. Des connaissance en informatique, l'expérience « microprocesseurs », sont appréciées.

Réf. 71.405.

Poste à créer

UN JEUNE ÉLECTRONICIEN

auquel nous apprendrons un NOUVEAU METIER en vue d'assurer la FORMATION D'EQUIPES DE MAINTENANCE de matériels très sophistiqués.
Stage de plusieurs mois en France et à l'étranger.
Age minimum : 26 ans.
Expérience de l'électronique rapide très appréciée.
Bonnes notions d'anglais indispensables.

Réf. 71.406.

SELE-CEGOS — Adresser lettre manuscrite et C.V. détaillé sous référence correspondante, à R. VERDET, Sélé-CEGOS, 33, quai Gallieni, 92152 SURESNES CEDEX.

SOCIÉTÉ DES CIMENTS FRANÇAIS recherche

COLLABORATEUR COMMERCIAL

Débutant

- Le candidat aura effectué des études commerciales supérieures
- après une formation commerciale généraliste, assurée par l'entreprise, il devra pouvoir prendre un poste d'Attaché Commercial dans l'un quelconque de nos secteurs de vente en France ou tenir un poste de Cadre Commercial devenant vacant à notre direction commerciale.
- possibilités d'évolution au sein de la société.
- salaire x 13,3, avantages sociaux; frais remboursés.

Envoyer lettre manuscrite, CV et photo à :
Serge BAILLY Conseil
40, avenue Hoch - 75008 Paris

IMPORTANTE SOCIETE D'INGENIERIE ET DE CONSTRUCTION NUCLEAIRE

recherche pour son SIEGE PARIS PROCHE BANLIEUE OUEST DIVISION TRAVAUX

Adjoint du responsable chantiers exportation

Dans un premier temps, participer à l'élaboration des propositions et à l'organisation des chantiers en démarrage. Chargé ensuite d'étudier dans les pays intéressés les possibilités offertes par les industries locales, pour la réalisation de montages et de certaines fabrications.

Bonne expérience de l'organisation de grands chantiers de montage à l'étranger, dans les domaines particuliers de la mécanique et de la tuyauterie. Anglais parlé et écrit, espagnol souhaitable. Disponibilité pour voyages fréquents à l'étranger.

responsable section études des montages sur sites

Conduire les études fonctionnelles aboutissant à l'élaboration des dossiers de montage d'équipement mécanique et électro-mécanique. Former le personnel technique pour les chantiers. Négocier les contrats de montage avec les fournisseurs et les sous-traitants. Animer une équipe de 15 personnes (ingénieurs et agents techniques).

Ingénieur diplômé formation mécanique complétée par notions d'électricité et génie civil, plus expérience de l'installation de grands ensembles industriels sur chantiers.

ingénieur électricien contrôle commande

Chargé de la préparation et du suivi au siège, des montages et de la mise en service sur site, d'installations électriques de contrôle commande couvrant les domaines suivants : installation électrique générale, instrumentation régulation, automatisme.

Expérience dans le domaine du contrôle des réacteurs nucléaires sera appréciée.

Sup-Elec, E.N.S.I., ou équivalent, il aura acquis une expérience industrielle dans le domaine du contrôle commande d'au moins 8 ans dont 4 ans sur chantiers.

ingénieur process pour département essais

Chargé de la préparation, du suivi et du dépouillement des mises en service d'installations industrielles nucléaires.

Arts et Métiers, E.N.S.I., I.N.S.A. ou équivalent, il aura acquis une expérience confirmée (5 ans minimum) de ce type de fonction, acquise par la participation effective aux phases d'études et de construction de centrales électriques, thermiques ou nucléaires, ou d'installations industrielles comparables (secteur pétrochimique).

POUR CES TROIS DERNIERS POSTES, DES DEPLACEMENTS DE COURTE DUREE SUR CHANTIERS EN FRANCE OU A L'ETRANGER SONT A PREVOIR.

Ecrire en précisant le poste intéressé à No 3938 - Contesse Publicité - 20, Avenue de l'Opéra 75040 Paris Cedex 01, qui transmettra.

INSTRUMENTS S.A — JOBIN YVON

RECHERCHE POUR SON DEPARTEMENT PHYSIQUE LE RESPONSABLE DE LA PRODUCTION DE SES RESEAUX DE DIFFRACTION

INGENIEUR GRANDE ECOLE

qui devra justifier une solide expérience de la Fabrication

— Le candidat devra avoir des qualités confirmées d'organisateur.
— Il sera responsable des objectifs de la production : qualité, coûts et délais.

Ecr. avec C.V. détaillé, manuscrit, photo et prétent.
M. DER AGOBIAN
JOBIN-YVON.
16-18, rue du Canal, 91160 LONGJUMEAU

IMPORTANTE SOCIÉTÉ Siège Social PARIS recherche son

CHEF COMPTABLE

Minimum 30 ans - Titulaire ou niveau D.E.C.S.

Il participera à l'organisation et au contrôle de la comptabilité du siège parisien ainsi que des succursales et filiales province.

Ce poste nécessite des déplacements fréquents en France de courte durée.

Env. C.V. et prét. à no 4.618 CONTESSE Publicité, 20, avenue de l'Opéra, 75040 PARIS CEDEX 01, q. tr.

STATISTICIEN

(ENSAE, ISUP)

Formation informatique (niveau maîtrise) et expérience nécessaires. Pour applications statistiques de la gestion automatisée.
Envoyer C.V. : Division de la Statistique - Ministère de la Justice - 13, place Vendôme, 75042 PARIS CEDEX 01.

SOMEPOST recherche

INGÉNIEUR

INSA (G.E.) I.P.S.A. ou similaire.

Connaissances souhaitées en électromécanique pour études d'ensembles d'installations d'appareils de manutention.

Adresser C.V. et prétentions SOMEPOST, 74, rue d'Arcueil Silic 210, 94518 RUNGIS CEDEX.

ENGINEERING ASSISTANCE recrute pour postes stables en banlieue Sud Paris

2 AT3 OU ATP

Connaiss. confirmées Electro-Chimie et traitement de surfaces
Téléphone : 657-84-48

STE FRANÇAISE ETUDES ET REALISATIONS Impts ensembles industriels rech. pour son siège Paris (très proche banlieue Sud)

EMPLOYÉ (E)

pour service contrôle factures et mandatement.
Particulièrement au courant des révisions de prix et des assiettes des taxes.
Adr. C.V. et prét. ss réf. 7.428 P. LICHAU S.A., 10, r. Louvois, 75063 PARIS CEDEX 02, qui transmettra.

CONCESSIONNAIRE AUTOMOBILES recherche

COMPTABLE

2e ECHELON
Comptabilité générale JUSQU'AU BILAN
GARAGE BOURSAULT
11, rue Boursault - PARIS 17e
Tél. 292-28-87

Dans le cadre de son expansion

CHRYSLER FRANCE

POISSY

recherche

ingénieurs débutants

LIBERES DES OBLIGATIONS MILITAIRES.

Les candidats retenus seront diplômés d'une école d'ingénieurs (Arts et Métiers, INSA, ESME ou équivalent) et posséderont une très bonne connaissance de la langue anglaise.

Durant une période d'environ 2 ans des affectations successives dans différents secteurs d'activité permettront aux candidats retenus d'acquérir une expérience pratique et d'accéder ainsi à des postes de responsabilité dans l'un des secteurs suivants :

— études — achats
— production — méthodes et installations

Adresser dossier de candidature manuscrit (C.V. + photo) à CHRYSLER FRANCE - Administration du Personnel centralisé cadres et ATAM, 45, rue Jean-Pierre Timbaud - 78307 POISSY.

SOCIÉTÉ INTERNATIONALE DE DISTRIBUTION
OPÉRANT EN MULTIPLES PAYS EUROPÉENS ET AFRICAINS
FACTURANT EN MULTIPLES MONNAIES
RECHERCHE POUR SES BUREAUX (SUD DE PARIS)

• **UN COMPTABLE** (AYANT 3 A 5 ANNÉES D'EXPÉRIENCE)
- — Comptabilité Clients.
- — Comptabilité Générale anglo-saxonne.
- — Préparation de données informatiques.
- — Préparation d'états financiers en vue de consolidation.

• **UN TRÉSORIER** (AYANT 3 A 5 ANNÉES D'EXPÉRIENCE)
soit dans société similaire, service trésorerie soit dans Banque, service étrangers/changes.
- — Gestion trésorerie (encaissements, virements, opérations de change, dépôts à terme).
- — Centralisation écritures - mouvements de fonds.
- — Préparation de situations hebdomadaires et mensuelles de trésorerie.

CES DEUX POSTES CONVIENNENT A :
- — Jeune homme ou Jeune fille 25/30 ans environ.
- — Niveau probatoire DECS.
(parfaitement bilingue Anglais / ayant sérieuses références).

ENVOYER C.V. ET PRÉTENTIONS A : CORBIN S.A., 57, rue du Temple, 75004 PARIS, qui transmettra

---

ALUMINIUM PECHINEY recherche

3 JEUNES INGENIEURS

DE GRANDES ECOLES

ayant éventuellement DOCTORAT, métallurgistes ou physico-chimistes pour

RECHERCHE ET DEVELOPPEMENT

Après quelques années en recherche et développement poursuite de carrière dans d'autres domaines.

Adresser C.V. détaillé à DRP ALUMINIUM PECHINEY - 23, rue Balzac 75008 PARIS.

Organisme important recherche

DÉLÉGUÉS

— Bonne formation générale
— Expérience de la vente
— Age minimum 30 ans
— Possédant voiture
— Déplacements en province courte durée mais fréquents.

CONNAISSANCE Assurance maladie appréciée.

SITUATION STABLE ET D'AVENIR

Adresser C.V. et photo sous référ. 1 640 à INTER P.A. Boîte Postale 508, 75066 PARIS CEDEX 02, qui transmettra.

Important Cabinet ADMINISTRATION DE BIENS

ASSISTANT

position cadre

ayant plusieurs années expérience gérance immeubles, bureaux, industriels, commerciaux. Expérience co-propriété et immeubles-tours appréciée.

Ecrire avec curric. vitae et prétentions à W G S, 64, rue La Boétie, 75008 PARIS.

Importante Société - Industrie Lourde - Paris - CA annuel 1,8 Milliard recherche pour son département études économiques et commerciales

UN JEUNE DIPLOMÉ

grande école

Formation :
— ingénieur ou école supérieure de commerce ou licence Sciences Economiques
Définition du poste :
— analyse de marché du produit, prévision de consommation.
— programme de la société.
— études de marchés divers.
— 13,3 mensualités, avantages sociaux, restaurant d'entreprise.

Adresser lettre manuscrite, CV et photo, à Serge BAILLY Conseil
40 avenue Hoch - 75008 Paris

CENTRE D'ESSAIS à Saint Remy les Chevreuse, *recherche*

ingénieur

- *A et M (ou équivalent),*
- *3 à 5 ans d'expérience dans l'Industrie (bureau d'études ou fabrication),*
- *bonne connaissance en électronique exigée.*

Envoyer C.V., salaire actuel et photo à

Raymond S. ELKIN
Conseiller en relations humaines
82, rue de Bagnolet - 75020 Paris

IMPORTANTE SOCIÉTÉ D'INFORMATIQUE recherche

1) 1 INGÉNIEUR d'AFFAIRES (réf. 762)

connaissant les techniques de l'ASSURANCE (IARD, VIE)

Il a, de préférence, travaillé plusieurs années dans une Société de Conseil ou dans le service d'organisation informatique d'une grande compagnie.

2) des INGÉNIEURS de CONTRAT (réf 763)

Pour des projets d'automatisme et d'informatique industriels, en France et à l'étranger.

Diplômés, ils ont acquis l'expérience des procédés de l'un des domaines suivants :

Sidérurgie, fonderie, dispatching, énergie nucléaire, constructions mécaniques.

Adr. C.V. manuscrit détaillé, photo et prétent., en indiquant la référence du poste choisi à : PILLET, B.P. 269, 75424 Paris Cedex 09.

WILD + LEITZ FRANCE recherche

UN JEUNE CADRE

de formation commerciale, type I.U.T., et possédant une expérience de la vente d'au moins 2 ans de préférence auprès des détaillants et des grandes surfaces.

Connaissances en gestion et en langue allemande souhaitées.

Domicilié à PARIS ou dans la Région Parisienne, il sera chargé de missions ponctuelles dans toute la France.

Env. C.V. et prétentions à WILD + LEITZ FRANCE, Service du Personnel, 86, avenue du 18-Juin-1940, 92506 RUEIL-MALMAISON.

IMPORTANTE SOCIETE FRANÇAISE ECHAFAUDAGE METALLIQUE ET ETAIEMENT recherche

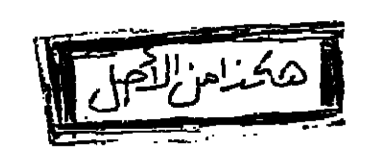
jeune ingénieur ETP ou similaire

- Cet ingénieur devra être capable, après une période de formation, d'assurer un poste technico-commercial sur la Région Parisienne.
- Une expérience de 2 à 3 ans en chantiers est souhaitée pour connaître le milieu entrepreneurs, T.P., architectes etc.
- L'évolution du poste est certaine pour tout élément dynamique.
- La connaissance de l'anglais serait appréciée.

Adresser lettre manuscrite, C.V. détaillé et prétentions sous référence : 687-M. Réponse et discrétion assurées.

guillon sélection
23, AV. DE LIVRY - 93340 LE RAINCY

هكذا من الأصل



offres d'emploi

INGÉNIEURS

(X, CENTRALE, A. & M.)

Une importante Société d'ingénierie et de construction nucléaire vous propose un poste de

direction de chantier

VOTRE ROLE :
- prendre en charge la direction technique des différents travaux et pour cela animer une équipe de cinquante ingénieurs et techniciens,
- assurer sur le site les relations avec le client ,
- assumer (assisté d'un spécialiste) la responsabilité de la gestion administrative et budgétaire du chantier.

VOTRE PROFIL :
- vous avez une expérience confirmée (5 ans minimum) dans la conduite de chantiers de grandes installations électro-mécaniques (centrales thermiques -pétro-chimie - usines clefs en main).

VOTRE LIEU DE TRAVAIL :
- un chantier de longue durée (3 à 5 ans) en France ou dans un pays limitrophe,
- la réussite dans ce poste clef, ouvre de larges perspectives d'évolution de carrière.

Ecrire à No 3924, Contesse Publicité, 20, avenue de l'Opéra, 75040 Paris Cedex 01 qui transm.

IMPTE SOCIÉTÉ D'IMPLANTATION NATIONALE

recherche
LIBRES RAPIDEMENT

1) UN INGÉNIEUR D'ÉTUDES CHEF DE PROJETS

pour études et coordination T.C.E. d'importants projets de bâtiments.

Une formation supérieure jointe à une expérience de 5 ans minimum, si possible en entreprise, est indispensable.
Solides connaissances en structures gros œuvres, esprit de recherche et d'initiative.

2) DES INGÉNIEURS TRAVAUX CONFIRMÉS

pour direction d'importants chantiers de bâtiments en Région Parisienne et en Province.

Les candidats devront être aptes à traiter tous les problèmes de chantiers, en particulier connaître la construction T.C.E., les prix et leur mode d'établissement, l'administration technique et comptable des chantiers, la coordination et le pilotage.
Ils devront en outre posséder le sens de l'organisation et du commandement ainsi que le goût des contacts humains.
Une expérience en entreprise générale serait vivement souhaitée.

Ecrire avec C.V. détaillé et prétentions à n° 03891 CONTESSE Publicité, 20, avenue de l'Opéra, 75040 Paris Cedex 01, q. tr.

études comptables et consolidation

BSN-Gervais Danone recherche l'animateur du Service d'Etudes Comptables et de Consolidation au niveau de l'ensemble du Groupe.

Sa mission :
- Superviser l'équipe chargée de la consolidation et des études comptables.
- Faire évoluer les méthodes de consolidation et développer leur utilisation dans le Groupe.
- Préparer les éléments comptables d'information périodique au niveau de la Direction Générale.

Placé sous l'autorité du Directeur des Comptabilités, ce poste sera confié à un diplômé d'Etudes Supérieures + D.E.C.S. *minimum*, qui aura acquis une solide expérience, notamment en matière de consolidation. Un passage de quelques années dans un cabinet d'audit anglo-saxon constituerait un complément apprécié.

Lieu du poste : Paris.

Adressez votre candidature avec c.v. détaillé, sous réf. J 03 à Jean Burckel, BSN-Gervais Danone, 7, rue de Téhéran, 75008 Paris.

bsn. gervais danone

HAVAS CONTACT

OLIVETTI, c'est aussi la téléinformatique.

Modulaires, intelligents et compatibles, les matériels systèmes OLIVETTI offrent une gamme étendue de possibilités.
Nous souhaitons confier la promotion de ces matériels à un

RESPONSABLE DE PRODUIT

qui sera intégré à notre Division Systèmes.

Ce professionnel de l'informatique est aussi homme de marketing : ses connaissances du marché de la téléinformatique, acquises dans une fonction similaire lui permettront d'affirmer notre position de leader, en renforçant nos performances commerciales : lancement et suivi de nouveaux produits, élaboration, développement et planification des actions promotionnelles, assistance aux ingénieurs commerciaux.
Nous lui demandons une grande mobilité géographique, et souhaitons qu'il connaisse la langue italienne.

C'est Monsieur LAJEAT qui recevra votre candidature (lettre manuscrite et CV détaillé), sous référence K 02 à OLIVETTI France, DPRH, 91, rue du Faubourg-Saint-Honoré, 75008 Paris.

olivetti

HAVAS CONTACT

---

offres d'emploi

etap

IMPORTANTE SOCIÉTÉ FRANÇAISE (1.800 PERSONNES) LEADER EUROPÉEN DANS SA BRANCHE - RATTACHÉE A PUISSANT GROUPE RECHERCHE POUR SON SIÈGE PARIS

CHEF DU SERVICE GESTION DU PERSONNEL

Ce poste peut convenir à candidat ayant une solide expérience dans le domaine du personnel et des qualités de contact, de rigueur et d'autorité personnelle.

Il animera une petite équipe chargée :
- d'assister les divisions opérationnelles pour tous problèmes de gestion de personnel (recrutements, promotions, mutations, prévisions d'effectifs...) ;
- d'effectuer des études et de tenir des tableaux de bord.

SITUATION STABLE POUR CANDIDAT QUALIFIÉ.

Age minimum souhaité 45 ans.

Ecrire sous référence WM. 439 AM.

TRÈS IMPORTANT GROUPE INDUSTRIEL PARIS-LA DÉFENSE - RECHERCHE

CADRE SERVICE ACHATS HAUT NIVEAU

Ce poste peut convenir à un ingénieur ayant une solide expérience achats biens d'équipement (et si possible matières premières, énergie...), capable de négocier *et de gérer des contrats importants.*

SITUATION STABLE ET D'AVENIR POUR CANDIDAT TRÈS QUALIFIÉ.

Ecrire sous référence OE 432 AM.

IMPORTANT GROUPE INDUSTRIEL FRANÇAIS (SECTEUR INDUSTRIE LOURDE) PLUSIEURS USINES EN FRANCE ET A L'ÉTRANGER OFFRE LARGES POSSIBILITÉS DE CARRIÈRE A

INGÉNIEUR AM

débutant ou ayant quelques années d'expérience en mécanique, témoignant de qualités d'homme d'action, ayant le goût de la technique, acceptant la mobilité tant sur le plan géographique que sur celui des fonctions.

Il se formera dans les usines du groupe en ayant des activités variées (production, entretien, travaux neufs), afin d'acquérir l'expérience lui permettant d'assumer rapidement des responsabilités importantes.

Ecrire sous référence PF 433 AM.

IMPORTANT GROUPE INDUSTRIEL PARIS RECHERCHE

CADRE FINANCIER

Capable de collaborer à des missions variées : analyse financière de société, gestion de portefeuille et de trésorerie, établissement de dossiers de crédits, etc.

POSTE INTÉRESSANT ET FORMATEUR DANS GROUPE DE PREMIER PLAN AU SEIN DE L'ÉQUIPE DE DIRECTION GÉNÉRALE

pour candidat, formation supérieure, ayant envir. deux ans d'expérience au sein d'une direction financière ou d'une banque.

Ecrire sous référence TJ 436 AM.

IMPORTANTE SOCIÉTÉ INDUSTRIELLE RÉGION RHONE-ALPES (3.000 PERSONNES) RECHERCHE

CHEF DES SERVICES COMPTABLES

Ce poste conviendrait à candidat formation supérieure ESSEC - SUP. de CO - Expert Comptable ou niveau équivalent, ayant de solides compétences en comptabilité analytique, gestion prévisionnelle, mise en œuvre de moyens modernes de gestion, acquises grâce à une expérience de 10 ans environ en milieu industriel.
Il dirigera les services de comptabilité analytique et générale et il participera activement au développement de l'utilisation de l'informatique.
Rémunération :

110.000 F +

Ecrire sous référence RH 434 AM.

IMPORTANT PRODUCTEUR FRANÇAIS TUBES ET RACCORDERIES EN ACIER INOX - PARIS OFFRE POSTE DE

INGÉNIEUR TECHNICO-COMMERCIAL

RESPONSABLE SECTEUR ET CLIENTÈLE : INGENIERIE CHIMIQUE ET PÉTRO-CHIMIQUE

Ce poste peut convenir à candidat, formation supérieure, ayant expérience dans cette branche ou susceptible d'acquérir rapidement des connaissances techniques nécessaires, ayant des qualités très marquées de négociateur et une expérience technico-commerciale.
Il aura la responsabilité de négocier et gérer des affaires sur devis avec une clientèle de haut niveau.

RÉMUNÉRATION IMPORTANTE POUR CANDIDAT DE VALEUR.

Ecrire sous référence VL 438 CM.

écrire en précisant la référence
4, rue Massenet 75016 PARIS
discrétion assurée

etap

PRODUITS

ROCHE S.A.

Matériel IBM 370/148 sous DOS/VS et POWER/VS
recherche

PUPITREUR

QUALIFIE.
Connaissance de l'Anglais souhaitée.
Travail en 3 X 8

PROGRAMMEUR ou PROGRAMMEUR-ANALYSTE

COBOL ANS confirmé
2 ans d'expérience minimum.
DL 1/VS et CICS VS

Envoyer C.V., photo et prétentions au *Département du* Personnel ROCHE
52, boulevard du Parc
92521 NEUILLY-SUR-SEINE

Sté expertise compt. (8e) rech.

EXPERT COMPTABLE

pour gestion clientèle, possib. participation immed. ou future.
Ecr. C.V. n° 42.261 AMEP P.A., 37, rue du Gal-Foy, 75008 Paris.

Groupe Industriel Français de Biens d'Equipement

recherche pour son

CENTRE DE RECHERCHES (Région Parisienne)

LE RESPONSABLE

D'UNE ACTIVITE DE RECHERCHE ET D'ETUDES *DANS LE DOMAINE DE* L'ELECTRONIQUE ET DE L'OPTIQUE

Rattaché à la Direction Générale, homme de contacts, il devra animer une équipe de 70 Ingénieurs et Techniciens dont il définira les orientations techniques en concertation avec les Secteurs industriels du Groupe concernés et dans le cadre de la Politique définie par la Direction Générale du Centre.

Le candidat retenu sera Ingénieur de Grande Ecole, aura une dizaine d'années d'expérience professionnelle et possèdera de solides connaissances dans le domaine des Télécommunications et si possible dans celui de l'Informatique.

La rémunération de départ sera fonction de l'expérience professionnelle.

Envoyer C.V. manuscrit et photo récente à No 3665, CONTESSE PUBLICITE, 20, av. *de l'Opéra, 75040* Paris Cedex 01, qui transmettra. Discrétion assurée.

AUER

Spécialiste chauffage domestique Gaz et Electricité,
engage à Paris, son

CHEF DE DÉPARTEMENT CHAUDIÈRES

Ce cadre de 35 ans minimum et l'adjoint immédiat du Directeur *Commercial.*
C'est un vendeur et un homme de marketing ayant de bonnes connaissances techniques.

Avec une large autonomie d'action, il élabore la politique commerciale de son département, étudie *son marché et définit* sa ligne de produits qu'il étudie avec la Direction Technique.

Il est responsable de la rentabilité de ces produits et de leur distribution, qui est assurée par des Directions Régionales de vente avec agences et *dépôts.*

Il aura réussi dans un poste semblable.
Nombreux déplacements en France et à l'étranger.
Salaire élevé.

Envoyer C.V. détaillé et photo à n° 4088, CONTESSE Publicité, 20, av, Opéra, Paris-1er, q. tr.

SOCIÉTÉ DELHOMME

recherche

ANALYSTE-PROGRAMMEUR

Niveau maîtrise informatique, expérience 2-3 ans temps réel, *programmation assembleur,* Fortran, connais. si possible PDP 11 sous RSX 11-M pour étude et réalisation de logiciels d'application.

Ecr. avec C.V., photo et prét. à R. DELHOMME et Cie, Boîte postale 35, 75562 PARIS CEDEX 12.

Le centre de Recherches en physique de l'environnement recherche un

A.T.P. ÉLECTRONICIEN

ayant expérience dans systèmes numériques et logiques.
Notions sur la conception générale des radars souhaitées.
Poste à pourvoir C.N.R.S. 1 B

Envoyer C.V. à l'attention de M. NUTTEN
C.N.E.T. - CRPE - ETE
38-40, rue du Général-Leclerc
92131 ISSY-LES-MOULINEAUX

---

offres d'emploi

MECANIQUE

Société Mécanique industrielle en expansion recherche :

1 Directeur Administratif et Financier :
Il sera chargé des questions administratives, financières, comptables et *de gestion du Personnel du Groupe.*
Poste à pourvoir : Paris (Sud).

1 Directeur Commercial : chargé de promouvoir les ventes d'une gamme de *produits normalisés destinés* aux industries mécaniques et de grandes séries, ayant bonne connaissance des *réseaux* de distribution des fournitures industrielles en France.
Poste à pourvoir : Paris (Sud).

Chefs de ventes : responsables régionaux pour la vente des produits précédents.

3 Directeurs de Production : chargés chacun de la direction d'une usine et de la production de machines spéciales automatiques et de pièces mécaniques.
Trois postes à pourvoir : Paris (Sud), *Troyes et Bayeux.*

1 secrétaire trilingue
ou 2 secrétaires bilingues
(anglais/allemand)
Poste à *pourvoir* : PARIS (Sud).

Envoyer C.V. manuscrit et prétentions à BRIO service 3243 - 5, place des Victoires - 75001 PARIS qui transmettra.

BANQUE PRIVÉE

Appartenant à un groupe financier de premier plan

recherche
pour son réseau d'agences de Paris

1° DIRECTEUR D'AGENCE

Formation universitaire, solide expérience bancaire exigée, classe V et au-delà
Le candidat retenu devra prendre en charge et développer une clientèle de particuliers et d'entreprises de haut standing.

2° GRADÉS (ÉES) D'AGENCE

CLASSE III

Connaissance approfondie des opérations de guichet en agence.
Développement de carrière vers l'exploitation pour un candidat attiré par les activités commerciales.

Ecrire avec C.V. manuscrit, prétentions et photo, N° 37491 PUBLICITE ROGER BLEY 101, rue Réaumur, 75002 PARIS, qui transmettra.

FILIALE FRANCAISE D'UN IMPORTANT GROUPE INDUSTRIEL INTERNATIONAL EQUIPEMENTS DE TELECOMMUNICATION

recherche

INGENIEUR TECHNICO-COMMERCIAL

RESPONSABLE DE DEPARTEMENT

Aura pour missions :
- de gérer le budget de son département et de suivre les affaires
- de négocier avec une clientèle diversifiée (administrations, organismes publics et privés, industriels, revendeurs)
- de promouvoir les ventes de produits tels que terminaux télégraphiques, transmissions autotélégraphiques etc...

Ce poste intéressant et évolutif conviendrait à un Ingénieur TELECOM ou électronicien ayant bonnes connaissances en télégraphie et expérience technico-commerciale.

Adresser C.V. et prétent. sous réf. 27M042
30, rue de Mogador
75009 PARIS

Centre de Psychologie Appliquée

Ingénieur Consultant

CEGOS TYMSHARE

time sharing

Filiale commune de Cégos, du Crédit Lyonnais et de Tymshare,

***leader dans son domaine, forte expansion européenne,* vous propose un poste d'Ingénieur Consultant à Paris.**

Vous participerez au développement des applications du time-sharing chez les utilisateurs dans tous les secteurs économiques, en fournissant l'assistance *technique et les conseils nécessaires au niveau de la conception et* de la réalisation.

Vous aborderez ainsi les techniques les plus avancées de l'informatique et du management : stimulations financières, contrôle de gestion, investissements, études de marketing... Nous disposons d'un réseau mondial comprenant à ce jour plus de 30 gros systèmes interconnectés de types IBM 370/158, PDP 10 et XDS 940.

Vous aurez la possibilité d'évoluer vers le commercial ou l'animation d'équipes technico-commerciales en France et à l'étranger.

Ce poste convient à un diplômé Grande Ecole, débutant ou non, ayant si possible une bonne expérience de langages de programmation.

Formation complémentaire de gestion appréciée.
- Le goût de l'action et des contacts humains est nécessaire ;
- La formation au time-sharing sera assurée dans nos bureaux de la Colline de Saint-Cloud.

Nous vous remercions d'adresser votre C.V. sous référence M. 7338, à CEGOS TYMSHARE (Tél. : 602-24-00), 106, Bureaux de la Colline de Saint-Cloud - 92213 SAINT-CLOUD.

offres d'emploi — offres d'emploi — offres d'emploi — offres d'emploi

POUR L'ÉTUDE ET LA RÉALISATION D'ENSEMBLES COMPLEXES D'ÉQUIPEMENTS MÉCANIQUES,
on recherche

UN INGENIEUR MECANICIEN DIPLOME

• Le candidat âgé de 30 ans environ aura des connaissances et une expérience acquises de préférence en bureau d'études dans le domaine :
= des machines spéciales
= engins de levage (calcul de résistance des matériaux)

• Il s'intégrera dans une équipe technique au sein de laquelle il aura la responsabilité d'une partie des équipements et sera chargé de la rédaction des spécifications, du suivi des études et des relations avec les sous-traitants.
• Il aura nécessairement des aptitudes à la rédaction et aux relations d'affaires.
• Le salaire motivant tiendra compte des aptitudes et de l'expérience du candidat.

Adresser lettre manuscrite, C.V., photo et prétentions s/réf. 70301 à P. LICHAU S.A. 10, rue de Louvois 75063 Paris cedex 02 qui trans.

MEDECINE DU TRAVAIL
Région Ouest de Paris
recherche :



pour :
- coordonner et planifier les nombreuses interventions en entreprise d'une équipe de 23 médecins
- superviser la maintenance des matériels et les stocks de fournitures
- assurer des missions personnelles dans le cadre de relations extérieures avec les entreprises.

Ce poste implique :
- une expérience de plusieurs années acquise, par exemple, dans la gestion du personnel
- des connaissances en droit du travail.

Adresser directement C.V. et prétent. ss réf. 47M077
30, rue de Mogador
75009 PARIS

Centre de Psychologie Appliquée

CONTROL DATA

SYSTÈMES ET SERVICES INFORMATIQUES

800 personnes dont une majorité de cadres.
Le Département du Personnel pour renforcer son équipe cherche :

ASSISTANT DE PERSONNEL

Il sera associé aux objectifs généraux de la Direction du Personnel et plus particulièrement chargé de la Rémunération. Il devra :
• réaliser et exploiter les enquêtes de salaires,
• proposer une politique de rémunération à court et moyen terme puis élaborer les outils de gestion correspondants,
• suivre au plan individuel l'application effective de cette politique.

Une expérience de 2 à 3 ans dans la fonction Personnel et la maîtrise de l'anglais nous semblent les conditions nécessaires pour ce poste.

La personnalité du candidat que nous recherchons doit lui permettre, après sa réussite prouvée à ce poste, de prétendre à des fonctions élargies au sein de la Direction du Personnel.

Envoyer votre C.V. à M. GARY CONTROL DATA
195, rue de Bercy 75582 PARIS CEDEX 12

UN JEUNE INGENIEUR PLANNING

Vous débutez ou vous avez une première expérience professionnelle. Le planning vous intéresse ainsi que l'ingénierie.

Nous vous proposons d'entrer au sein de l'une de nos divisions d'études d'installation. Placé sous la responsabilité d'un ingénieur chevronné qui vous formera ou vous perfectionnera (notamment en informatique), vous participerez à l'établissement et à l'exploitation de nos plannings d'études.

TRES IMPORTANTE SOCIETE D'INGENIERIE ET DE CONSTRUCTION D'ENSEMBLES INDUSTRIELS implantée à Paris, leader sur notre marché, nous avons les moyens de vous offrir de réelles possibilités d'évolution à la mesure de vos aspirations.

Ecrire sous référence 6.402 à PUBLIPANEL 20 rue Richer, 75441 Paris Cédex 09 qui transmettra.

SOCIÉTÉ SPÉCIALISÉE DANS LA FABRICATION DE PANNEAUX ET MATÉRIAUX ISOLANTS
filiale d'un important groupe français recherche dans le cadre du développement de sa direction industrie

Un ingénieur des ventes

ayant une expérience confirmée dans le milieu industriel. La nature de cette fonction commerciale demande une bonne formation scientifique ou technique.

Déplacements fréquents en province. Poste à pourvoir immédiatement dans la région parisienne.

Adresser C.V. manuscrit photo et prét. s/réf. 7429 à P. LICHAU S.A., 10 rue de Louvois 75063 Paris cedex 02 qui transmettra.

---

directeur du département administration export

Au sein d'une importante entreprise de services (banlieue sud-ouest de Paris), il :
— dirige 60 personnes assurant la gestion de contrats à l'exportation ;
— organise et fait appliquer les procédures permettant une action efficace ;
— assure les liaisons avec les exportateurs pour les assister dans leur action.
C'est un homme de 35 ans minimum, Sup. de Co., licence en droit ou sciences éco., ayant acquis une bonne expérience (vente ou achat) du commercé international en biens de consommation, par exemple, (procédures, usages, prix), de la gestion administrative d'un département et de la direction des hommes.
Il parle et écrit l'anglais couramment.
Ecrire à Y. CORCELLE ss réf. 3147 LM.

ALEXANDRE TIC S.A.
10, RUE ROYALE - 75008 PARIS
LYON-LILLE-BRUXELLES-GENEVE-LONDRES

NOUS SOMMES UN GROUPE MÉTALLURGIQUE FRANÇAIS (MÉTAUX NON-FERREUX) DE TAILLE INTERNATIONALE.
Le chef de notre service marketing cherche pour Paris un adjoint

ingénieur responsable des études de marché

Cet ingénieur ECP ou AM, d'au moins 28 ans, a trois ans d'expérience d'études de marché de produits industriels de base : métallurgie, verre, chimie, dans une société internationale ou en cabinet.
Sa mission : conduire les études de marché de nos produits ; établir les prévisions d'évolution à l'aide de modèles économiques et d'analyses statistiques ; fournir à la direction commerciale les documents de synthèse permettant de définir sa politique commerciale et sa politique produits.
Ce poste nécessite de brefs déplacements à l'étranger et la pratique courante de l'anglais.
Ecrire à Y. CORCELLE ss réf. 3107 LM.

ALEXANDRE TIC S.A.
10, RUE ROYALE - 75008 PARIS
LYON-LILLE-BRUXELLES-GENEVE-LONDRES

JEUNES HEC, ESSEC, SUP DE CO

Une importante Société pétrolière recherche de Jeunes HEC, ESSEC, Sup de Co intéressés par une carrière dans la distribution.

Après une période de formation dans une direction régionale, ils pourront évoluer vers des postes de responsabilités "sur le terrain" ou de gestion des ventes.

Une première expérience professionnelle serait appréciée.

Envoyer C.V., photo et prétentions sous référence 7510-M à I.C.A. qui transmettra.

I.C.A. International Classified Advertising
3, RUE D'HAUTEVILLE - 75010 - PARIS

Société de construction et vente de matériels agricoles
(C.A. 130 millions dont 45 % à l'exportation)
Ville Universitaire Sud Paris
recherche :

CADRE DE VENTE

POUR SON DÉPARTEMENT EXPORTATION
Anglais courant (allemand apprécié)
Expérience du commerce extérieur souhaitable.
Nombreux déplacements de courte et moy. durée.
Responsabilité, large autonomie d'action.
Rémunération en rapport avec le niveau du poste.
Equipe jeune et dynamique.

Adr. C.V. dét., photo et prét., sous numéro 3.685, Contesse P., 20, av. Opéra, 75001 Paris, qui transm.

POUR LA FILIALE FRANÇAISE D'UN DES PREMIERS GROUPES INDUSTRIELS EUROPÉENS

Nous recherchons

ANALYSTE PROGRAMMEUR SUR 360/370

A la recherche d'une ambiance de travail privilégiant l'esprit d'équipe.

Une bonne pratique du Cobol et de l'assembleur est exigée. Préférance sera donnée au candidat ayant une première expérience C.I.C.S./DL 1 et parlant ALLEMAND. Horaire variable, restaurant d'entreprise, 13 mois 1/2, accès par métro.

Adresser dossier candidature sous n° 96596 B

bleu 17, rue du Docteur Lebel 94300 VINCENNES

CADRE DE VENTE DE HAUT NIVEAU POSSÉDANT UN INTÉRÊT MARQUÉ POUR LES PROBLÈMES HUMAINS

L'homme que nous recherchons doit combiner à un degré peu commun l'aptitude à comprendre les autres et le talent de présenter avec conviction les mérites très réels d'un service d'une qualité largement prouvée.
Il doit être capable de montrer un solide bilan de réussites et sa maturité, appuyée sur au moins 20 ans d'expérience des affaires, doit s'affirmer immédiatement. Le candidat retenu — totalement bilingue français-anglais — trouvera une carrière passionnante (pas seulement un « job ») dans notre firme, bien implantée, en rapide expansion, spécialisée dans le domaine des ressources humaines.

Toutes les réponses seront traitées tout à fait confidentiellement, et envoyées sous le n° 8.636 à « le Monde » Publicité, 5, r. des Italiens, Paris (9e).

Organisme de Conseil ÉT DE FORMATION
intervenant auprès des PETITES & MOYENNES ENTREPRISES
(25 ingénieurs)
crée le poste de

Responsable de la Promotion de ses Services

et s'adresse à un cadre de Formation Supérieure, âgé au moins de 35 ans, ayant une expérience de la PME et de la VENTE DE SERVICES INTELLECTUELS aux Dirigeants d'Entreprises.
Cette première mission peut évoluer dans la Société vers des responsabilités de Marketing ou d'Encadrement.
Les dossiers de candidatures —sous Réf. M.1298 à préciser sur l'enveloppe— seront traités confidentiellement par

DÉVELOPPEMENT
10 rue de la Paix, 75002 Paris.

Une importante Banque internationale recherche pour son service

Etudes Infomatiques à PARIS

analyste CONFIRMÉ

Il sera responsable de l'analyse et de la programmation d'applications comptables.

Le candidat devra posséder :
• une formation supérieure,
• une expérience informatique de 2 à 3 ans d'analyse programmation dans le secteur bancaire sur des applications comptables,
• de bonnes connaissances d'Anglais.

La rémunération de l'ordre de 70.000 F sera fonction de l'expérience.

Envoyer C.V. détaillé sous référence 12.003 à HAVAS CONTACT, 156 boulevard Haussmann 75008 Paris, qui transmettra.

LA GENERALE INFORMATIQUE D'EXPLOITATION

recherche
pour le développement dans le secteur tertiaire d'importants projets informatiques utilisant des bases de données et du télé-processing, des

analystes confirmés

le matériel actuellement installé se compose de :
- DEUX 370/168 - 5000 K chacun,
- UN 370/168 - AP de 6000 K,
- 550 terminaux téléprocessing.

Envoyer CV (sous référence 11.979-M)
Service du Personnel,
Tour Franklin, Cédex 11
92081-Paris-La Défense.

GIE

Havas Contact

COLLINS RADIO FRANCE

recherche pour ses services commerciaux (basés à RUNGIS)

– UN INGÉNIEUR COMMERCIAL
Transmissions
spécialisé dans les faisceaux hertziens

– UN INGÉNIEUR COMMERCIAL
Commutation de circuits

– UN INGÉNIEUR
Chargé de l'ordonnancement des propositions techniques

Pour tous ces postes il est exigé :
– Une formation supérieure (X, télécom, SUP ELEC).
– Une expérience (3 ans minimum) orientée vers la vente et la négociation à haut niveau.
– Une excellente connaissance de l'anglais.

Voyages à prévoir en Afrique et aux U.S.A.

Écrire avec C.V., photo et prétentions en précisant le poste choisi, à :
COLLINS
40, rte de Monthléry. SILIC 127. 94523 RUNGIS CEDEX

bleu

IMPORTANT LABORATOIRE
recherche

ANIMATEUR

pour son équipe Visiteurs Médicaux.

Nous lui demandons :
• d'être dynamique, enthousiaste,
• d'avoir un sens pédagogique développé,
• d'avoir excellent contact,
• d'être domicilié dans la région parisienne et d'envisager des déplacements fréquents.

Env. c.v. détaillé, photo réf. n°49806 Havas Contact 156 Bd Haussmann 49807 Paris qui transmettra.

HAVAS CONTACT

Importante société d'engineering chimique

ingénieurs de projet

Grandes Ecoles.
Ayant au moins 3 ans d'expérience d'ingénierie, et susceptibles de participer à la gestion des contrats importants de la Société sur des marchés extérieurs.
Déplacements à l'étranger de durée variable.

Toutes informations sur cette offre seront données confidentiellement au téléphone du lundi au vendredi 9 h à 12 h 30 - 13 h 30 à 18 h par Information Carrière SVP 11.11 qui donnera un rendez-vous aux candidats concernés.
On peut aussi adresser son dossier, Réf. 992
65, avenue de Wagram 75017 Paris

Information Carrière SVP 11.11

IMPTE SOCIÉTÉ INDUSTRIELLE
proche BANLIEUE SUD
recherche

TECHNICIEN CONFIRMÉ ou JEUNE INGÉNIEUR

(2-3 ans d'expérience)
pour fonction qualité et support logiciel télétransmissions

— expérience d'au moins 2 ans dans ce domaine exigée ;
— une expérience en programme de tests télétransmissions serait appréciée ;
— anglais parlé indispensable.

Envoyer C.V. manuscrit sous référ. 04.384 à Mlle OLIVIER, 416, av. du Général-Leclerc, 92260 FONTENAY-AUX-ROSES.

SOPRA CONSEIL ET ASSISTANCE EN INFORMATIQUE

recherche

INGENIEURS EN INFORMATIQUE

• Expérimentés en système grande diffusion type IBM 3 / GAP.
• Débutants issus d'Ecoles Ingénieurs telles que INSA, INSEN etc... ayant suivi des stages pratiques durant leur formation : pratique COBOL indispensable.

ANALYSTES PROGRAMMEURS ET PROGRAMMEURS

• Connaissant au moins l'un des systèmes suivants : IBM 3 GAP - IBM 370 OS COBOL ou PL1 - HB 61 - 62 - 64.

Tous ces postes sont à pourvoir en région Parisienne.
Déplacements possibles en France ou à l'étranger.

Envoyer CV et prétentions à Mme C. HEISSAT
SOPRA, 90, rue de Flandre 75019 PARIS

sperar

هكذا من الأصل

offres d'emploi

banque

Banque Internationale, recherche

RESPONSABLE DE LA GESTION ADMINISTRATIVE CRÉDITS INTERNATIONAUX
Classe IV ou V

• chargé de la mise en place et du suivi administratif des crédits en euro devises, • contacts avec les banques. • Connaissances comptables exigées. • Anglais courant. (Réf. 7544/M)

GRADE DE BANQUE
Classe III ou IV

pour **analyses de bilans**, optique crédit. (Réf. 7545/M)

Ecrire avec C.V. détaillé, photo et prétentions sous réf. correspondante à I.C.A. qui transmettra.

I.C.A. International Classified Advertising 3, RUE D'HAUTEVILLE - 75010 - PARIS

COMPTEURS
Schlumberger

groupe électricité électronique recherche

jeune ingénieur de vente

Débutant ou première expérience
Electrotechnicien de préférence ESE
connaissant l'Anglais

Dans une première affectation nous ferons appel à votre vocation commerciale et à vos compétences techniques pour assurer la promotion et la vente de nos produits destinés aux grands projets de l'industrie électrique et électronique.
Mettez dans votre lettre de candidature l'accent sur vos qualités personnelles et sur vos projets d'orientation dans 5-10 ans et adressez-la à :
Compteurs Schlumberger - Direction du Personnel du Groupe électricité électronique - BP 120 - 92124 Montrouge Cedex.

Installés dans la Banlieue Sud de Paris, nous sommes spécialisés dans la fabrication de produits pour le conditionnement des liquides alimentaires et des aérosols.

NOUS RECHERCHONS :

UN INGÉNIEUR CHIMISTE

Diplômé Grande Ecole
et ayant quelques années d'expérience industrielle

Il prendra en charge, dans le cadre de notre usine à fabrication de grand rendement, **le laboratoire de contrôles et de développements** relatifs *à la transformation des métaux en feuilles* et des plastiques.

La connaissance de l'Anglais sera appréciée.

Adr. lettre manuscrite, C.V. détaillé, prét., n° 3799, CONTESSE Publ., 20, av. Opéra, 75040 Paris Cedex 01 qui transmettra.

DROIT DES AFFAIRES

Un important groupe financier recherche un **JURISTE** possédant une formation supérieure et une solide expérience de la vie des affaires françaises et internationales.

Il sera *chargé* de l'étude de problèmes juridiques complexes et diversifiés ; notamment ceux liés à la réalisation de montages financiers préliminaires à la rédaction de contrats.

Les candidats devront posséder le sens des responsabilités et un intérêt marqué pour la négociation de haut niveau ; une bonne maîtrise de la langue anglaise est indispensable.

Il s'agit d'un poste évolutif, au sein d'un service en développement, offrant - à un candidat de valeur - de larges possibilités d'avenir.

Écrire avec C.V. détaillé et prétentions à :
Mme COLBERT - 78, av. Albert Bartholomé 75015 PARIS
qui garantit une totale discrétion.

Publicis Conseil

recherche

Chef de publicité

CONFIRMÉ

● *Formation* Grandes Ecoles de Commerce ou Universitaires (Sc. Eco., Sc. Po. ...).
● 4 ans d'expérience effective en Agence de Publicité.

Ce poste de responsable de budgets est évolutif et à pourvoir rapidement.

Lettre + C.V. + photo à : J. MOULIN, PUBLICIS CONSEIL, 35, r. du Pont, 92200 Neuilly-s.-Seine.

EUROMARCHÉ

Groupe en pleine expansion
recherche

4 CHEFS COMPTABLES

(pour région Parisienne et province)

cette fonction conviendra à tout homme ayant :
– DECS ou diplôme équivalent.
– Expérience informatique confirmée.

Les candidats n'auront pas moins de 25 ans et devront posséder un sens de l'organisation du travail et du contact humain.

Ce poste réclame une forte personnalité et un dynamisme caractérisé.

La rémunération sera déterminée en fonction des aptitudes des postulants.

Envoyer C.V., prétentions et photo à :
EUROMARCHÉ
Monsieur GILLES
180 RN7 - 91200 ATHIS-MONS

SOCIETE INTERNATIONALE
située à CRETEIL recherche
pour ses SERVICES INFORMATIQUE

PUPITREUR

confirmé

EXPERIENCE IBM 3/10 ou 32
langage GAP II

Possibilités de décentralisation en région *RHONE-ALPES* à moyen terme (6 mois) susceptible de déboucher sur la responsabilité du service informatique d'une unité de production.

Adr. C.V., photo et prétent. ss réf. 2572/MS MINET Publicité 40, rue Olivier-de-Serres 75015 PARIS qui transmettra

---

CABINET D'ÉTUDES

recherche
pour son département études qualitatives et marketing

CHARGÉ D'ÉTUDES HOMME

25 ans minimum, 2 à 3 ans expér. libre rapidem.

M. 2-S - 15, rue de Vezelay, 75008 - PARIS. Tél. : 287-31-49.

SPRAGUE FRANCE
Filiale société américaine - Usine à Tours recherche pour vente COMPOSANTS ÉLECTRONIQUES

INGÉNIEURS TECHNICO-CCIAUX

Diplômés Grande École - 2 à 3 ans expérience nécessaires. Connaissance anglais souhaitable.

Envoyer C.V. et prétentions 2, av. Aristide Briand 92220 BAGNEUX.

SPRAGUE

Société d'importation d'appareils électroniques rech.

2 JEUNES INGÉNIEURS TECHNICO-COMMERCIAUX

formation en électronique, pour ses départements : électronique médicale (électromyographie, urologie), recherche scientifique (mesures en mécanique des fluides). *Veuillez adress.* C.V. avec photo à :
DISA ÉLECTRONIQUE
3, rue Léon-Blum,
91120 PALAISEAU.

STÉ INTERNATIONALE
EN EXPANSION, recherche pour sa Division Européenne basée à Paris-Ouest

ACHETEURS

ayant plusieurs années d'expérience dans le développement *et l'achat de matériaux de* petits conditionnements verre, plastique, métal, carton.

Le poste implique de nombreux contacts à l'étranger avec les *fournisseurs*, et les directions des filiales.

Les candidats devront pouvoir justifier d'une bonne formation générale, d'une connaissance suffisante de l'Anglais lu, parlé, écrit, être disponibles pour effectuer de courts déplacements en Europe.

Les appointements offerts dépendent directement de l'expérience acquise.

Envoyer C.V. et prétentions sous réf. E.J. à SYNERGIE 10, rue Barbette, 75003 PARIS

IMPORTANTE SOCIETE ALIMENTAIRE A VOCAT. INTERNATIONALE
recherche pour son siège Banlieue OUEST

RESPONSABLE COMPTABILITÉ GÉNÉRALE ET ANALYTIQUE

Réf. : 2520

Le candidat doit justifier :
● du DCES.
● d'une expérience de 3 ans en entreprise.
● de l'aptitude au commandement.
● l'Anglais sera apprécié.

Envoyer C.V. détaillé, photo, prétentions, sous références précitées à :

J.G.M. CONSEIL
2, avenue du Maréchal-Foch
92260 FONTENAY-AUX-ROSES

Pr. BOURG-LA-REINE (Banlieue Sud)

PUPITREUR

niveau Bac H ou BTS
Cii HB 62 - 40 télécom.
Capable prendre, après formation, responsabilité de l'exploitation.
Cantine - Près métro et bus
Ecrire : VOLVIC B.P. 41
92340 BOURG-LA-REINE.

IMPTE STE ALIMENTAIRE C.A. 100.000.000 F, recherche

CADRE HAUT NIVEAU

ayant de bonnes connaissances techniques du métier de la viande pour assumer la direction du département BOUCHERIE.

Son activité sera essentiellement de nature commerciale, mais ses aptitudes spécifiques devront lui permettre en outre de diriger efficacement le travail de ses collaborateurs et de contrôler le *rendement technique et commercial* de son département.

Le candidat devra justifier de quelques années d'expérience.

Salaire élevé en rapport avec responsabilité.

En cas de réussite, ce collaborateur pourrait être appelé à remplir de plus importantes fonctions dans le cadre de notre groupe.

Env. curriculum vitae et référ., à n° 8.648, « le *Monde* » Publ., 5, r. des Italiens, 75427 Paris-9e.

DESSINATEUR
ETUDES 2
pour bureau d'études fabrique d'accessoires pour automobiles à PARIS (20e)
2 ans min. d'expérience dans *bureau d'études sur produits* grande série dans industrie métallurgique exigés.
Adr. candidature n° 5.456 L.T.P. 31, bd Bonne-Nouvelle, Paris-2e.

STE INDUSTRIELLE filiale d'un Groupe important, rech. son

DIRECTEUR COMMERCIAL

Vendeur de première force
Parfaite connaissance de l'allemand et de l'anglais exigée.

Adr. C.V. détaillé et prétentions, n° 3.940, CONTESSE Publicité, 20, av. de l'Opéra, Paris-1er

---

IMPORTANTE SOCIETE de distribution articles de consommation type économique *recherche*

ATTACHÉ CCIAL

capable de développer et animer son département *vente chaussures.*
Préf. donnée à élément connaissant circuits de distribution, gros, détail, collectivités.
Ce poste implique voyages et déplacements sur Europe.

Adr. C.V., référ. et prétent. à n° 5.490 L.T.P 31, bd Bonne-Nouvelle, Paris-2e.

Ch. J.F. sér. pr s'occuper 2 enf. 2 a. et 3 a 1/2 du 25 mars au 13 avril à La Baule. T. Mme REY : *605-27-28 à partir 19 h.*

BOBIGNY, ville préfecture
INFIRMIER (E)
diplômé(e) d'Etat
candidature à adresser
à *Monsieur le Maire.*

COLLABORATEURS GD STDG pour CONTACT HAUT NIVEAU GAIN IMPT. Tél. : 233-46-74.

Importante Sté d'engineering recherche pour Division agro-industrielle

INGÉNIEUR

débutant
ou ayant 1 à 3 ans d'expérience
— Formation E.N.S.I.A. ou I.N.S.A. ou équivalente.
— Déplacements possibles à l'étranger d'une durée de 3 à 6 mois.
— Connaissance anglais et/ou espagnol souhaitée.
Adresser C.V. et prétentions à n° 5 450 SPERAR, 12, rue J.-Jaurès, 92807 PUTEAUX.

travail à domicile

Demande

J.F., 28 a., dessinatrice P.E. Tuyauterie et électricité, rech. travx domicile Isos + schémas. Ecr. Lamare J., 32, bd Stalingrad, 94600 Choisy-le-Roi.

représent. demande

Vendre à l'étranger, c'est avant tout faire précéder les produits par les hommes dans le pays d'exportation.

Voulez-vous ouvrir une filiale, une agence générale ou une représentation en Allemagne fédérale ?

Je vous offre mon activité, René BIENASSIS, La Gaudière, 95450 VIGNY.

représentation offres

LogAbax *graphique*

recherche

REPRÉSENTANTS EXCLUSIFS

ayant une bonne expérience dans la vente de
MACHINES OFFSET PETIT FORMAT
et matériels ou produits pour l'imprimerie et les arts graphiques

RÉGION PARISIENNE

Adresser C.V. et prétentions sous référence 148 à Direction du Personnel, 77, avenue *Aristide-Briand*, 94110 ARCUEIL.

Rech. REPRESENTANTS (TES) pour visite commerçants *Ile-de-France. Voiture obligat.* Tél. pour R.-Vs. : 974-83-96.

secrétaires

IMPORTANTE SOCIETE DE CONSTRUCTION RECHERCHE POUR SA DIRECTION GENERALE A PARIS

SECRETAIRE CONFIRMÉE

NIVEAU ETUDES SUPERIEURES

Adresser C.V. et prétentions s/réf. 760/M à SWEERTS, B.P. 269, 75424 PARIS CEDEX 09, q. tr.

SOCIETE INDUSTRIELLE MONTROUGE proche Porte d'Orléans recherche pour DIRECTION COMMERCIALE

SECRÉTAIRE BILINGUE ALLEMAND

Débutante acceptée.
Sténodactylo française indispensable ainsi que de très bonnes connaissances d'anglais.

Horaire variable.
Restaurant entreprise.
13e mois — mutuelle.

Tél. pour R.V. 293-55-03 ou adress. C.V. et prétent. sous référence 2906
SEREP 82, bd *Malesherbes*, PARIS (8e).

SECRÉTAIRE TECHNIQUE

pour bureau d'études fabrique d'accessoires pour automobiles, à PARIS-20e. Expérience dans fonction analogue souhaitée. — Adresser candidature, n° 5454, L. T. P., 31, bd Bonne-Nouvelle, Paris-2e

---

Secrétaire de direction

GROUPE IMPORTANT recherche pour filiale à :
ATHIS-MONS

SECRÉTAIRE DE DIRECTION

Excellent niveau
Capable rédiger correspondance courante et organiser classement, ayant bonnes connaissances des langues anglaise et espagnole.

Adress. candidature manuscrite avec C.V. *et prétentions à* : n° 42162 AMPP P.A., 37, rue Général-Foy, 75008 PARIS

HOPITAL PSYCHIATRIQUE
rech. SECRETAIRE
Direction confirmée, sténo, connaiss. Comptabilité.
Dr LE GALL
Téléph. : (55) 94-32-07

SOCIETE
à vocation internationale
recherche

SECRÉTAIRE DE DIRECTION EXPERIMENTEE

— Libre rapidement.
— Avec responsabilités, initiatives.
— Excellente présentation.
— Aisance sociale, éducation.
— Capable d'analyser et rédiger courrier et rapports.
— Bonne expér. des problèmes de direction pour apporter collaboration intelligente à son patron (P.-D.G.).
— Très bonne sténodactylo en Français et en Anglais.
— Connaissances Allemand appréciées.
— Situation stable convenablement rémunérée pour candidate capable.
— Lieu de travail : Métro Hôtel-de-Ville

Adres. candidature *manuscrite* C.V., photo à n° 4202 PUBLIFOP, 100, r. de Richelieu PARIS-2e qui transmettra.

Sté de transports internationaux recherche rapidement pour son Président

ASSISTANTE SECRÉTAIRE DE DIRECTION

ANGLAIS - ALLEMAND PARFAITS

30 ans minimum

STÉNODACTYLO

Bonne présent., dynamique, disponible pour voyages. Lieu de travail Opéra. Env. C.V., photo et prétentions s/référ. 3564 à P. LICHAU S.A., 10, r. Louvois, 75063 Paris cedex 02 qui trans.

Sténo-dactylo

Import. Sté rech. pr. Angoulême STENODACT. Angl., all., esp. *Urgent.* C.V., *OMIA*, 73, rue Epineul, 16005 ANGOULÊME.

STÉNODACTYLO
parfaites connaissances langue espagnole

40 heures par semaine.

Se présenter PHARDEX
23, rue Jonquoy, 75014 PARIS
près Métro PLAISANCE.

enseignem.

Apprendre l'Américain à l'American Center, 261, bd Raspail-14e. Tél. : 633-67-28.
Cours du soir. Conversation.
Inscriptions immédiates.
Début de la nouvelle session : 25 avril.

formation profession.

IFIS forme et place en 4 semaines
PERFO-MECANOGRAPHE
STENODACT.- 97, rue Réaumur. Mo Sentier. - Tél. : 508-90-55.

demandes d'emploi

CADRE ADMINISTRATION - COMMERCIALE F.

47 ans - bonne pratique anglais

Ayant assumé tâches multiples encadrement : relations commerciales, organisation administrative, coordination de services.

Conception, gestion supports d'information.

Longue expérience Direction organisme placement immobilier collectif.

RECHERCHE POSTE

ADJOINTE DIRECTION ADMINISTRATIVE COMMERCIALE P.M.E. ou Société de Services
Déplacements acceptés (France + étranger).

Ecrire sous le n° 4.094 à CONTESSE Publicité, 20, avenue de l'Opéra, 75040 Paris Cedex 01, qui tr.

DIRECTEUR GÉNÉRAL

SPECIALISE EN EXPANSION ET REDRESSEMENT D'ENTREPRISE

— Belge, 49 ans, universitaire, *Harvard Management Program*;
— 8 années d'expérience de Direction Générale au niveau international ;
— Expérience en réorganisation des structures, en diversification et acquisition de sociétés ;
— Langues parlées et écrites : français, anglais, italien ;
— Bonnes connaissances de l'allemand.

Cherche poste de Directeur Général dans firme française ou une de ses filiales en Italie ou en Angleterre.

Ecrire c/o B. Gilson, avenue des Tourterelles, 25, B-1150 BRUXELLES (BELGIQUE).

EXPORT

INGENIEUR GRANDE ECOLE
34 ans, célibataire

— Six ans expérience vente machines ;
— Anglais, allemand courant ;
— Bonne connaissance marketing ;
— Organisation et administration ;
— Déplacements étranger acceptés ;

recherche

POSTE INGENIEUR D'AFFAIRES
Ecrire HAVAS ORLEANS n° 115 589.

SPÉCIALISTE PHOTO-INTERPRETATION TELEDETECTION

en cours de formation à l'I.G.N. après un deuxième cycle d'études supérieures.

Apte aux travaux d'aménagements tant ruraux qu'urbains

utilisant les techniques graphiques, informatiques, thermographiques dans les domaines suivants :
— *Géomorphologie* ;
— Inventaire des ressources naturelles ;
— Etude du milieu humain ;
— Génie rural ;
— Projets d'implantation, protection des sites, etc.

Disponible à partir de juillet 1977.

Ad. M. DAVALLO,
Ecole Nationale des Sciences Géographiques,
division des stages, 2, avenue Pasteur,
tél. 374-12-15, poste 470.

PHARMACIEN

— Licencié en Sciences Economiques ;
— Diplômé de l'I.A.E., 28 ans

cherche travail en industrie pharmaceutique ou chez répartiteur.
Préférence région lorraine ou PARIS.

Jean-Jacques HOMMELL, Ste-Marguerite, « La Tuilerie », 54510 TOMBLAINE. Tél. : 55-08-72.

Voir la suite des demandes d'emploi en page 32

automobiles

MERCEDES — **SFAM-France**

Exposition. Essais, ventes.
Crédit-leasing.
Pièces détachées.
Mécanique,
carrosserie.

Concessionnaire.
23, bd de Courcelles
Paris 75008
Tél. 292 02 50

MATTEI

Le moins cher des grands loueurs

★ **Du vendredi 17 h. au lundi 09 h. les locations de voitures particulières ne sont facturées que pour 2 journées.**
★ *Location "à l'heure" des utilitaires.*
★ **Tarif LONGUE DURÉE, pour locations à partir de 4 mois.**

PARIS : 207, Rue de BERCY (12e) 346 11.50
108, Bd DIDEROT (12e) 628.27.50
102, Rue ORDENER (18e) 076.32.90
LYON : (78) 72.83.65 — NICE : (93) 87.14.30
MARSEILLE : (91) 79.90.10

60 AGENCES EN FRANCE

MERCEDES Véhicules Direction
280 SE 77 4.700 km nbx opt.
280 SL 76 12.500 km Options
927-32-33 - 927-04-96

FIAT 126 T.O. 18.000 km 1976
bleu mar. 9.500 F. 758-51-20, h.b.

FIAT 131 S 4 portes 1977
blanche, 6.500 km (4 mois)
23.500 F. - 758-55-81, h. bur.

LANCIA AUTOBIANCHI
13, Bd Exelmans 16e
OUVERT SAMEDI TOUTE LA JOURNÉE
• 524-50-30 •

BMW
316 - 320 - 525 - 528 - 30 S
Expert 76 et 77, peu roulé.
Autos Paris-XVe - 533-69-95
65, rue Desnouettes, Paris (15e)

Pour cause départ étranger vd FIAT 127, 3 ptes, spéciale, bleu métal. Nov. 76. Garantie jusq. 15 mai 77. 15.900 F. T. 250-30-10.

Cède contrat de FIAT 132 GLS 1800 Autom. Gris métal. LIVRABLE DE SUITE. Heures bur. : 758-55-81.

L'immobilier

maisons de repos

3e AGE

Ouverture prochaine Maison de retraite, grand standing, dans château avec parc 30' de Paris par autoroute. Prix raisonnable. Réservations : écr. nº 42.210, AMEP P.A., 37, r. Gl-Foy (8e).

MAISON DE RETRAITE PERONNE (80200). Place disponible pour personnes âgées valides. Chambre à 1 lit. Prix de journée : 61,65 F. Ecrire : Directeur Hôpital Péronne.

Boutiques

Recherche pour clients sérieux Boutiques bien situées Centre Paris. 225-66-10.

ST-LAZARE-HAUSSMANN Très belle boutique, gde façade. Cession bail. 225-66-10.

RIVOLI-TUILERIES, coq. boutique, loyer intéressant. Exclusivité. 225-66-10.

villégiatures

Nomb. loc. vacances dans journal « LES ANNONCES ». En vente partout 1,50 F.

demandes d'emploi

PERSONNEL. Relat. humaines, cadre F. lic. droit IAE, exp. recrutement, gest. adm. personnel. FORMATION com. angl. ch. poste tps partiel. T. 885-34-40.

H.E.C. - 30 ans

Exp. 5 ans conseil P.M.E., hab. contacts haut niveau, anglais, ch. poste responsabilité, possibilité carrière. Libre rapidem. Ecr. à 99.008 M Régie-Presse, 85 bis, rue Réaumur, Paris-2e.

PHYSICIEN, DOCTEUR EN MÉTALLURGIE

allemand, anglais, étudie toutes propositions, y compris enseignement. - FRANCE et ETRANGER. Tél. : 951-75-35.

JOURNALISTE

H. 30 a., expérience périodique, quotidien, audiovisuel. Bonne connaissance fabrication et impression. Sens des responsabilit., ch. situation presse, édition, Paris, province, outre-mer. Ecr. nº 631, « le Monde » Pub., 5, r. des Italiens, 75427 Paris-9e.

DIRECTEUR PRODUCTION

20 a. exp., six usines. Ind. alim., spéc. organ., ch. position simil. siège rég. parisienne de préfér. Ecr. nº 574, « le Monde » Pub., 5, r. des Italiens, 75427 Paris-9e.

ATTACHÉE DE DIRECTION CADRE CONFIRMÉE

SERIEUSES REFERENCES

met à la disposit. d'une P.M.E. igue expér. à des postes de responsabil., capable d'animer la direction d'un secrétariat général d'un service commercial, relat. extérieurs clients représentants. Ecr. nº T 99.460 M, Régie-Presse 85 bis, rue Réaumur, 75002 Paris.

CADRE DE RECHERCHES CULINAIRES

TRILINGUE - EXPERIMENTE CREATION NOUV. PRODUITS RECHERCHE EMPLOI. Ecr. nº T 99.359 M Régie Pr., 85 bis, r. Réaumur, 75002 Paris.

ÉCRIVAIN

recherche TRAVAUX dans édition et publicité, lecture, rédaction, correction, rewriting, etc. — Téléphoner au : 531-52-54, avant 13 h.

INGENIEUR FRIGORISTE haut. qualifié ch. poste responsabilité techniq. ou commercial ou équivalent dans secteur sim. Déplacements acceptés. Ecr. nº 609, « le Monde » Pub., 5, r. des Italiens, 75427 Paris-9e.

ALGERIE. Ing. élec., méc., métr., topo, TCE, 50 a., résid. dyn., chbr., com., Alg.-Fse, hites relat., angl., allem., arabe, kabyle. Droit, douane, transit. Pos. bur. cherch. sit. rapport. Chant., adm., clients, planning, coord. avec siège Europe. Lib. tr. rap. Et. tt. prop. chif. PME. Ecr. nº 617, « le Monde » Pub., 5, r. des Italiens, 75427 Paris-9e.

Economiste-Urbaniste cherche travaux d'études à temps partiel. T. : 735-18-64.

INGENIEUR cherche poste TRADUCTEUR TECHNIQUE Français russe - Russe français Tél. : 852-26-20

H.E.C., J.F. 26 ANS expérience achats, vente, gestion produits grande consommation, cherche poste responsabilité dans services commercial-marketing-exportation ou centrale d'achats. Ecr. nº 8.642 « le Monde » Pub. 5, r. des Italiens, 75427 Paris-9e.

Chef service import-transport-douane, cherche poste hautes responsabilités. Ecr. nº 640 « le Monde » Pub., 5, r. des Italiens, 75427 Paris-9e.

EXPERT-COMPTABLE diplômé E.S.C., 45 a., directeur financ. dans groupe important spécialis. droit fiscal et droit sociétés recherche Situation évolutive de haut niveau. Ecr. nº 8.643 « le Monde » Pub., 5, r. des Italiens, 75427 Paris-9e.

CADRE COMMERCIAL Fme, 35 ans, 12 ans expérience ccіale à tous nivx, différentes branches à constitution réseau, suivi force vente, négociation clientèle, ch. poste responsab. Disponible immédiatement. Libre pour déplacem. Ecr. sous nº 65.010 Havas-Contact, 156, bd Haussmann, 75008 Paris.

Homme, 30 ans, Formation juridique de base. Après formation F.N.B.
— 6 années Conseil en gestion à la Fédération nationale du Bâtiment (service APROBA).
— 3 années de responsabilités à plus haut niveau dans entreprise Second œuvre.
Recherche poste direction. Ecr. HAVAS CONTACT, 156, bd Haussmann, 75008 Paris sous référence 64.881.

Jne Fme dynamique, rupture volontaire monde enseignem., recherche poste relations publiques, contacts, échanges. Formation économique et psychologique tourisme, hôtellerie, club privé, etc. Ecr. à T 99.467 M Régie-Presse, 85 bis, rue Réaumur, Paris-2e.

J.F., 27 a., dipl. ATTACHEE de PRESSE, angl. cour., réf., libre suite. Nº 4.540 CONTESSE P., 20, av. Opéra, Paris-1er, qui tr.

H. 35 ans, cadre, form. techn. et scientifique, 10 a. expér. vte produits et biens équipements industriels. Allemand parlé. Lib. suite disponible pour fréquents déplacements même étranger. Ch. poste responsable haut niveau branche technico-ccіale. Ecr. à 04.685 CONTESSE P., 20, avenue Opéra, Paris-1er.

Chef comptable, bilingue anglais, Auditing, Budget, reporting, Informatique, gestion personnel. Libre rapidement. Ecr. à 4.638 CONTESSE P., 20, av. de l'Opéra, Paris-1er.

Libre suite, J.F. 26 a., bac G 1, bonnes connaiss. anglais (séjour 6 mois en G.-B.) + sténodactylo, télex, 7 a. exp. dont RP, rech. place responsabilité. - 024-01-15.

J. F. Assistante médicale, 20 a., allemand, ch. poste stable. Ecr. à 648 « le Monde » Pub., 5, r. des Italiens, 75427 Paris-9e.

SECRETAIRE QUALIFIEE 36 a. assimilée cadre, connaiss. angl., ch. emploi sur Paris. Ecrire à nº T 099.489 M Régie-Presse, 85 bis, r. Réaumur, 75002 Paris.

J.F., 28 a., dynamique, bonne présentation, recherche emploi DEMONSTRATRICE, HOTESSE, BUREAU OU VENDEUSE. T. 937-50-10 à partir merc. mat.

Inspecteur cadastre, 40 a., form. expér. techn. et administr., étud. proposition pr ts travaux topographie, équipement, aménagem. gestion, recherche, enseig., goût terrain, milieu rural. Souhaite intérêt collectif, utilité publique, non liés profits capitalistes. Préférence RHONE-ALPES Ecr. à 644, « le Monde » Pub., 5, r. des Italiens, 75427 Paris-9e.

JEUNE MEDECIN habitué aux urgences chirurgicales et obstétricales, diplômé Médecine tropicale, libre de suite, cherche emploi pour carrière en AFRIQUE, MOYEN-ORIENT ou ailleurs. Bonnes références. Ecr. à 04.150 CONTESSE Pub., 20, av. Opéra, Paris-1er, q. tr.

ATTACHE de DIRECTION, 30 a. spécialiste gest. immobil., baux commercx, dynamique, aimant contacts, ch. poste responsabil. Ecr. à 639, « le Monde » Public., 5, r. des Italiens, 75427 Paris-9e.

INGENIEUR DE SECURITE 40 ans, diplômé Ecole des Mines de DOUAI. Solide expérience de la fonction dans industrie pétrolière et minière. Responsable Sécurité 2 unités métallurgiques 4.500 personnes rech. poste équivalent FRANCE ou étrang. Ec. Havas Pau D 11.689

CADRE JURIDIQUE, H. 36 a., lic. droit privé, 10 a. exp. dans établiss. crédit, connaiss. droit construct., ch. poste ds secteur immob., crédit ou simil. Libre. Ecrire à Mlle RICHERT, 10, rue Robert-Fleury, 75015.

Négociateur 37 ans, études supérieures de commerce, possédant import. clientèle dans Direct. entreprise administrat. et informatique, ch. Société à introduire. Ecr. à 53.553 AMEP P.A. 37, rue Général-Foy, Paris-8e.

CONSEIL EN GESTION EXPERT-COMPTABLE grande expérience assistance P.M.E., rech. emploi à temps partiel pour assistance Direction générale ou Direction financière P.M.E. - Ecrire au nº 597. « le Monde » Publicité, 5, r. des Italiens, 75427 Paris-9e.

ADJOINTE DE DIRECTION J.F. 35 a., maîtrise lettres mod., exp. relat. ext. dans moyenne entreprise et relat. humaines (information) dans multinationale, cherche poste à respons.
- Coordination
- Rédaction
- Négociation.

Ecr. à 623, « le Monde » Pub., 5, r. des Italiens, 75427 Paris-9e.

information emploi

POUR TROUVER UN EMPLOI

Le CIDEM (Centre d'information sur l'emploi, association sans but lucratif) vous propose GUIDE COMPLET (230 pages). Extraits du sommaire :

- Les 3 types de C.V. : rédaction, exemples, erreurs à éviter.
- La graphologie et ses pièges.
- 12 méthodes pour trouver l'emploi désiré : avec plans d'actions détaillées.
- Réussir entretiens, interviews.
- Les bonnes réponses aux tests.
- Emplois les plus demandés.
- Vos droits, lois et accords

Pour informations, écr. CIDEM, 6, sq. Monsigny, 78-Le Chesnay.

capitaux ou proposit. com.

Industriel P.M.E. Montreuil spécial ds constr. métal, ch. associé capitaux aff. expansion. Ecr. à nº 96.693 B, BLEU, 17, r. Lebel, 94300 Vincennes, q. tr.

ROUEN. Infirmière libérale vend clientèle + F 4 agréable 280.000 F. (35) 60-49-82.

DETTES DIFFICULTE FINANCIERE M. B. Tél. : 357-64-56.

cours et leçons

Anglais par profes. d'origine. Résult. garant. 233-37-61, mat.

occasions

Particulier cède : Lustre hollandais, paravent chinois, petits meubles anglais et canapé Maple. Tél. 637-04-18

MOQUETTE EN SOLDE 1er ET 2e CHOIX. 50.000 sur stock. 589-86-75.

propositions diverses

SECRETAIRE DE REDACTION MAQUETT., conn. typo offset, photogravure, rev., notices tech., dépliants, catalogues, pouvant assurer rédaction, préparation copie, maquette, mise en œuvre et surveillance fabrication. Offre services pour travaux occasionnels ou réguliers. CL. BROCHER, 20, r. Labrouste Paris-15e T. 531-92-81, 10-14/18-20.

ENTRAIDE CADRES AIDE EFFICACEMENT DEMANDEURS EMPLOIS Adresser lettre + C.V. + grde enveloppe retour rédigée. ECIT, 132, rue de la Gare, 95120 ERMONT PARIS

appartements vente

Paris Rive droite

JARDIN PRIVE devant Lux. dble living Moquette. Cuis. équipée, bains. Imm. 75. 195.000 F. - 229-52-98.

R. LAURISTON. Joli 2/3 PCES. S. bains, w.-c. Tél. Calme. Impeccable. 298.000 F. 577-96-05.

POUR PLACEMENT gd studio montmartrois, cft. Prix : 125 000 F. Tél. : 551-42-66.

BD BEAUMARCHAIS 4 pièces principales, ascens.-descenseur, balcon, tél., possibilité ccіale. Px : 400 000 F. Tél. 700-08-59.

XIe arrdt vend appt décoré, 14e ét., gd liv., cuis. équipée, 2 chbres, une s. de bains, un gd cab. toil. avec dche, 2 w.-c., 2 caves. Téléph. : 200-22-29 du lundi au vendredi : 10 à 12 h.

XVIIe RESIDENTIEL récent liv. + chbre tt cft, balc., soleil. MARTIN Dr droit. T. 742-99-09.

XXe AVRON. P. à p. à saisir 2 p. r.-de-ch., 30 m2, 50.000 F. V. vend./sam. 8, r. des Vignoles.

Me PASSY et Exelmans appts occupés 3 ou 4 p. tt cft ds très beaux immeubles, asc., chauff. cent. Px exception. vu urgence. Téléphone : 225-18-30.

R. DE PASSY. Magnifique 2 p. refait neuf caractère, 2e étage, CALME, CLAIR. T. : 033-56-72.

CITE 3e étage, ancien plein de charme, 6 p. parquet « Versailles » 150 m2, jolie décoration, impeccable. Tél. : OPE. 94-81.

BUTTES-CHAUMONT près PARC, récent, standing, séj. + 3 chbres, 7e ét., parking. 465 000 F. FONCIAL 266-32-25.

PRES MUSEE POMPIDOU surfaces 50 m2, 70 m2 et 180 m2 SUD. Rénovés ou à refaire. TEL. : 326-31-09.

PLACE DU BRESIL (près) magnifique appt 4 réceptions, 3 chbres, 2 serv. Profession libérale. TELEPH. : 359-83-04.

Ds magnifique imm. MARAIS XVIIe rénové, 70 m2 en 2 ét., escalier privé. Prix 380 000 F. Visites tous les jours : 17, rue Vieille-du-Temple, 4e.

MARCEAU TERRASSE ETOILE pptaire vend appart 3/4 p. lux., box. SERVICE - 551-73-06.

VILLIERS. Pptaire vend dans im. pierre de taille asc., balc., 2 et 4 p. tt cft. S/pl. ce jour 14 h. 30/17 h., 139, av. Villiers.

RESTAURATION D'EPOQUE STANDING TRES BON PLACEMENT GRDS STUDIOS TT CFT avec poutres. PPTAIRE; SUR PL. tous les jours 14 à 19 h. 41, R. CHAPON. T. 345-55-10.

MARAIS. Imm. de caractère. Séjour, poutres apparentes + chbre tt cft, chauffage central. Prix 215 000 F. Facilités crédit. Vis. 13/18 h., 9, R. VERTBOIS.

EGLISE D'AUTEUIL, 2 pièces 45 m2, cuis., bains imm. récent. ALGRAIN T. 285-09-59/285-09-54.

41, rue de Passy, escalier A, imm. récent, séj., 2 chambres, tout cft, 690 000 F. Sur place mercredi et jeudi 14 à 17 h. 30.

ILE SAINT-LOUIS liv. double, cuisine équipée, tout confort, belle décoration, parfait état. TEL. : 325-76-97.

CHAMPS-ELYSEES (même) Propriétaire vend TRES BEAU STUDIO tt confort, tél., étage élevé, soleil, ascenseur. Tél. heures bureau : 734-99-75.

PTE CHAMPERRET - 7 P. 240 M2 Immeuble 1900. Grand stand. PROF. LIBER. ZANNETTACCI - 727-21-26

17e RUE POUCHET 2 P. Imm. récent Cuis., s. de bains, w.-c., 41 m2, asc., chff. cent. Prix 175.000 F Crédit - 627-78-52.

JASMIN - Exceptionnel, charme, calme, soleil, s/gdes terrasses 7 p., 280 m2 en duplex, derniers étages, services, gar. MED. 15-66

Près AV GAMBETTA Mo Pelleport 4 P 83 M2 tout confort loggia, 10e étage, 2 ascenseurs. Prix 360.000 F. - Tél. 225-39-40.

TROCADÉRO 48, rue de Longchamp, 16e Immeuble luxueux. NEUF sur jardin intérieur STUDIOS, 2, 3 et 5 Pces avec terrasses. Habitables fin mars 77. Prix fermes et définitifs. Sur place de 14 à 18 h. 30 SECOGI Tél. 723-64-95 le matin

CONS. COLLIGNON magnifique appt 215 m2, 3e ét. Téléphone : 924-40-92.

1er - PALAIS-ROYAL DANS BEL IMMEUB. ANCIEN 2e et 3e étage EN DUPLEX MAGNIFIQU. APPART. 200-m2. Décoration luxueuse. - 766-04-17.

PLACE DES VOSGES (prox.) dans bel immeuble neuf « STYLE MARAIS » TR. B. 4 P., 90 M2, CALME, SOLEIL, VERDURE. - 278-46-42.

INVESTISSEURS Rentabilité très élevée. Indexation du capital investi STUDIOS, 2-3 P., DUPLEX rénovés ou à rénover DANS PARIS 12 programmes Location et gestion assurées. GROUPE VRIDAUD 15, rue de la Paix 75002 Paris. Téléphone : 261-52-25 +.

ENTRE TROCADÉRO ET CHAMPS-ÉLYSÉES Dans immeuble neuf, de grand luxe, vue imprenable, particulier vend appartement en duplex, 220 M2, entièrement décoré. Jamais habité. Sans frais. Prix en rapport. 224-62-50

ORIGINAL Un appartement de 83 m2, proche de la place de Passy, au dernier étage, avec une terrasse et un balcon, entièrement décoré. Il n'a jamais été habité. Visite sur rendez-vous au : 651-42-80.

Près PLACE DES VOSGES 5 p. cuis., bains, prix 400 000 F. Visite mercredi 14/17 h. 3e ét. 5, rue du PAS-DE-LA-MULE ou SEGONDI - S.A., 874-08-45.

Paris Rive gauche

PORT-ROYAL ATELIER ARTISTE 100 m2. 490.000 F. - 924-36-56.

Mo CONVENTION Imm. pierre de t. Vrai 3 P. Prix 310.000 F Jean FEUILLADE - 566-00-75

7e ARRDT

QUAI VOLTAIRE IMMEUBLE XVIIIe SIECLE 5 PIÈCES 135 m2 3 PIÈCES 95 m2 EMPLACEM., VUE EXCEPT. JOUBERT ET ANDRE, 5, rue A.-de-Neuville, Paris-17e, 766-04-17. 227-55-17 — 227-54-74.

Direct. sur CHAMP-DE-MARS Plein soleil, étage élevé, réceptions, 2 chbres, bains, 180 m2, service, garage. - MED. 15-66.

ODÉON RUE HAUTEFEUILLE HOTEL XVIe SIECLE ENTIEREMENT RESTAURE APPARTEMENTS DE 2 A 5 PIÈCES DE 85 M2 A 170 M2 POSSIBILITE PARKINGS LIVRAISON : AVRIL 1977 Documentation et visites : SOREDIM 227-91-45 755-98-57

PANTHEON CONTRESCARPE 3 P., cuis., 2e étage, 209.000 F. 3 P., 4e ét., 56 m2, 275.000 F. Charme - Soleil. - 332-89-46.

ST-PLACIDE - Gd STUDIO et 2 P. Luxueusement refait. URGENT - 326-19-10

PONT MIRABEAU MAISON PART. 300 m2 + JARDIN. Refait neuf. 1.250.000 F - 033-56-72.

RUE DE TOURNON 2e étage d'un HOTEL XVIIIe S. APPART. DE CLASSE, 250 M2, calme, boiseries. Px 1.900.000 F, parking. — BURON : 742-02-44.

29, rue des Saints-Pères, Part. vd 2 P., cuis., S. de B., tél., 48 m2. Vis., ts les jrs. 260-60-17.

LUXEMBOURG. Bel imm. P. de T., sup. appt angle rue, 5 P., cft, 120 m2, 3e, asc., tapis escal. Prix exception. 660.000 F. Vis., 11 à 17 h., mercredi à vendredi, 15, r. des Ursulines, 3e ét. gche.

AV. DE SEGUR. Idéal investis. dans bel imm. P. de T. occup., 2 et 3 Poss, ét. élevé, asc. Prix exception, urgent. — 225-18-30.

ECOLE MILITAIRE PLUS. STUDIOS et 2 PIECES de différentes surfaces, sur rue et cour, jardin, immeuble 1930, en cours de restauration, tout confort par immeuble, garages possibles. Visites les : lundis - mercredis - vendredis, 13, RUE CHEVERT, de 14 h. 30 à 18 h. 30.

DUPLEIX. Luxueux appartem., 90 m2, séj., 3 chbres, park., tt cft : 695.000 F. Tél. 236-20-59.

103, rue de VAUGIRARD (VIe), charmant studio, sur magnifiq. cour, calme, clair, S. de B., tél. S/place, mardi, vendr., 15-18 h.

PRES AV. SAXE, 5 P., 150 m2, 4e, asc., tt cft, chbre de serv. Prix 6.000 F le m2. - 285-00-59.

CHARLES-MICHELS Bel imm., 2 P., cuis., S. de B., wc., soleil, calme. - MARTIN, docteur en droit. Tél. 742-99-09.

VIe, entièrement sur Seine, gd salon, S. à M., 2 chbres, hauts plafonds Téléphone : 325-10-56.

BD DU MONTPARNASSE Très bel imm. P. de T., gd 5 P., tt cft prof. libér. MARTIN, docteur en droit. 742-99-09.

EXCEPTIONNEL SUR SEINE Face au LOUVRE, grand appt 130 m2, 3e étage, ascenseur + park. Visites tous les jours de 13 à 18 h., 25, quai VOLTAIRE.

RASPAIL - MONTPARNASSE TERRASSE PANORAMIQUE DUPLEX, 48 m2, séj. + chbre, ASC., ORIGINAL. - ODE. 95-10.

14e, R.-de-C. + 2e ét., caract., 5-6 P., 135 m2, petite terrasse, 820.000 F. — « FAC » 337-69-59.

14e, studio, tt cft : 60.000 F. Urgent. — « FAC » 337-69-59.

Stud. quart. Latin, s/cour, cuis. incorpor., tt cft, téléph. S/place mercredi 23 et jeudi 24, 34, rue de Seine, de 14 à 17 heures.

5e, chbre + coin cuis. + dches. 50.000 F. — « FAC » 337-69-59.

MONGE - CONTRESCARPE Séj. + 2 P., 65 m2, caractère, calme. ODE. 42-78. - SOLEIL.

Mo DENFERT-ROCHEREAU OU METRO SAINT-JACQUES IMM. REC., TT CFT, S/JARD., LIV. DBLE + S. A MANGER, 4 chbres, 2 S de B., cuis., tél., 125 M2 + 20 M2 LOGGIA. PRIX INTER. PARK. DBLE. « LE MERIDIEN », 34, RUE DAREAU, MARDI ET MERCREDI 14 H. 30 à 17 H. 30.

CARDINAL-LEMOINE Immeuble classé, sur jardin : SPLENDIDE DUPLEX 70 M2. Impeccable. Tout confort. A voir. Tél. : 723-38-74.

JUSSIEU - FACULTÉ Dans bel immeuble en rénovat., PROPR. VEND PET. STUDIO, tt cft, avec kitchenette équipée, salle de bains. Tél. : 723-38-74.

QUAI D'ORSAY 500 m2 divisibles, deux portes palières. — Exclusivité FRANK ARTHUR : 766-01-69.

SAINT-MICHEL Part. vd tr. gd living + chbre, 67 m2 + loggia, 12 m2, caract. 510.000 F. Téléphone : 325-42-02.

MAINE MONTPARNASSE Petit 3 P., cave, Travaux à prévoir. 180.000 F. 322-22-47

Région parisienne

VERSAILLES RG près gare immeuble neuf beaux 5 pièces verdure prix moyen au m2 4 500 F, parking inclus. PHILMO, 27, rue Carnot, 78 VERSAILLES. T. : 950-35-72.

NEUILLY PRES BOIS 3 p., bains, moderne, 80 m2, 4e ét., tt cft. Px : 550 000 F. MICHEL & REYL : 265-90-05.

ST-CLOUD, appt stdg, 112 m2, + loggia, séj. 41 m2, 3 chbres, 2 bns, cuis. office, cave, parkg. Prox. gare, cces, écoles, lycées. Px : 590 000. J.M.B. 970-79-79.

ST-CLOUD, appt 92 m2 + logg. excel. état., séj. 37 m2, 2 ch., c., bns, w-c, parkg couv., cave. Px : 445 000 F. J.M.B. 970-79-79.

VERSAILLES, le plus bel appt de « Versailles » actuel, s/le marché, en dernier ét. 146 m2 habit. + 98 m2 terrasse, séj., 4 ch., 2 bns, cuis., box en ss-sol, parkg extér., prox. gare, cces, lycées. PRIX JUSTIFIE 945 000 F. J.M.B. : 970-79-79.

LA CELLE-ST-CLOUD-ELYSEE II, appt excel. état, 92 m2 + 62 m jardin, séj. 27 m2, 3 ch., 2 bns, cuis. éq., dressing, box fermé, cave. TRES CALME. Px 385.000 F. J.M.B. 970-79-79

LA CELLE-SAINT-CLOUD. Imm. réc., tout conft, 120 m2, living 40 m2 + 3 chambres, 3 bains, 2 park., loggia. BELLE VUE 490.000 F. Téléphone : 575-00-43.

Louveciennes, près gare, 330 m2, terrasse, jardin privatif. Bougival, près gare, 3 Pièces, 95 m2, loggia. Tél. : 603-60-08.

SEVRES ds petite résid. 4 p. c. tt cft, gar., 297.000 F, - 027-57-40

VERSAILLES Imm. stand. Séj. 35 m2 + 2 chbres, 2 bains, 2 park., cuisine aménag. Décor raffiné. 540.000 F. - 925-90-39.

PANTIN (Eglise), près Mo, bel imm., studio, Salle d'eau, wc, chff. centr. Prix intéress. MARTIN, Dr en Droit. 742-99-09

NEUILLY Gd liv. dble + chbre, poutres, cheminée, 55 m2, 1er étage sur rue. 300.000 F. Tél. : 924-92-45.

SAINT-CLOUD COTEAUX Résidence gd stdg s/jard. Soleil. 5 PCES, 150 m2, 2 s. de bs, cuis. éq. + terrasse, balc., caves, park. Poss. chbre et park. supplémentaires. Exclus. JAGGLI - Tél. : 527-09-85.

BD MAILLOT Duplex 8e-9e ét. Grande réception 2 chbres, luxueux. - 256-16-87.

LE CHESNAY - PARLY II Appart. près Centre Cciai, sans vis-à-vis, 4e étage, entrée, cuis. équip., beau séjour avec loggia, 4 chbres, 2 bains 2 dressings, 2 w.-c., box fermé, cave. 420.000 J.M.B. : 970-79-79.

A vdre appartem. grand stdg. PARC DE MAISONS-LAFFITTE résidence calme et ensoleillée : 75 m2 + terrasse 13 m2, grand séjour + 2 chambres, cuisine, s. de bns, dépendances, ascenseur, cave et garage indépendant, excellent état. Habitable sans frais de rénovation. Libre de suite. Téléphoner pour R.-V., heures de bureau au : 962-02-62 et le soir au : 914-62-91.

PRÈS PTE SAINT-CLOUD 1er étage s/jard., 3 chbr., séj., bns, cab. toil., calme, parf. ét., 78 m2 + balc. 440.000 F. 605-90-49

NEUILLY - BAGATELLE 119-121, rue de Longchamp, calme - verdure, Liv. + 2 ch. + ch. serv., park. S/place le 23/3, de 14 à 18 h. S'adresser au gardien, Claude ACHARD : 624-76-97.

Province

HONFLEUR près du PORT Propriét. vend ds imm. entièrem. rénové style normand STUDIOS tt confort à partir de 87.000 F et CHBRES tt confort à partir de 43.000 F. Tél. 256-38-84 ou (31) 89-12-73

Part. à Part. vd appt, 9e étg., 60 m2, vue impren., centre Marseille, tr. ensoleillé, vu mer et port. Prix 150.000 F. — Téléphone : (91) 62-63-72, ap. 20 h.

La plage à 50 mètres, Studio de 37 m2 + balcon au 3e étage, finitions luxueuses, cuisine équipée, appartement climatisé. — Livraison immédiate. 175.000 F. et 2 et 3 Pièces. LE TIERCE, 1, bd de la Plage, Cagnes-s/M.

CANNES. 150 m. CROISETTE, propr vd beau 2 P., tt conft, 53 m2 + 2 balc., 4e ét., asc., résid., calme, parf. état, S. de B claire. T., le soir, 873-38-36.

locaux commerciaux

Cédons Pas-de-porte Import-Export plein centre. Télex. Tél. Agencement moderne. 238-70-48.

ECOLE POLYTECHNIQUE 5e A saisir local commercial avec ss-sol + 1 logement de 4 PIECES POUR LE PRIX DE 735.000 F. - Tél. 326-98-82.

MADELEINE (Place de la) Bail à céder 20 m2. Tél. 265-49-13, le matin.

pavillons

CORMEILLES-EN-PARISIS 5' GARE, 2 pav. indépendants sur jardin intérieur 800 m2. 1) Constr. 1960, 66 m2 X 3 nivx, 2 étg., 5 p., cuis., s. bs, 2 wc, gar., buander., cellier, ch. tdnt. 2) Style provençal, 3 p. 105 m2 (séj. 35 m2, cheminée, poutres), cuis., s. de bs, garage, chauff. central, cave voûtée sous jdin. IDEAL : 2 GENERATIONS ou PROFESS. LIBER. Pptaire demande 750.000 F ou vente séparément. - 16-19 h., 978-10-16.

LE VESINET résidentiel, charmant pav. s/2 nivx, tout confort, état impeccable, jardin ensoleillé, 530.000 F. S.A. H. LE CLAIR, 65, avenue Foch à Chatou - 976-30-82.

7 km LISIEUX 30 km DEAUVILLE Pavillon type F 7, 5 chbres avec lavabo, SEJ. 48 m2, cuis. 18 m2, ch. cent., s. d'eau, w-c + ss-sol 190 m2. - 2.000 m2 TERRAIN. LIBRE A LA VENTE 350.000 F à débattre Tél. : (31) 31-03-02

fermettes

TOURAINE Charmante fermette entièrement restaurée, grand séjour, mezzanine, 2 chambres, 2 bains, cuis., dépendance. 1.500 m2 vendus par propriétaire DEVAUX « Les Ajoncs » 37150 LUZILLE.

terrains

VAR 30 km MER Près DRAGUIGNAN 8. TER. A BAT. 5.000 m2 E. El. Vue splend. Px 55.000. Av. 25.000 F cpt. Tél. 265-59-78.

13 km. TOULOUSE, part. vend, dans commune, terrain 1 ha., 50 m. façade, clôt, constr. arb., viabilisé. Ecr. DIEHL, 7, boul. des Minimes, 31200 TOULOUSE.

CROISSY-S.-SEINE - R.E.R. Dans voie privée, beau TERRAIN 800 m2, entièr. viabilisé. Prix 340.000 F T.T. comprises. AGENCE de la TERRASSE LE VESINET - 976-05-90

65 km Est Paris (R.N. 4) 4.640 m2 viabilité, faç. 32 m. 250.000 F. 076-90-54, le mercredi.

constructions neuves

PARIS (XIe) - IMMEUBLES STANDING 68-70, bd Richard-Lenoir sur bd et jardins

« LES JARDINS DE VOLTAIRE » 74 appartements, du Studio au 4 Pièces. Visite appartement-témoin. 51-53, bd Richard-Lenoir sur bd, rue et jardins

« RÉSIDENCE RICHARD-LENOIR » 60 appartements, du Studio au 5 Pièces + balcons + terrasses. Locaux commerciaux. 16-18, rue de la Folie-Méricourt, sur rue jardins

« RÉSIDENCE AMBROISE » 97 appartements, du Studio au 5 Pièces + balcons + terrasses. Locaux commerciaux.

PRIX FERMES.

S.A. AZED 25-27, boulevard Richard-Lenoir. Tél. : 355-35-34 +

INVESTISSEZ A TOURS IMMEUBLE NEUF DU STUDIO AU 5 PIECES A PARTIR DE 149.000 F PARK., SS-SOL COMPRIS GARANTIE LOCATION 2 ans PRETS SPECIAUX P.I.C. GAUTARD IMMOBILIER 82, bd Malesherbes, Paris (8e) 292-28-13 DU LUNDI AU VENDREDI

appartem. achat

TIL'S VEND DE SUITE tous appts - Tél. 805-19-64 - 23, AV. PARMENTIER

L'AGENCE LAGRANGE fondée en 1876. Tél. : 265-53-94, recherche pour clientèle, province, étranger, STUDIOS, APPARTEM. - Paris - Neuilly.

Achète directem. COMPTANT, URGENT, 2 à 4 PCES, PARIS, avec ou sans travaux, préfé. près FACULTE. Tél. 873-23-55.

Jean FEUILLADE, 54, av. de la Motte Picquet, 15e, T. 566-00-75, rech., PARIS-15e et 7e, pr bons clients, appts ttes surf. et imm. PAIEMENT COMPTANT.

immeubles

5e - PANTHÉON Rénovation et construction de 2 IMMEUBLES comprenant : 28 appartements et studios à VENDRE. Cheminée, Téléphone. Livraison : octobre 1977 Prix moyen : 10.000 F le m2. 344-32-59 et 344-25-77

Recherchons occupés lois 1948 immeubles, queues d'immeubles ou appts PARIS et proche banl. Urgent. Tél. : 225-18-30.

hôtels-partic.

DENFERT-ROCHEREAU Hôtel part. 400 m2 en 3 plans jardin. Idéal pour 2 familles. ALGRAIN. 285-09-59. - 09-54.

immobilier (information)

LOCATIONS SANS AGENCE OFFICE DES LOCATAIRES 18, r. Michodière. Mo Opéra. Seuls frais 300 F. - 742-78-93.

propriétés

ENGHIEN Résidentiel Sur 850 m2 Villa à rénover. Récept. + 4 ch. 1 ETAGE. 630.000. - T. 989-31-74.

CANNES 5 minutes centre ville Ds magnif. parc. Sup. villa réc. 300 m2. Hab. 8 p. pr. Beau jardin. Calme. Aff. except. Vendu ss valeur 950.000. STAR, 18, r. N.-Dame, Cannes. 39-39.80.

PERIGORD TRES BELLE MAIS. BOURGEOISE 12 PCES 2 entr. indép., 2 gar. B. parc. Quart. résid. CONVIENDRAIT A : docteur, dentiste, profess. libér. Tél. : (53) 57-17-95

TRES AGREABLE A VIVRE face champs, 5 km. vallée PACY MAISON longue, mur 50, cft, tél. ds joli TERRAIN varié 6.000 m2, 480.000 F. Particulier. 227-59-24.

20 km. SUD PARIS Demeure ancienne caractère, 20 p., dépendances, beau parc boisé 1 ha. 2. Prix 1.500.000 F. PESCHARD, 666-08-27.

bureaux

MONTROUGE, 220 m2, pr. libér. Idéal pr archit., bur. d'études. Bail ss pas-de-porte, 4.500/mois. 655-67-00

1 à 20 BURX, tous quartiers. Location sans pas-de-porte. AG. MAILLOT - 293-45-55

RUE DE COURCELLES PROPRIETAIRE loue HOTEL PARTICUL. 610 M2 27 burx + salle de conférences + archives. 11 lignes téléphon. Bail 9 ans - 764-89-83.

8e Proximité ST-AUGUSTIN Dans immeuble gd standing A LOUER BUREAUX 293-62-52

Mo GEORGE-V, 325 M2 de Burx à louer sans pas-de-porte. 420 F le m2/an. LAB. 45-52

GEORGE-V Pptaire loue 1 ou plusieurs bureaux. Ref. neuf. Tél. 723-55-18.

8e - PROPRIÉTAIRE loue 1 ou plusieurs Bureaux. Refait neuf. Tél. : 563-17-27.

PROXIMITE IMMEDIATE CHAMPS-ÉLYSÉES 280 m2 - 11 BUREAUX TRES CLAIRS et AGREABLES + caves + services, 6 l. téléph. Loyer annuel : 107.200 F, cess. directe bail 100.000 F, vue urgence. - Tél. 225-80-88, 359-99-29.

viagers

Pptaires, réalisez mieux votre viager, indexation garanties. F. CRUZ 8, rue La Boétie 266-19-00 Estimation gratuite, discrète

AV. MARCEAU BEL IMM. LUXUEUX 3 P., 97 m2, tt confl. Occupé 1 tête 69 ans. 80.000 F cpt + rente. - VERNEL, 526-01-56.

LIBRE CHAMP-DE-MARS BEL IMM. COSSU MAGNIFIQUE 300 m2. Compt. + rente importante, sur 2 têtes. RARE - VERNEL, 526-01-56.

locations non meublées Offre

Paris

16e LANNES Vue sur Bois Ds imm. moderne, 8e ét. 170 m2, dble living, 3 chbres, sanitaires, tél., tt cft, parking. Libre 1er mai. Loyer 4.480 F + charges LARGIER ANJ. 18-83

Rue Grégoire-de-Tours : studio, tt conft, avec loggia, 1.200 F, charges comprises. — 256-38-84.

WAGRAM - COURCELLES 7 Pièces, 245 m2, tout confort + 2 chambres service, 4.000 F + charges. Téléphone LAB. 01-74.

PARIS (XIe) SANS COMMISSION Immeuble tout confort 5 Pièces, 100 m2, loyer 2.200 F, charges 409 F. parking 120 F, 51 bis à 61, avenue Parmentier. Téléphone : 355-52-46.

14e - Pavill., pet. 5 p., 4.000 F par mois. — « FAC » 337-69-59.

Part. à Part., CHAMP-MARS, PLEIN CIEL, appt 150 m2, sal. 35 m2, S. à M., 3 ch., 2 S. de B., 2 wc, nombr. plac., cuisine, office amén., loy. mens. 3.300 F + charg., possib. ch. de bonne et parking, repr just. 283-91-49.

Région parisienne

ORSAY 20' PARIS par R.E.R. Résidentiel APPT neuf dans parc privé, 7 p. 85 m2, tt cft, park., tél. 1.400 F + charges. ALM. 13-72.

PRES VERSAILLES - « PARC MONTAIGNE », stdg, 162 m2, cave, parking, téléphone 3.500 F charges comprises. — 460-14-53.

NEUILLY - BOIS. Particulier : living, 3 chbres, entrée, grand confort, tél., 2.850 F plus 250 F charges. Tél., H. B. : 357-64-56, après 20 heures : 624-46-97.

locations non meublées Demande

Région parisienne

Etude cherche pour CADRES villas, pavill., ttes banl. Loyer garanti 4.000 F max. 283-57-82.

locations meublées Offre

Paris

STUDIOS et appartements disponibles vides et meublés - 285-85-56.

PRES TOUR EIFFEL MACSON LOUE A LA SEMAINE QUINZAINE ou MOIS, studios et appartements. Tél. 577-54-04.

fonds de commerce

BAIL à céder tous commerces. Rue La Boétie, entre Percier et Miromesnil, r.-de-ch. 70 m2 + ss-sol 80 m2 + chb. serv., façade 8,50 m. Prix 400.000 F à débattre. Début de bail 3-6-9. Loyer annuel : 50.000 F. - Tél. 359-65-82.

Cse retraite vdons hôtel bureau à Strasbourg, situé près Conseil de l'Europe. Restauration et bar possibles. Ecr. à 645, « le Monde » Pub., 5, r. des Italiens, 75427 Paris-9e.

Rue piétonne BORDEAUX, 160 m2 plain-pied + cave tous commerces. Ecrire G 5.142, HAVAS BORDEAUX.

Midi Pyrénées dans galerie marchande, vend cause fatigue magasin papiers peints et peinture ou tout autre commerce. Tél. (16) 62-93-83-74.

PARFUMERIE-ESTHÉTIQ. Banl. Sud, près porte Orléans. 230.000 F - Tél. : 668-07-53

URGENT PARTICULIER VEND SALON DE COIFFURE mixte catégorie A, état neuf, 85 m2, emplacem. exceptionnel s/boulevard centre Paris. Conviendrait ts comm. et bureaux. Loyer modéré. Prix 300.000 F à débattre - Tél. après 20 h. : 300-61-53

villas

VARENGEVILLE-SUR-MER, (8 km Dieppe), sur la falaise, dans les bois, charmante maison, séjour, 2 chambres, s. de bains, cave, cellier, dépendances. Tout confort. Prête à habiter. Jardin agrément 700 m2. Px 220.000 F. Renseign. : Paris, M. Loutreuil, Pptaire, 255-68-45, ou renseign. : Ouville-la-Rivière, Me Paumier, Notaire (16-35) 83-00-32.

SAINT-NOM-LA-BRETECHE Jolie maison avec séjour, 3 chbres, 2 bains, cuisine équipée. Gar. 2 voitures. Jardin 700 m2. Px 570.000 - RHODES, 958-19-28.

COTE D'AZUR, Biot - Villas neuves, vue panoramique, grand standing, piscine. Prix compétitif. Cabinet LABAU, 17, avenue Soleau, Antibes 06600 (93) 34-17-05

SAINT-NOM-LA-BRETECHE Magnif. Maison en Pierre de T. 300 m2 habit., rez-de-ch., entrée, cuisine, s. à mang., liv. 63 m2, dressing, chbre, bains, 1er ét. à terminer, 4 ch., 1 s. de bns. S/sol total. Gar. 3/4 voitures. Pr. commerc., écol. 1.100.000 F. J.M.B. - 970-79-79

VAUCRESSON PLATEAU Maison 1930, 200 m2 hab., séj., s. à mang., cuis., 4 chb., 2 chb. serv., 2 bs, 1 dche, calme. Terrain 1.400 m2. Prix 1.050.000 F. J.M.B., 970-79-79.

LE PECQ PARC de GRANCHAMP Très belle villa, réception + bureau 70 m2, gde cuis., 3 ch., 2 bains, gar. 2 voitures. Jardin arborisé 1.000 m2. Affaire rare. F.P.I. - 976-07-06

châteaux

A MOINS D'UNE HEURE DE PARIS PAR L'AUTOROUTE DANS UN PARC DE 7,40 HECTARES Particulier vend SEIGNEURIE XVIIIe siècle récemment restaurée, hall d'entrée central en pierre d'époque, 3 salons : d'apparat de musique et privé, 6 chambres, sanitaires. 2 PAVILLONS D'ENTREES XVIIIe également restaurés + dépendances. LE TOUT D'UN TRES GRAND CONFORT. Tél. H. B., Mme GLADINES, 772-25-09.

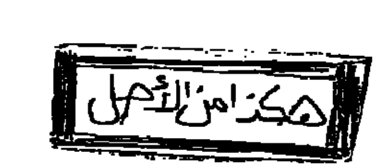
SOLOGNE 20 km ORLEANS Ravissant petit château 15e, état impecc. dans magnifique parc de 25 ha traversé par rivière sur 600 m, étang 1,5 ha, arbres séculaires, chapelle, vastes communs, 2.200.000 F. Tél. (38) 05-00-58, le matin de 9 h. à 11 h.

Château (Var), parc 4.600 m2, Prix : 650.000, possible 110 ha. 329-33-33 ou (91) 52-64-65.

domaines

PROPRIETES CEREALIERES SELECTION
— ALLIER : 135 ha tenant, 2 étangs, station pompage élect., matériel. Maisons typique anc. et maison ouvrière.
— CHARENTE : 230 ha tenant dont 190 S.A.U., 1 étang, stat. pomp. élect. matér., 2 mais. nves
— CHARENTE : 180 ha tenant dont 100 S.A.U., 1 étang (18 ha) fuel stockage : 10.000 Qx. séchoir 2 mais. anc. rénovées. Château classé à rénover XVe Siècle.
— DORDOGNE : 225 ha tenant dont 300 S.A.U., étang, matér. arros. nf. Logis rénové et maison ouvrière.
Exclusivités : PROMOTEL S.A. « LE SEILLERY » LA CLISSE, 17600 SAUJON. TEL. : (46) 93-28-08.

SAINT-EMILION Château Grand cru A.O.C. : ensemble viticole : 21,20 ha (St-Emilion) et 4,24 ha Côtes de Castillon. Maison de maîtres, impecc., chais et matér. cult. Très beaux coteaux. POSSIBILITE VIAGER Exclusivité : PROMOTEL S.A. « LE SEILLERY » LA CLISSE, 17600 SAUJON. TEL. : (46) 93-28-08.



DÉFENSE

La France reste discrète sur le nombre de ses essais nucléaires à Mururoa

La direction du centre d'expérimentations du Pacifique, à Tahiti, n'a ni confirmé ni démenti des informations qui font état de l'explosion, samedi 19 mars, d'une charge nucléaire en souterrain dans l'atoll de Mururoa, en Polynésie française. Depuis la fin, en septembre 1974, des expériences nucléaires en atmosphère, la France a déclaré officiellement, en mars 1975, que les atolls de Mururoa et de Fangataufa avaient été retenus comme sites d'expérimentations souterraines. En fait, seule la base de Mururoa a été déclarée ensuite opérationnelle, fonctionnant en permanence.

Pour des raisons qu'il n'a pas explicitées, le gouvernement français, renouant avec une tradition de silence observée de 1972 à 1975 par égard pour les riverains du Pacifique, maintient une politique *de discrétion sur le* développement de ses essais nucléaires souterrains à Mururoa.

Il ne semble pas, en effet, que tous les essais aient été systématiquement annoncés de source officielle. A ce jour, la France a reconnu, officiellement, et après coup, cinq explosions. Le premier essai avait eu lieu le 5 juin 1975 sur l'atoll de Fangataufa, et il avait été suivi, le 26 novembre, d'une seconde expérience sur la même base, fermée depuis, après le regroupement de tous les moyens sur le site de Mururoa. Une troisième explosion souterraine a eu lieu le 5 avril 1976 sur ce dernier atoll, et deux tirs ont suivi, les 10 et 22 juillet 1976. Depuis, aucun communiqué officiel n'a été publié, et, pourtant, bien des indices indiquent que les expériences souterraines ont continué, à commencer par une explosion nucléaire en date du 19 février 1977, non annoncée.

Ainsi, il apparaît que les essais — qu'ils aient été ou non conclus par une explosion — ont été plus nombreux que les expériences officiellement reconnues par le ministère de la défense. Selon des informations de bonne source à Paris, la France s'est livrée à une série d'essais, dits principaux, destinés à tester en vraie grandeur la « géométrie » de certains engins pré-opérationnels, et à une série d'expériences secondaires pour mesurer des phénomènes annexes, comme les contre-mesures ou l'effet de rayonnement.

D'autre part, il semble qu'un même puits, creusé dans l'atoll à des profondeurs différentes selon la puissance de la charge expérimentée, ait servi à, au moins, deux tirs distincts, pour des raisons d'économies.

Prix de revient moyen : 17 millions de francs

On a ainsi estimé que le premier tir souterrain, baptisé Achille par la direction des applications militaires du Commissariat à l'énergie atomique et organisé le 5 juin 1975, a coûté 85 millions de francs. Depuis, les essais qui ont suivi sont estimés, en moyenne, à 25 millions de francs chacun, et les responsables français escomptent obtenir un prix de revient moyen de l'expérience autour de 17 millions de francs.

La discrétion du gouvernement français trouverait sa justification dans le souci de ne donner à des observateurs étrangers qu'un minimum de renseignements sur les objectifs et l'état d'avancement du programme nucléaire en cours. Des techniciens concèdent que des essais souterrains inférieurs à 8 kilotonnes (moins de la moitié de l'énergie dégagée par l'explosion d'Hiroshima) peuvent échapper à la détection et se confondre avec des phénomènes sismiques naturels. Une observation aérienne, si elle renseigne sur l'imminence du tir souterrain, ne donne aucune information sur la nature de telle ou telle expérience.

Dans leurs grandes lignes, les expérimentations en cours visent à mettre au point des charges miniaturisées (un moins grand volume) et durcies (capables de résister à l'effet de contre-mesures adverses). De surcroît, il s'agit d'élaborer les charges nucléaires — de l'ordre de 150 kilotonnes — qui, à raison de sept exemplaires, équiperont chacun des missiles à têtes multiples à bord des sous-marins qui seront en service vers 1985. Il semble, enfin, que la France ait procédé à l'expérimentation d'explosifs nucléaires à des fins civiles, pour de grands travaux et le génie civil.

PRESSE

Mme Émile Servan-Schreiber préside le nouveau conseil de « l'Express »

M. Jean-Jacques Servan-Schreiber évoque, dans le numéro de *l'Express* de cette semaine, les raisons qui l'ont conduit à céder 45 % des parts de l'hebdomadaire à M. James Goldsmith (*le Monde* du 17 mars) pour mieux assurer son développement :

« *C'est bien une stratégie d'entreprise qui est indispensable, dans la presse moderne, à la garantie d'indépendance d'un journal, à la liberté d'action de ses responsables, au plein emploi de ses collaborateurs.*

» *Une pareille tâche, qui exige concentration intellectuelle et système de décision sans faille, n'est pas en phase avec la vie d'un militant politique (...).* »

Le fondateur de *l'Express* précise :

« *Je ne vais pas refaire, ici, le manifeste de mes convictions. Je les résumerai d'une phrase : il me serait intolérable, intellectuellement et moralement, que par insuffisance d'énergie réformatrice, par manque d'audace dans les changements structurels, par une trop faible prise de conscience de la formidable aspiration des Français à une réelle émancipation, par manque de foi, on laisse glisser la France vers un affrontement primitif, presque barbare, entre deux armées idéologiques d'un autre âge.*

» *J'ai une confiance résolue dans notre capacité collective à inventer et à forger, sans brisure, un destin civilisé. Il se trouve aussi que j'en ai appris les moyens humains, sur le terrain, dans ma responsabilité régionale en Lorraine. Il se trouve enfin que j'ai l'honneur et la chance que le président et le premier ministre m'aient chargé, depuis deux semaines, d'être « régulièrement et directement » à leur disposition pour organiser méthodiquement la construction de l'avenir. Mon devoir est ainsi tout tracé : m'y consacrer (...).*

» *Je resterai, naturellement, et étroitement, associé au journal. Mais lui ne sera plus aussi lié à moi.* »

D'autre part, les représentants élus des journalistes ont contresigné, le 18 mars, le protocole d'accord établi en septembre 1971 qui fixait quelques principes essentiels de la mission assignée à *l'Express*. Il est prévu désormais que tout nouveau rédacteur aura connaissance de ce texte en entrant au journal et qu'une commission de six élus de la rédaction sera chargée d'assurer le respect des principes déontologiques qu'il contient. En cas de différend, la commission disposera de divers moyens d'intervention.

Enfin, le nouveau conseil d'administration du groupe Express — dont MM. Jean-Jacques Servan-Schreiber et Claude Charmont ne font plus partie — est présidé par Mme Emile Servan-Schreiber (mère du fondateur de l'hebdomadaire) et a pour vice-président M. James Goldsmith. Le directeur général est M. Bruno Monier et l'administrateur-délégué, M. Jacques Huteau.

● *Comment*, mensuel féminin d'information, fait paraître son premier numéro, daté avril (le numéro : 6 francs). De format classique (21×28), *Comment* sacrifie moins aux chroniques sophistiquées (mode, produits de beauté, etc.), au profit des renseignements pratiques les plus divers (29, rue d'Artois, 75008 Paris).

LA VIE SOCIALE ET ÉCONOMIQUE

La C.G.T. et la C.F.D.T. demandent l'ouverture de négociations avec le patronat et le gouvernement

La C.G.T. a réagi, au lendemain même des élections municipales, en décidant de saisir le gouvernement et le patronat d'une demande de négociation tripartite sur les problèmes de l'emploi et des salaires. La C.F.D.T. a manifesté son accord sur cette proposition, et les deux confédérations ont évoqué l'éventualité d'actions diverses si les pouvoirs publics campaient sur leurs positions.

M. Georges Séguy, secrétaire général de la C.G.T., a envoyé mardi deux lettres : l'une au premier ministre, l'autre au président du C.N.P.F. La C.G.T. estime que les résultats des élections constituent « *un encouragement immédiat pour tenir en échec la politique d'austérité du plan Barre* ». « *Le succès de la gauche*, déclare-t-on rue Lafayette, *confirme la condamnation par les salariés de la politique économique et sociale du gouvernement. Puisque celui-ci indique déjà qu'il doit en tirer des enseignements sur le plan politique, la C.G.T. considère que les pouvoirs publics doivent aussi en dégager des leçons au niveau économique et social.* » D'où l'envoi des deux missives dans lesquelles la C.G.T. réclame non seulement la réunion immédiate du Conseil supérieur de l'emploi et de la Commission supérieure des conventions collectives — demandes présentées au ministère du travail le 11 mars — mais aussi une négociation tripartite entre les syndicats, les pouvoirs publics et le patronat.

Pour M. Séguy, il n'y a « *aucune raison d'attendre l'échéance des élections législatives pour exiger le règlement des revendications les plus urgentes* ». Pour M. Edmond Maire, la C.F.D.T. refuse elle aussi une « *attitude d'attente* ». Est-ce l'annonce d'une relance de l'action syndicale après la pause classique en période électorale ? Si les états-majors confédéraux avaient fait preuve, ces dernières semaines, d'une réserve certaine au niveau des entreprises, les syndicats et les salariés n'avaient guère ralenti leur mouvement. Outre les dizaines de conflits, souvent avec occupation, qui se prolongent depuis des mois, *parfois un an et plus* — comme c'est le cas chez Amisol ou Desombre, — des grèves assez dures et des initiatives spectaculaires ont été déclenchées depuis quelques semaines : chez B.S.N. à Rives-de-Gier, Schlumpf à Mulhouse, Renault à Douai, chez les dockers de Dunkerque ou à la B.N.P. à Paris.

Les pouvoirs publics ont de leur côté arrêté un calendrier qui explique une certaine reprise de l'action sociale dès le lendemain des municipales : n'est-il pas étonnant d'assister à une série d'évacuations par les forces de police d'usines occupées, quelques heures seulement après la fermeture des bureaux de vote ? Le gouvernement n'a-t-il pas, lui même, fixé à la fin mars les derniers rendez-vous entre syndicats et directions des entreprises nationalisées sur l'évolution des salaires en 1977 ?

A la C.G.T. comme à la C.F.D.T. on rappelle que depuis des semaines et même des mois, les démarches et les actions se sont multipliées pour inciter le gouvernement à modifier son plan d'austérité. L'automne dernier, les cégétistes ont écrit au premier ministre pour demander une négociation « au sommet » et les cédétistes ont fait de même en réclamant l'ouverture de discussions pour une réduction massive de la durée du travail. « *Les faits ne sont pas nouveaux* », déclare-t-on à la C.G.T., pour ajouter aussitôt : « *Mais la situation est nouvelle.* »

Riposte tous terrains

Les modalités de l'action en revanche ne seront pas très novatrices. Les deux confédérations se préparent à une riposte tous terrains. Alors qu'à la C.G.T. on insiste sur la nécessité d'une négociation au sommet et, en cas de refus, d'une relance de l'action nationale sans pour autant écarter les pressions dans les entreprises, les cédétistes précisent qu'une discussion tripartite « *ne peut pas tout régler* » et insistent sur « *la liaison des initiatives dans les entreprises et au niveau national* ».

Les deux organisations syndicales doivent réunir cette semaine leurs instances dirigeantes ; dès la semaine prochaine, peut-être même lundi, MM. Séguy et Maire se rencontreront pour arrêter une position commune.

D'ores et déjà, les deux centrales se préparent à un échec des négociations salariales dans la fonction publique et les cédétistes se déclarent « *prêts à engager une action coordonnée dans les secteurs public et nationalisé* ». Cette action pourrait avoir lieu en avril, mois qui risque d'être agité : déjà, dans le secteur privé, la C.G.T. et la C.F.D.T. annoncent une grève nationale dans le bâtiment, le 13 avril. Les interventions des deux principales confédérations ne se limiteront pas à une double pression — localisée et nationale — sur le patronat et le gouvernement. Tandis qu'à la C.G.T., on entend mettre l'accent sur l'urgence d'un changement politique plus radical et sur la popularisation du programme commun, la C.F.D.T. veut poursuivre sa réflexion sur une éventuelle négociation... avec un gouvernement de gauche. « *Nous devons débattre avec les partis de gauche des solutions réelles* » et améliorer certaines propositions du programme commun, a déclaré, à Antenne 2, M. Maire. La C.F.D.T. prépare en effet une plate-forme de revendications et d'objectifs à atteindre qui sera vraisemblablement publiée en juin prochain au plus tard.

Une vive activité devrait ainsi se développer dans les mois à venir, une activité tous terrains, qui manifestera à la fois la combativité des salariés, mais aussi le pluralisme idéologique des organisations syndicales.

JEAN-PIERRE DUMONT.

CONFLITS SOCIAUX ET REVENDICATIONS

LA GRÈVE DES DOCKERS DE DUNKERQUE POURRAIT S'ÉTENDRE

L'activité du port de Dunkerque, occupé depuis lundi matin 21 mars par les dockers (« le Monde » daté 20-21 mars) est presque entièrement paralysée. Seul le trafic des « ferries » avec l'Angleterre et celui des marchandises liquides, des sables et du pétrole, qui ne nécessitent pas l'intervention de dockers, ont pu se poursuivre. La fédération des ports et docks C.G.T. a réuni ses responsables régionaux ce mardi matin 22 mars, à Paris, en vue d'une éventuelle extension du conflit à l'ensemble des ports.

Le mouvement avait commencé le 18 mars dernier lorsque la société Usinor avait refusé d'employer les dockers locaux au déchargement d'un cargo japonais. Les dockers avaient estimé que leur statut était remis en cause.

ÉNERGIE

Le retraitement du plutonium devrait être « différé indéfiniment » suggère la Fondation Ford

L'énergie nucléaire ne deviendra indispensable pour les Etats-Unis que dans la seconde moitié du vingt et unième siècle conclut un nouveau rapport de la Fondation Ford.

Le rapport a été établi par une commission de vingt et un scientifiques, universitaires en majorité, qui y ont travaillé durant deux ans. L'ancien administrateur fédéral de l'énergie, M. John Sawhill, et le nouveau secrétaire d'Etat à la défense, M. Harold Brown, étaient membres de la commission aux titres, respectivement, de président du Caltech (institut californien de technologie) et de professeur à Harward.

Le rapport estime que le pétrole et le gaz continueront à être les principales sources d'énergie des Etats-Unis jusqu'à la fin du vingtième siècle. Après, selon le rapport, le charbon prendra la relève avec l'énergie solaire.

L'énergie nucléaire, admet le rapport, présente « *un petit avantage économique sur le charbon* », mais la différence est légère. En revanche, le nucléaire présente le risque de voir du plutonium détourné par des terroristes.

Le groupe recommande donc au président Carter de « *différer indéfiniment* » le retraitement du plutonium, de renforcer les mesures de sécurité dans les centrales nucléaires et de garder le monopole de la technologie d'enrichissement de l'uranium, contrairement aux désirs de l'administration précédente de privatiser en partie cette industrie.

CONSOMMATION

Mme Scrivener annonce une prochaine réglementation des marges commerciales du café

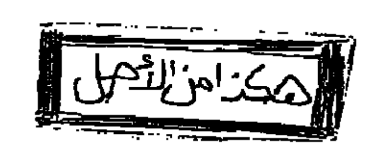
Mme Scrivener, secrétaire d'Etat à la consommation, a annoncé au cours d'une déclaration télévisée, ce mardi 22 mars, que le gouvernement allait prendre des mesures pour que la hausse des prix du café et du cacao ne se traduise pas par une augmentation des marges de distribution. On ne sait pas encore s'il s'agira d'un blocage des marges en valeur absolue ou de l'établissement d'un « coefficient multiplicateur » (méthode déjà employée pour les fruits et légumes).

Mme Scrivener souhaite que les consommateurs prennent conscience que le meilleur moyen de défendre leurs intérêts est « *de passer d'une consommation automatique de café à une consommation réfléchie* ».

« *A une situation nouvelle*, a-t-elle ajouté *doit correspondre un comportement nouveau. En 1977, les achats de café de la France atteindront de 6 à 8 milliards de francs, soit entre 12 et 15 % de la facture pétrolière, et environ 2 % du montant total des importations françaises. Le prix du café, depuis juillet 1975, a été multiplié par 7. Il faut que les consommateurs français le sachent et qu'ils sachent que le gouvernement français ne peut rien contre l'évolution des prix à la production et contre la spéculation des marchés internationaux. Il ne s'agit pas d'appeler les consommateurs à réduire leur consommation de café, mais de les informer des données exactes du problème. Ce sera ensuite à eux de choisir.* »

LE TAUX D'INTÉRÊT DES EURODEVISES

	Dollars		Deutschemarks		Fr. suisses		Fr. français	
48 heures.	4 1/4	5 1/4	4	5	3 3/4	4 1/4	10	10 1/2
1 mois ..	4 5/8	5 1/8	4 3/8	4 7/8	3 7/8	4 3/8	10 1/4	10 1/2
3 mois ..	4 7/8	5 3/8	4 1/4	4 3/4	3 3/8	3 7/8	10 3/4	11
6 mois ..	5 1/4	5 3/4	4 3/8	4 7/8	3 1/2	4	11 1/4	11 1/2



LA VIE ÉCONOMIQUE ET SOCIALE

LES LENDEMAINS DE L'AUSTÉRITÉ

(Suite de la première page.)

La première phase du plan Barre qui se termine visait à créer un « choc psychologique ». Celui-ci s'est certainement produit. D'abord sous l'aspect pénible de l'austérité : « impôts-sécheresse », hausses de l'essence et de la vignette, relèvement des cotisations sociales... Puis sous celui, *plus agréable, du freinage* des prix : blocage de certains d'entre eux pendant trois mois, baisse de la T.V.A. le Jour de l'an. Enfin, le conflit entre l'État et ceux des syndicats qui s'accommodaient jusqu'alors de son action montre que, là aussi, quelque chose a changé : la politique contractuelle est devenue un *sujet* de tension entre tous les syndicalistes et le gouvernement, au lieu de demeurer une pomme de discorde entre syndicats. Ceux-ci ont découvert, à cette occasion, que si l'économiste « rond-carré » qui siège à l'hôtel Matignon renforçait leur union, il constituait pour eux un adversaire autrement têtu et coriace que ses prédécesseurs.

Le « choc » initial passé, trois questions se posent : quel a été le prix de ces premiers résultats ? Sur quelle situation économique débouche le plan ? Comment peut-il se développer ?

Le prix payé

Le prix payé, c'est d'abord un retour à l'anémie de l'économie française. La relance brutale de la production opérée par le plan de septembre 1975, notamment à coups d'*investissements publics* et d'aide fiscale à l'équipement privé, a fini de produire ses effets au *second semestre 1976, et* aucune suite ne lui a été donnée. Les investissements se sont donc *progressivement essoufflés sans que* la consommation, massivement épongée par les prélèvements fiscaux de l'hiver, prenne le relais. Seule l'exportation a continué à progresser ; mais c'est un moteur trop faible pour tirer à lui seule la machine.

Du coup, la production décélère *(2,5 % seulement de plus, au cours* du dernier trimestre connu, qu'en juillet-août) et le chômage s'aggrave. *Bien des chefs* d'entreprise, qui avaient espéré pendant un an une reprise hypothétique, en *font désormais leur deuil et* licencient les salariés — notamment les cadres — gardés jusque-là en surnombre. Chaque semaine apporte désormais son contingent de mauvaises nouvelles dans tel ou tel secteur qui ne trouve plus de remède national à ses difficultés internationales : la crise s'aggrave dans la sidérurgie, le textile, le bâtiment, les travaux publics ; elle s'étend dans la mécanique, le papier-carton. Seuls font exception, par leur bonne santé, l'automobile, la chimie fine, le gros équipement électrique, le matériel ménager, l'appareillage de télévision.

Le prix payé pour abaisser d'un demi-point en deux mois l'indice des prix c'est aussi l'abandon par l'État de quelque 8 milliards de recettes de T.V.A., montant presque équivalent à celui du déficit budgétaire de 1977 admis aujourd'hui officiellement. Même si ce déficit est sensiblement inférieur à ceux des deux années précédentes (38,5 et 18,5 milliards respectivement), ainsi qu'à ceux de nos principaux concurrents, il traduit une certaine hésitation du gouvernement à rendre publique *toute sa politique et* peut servir de prétexte à un nouveau « tour de vis » budgétaire, qui aggrave*rait encore l'anémie présente.*

Le prix payé, c'est enfin l'endettement considérable de la France envers l'étranger, qu'encouragent les pouvoirs publics en y invitant notamment les entreprises publiques et les banques *nationalisées.* L'affaire avait fait grand bruit au printemps lorsque les cam*bistes, inquiets des dettes fran*çaises, avaient joué le franc à la baisse. Les chiffres qui viennent *d'être publiés par la* Rue de Rivoli montrent que l'endettement ne s'est pas ralenti depuis. Au cours des six derniers mois connus les emprunts à l'extérieur ont atteint 12,2 milliards de francs (2,4 milliards de dollars), soit 5,8 milliards de plus que l'année précédente à pareille époque. L'endettement supplémentaire a donc été trois fois supérieur à l'augmentation des réserves publiques de change du pays : 3,9 milliards de francs en six mois (réévaluation de l'or exclue).

Qu'aurait été le cours du franc sans ce recours massif aux prêts de l'étranger, rendu nécessaire par la persistance du défit commercial ? Et la situation peut-elle se prolonger longtemps sans porter atteinte au crédit de la France, puisque notre pays n'a guère plus de 22 milliards de réserves de devises (mais, il est vrai, 63,8 milliards en or) pour une dette globale de 45 à 50 milliards.

Un avenir préoccupant

Cette question conduit à s'interroger sur la situation de l'économie française après ces six mois d'austérité. Plusieurs des symptômes qui avaient provoqué le déclenchement de la crise de 1974-1975 s'y retrouvent. La proportion des industriels pessimistes a grandi de mois en mois, et ce n'est pas le résultat des élections municipales qui va la réduire. Elle se retrouvait à la veille du deuxième tour au même niveau qu'à l'automne 1974, lors du démarrage de la précédente récession ; la Banque de France, confirmant l'INSEE, estime en conséquence que l'activité stagnera au moins jusqu'à l'été.

Pour trois raisons convergentes : la demande intérieure fléchit (au point de retrouver les mauvais indices de l'automne 74) ; les stocks augmentent (20 % des industriels les jugent supérieurs à la moyenne, comme il y a deux ans et demi), en particulier dans le secteur des biens de consommation ; enfin, la capacité de production des entreprises dépasse de 10 % le niveau actuel d'activité.

Seule la demande étrangère reste bonne, la quasi-stabilité du franc et le ralentissement des hausses de salaires rendant les prix français plus compétitifs à l'étranger, notamment en Italie et sur les marchés de la zone sterling. Mais cela ne concerne qu'un petit cinquième de l'activité nationale. Suffisamment pour continuer à réduire le déficit commercial, pas assez pour « tirer » l'ensemble de la production.

La stagnation de celle-ci dans les prochains mois risque de compromettre le redressement commercial. Les gains de productivité de 1976, qui avaient permis la conquête de marchés extérieurs de plus en plus convoités, devalent beaucoup à la relance : produire plus sans embaucher et sans payer beaucoup plus les salariés réduit sensiblement le coût unitaire des fabrications ; *mais si la production stagne,* la productivité piétine et les marchés étrangers deviennent d'accès plus difficile.

La stagnation de la production est aussi le résultat du recul des investissements privés et de la très lente progression de la consommation. Les premiers baissent, après l'anticipation d'il y a un an, liée à la *détaxe fiscale* ; seuls les investissements publics continuent à augmenter, mais dans quelques secteurs essentiellement : télécommunications, énergie, transports. Ailleurs, le marasme s'étend, semant l'inquié*tude* dans de nombreuses industries d'équipement.

Quant à la consommation, forte en décembre-janvier (pour profiter de la décélération des prix), elle ne progresse plus que très lentement, maintenant que joue à plein le blocage du pouvoir d'achat des salaires, élément *principal du plan Barre.* L'épargne, en se tassant, pourrait la stimuler ; cela avait semblé se produire en fin d'année, la reconstitution des encaisses de particuliers dans les banques se faisant plus lentement, puisque la hausse des prix était moins forte. Mais l'épargne de précaution paraît sur le point de reprendre, avec la fin de la pause des prix et l'aggravation du chômage.

C'est d'ailleurs sur ces deux derniers points que la situation française semble devoir se modifier le plus.

● *La hausse des prix,* ralentie de près de moitié pendant trois mois par le blocage puis par la baisse de la T.V.A., a retrouvé dès mars un rythme plus habituel, que l'INSEE évalue à quelque 0,7 % par mois (soit 8,7 % l'an). La hausse des prix agricoles (reliquat de la sécheresse *et incidence* de la politique européenne) va amplifier *cette* évolution, de *même que* l'envolée brutale de certains produits de base (café, thé, plomb, étain, *cuivre*...) Les conseillers de M. Barre hésitent sur le parti à prendre au sujet des tarifs publics : faut-il les majorer brutalement en avril, comme prévu, au risque de faire monter l'indice de 0,4 à 0,7 point, ou bien convient-il de revenir aux « petits paquets » étalés dans le temps pour moins choquer le consommateur, quitte à verser quelques milliards de subventions supplémentaires (un par trimestre de retard) aux entreprises nationales auxquelles *le premier ministres* voulait précisément payer moins ?

● *L'aggravation du chômage,* atténuée en 1975 par le patronat à la demande du gouvernement, ralentie en 1976 par le plan de relance de M. Chirac, se fait davantage sentir depuis que la croissance *industrielle fléchit. Elle* va continuer au moins jusqu'à l'automne, sans que l'on puisse *savoir quelles seront la part des* licenciements et celle des réductions d'horaires. *« La lutte contre l'inflation est le meilleur moyen de lutter contre le chômage »,* répète depuis six mois le premier ministre. A *terme,* c'est vrai, les deux étant liés (encore que cela dépende beaucoup de la façon dont est combattue l'inflation). Mais, dans l'immédiat, l'austérité anti-inflationniste aggrave le sous-emploi. Les chiffres confirment ici le raisonnement : même faible, la productivité permet de produire autant en moins d'heures de travail.

Les difficultés de la consolidation

M. Barre savait en septembre qu'après le « pain blanc » de la décélération des prix, les premiers mois, il lui faudrait faire face à une situation plus redoutable. L'heure en est arrivée.

Le *développement* de son plan prévoit une consolidation en profondeur des résultats acquis grâce à des mesures conjoncturelles exceptionnelles. Plusieurs réformes sont en préparation à cet effet (2) : redressement financier de la Sécurité sociale à l'aide de taxes et de cotisations nouvelles, ainsi que d'une réduction des dépenses d'hospitalisation ; réduction du gaspillage des matières premières ; lutte — que l'on espère enfin sérieuse — contre les ententes ; meilleure répartition sur le territoire des crédits publics d'aménagement ; moyens financiers nouveaux pour la formation professionnelle...

Hormis la première, toutes ces mesures — utiles — seront d'un effet assez lent, tout comme les projets, annoncés pour plus tard, sur la *distribution ou sur* la restructuration de certaines industries. Quant aux autres dis*positions envisagées, elles pour*raient soit freiner la lutte contre l'inflation (financements nouveaux aux P.M.I., par exemple), soit ralentir l'activité de certaines branches (les entreprises d'équipement pâtiront de l'étalement probable des investissements des entreprises nationales), soit encore accélérer l'augmentation du chômage : les concours financiers de la puissance publique à la sidérurgie ou au papier-carton s'accompagneront d'importantes suppressions d'emplois pour accroître la compétitivité de ces secteurs.

On ne saurait donc attendre de résultats très spectaculaires — ni très rapides — de la phase de consolidation qui va commencer. D'autant que le gouvernement est *encore loin de s'attaquer* à toutes les causes du mal : la cherté de l'argent, qui alourdit les coûts, si elle *attire les devises étrangères* ; les inégalités, génératrices d'inflation par les consommations ostentatoires et les *dépenses d'imitation* qu'elles suscitent ; l'obsolescence exagérée de nombreux produits...

M. Barre *obtiendrait* des résultats plus rapides — sur l'emploi au moins — s'il se résignait à infléchir son cap pour relancer plus globalement telle ou telle consommation, ou ranimer des branches en péril (le bâtiment, par exemple). La pression patronale — et, semble-t-il, celle de leaders de la majorité — va dans ce sens. Mais, pour l'instant, le premier ministre n'entend pas changer de ligne ; la défense du franc et, par voie de conséquence, le redressement du commerce extérieur demeurent ses priorités. L'activité économique dût-elle en pâtir davantage et le chômage s'aggraver.

La preuve en est que ses directives budgétaires pour 1978 prescrivent tout à la fois une forte baisse de l'embauche et une réduction sensible des investissements publics non compris dans les PAP (programmes d'action paritaire). Peut-être se montrera-t-il plus conciliant à l'automne et consentira-t-il des gestes autres que symboliques en faveur des salariés du secteur public, des personnes âgées ou de certains équipements collectifs.

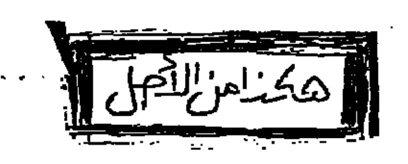
L'avenir est de toute façon loin de dépendre uniquement de Paris. Les choix du président Carter et du chancelier Schmidt réagiront inévitablement sur la situation française. La relance américaine stimulera les exportations françaises, mais aussi l'inflation. Une forte expansion allemande aiderait M. Barre ; mais elle n'est pas prévisible actuellement, Bonn s'en tenant à une extrême prudence.

La conjoncture politique et sociale en France pèsera bien davantage sur la suite du plan Barre. Les résultats des élections vont certainement conduire les syndicats à intensifier leur lutte contre le « verrou » gouvernemental du blocage du pouvoir d'achat ; leur succès ranimerait la consommation. A l'inverse, les résultats du 20 mars et l'attente des légis*latives « gèleront » probablement* nombre d'investissements privés. Lequel de ces deux facteurs aura *le plus d'influence ?*

M. Barre n'est certainement pas le dernier à souhaiter le savoir. *Le succès de son entreprise* dépend, pour l'essentiel, de cette réponse.

GILBERT MATHIEU.

(2) *Le Monde* du 22 mars.



Europa — Le Monde — La Stampa — The Times — Die Welt

LA VIE ÉCONOMIQUE

Le « sommet » des grandes puissances industrialisées

UN MAUVAIS CAS

La France s'est mise dans une situation difficile en interdisant à la Commission européenne de participer au « sommet » des grandes puissances industrialisées les 8 et 9 mai à Londres.

Maintiendra-t-elle jusqu'au bout son refus ? Beaucoup en doutent, même à Paris, et, au sein du gouvernement, l'unité de vues n'est pas parfaite. La France est en train d'éclipser aux yeux de ses partenaires la « mauvaise conduite européenne » britannique et d'attirer sur elle tous les blâmes. Les « petits » de la Communauté — dont plusieurs ne le sont nullement par la puissance économique et financière — sont furieux, les Néerlandais surtout, dont la presse dénonce avec véhémence « l'arrogance » française et dont le *gouvernement, encouragé par un* Parlement unanime, menace de faire payer cher son « veto » à la France si d'aventure elle devait faire un jour appel à la solidarité communautaire. Certes, le général de Gaulle ne s'en laissait pas imposer et se moquait de « l'isolement diplomatique ». Mais l'intransigeance n'a de sens que pour les bonnes causes. Celle-ci en est-elle une ?

L'idée première des « sommets industrialisés », lancée en juillet 1975 par MM. Giscard d'Estaing et Schmidt, tendait à réunir les dirigeants suprêmes des plus grandes puissances économiques pour les placer face à leurs responsabilités dans la grande crise qui secouait et secoue encore l'Occident. Le président des Etats-Unis, principal responsable du désordre monétaire, *était plus spécialement visé. Pour* que ces « sommets » atteignent leur but, la discussion devait être franche et directe. Il ne s'agissait pas de prendre des décisions ni de se faire des politesses mais de se persuader mutuellement de quelques vérités fondamentales. Il fallait donc s'en tenir à un débat secret et restreint. Ses promoteurs envisagèrent d'abord de n'y convier que les Etats-Unis, le Japon et, outre la France et l'Allemagne fédérale, la Grande-Bretagne. Il apparut vite, cependant, qu'il serait difficile de tenir l'Italie à l'écart, d'autant qu'à l'époque elle présidait le Conseil de la Communauté. Ainsi, le « sommet » de Rambouillet (novembre 1975) réunit-il six chefs d'Etat ou de gouvernement.

Des problèmes spécifiques

Si souhaitable que fût cette confrontation d'idées entre les plus grands responsables des économies occidentales, elle n'allait pas sans *risque politique. N'allait-on pas « glo*baliser », sous la houlette américaine, tous les problèmes de l'Occident, faire des Etats-Unis les arbitres des affaires européennes, les intermédiaires obligés des relations euro-japonaises et consolider leur fameux « leadership » atlantique ? N'offrait-on pas à Washington tout ce qu'exigeait M. Kissinger dans sa « nouvelle charte atlantique » et contre quoi M. Jobert s'était tant battu ?

Pour échapper à ce risque et à ce reproche, Paris précisa que cet exercice de réflexion en commun devait se limiter à des problèmes spécifiques (le désordre monétaire et la crise économique), que cette réunion exceptionnelle par nature ne devait en aucun cas être « institutionnalisée ».

Pourtant, quand, au printemps 1976, M. Ford, avec des arrière-pensées *électorales évidentes*, voulut convoquer un nouveau « sommet » du même type, Paris accepta, et comme les *Etats-Unis*, puissance *invitante*, tenaient à la participation de leur partenaire économique privilégié, le Canada, *la France s'incline. Ainsi,* les *Six de Rambouillet devinrent les* Sept de Porto-Rico (juin 1976). Du train où allaient les choses, pourquoi ne pas convoquer tout simplement un « sommet » des vingt-quatre membres de l'O.C.D.E. ? Certains y pensent. Ce ne serait pas la première fois qu'une conférence internationale se réunirait pour rien.

Les cinq « petits » de la Communauté, qui avaient fort mal pris leur absence de Rambouillet (bien que la participation italienne leur eût fortuitement sauvé la face), prirent plus mal encore leur éviction de Porto-Rico. A tel point que les « Grands » finirent par céder : d'accord — jurent-ils, — la Communauté serait représentée à Porto-Rico « en tant que telle » par le président de son Conseil (alors M. Thorn, Luxembourg) et *le président de la Commission* ; mais ils seraient de simples observateurs. Plusieurs des « petits », Pays-Bas en tête, refusèrent ce statut mineur, et, en fin de compte, la Communauté n'alla pas à Porto-Rico. Du moins, les Neuf étaient-ils convenus *d'arrêter une fois pour* toutes une procédure pour la participation aux futures conférences où l'ensemble des Neuf ne serait pas convié. Bonne résolution qui, comme à l'accoutumée, *resta* lettre morte.

D'ailleurs, du côté *français*, on ne cachait pas que, en raison des risques d'empiètement américain dans *les affaires européennes, des compli*cations intracommunautaires et de l'insignifiance des résultats économiques (les engagements de rigueur monétaire de Rambouillet volèrent en éclats à la première vague spéculative et Porto-Rico n'aboutit à rien), la France ne se prêterait plus au petit jeu des « sommets industrialisés ». Porto-Rico, dirent les porte-parole français, aura été le dernier.

Et pourtant, le 3 décembre dernier, *un mois après l'élection de M. Car*ter, M. Giscard d'Estaing, qui venait de rencontrer à Pise M. Andreotti, chef du gouvernement, prit l'initiative *d'en relancer l'idée. Il pro*posait, en même temps, qu'un Conseil européen (c'est-à-dire un « sommet » des Neuf) prépare la rencontre. En dépit de cette précaution, la question de la participation communautaire, *faute d'avoir été résolue* à froid, se posait de nouveau à chaud. Depuis Porto-Rico, les Néerlandais ont, semble-t-il, quelque peu modéré leur position : apparemment, une *invitation au président du Conseil* des Neuf (qui, de toute façon, sera à Londres puisqu'il s'agit maintenant du *premier ministre britannique* et à celui de la Commission, sans trop préciser leur rôle, leur convient. Mais la France a durci la sienne. *« La Communauté,* dit M. de Guiringaud, *n'a pas à être représentée à ce genre de réunion où les chefs de gouvernement procèdent à des échanges de vues, mais où l'on a pas de décisions à prendre » (le Monde* du 10 mars). MM. Schmidt et Callaghan ne pensent sans doute pas différemment. Mais ils se gardent de le dire, tant paraissent logiques les arguments des « petits ».

De quoi parlera-t-on à Londres ? D'affaires économiques, et la France tient à ce que l'on en reste là. Or celles-ci appartiennent indiscutablement au domaine communautaire. Plus précisément, les négociations du GATT et surtout la conférence Nord-Sud, qui seront au cœur de la discussion, relèvent uniquement de la compétence communautaire. La France a été la première à imposer à la Grande-Bretagne que, dans le dialogue Nord-Sud, la Communauté « parle d'une seule voix », celle de ses institutions. Un minimum de cohérence voudrait donc que la Communauté « en tant que telle » soit présente au « sommet » de Londres.

Bien sûr, un compromis (où la crédibilité de la France laissera fata*lement quelques plumes) reste pos*sible. Il tiendra (comme tout ce qui se fait aujourd'hui dans la Commu*nauté) dans quelque formule empi*rique. Mais l'empirisme repose sur la confiance mutuelle des partenaires, et celle-ci sortira fort ébranlée de cette péripétie. Le plus regrettable est certainement que le président de la République ait lancé son initiative de Pise juste deux jours après le Conseil européen de La Haye. Les Neuf avaient alors tous souhaité une rapide prise de contact avec M. Carter, mais M. Giscard d'Estaing n'avait nullement fait connaître la proposition formelle qu'il s'apprêtait à faire, en tout cas pas assez clai*rement pour être compris. Les* « petits » de la Communauté se sont sentis dupés.

Le 25 mars, au Conseil européen de Rome, il faudra bien trancher. Mais les neuf chefs de gouvernement risquent une fois de plus d'être *absorbés dans une aigre querelle de* procédure au lieu de se consacrer à la préparation du « sommet » de Londres sur le fond.

MAURICE DELARUE.

Des prévisions disparates pour 1977

La guérison est sans doute en bonne voie, mais le complet rétablissement n'est pas pour demain. Voilà en substance ce qu'indiquent les prévisions concernant les quatre grands pays de la Communauté européenne. Le baromètre accuse des écarts considérables dans tous les pays, montrant combien l'incertitude est grande dès qu'il s'agit de l'avenir.

Le taux de croissance de cette anné. est, par exemple, estimé de façon très diverse. Pour ne prendre qu'un exemple, l'accroissement du P.N.B. en République fédérale d'Allemagne fait l'objet de prévisions qui varient du simple ou double : de 3 à 6 %.

Par comparaison avec les *mois* précédents, les dernières prévisions sont légèrement plus pessimistes. La Commission de Bruxelles en a tenu compte : elle a ramené de 4 à 3,5 % le *taux de croissance économique* qui doit lui servir de référence. Cela ne suffit pas pour engager la Communauté sur le chemin du plein emploi.

C'est pourquoi ces pronostics, en particulier lorsqu'ils émanent de services gouvernementaux, sont assortis, plus fréquemment que par le passé, de prescriptions thérapeutiques, de propositions pour relancer la croissance. Depuis que le président Carter a lancé son appel aux pays riches et qu'il a exhorté l'Allemagne fédérale et le Japon à contribuer *davantage* au *redressement* de l'économie mondiale, c'est au gouvernement de Bonn qu'on adresse, du moins en Europe, les recommandations les plus nombreuses et les plus diverses.

PRÉVISIONS ÉCONOMIQUES POUR CETTE ANNÉE

(en % par rapport à 1976)

	Allemagne fédérale (1)	France (2)	Grande-Bretagne (3)	Italie (4)	Japon (5)	Etats-Unis (6)
Produit national brut	+ 4,5	+ 3	+ 0,9	0	+ 6,7	+ 4,3
Consommation des ménages	+ 4,5	+ 3	— 0,6	— 1,5	+ 13,7	+ 10,5
Investissements d'équipement	+ 5	+ 1,5	— 2,5	— 1	+ 12,2	+ 10,4
Exportations	+ 9	+ 7,25	+ 5,4	+ 8	+ 11,9	★
Importations	+ 9	+ 6	+ 3,2	— 1	+ 16,1	★
Hausse des prix de détail	+ 4	+ 8,75	+ 14,2	+ 20	+ 7,7	+ 5,8
Salaires	+ 8	★	+ 12	+ 21 à 22	★	★
Chômeurs (en milliers)	950	★	1 500	★	1 200 à 1 300	7,5 % (de la population active)

★ Chiffres non indiqués.

Sources :
(1) IFO-Institut für Wirtschaftsforschung, Munich (février) ;
(2) O.C.D.E. (mars) ;
(3) National Institute of Economic and Social Research (mars) ;
(4) Gouvernement ;
(5) Economic Planning Agency of the Government (janvier) pour l'année fiscale (du 30 mars au 1er avril) ;
(6) Manufacturers Hanover Trust (mars), taux en valeurs nominales.

RÉPUBLIQUE FÉDÉRALE

Le gouvernement, en dépit de la persistance d'un chômage important, n'envisage pas de recourir à des mesures conjoncturelles, et cela bien que de nombreux experts estiment qu'il ne parviendra *pas à ramener le nombre* des chômeurs à 850 000, comme il se l'est fixé pour objectif.

Les récentes augmentations de salaires, dont les taux élevés seront préjudiciables à la productivité des entreprises, n'empêchent pas le gouvernement fédéral de continuer à prévoir un taux de croissance de 5 %. Des mesures supplémentaires ne seront envisagées qu'au cas où, dans le cours de l'année, l'on resterait sensiblement en dessous de ce chiffre.

GRANDE-BRETAGNE

Au premier rang de ceux qui voudraient que Bonn agisse dès maintenant, on trouve les hommes politiques de Londres. Car pour assurer l'expansion d'une économie qui est pourtant loin de tourner à plein régime, le gouvernement britannique a les mains liées, ne serait-ce que du fait des obligations de son pays envers le Fonds monétaire international. D'où une estimation du taux de croissance qui serait normalement synonyme de stagnation. On place ses espoirs dans le pétrole de la mer du Nord et dans l'exportation. Du fait de la dévaluation et en dépit d'une hausse des prix toujours importante, les produits britanniques sont devenus concurrentiels. Mais tant qu'il n'y a pas de demande étrangère, l'expansion des exportations ne peut être que très limitée.

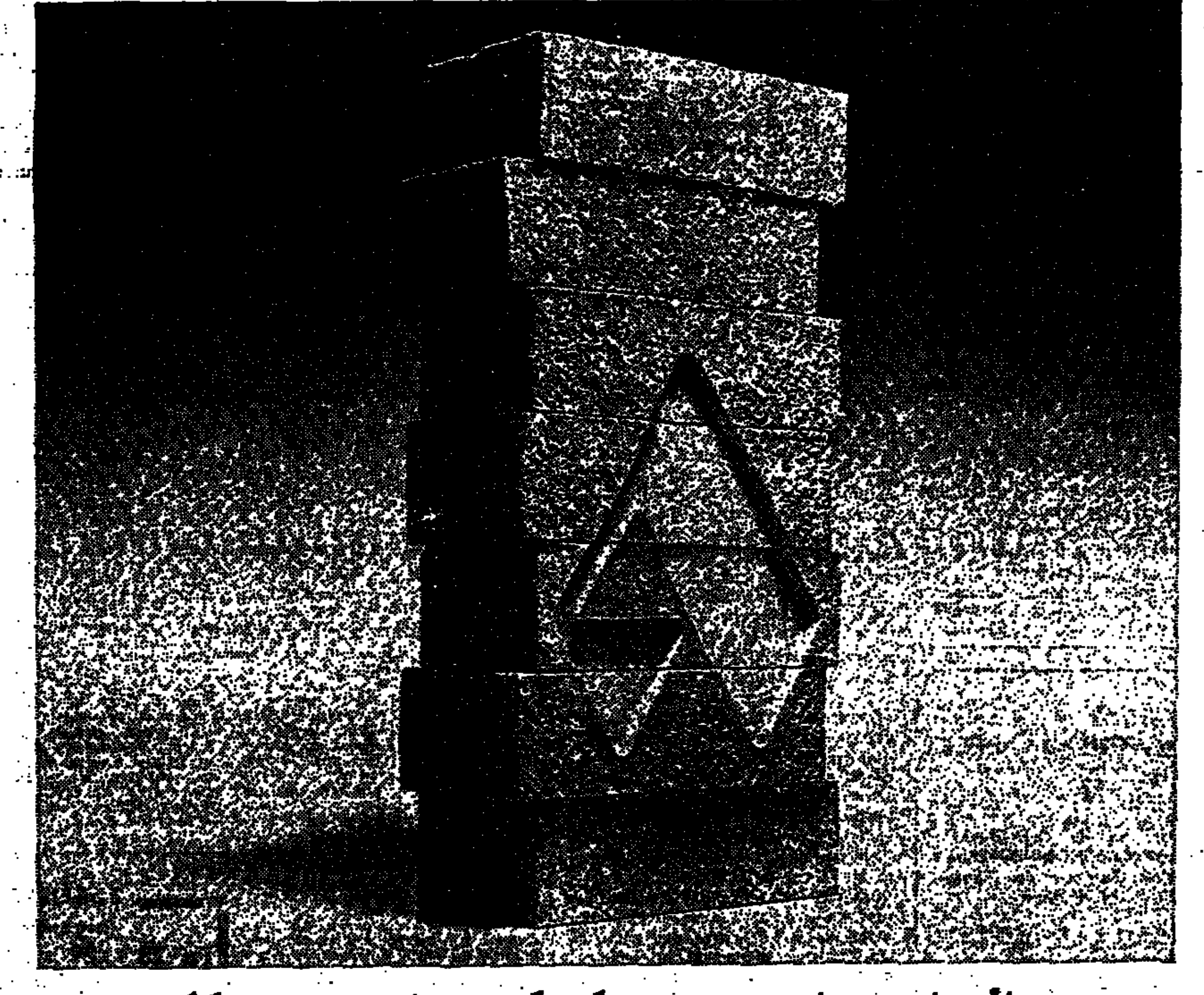
FRANCE

A Paris, on n'exerce pas de pressions officielles sur le gouvernement de Bonn. Mais le gouvernement français, lui aussi, verrait d'un bon œil que son plus gros client fasse davantage en faveur des produits français. Le gouvernement a récemment ramené ses prévisions du taux de croissance de 4,8 à 3 ou 3,5 %. Contrairement à ce que prévoit l'O.C.D.E., il espère même réduire la hausse des prix à 7,5 %. La production industrielle ne devrait recommencer à augmenter qu'au second semestre.

ITALIE

L'évolution de l'économie italienne est meilleure qu'on ne s'y attendait, meilleure même que ce que voulait le gouvernement. Au lieu d'une croissance nulle, certains pronostics envisagent pour cette année une augmentation de 2 % du P.N.B. Le patronat tient pour vraisemblable une augmentation de 3 % de la production industrielle au deuxième trimestre. Ce n'est pourtant pas là qu'il faut chercher la cause de la modération des demandes adressées par Rome au gouvernement allemand. C'est que, au cours des dernières années, l'Italie a pu constater les conséquences qu'avait en matière d'emploi un taux d'inflation élevé.

HANS-JUERGEN MAHNKE.





LA VIE ÉCONOMIQUE ET SOCIALE

ENTREPRISES PUBLIQUES

Le déficit d'E.D.F. a été inférieur à 650 millions de francs en 1976

M. Marcel Boiteux, directeur général d'Electricité de France, devait présenter, ce mardi 22 mars, dans l'après-midi, les résultats de l'exercice 1976. Alors qu'en octobre, après la grande sécheresse de l'été, un déficit de l'ordre de 1 milliard de francs était prévu, celui-ci serait finalement inférieur à 650 millions de francs. M. Boiteux devrait aussi, au cours de cette conférence de presse, répondre en partie aux nombreuses critiques qui assaillent depuis quelques mois l'entreprise publique.

Alors qu'une étude américaine vient de donner en exemple la tarification d'Electricité de France, et qu'une comparaison internationale de plusieurs grandes sociétés démontre l'efficacité de l'entreprise françaises, les milieux officiels, les opposants, les écologistes y vont de leurs critiques, tandis que les syndicats, partagés entre la volonté de défendre les nationalisations et le désir de critiquer une gestion non exempte de reproches à leurs yeux, sont dans une position inconfortable.

Des choix contestés

Que l'échéance de 1978 soit la cause d'un certain remue-ménage autour des entreprises du secteur public est incontestable. Reste que certains reproches adressés à l'entreprise publique se fondent sur des faits : E.D.F. dépense *trop* d'argent, le poids de ses investissements est trop lourd, elle est rétive aux actions en faveur des économies d'énergie, elle devient de plus en plus dépendante des Etats-Unis, voilà quelques-unes des critiques le plus souvent *entendues, sans parler de la sécurité* dans le nucléaire, cheval de bataille d'écologistes encouragés dans leur action par des résultats électoraux inespérés et par la contagion d'outre-Rhin.

Cinquante milliards de francs d'investissements pour la durée du VII° Plan, 14 milliards pour la seule année 1977, c'est beaucoup. Est-ce trop ? Lorsqu'en 1974 M. Messmer lança le programme nucléaire que lui avait « soufflé » les experts d'E.D.F., la France n'avait pas encore été touchée par la récession. Aujourd'hui, on s'interroge dans l'entourage du premier ministre sur le poids financier de ce programme. On envisage même — devant la situation d'endettement de l'entreprise — d'étaler sur dix ans et non plus sur cinq ces investissements. Mais Matignon ne se fait guère d'illusion : l'Elysée désire que le programme soit poursuivi à son rythme actuel.

« Abomination intellectuelle »

En attendant la publication du rapport de M. de La Genière sur les entreprises publiques, la controverse entre Electricité de France et les pouvoirs publics ne porte pas seulement sur les dépenses de la société. L'interdiction de faire de la publicité pour le chauffage par résistance électrique remet aussi en cause la politique commerciale de l'établissement. Cette décision, prise à la fin du mois de décembre 1976 par la Délégation générale à l'énergie à l'instigation de l'Agence pour les économies d'énergie, repose d'ailleurs sur des critiques anciennes. Il y a longtemps déjà, la direction de la prévision du ministère *de l'économie et des finances* écrivait : « *Il faut, certes, s'attendre à un certain développement du chauffage électrique. Mais les rapports de prix actuels n'impliquent pas comme une évidence la pénétration massive de l'électricité dans le bilan énergétique.* » Le directeur de l'agence pour les économies d'énergie, M. Syrota, parle, lui, d'« *abomination intellectuelle* » à propos de l'utilisation de l'électricité pour chauffer une pièce à 20 degrés Celsius. Que l'on fonde ses calculs sur le coût global actualisé, le coût en énergie primaire ou le coût en investissements le chauffage électrique, dit-il, ne présente aucun intérêt. Ce qui amène M. Syrota à ajouter : « *Dans le domaine des économies d'énergie, la politique d'E.D.F. doit être compatible avec la politique décidée par le gouvernement.* » Une manière comme une autre de souligner que l'entreprise publique n'en a souvent fait qu'à sa tête.

Si l'on ajoute que le gouvernement a décidé, en décembre 1976, d'encadrer la consommation d'électricité des principaux utilisateurs, on peut affirmer que cette querelle n'est pas neutre quant à l'avenir de la société ; car la part de l'électricité dans le bilan énergétique français est un des paramètres essentiels du programme nucléaire français.

Les relations entre l'entreprise et l'administration se sont profondément dégradées lorsqu'il a été question de faire payer à E.D.F. une taxe parafiscale de 63 millions de francs pour avoir dépassé ses quotas de consommation de fuel lourd en 1976. « *On nous fait payer la sécheresse* », s'indigne M. Delouvrier, son président. Mais les pouvoirs publics rappellent que l'année de référence pour le calcul de cette taxe — 1973 — a été, elle aussi, une année très sèche et reprochent à E.D.F. d'avoir poussé exagérément certaines utilisations de l'électricité. L'entreprise a payé 5 millions de francs — ce qu'elle admet, — mais il est probable *qu'elle sera prochainement obligée* de rajouter une cinquantaine de millions à la somme déjà versée. Comme les ingénieurs d'E.D.F. se sont récemment opposés au service central de sûreté des installations nucléaires (S.C.S.I.N.) sur certaines mesures de sécurité à prendre dans les centrales à construire, on constate que jamais les rapports entre l'administration et l'entreprise n'ont été aussi mauvais.

Quelle est la part dans ces critiques de ce que M. Delouvrier nomme dans une interview au *Point* « *des joutes électorales où l'expression dépasse la pensée ?* » Il est bien difficile de le dire. Mais il est certain que la campagne actuelle incommode les syndicats. Certes la C.F.D.T. — au moment où Fessenheim 1 a commencé à produire de l'énergie au début du mois de mars — a publié un communiqué pour rappeler que la construction de nombreuses centrales nucléaires « *endette considérablement le pays et (...) ne dégage pas la France de la dépendance extérieure* ». « *C'est aux Etats-Unis, en effet,* poursuit le syndicat, *que l'E.D.F. obtient les prêts les plus importants pour financer le programme nucléaire, c'est ce pays qui contrôle les plus importantes ressources mondiales d'uranium et c'est de ce même pays que la licence centrale est importée.* » La C.G.T. n'a jamais caché, elle non plus, son opposition au programme nucléaire tel qu'il est conçu. Mais la conjoncture est à la défense de *l'entreprise publique et des nationalisations*. Les deux fédérations insistent donc sur l'accroissement de la productivité (5,05 % par an de 1970 à 1975), sur la diminution des frais de personnel par rapport au chiffre d'affaires entre 1965 et 1975 (de 25,82 % à 23,07 %) sur l'abaissement du prix moyen du kilowatt-heure entre 1960 et 1974.

L'exemple allemand

C.G.T. comme C.F.D.T. dénoncent en revanche une tarification plus favorable aux industriels qu'aux particuliers — ce que nie E.D.F., qui affirme vendre le courant à prix coûtant, — le transfert du public vers le privé dans le nucléaire (où Framatome dispose d'un *monopole*) et le désengagement de la puissance publique de ses responsabilités financières vis-à-vis de l'entreprise, obligée d'emprunter de fortes sommes pour financer ses investissements.

Inconfortable, la position des syndicats l'est aussi à l'égard des écologistes. « *Nous ne partageons pas les critiques de ceux qui s'opposent au nucléaire* », précise un des responsables de la fédération C.G.T. de l'E.D.F., M. Duret. Et l'on admet à la C.G.T. que les rapports avec les écologistes sont « *difficiles* ».

Ces derniers peuvent-ils faire peser sur l'entreprise une réelle menace ? Mise à part une première marche sur le site de la centrale de Bugey en *1970*, les défenseurs de la nature étaient restés en France d'une extrême discrétion jusqu'au lancement à grand fracas du programme nucléaire en 1974. Depuis lors, la présence des écologistes sur les lieux d'enquête d'utilité publique n'a cessé de s'accroître. On ne compte plus les « petits attentats » — camion sonde brûlé, sucre dans les réservoirs d'essence des voitures E.D.F., etc. — qui ont marqué cette opposition au nucléaire sans parler des grèves de la faim, manifestations, radio pirate. Cette campagne a sans doute eu quelque influence sur le refus de certaines municipalités de l'implantation d'une centrale nucléaire sur leur territoire. Pourtant jusqu'à présent les écologistes n'ont guère réussi qu'à retarder de quelques semaines le programme d'E.D.F. (par un attentat à *Fessenheim*). Ils n'ont eu ni l'efficacité des comités de citoyens allemands ni les recours juridiques des associations américaines de protection de la nature. Il est difficile, il est vrai, de s'attaquer à un *monopole* public dans un Etat centralisé. Mais ce travail de sape a eu quelque effet sur l'image de marque d'E.D.F., qui s'est indéniablement détériorée dans certaines régions de France. Aussi l'entreprise peut-elle craindre que les résultats non négligeables des écologistes aux élections municipales des 13 et 20 mars n'aient une influence sur l'avenir de son programme nucléaire.

Fière de sa technologie, de sa gestion, Electricité de France s'est toujours mise en avant pour défendre des choix qui auraient dû être le fait des gouvernants. Elle paye aujourd'hui cette attitude. Alors qu'un grand débat est lancé sur les entreprises publiques, le gouvernement lui rappelle qu'elle doit être subordonnée à sa politique, et la gauche la prévient qu'en cas de victoire, elle sera soumise « *au cadre de la politique énergétique déjà définie* ». Les syndicats lui reprochent de ne pas avoir laissé les gouvernants assumer les choix, et les écologistes refusent le type de société qu'elle a défini pour l'avenir. E.D.F. va-t-elle être obligée de réapprendre l'humilité ?

BRUNO DETHOMAS.

AVIS FINANCIERS DES SOCIÉTÉS

COMPAGNIE FINANCIÈRE DE SUEZ

Dans la lettre qu'il vient d'adresser aux actionnaires, M. Caplain, président directeur général, fait notamment les commentaires suivants :

SITUATION DU GROUPE

Notre groupe a traversé l'année 1976 dans des conditions généralement satisfaisantes, malgré une difficulté plus accusée des affaires dans les derniers mois de l'année.

Nos filiales bancaires, après un début d'exercice favorable, ont ressenti les effets de la hausse des taux et de la limitation de leur activité que leur impose l'encadrement du crédit.

La Banque de l'Indochine et de Suez a réalisé un profit net global équivalant à celui de 1975 (78,5 millions de francs contre 76,1 millions : + 2,4 millions). Les résultats en France sont inférieurs, mais ceux du réseau international se sont développés, permettant de rétablir l'équilibre et de distribuer en 1977 un dividende majoré de 6,5 %.

Les résultats d'exploitation du Crédit industriel et commercial sont en diminution et les bénéfices nets, hors plus-values à long terme, se sont élevés à 39,4 millions de francs contre 42 millions pour 1975. La part de ces profits qui provient des dividendes des filiales, encaissés avec un an de décalage, a progressé de 4 millions de francs, reflétant l'augmentation des dividendes afférents à l'exercice 1975. Le dividende sera maintenu au même niveau que l'an dernier.

Pour la Compagnie de Saint-Gobain - Pont-à-Mousson, l'exercice 1976 a été caractérisé par une reprise marquée. Les ventes consolidées ont progressé de 16 % à structure comparable, le département « constructions » réalisant une augmentation particulièrement forte : + 30 %. Pour les résultats nets consolidés, 1976 se situera à un niveau intermédiaire entre 1974, qui avait été particulièrement favorable, et 1975, année de crise. Le dividende sera majoré de 6,50 %.

La Compagnie La Hénin a clos son exercice au 31 août 1976 en nouvelle progression, le bénéfice net courant atteignant 61,6 millions de francs, soit 28 % de plus que pour l'exercice 1974-1975. Le dividende a été porté à 16 F net par action, soit 24 F de revenu global avec l'avoir fiscal. Cette répartition représente, compte tenu de l'attribution gratuite d'une action pour dix réalisée en juin 1976, une augmentation réelle de 12 %.

RÉSULTATS DE LA COMPAGNIE

Le conseil de votre compagnie, réuni le 15 mars, a arrêté les comptes de l'exercice 1976.

Le solde créditeur du compte de pertes et profits en charges et revenus ressort à F 169,4 millions, contre F 146,9 millions, soit une progression légèrement supérieure à 15 %, et donc plus forte que les 10 % que j'avais pu vous annoncer dans ma lettre d'octobre 1976.

Les revenus de notre portefeuille-titres, qui constituent l'élément essentiel de nos recettes courantes, se sont élevés à F 220,1 millions, contre F 208,8 millions en 1975.

Ce niveau de nos résultats nous paraît assez raisonnablement assuré pour l'avenir immédiat. Nous pourrons donc poursuivre notre politique d'augmentation méthodique du dividende et nous vous proposerons, lors de l'assemblée générale ordinaire du 24 mai prochain, de porter le coupon à F 17 net, contre F 16 l'an dernier. Cette augmentation est conforme aux recommandations gouvernementales applicables aux distributions de 1977. En incluant l'avoir fiscal (impôt déjà payé au Trésor), le revenu global pour l'exercice 1976 ressortirait donc à F 25,50, assurant, sur la base des cours de Bourse récents, un rendement brut de 12,50 % environ.

Votre conseil d'administration a voulu, d'autre part, assurer un meilleur équilibre entre le capital et les réserves de votre compagnie, ce qui le conduit à vous convoquer à la suite de l'assemblée générale ordinaire du 24 mai, en assemblée générale extraordinaire pour décider l'incorporation de réserves au capital, qui se traduira par l'attribution gratuite d'une action nouvelle, jouissance du 1er janvier 1977, pour dix anciennes.

Je suis assuré que cette proposition qui, si les circonstances le permettent, nous conduira à augmenter en 1978 la masse des distributions dans la même proportion, répond à vos vœux.

Je vous signale enfin que la valeur liquidative de l'action Suez se situait encore, à la fin de 1976, aux environs de F 580. La décote que font ressortir les cours de Bourse s'élève donc, pour notre titre, à plus de 60 %.



SOCIÉTÉ NANCÉIENNE DE CRÉDIT INDUSTRIEL ET VARIN BERNIER

Répartition d'actions gratuites (une pour quatre)

Le conseil d'administration, dans sa séance du 17 mars 1977, a décidé d'augmenter le capital social de 60 433 300 F à 75 541 600 F par incorporation de 15 108 300 F prélevés sur les réserves, avec effet à compter de ce jour et de distribuer une action de 100 F nominal, jouissance 1er janvier 1977, pour quatre actions anciennes.

Les opérations matérielles de délivrance des actions nouvelles interviendront ultérieurement, un avis à la presse en précisera la date en temps opportun.

IMMOBANQUE

Le conseil d'administration s'est réuni le 15 mars 1977, sous la présidence de M. Gérard Billaud, pour examiner et arrêter les comptes de l'exercice 1976.

L'activité commerciale a été menée de façon à respecter la progression des encours autorisée par l'encadrement du crédit.

Au cours de 1976, IMMOBANQUE a initié dix nouvelles opérations de crédit-bail et deux en location simple, représentant un montant prévisionnel d'investissement de F 65 585 000. Ces opérations ont porté à cent dix-neuf le nombre des immeubles (cent douze en crédit-bail et sept en location simple), ce qui correspond à un volume d'engagements bruts hors taxe de 700 millions de francs.

Les locaux à usage de bureaux représentent la moitié de ce montant, le solde se répartissant également entre les locaux industriels et les locaux commerciaux. En outre, la part du patrimoine destiné à la location est désormais d'un montant sensiblement égal à celui du capital social.

A la fin de l'année, cent douze immeubles étaient en exploitation (contre quatre-vingt-seize au 31 décembre 1975). Pour la première fois les recettes locatives TTC encaissées ont dépassé F 100 millions, soit une progression de près de 20 %.

Le bénéfice de l'exercice, après dotation aux comptes d'amortissements et de provisions pour F 30 725 000, s'établit à F 16 030 763,02 contre F 13 862 863,62 au titre de l'exercice précédent.

Le conseil proposera à l'assemblée générale, convoquée pour le 13 mai 1977, la mise en distribution d'un montant de F 13 656 984, soit 85 % du bénéfice net de l'exercice, correspondant à l'attribution d'un dividende de F 17 à chacune des 803 352 actions de F 100 nominal, contre F 14,75 au titre de l'exercice 1975.



Le conseil s'est réuni le 17 mars pour examiner les comptes de l'exercice clos le 31 décembre 1976.

L'actif net s'élevait à cette date à 43 124 246,55 F contre 37 millions 079 454,89 F fin 1975.

Le bénéfice net distribuable de l'exercice s'établit à 3 293 971,20 F.

Le conseil proposera à l'assemblée, convoquée pour le 27 avril, la mise en paiement d'un dividende net de 83,20 F assorti d'un crédit d'impôt de 9,24 F (contre respectivement 71,40 F et 7,38 F au titre de 1975, pour un exercice de neuf mois).

Les actionnaires auront la possibilité de réinvestir leur dividende en actions de la société en exonération de tous frais ou droit d'entrée à condition d'en informer les établissements placeurs dans un délai de trois mois à compter de la date de mise en paiement du dividende.

LIGNE DE CRÉDIT DE 100 MILLIONS DE FRANCS EN FAVEUR DU BRÉSIL

Le 16 mars dernier, à l'ambassade du Brésil à Paris, en présence de M. l'ambassadeur Delfim Netto, M. Marcos Pereira Vianna, président du Banco Nacional de Desenvolvimento Economico du Brésil (B.N.D.E.), et les représentants d'un pool de banques françaises comprenant la Société générale, la Banque de Paris et des Pays-Bas et le Crédit lyonnais ont procédé à la signature d'une convention de crédit du type « grand-acheteur » en faveur de l'Agence brésilienne de financement industriel Finame, filiale du B.N.D.E.

Cette ligne de crédit d'un montant de 100 millions de francs, grâce à ses conditions favorables, permettra de développer un nouveau courant d'exportations de petits et moyens équipements commandés auprès de nombreux fournisseurs français.

LES MARCHÉS FINANCIERS

PARIS
21 MARS

Lundi noir

Traumatisée par le succès de la gauche aux élections municipales, la Bourse de Paris a connu ce lundi l'une des séances les plus noires de ces dernières années. Une vague de ventes alimentées par l'étranger, mais aussi par les porteurs français, s'est abattue sur les valeurs françaises dont l'indicateur instantané a chuté de près de 4,5 %.

Sur le marché à terme, où sont cotées près de cent quatre-vingts valeurs, quatre actions seulement ont échappé à la baisse.

Tous les compartiments ont été logés à la même enseigne, et les replis de 5 à 7 % (écart maximal autorisé à terme) ont été nombreux. La cotation de six valeurs a dû être retardée en raison de l'absence d'achats : C.M.-Industries, Tél. Ericsson, Roussel-Uclaf, Ricard, S.A.T. et C.S.F. De leur côté, Thomson, Brandt, et L'Air Liquide, n'ont dû qu'à des interventions de dernière minute d'être cotées à temps.

Les plus fortes pertes ont été enregistrées par Roussel-Uclaf (— 9 %), C.I.T. (— 8 %), U.C.B., Compagnie Bancaire (— 7 %), Michelin, Moët-Hennessy, Bouygues, Générale des Eaux (— 6 %).

Il est inutile de revenir sur la cause essentielle de la déroute subie ce lundi par les valeurs françaises : chacun la connaît et, autour de la corbeille, les conversations ne portaient que sur le résultat des municipales et sur celui des législatives d'ici un an. Il reste que l'ampleur de la baisse a quelque peu surpris les professionnels, qui constataient avec inquiétude la raréfaction des ordres d'achats.

Sur le marché de l'or, où le volume de transactions est retombé à 7,23 millions de francs (contre 12 millions vendredi), le lingot a encore gagné 250 francs à 24 245 francs et le napoléon, 2 francs à 240 francs.

Cette nouvelle hausse de l'or a, entre autres, permis aux emprunts 4,5 % 1973 et 7 % 1973 d'enregistrer leurs plus hauts niveaux historiques.

LONDRES

Redressement

Animé par l'espoir que la motion de censure déposée par les conservateurs sera finalement rejetée, le marché se redresse mardi matin sur presque toute la ligne. Les industrielles et les pétroles gagnent jusqu'à six points. Progrès également des fonds d'État. Stabilité des mines d'or.

OR (ouverture) (dollars) : 151 35 contre 152 ..

VALEURS	CLOTURE 21/3	COURS 22/3
War Loan 3 1/2 %	29 3/4	29 11/16
Beecham	436	440 ...
British Petroleum	836 ..	842 ..
Shell	498 ...	502 1/2
Vickers	170 ...	172 ...
Imperial Chemical	358 ...	354 1/2
Courtaulds	117 ...	120 ...
De Beers	269 ...	269 1/2
*Western Holdings	15 1/4	15 1/4
Rio Tinto Zinc Corp.	223 ...	225 ...
*West Driefontein	18 1/4	18 1/4

(*) En livres.

Taux du marché monétaire

Effets privés .... 9 15/16 %

NOUVELLES DES SOCIETES

CARBONISATION ENTREPRISE ET CERAMIQUE. — En 1976, la société a réalisé, après 10,7 millions de francs d'amortissements, un bénéfice net de 2,9 millions de francs contre une perte de 8,81 millions en 1975.

COMPAGNIE INTERNATIONALE DES WAGONS-LITS ET DU TOURISME. — Le bénéfice net réalisé en 1976 s'est élevé à 47,80 millions de francs belges contre 20,63 millions en 1975. Le dividende, net de précompte mobilier belge, a été fixé à 27 francs belges par titre contre 20 francs aux actions ordinaires en 1975.

SOGEBAIL. — En 1976, le bénéfice net s'est élevé à 133,76 millions de francs contre 105,44 millions en 1975. Le solde du superdividende excédant une augmentation de 6,50 % sera payable en 1978.

IMMOBANQUE. — Bénéfice net réalisé en 1976 : 16,2 millions de francs contre 13,86 millions. Le dividende s'élèvera à 17 F par action contre 14,75 F un an plus tôt.

IMMINVEST. — Bénéfice net 1976 : 8,38 millions de francs contre 7,68 millions en 1975.

L'ALLOBROGE. — Résultat net de la société pour 1976 : 2,73 millions de francs contre 2,97 millions. Dividende global : 9 F contre 8,65 F en 1975.

C.R.E.G. — Bénéfice net 1976 : 6,81 millions de francs contre 5,02 millions. Dividende global : 10,38 F contre 9,75 F.

NEW-YORK

Repli sensible

Les cours se sont sensiblement repliés lundi, à Wall Street, où, à l'issue d'une séance peu active, — 18,04 millions de titres ont changé de mains contre 19,84 millions, — l'indice Dow Jones a perdu 7,48 points, à 953,54.

Sur 1 894 valeurs traitées, 892 ont baissé, 541 ont progressé, tandis que 461 restaient inchangées.

Annoncée en fin de semaine, l'accélération de la hausse des prix en février (+ 1 %) a ravivé les craintes d'une flambée inflationniste et provoqué des ventes bénéficiaires. Celles-ci ont même légèrement augmenté lorsque le département du commerce a fait état d'une quasi-stagnation des commandes nouvelles de biens durables pour janvier. A ces facteurs se sont ajoutés les événements du Congo et la guerre au Zaïre, qui ont contribué à entretenir un climat d'inquiétude dans les rangs des opérateurs.

Aucun indice n'a finalement échappé à la baisse : transports, 230,13 (— 1,17) ; services publics, 106,88 (— 0,64).

VALEURS	COURS 18/3	COURS 21/3
Alcoa	58 1/4	58 1/8
A.T.T.	62 7/8	62 7/8
Boeing	44 1/2	44 1/4
Chase Manhattan Bank	30 5/8	30 3/4
Du Pont de Nemours	134	133 1/2
Eastman Kodak	78 3/4	78 ...
Exxon	51 3/8	51 1/8
Ford	58 5/8	58 1/4
General Electric	51 ...	50 3/4
General Foods	31 3/8	31 1/4
General Motors	72 3/8	71 3/8
Goodyear	21 1/2	21 1/2
I.B.M.	283 1/2	282 1/4
I.T.T.	32 7/8	32 7/8
Kennecott	28 3/4	28 1/2
Mobil Oil	69 1/4	68 3/4
Pfizer	28 1/2	28 1/2
Schlumberger	61 1/2	60 3/8
Texaco	27 3/4	27 1/2
U.A.L. Inc.	20 5/8	20 1/2
Union Carbide	60 7/8	60
U.S. Steel	48 3/8	48 1/8
Westinghouse	17 1/2	17 1/4
Xerox	49 ...	48 3/8

INDICES QUOTIDIENS

(INSEE Base 100 : 31 déc. 1975.)

	18 mars	21 mars
Valeurs françaises	93,6	90,2
Valeurs étrangères	102,8	102,7

Cie DES AGENTS DE CHANGE (Base 100 : 29 déc. 1961.)

Indice général 60,6 58,8

COURS DU DOLLAR A TOKYO

	21/3	22/3
1 dollar (en yens)	281 55	279 70

BOURSE DE PARIS - 21 MARS - COMPTANT

VALEURS	% du nom.	% du coupon	VALEURS	Cours précéd.	Dernier cours
[illegible]					

*Cours précédent

HORS COTE

SICAV

MARCHÉ A TERME

Compte tenu de la brièveté du délai qui nous est imparti pour publier la cote complète dans nos dernières éditions, des erreurs peuvent parfois figurer dans les cours. Elles sont corrigées dès le lendemain dans la première édition.

La Chambre syndicale a décidé, à titre expérimental, de prolonger, après la clôture, la cotation des valeurs ayant fait l'objet de transactions entre 14 h. 15 et 14 h. 30. Pour cette raison, nous ne pouvons plus garantir l'exactitude des derniers cours de l'après-midi.

Compensation	VALEURS	Précéd. clôture	Premier cours	Dernier cours	Compt. premier cours
[illegible]					

VALEURS DONNANT LIEU A DES OPERATIONS FERMES SEULEMENT

o : offert ; C : coupon détaché ; d : demandé ; * droit détaché. — Lorsqu'un « premier cours » n'est pas indiqué, il y a eu cotation portée dans la colonne « dernier cours ».

COTE DES CHANGES

MARCHE OFFICIEL	COURS préc.	COURS 21/3	COURS DES BILLETS échange de gré à gré entre banques
Etats-Unis ($ 1)	4 985	4 992	5 ..
Canada ($ can. 1)	4 738	4 747	4 71
Allemagne (100 DM)	208 715	209 125	206 50
Autriche (100 sch.)	29 385	29 450	28 36
Belgique (100 F.)	13 600	13 620	13 45
Danemark (100 krd)	85 320	85 450	83 50
Espagne (100 pes.)	7 255	7 274	7 02
Grande-Bretagne (£ 1)	8 562	8 573	8 57
Italie (1 000 lires)	5 628	5 629	5 525
Norvège (100 k.)	95 120	95 220	94
Pays-Bas (100 fl.)	199 900	200 100	198 50
Portugal (100 esc.)	12 920	12 955	12 75
Suède (100 krs)	118 340	118 710	117 50
Suisse (100 fr.)	195 650	198 ...	195 50

MARCHÉ LIBRE DE L'OR

MONNAIES ET DEVISES	COURS préc.	COURS 21/3
Or fin (kilo en barre)	23950	24200
Or fin (kilo en lingot)	23995	24245
Pièce française (20 fr.)	238	240
Pièce française (10 fr.)	203	203 50
Pièce suisse (20 fr.)	215	219 90
Union latine (20 fr.)	198 90	202 50
Souverain	223 ..	222 50
Pièce de 20 dollars	1090	1106
Pièce de 10 dollars	587	600
Pièce de 5 dollars	...	
Pièce de 50 Pesos	950	970 .
Pièce de 10 florins	212 20	221 90

Le Monde

UN JOUR DANS LE MONDE

Le numéro du « Monde » daté 22 mars 1977 a été tiré à 825 779 exemplaires.

APRÈS QUATORZE ANS D'ACTIVITÉ

Un réseau d'espionnage est démantelé par la D.S.T. : cinq arrestations

La direction générale de la police nationale a révélé, dans la soirée du 21 mars, que cinq personnes — quatre Français et un Italien — appartenant à un important réseau d'espionnage venaient d'être arrêtées par les policiers de la direction de la surveillance du territoire *(D.S.T.)*. *La première arrestation a eu lieu le 15 mars* : les quatre premiers suspects, MM. Serge Fabiew, Giovanni Ferrero, Roger Laval et Marc Lefebvre, ont été déférés, le 21 mars, à la Cour de sûreté de l'État où ils ont été inculpés d'intelligence avec des agents d'une puissance étrangère par M. Christian Gallut, juge d'instruction, avant d'être écroués. M. Raymond Dissard, appréhendé *le matin même*, était toujours en garde à vue dans les locaux de la D.S.T.

Au ministère de l'intérieur, où l'on indique que cette affaire se trouve désormais placée sous le secret de l'instruction, on ne fournit guère de précisions si ce n'est que ce réseau était formé depuis 1963 et travaillait au profit d'une « puissance étrangère » que l'on ne désigne pas. *Il semble cependant* que cette indication vise les pays de l'Est et notamment l'Union soviétique. A la direction générale de la police nationale, on a *toutefois* souligné que les renseignements recueillis par le réseau avaient trait à la construction aéronautique, à l'infrastructure et au système de protection des bases militaires ou *civiles* et des centres d'essais français, ainsi qu'à des informations sur le système de défense de l'OTAN.

Le réseau qui vient d'être démantelé était, selon les enquêteurs, dirigé par M. Serge Fabiew, cinquante-trois ans, né en Yougoslavie, Français par naturalisation, président-directeur général d'une société dont le nom n'a pas été révélé. Les autres suspects sont : MM. Giovanni Ferrero, cinquante-trois ans, de nationalité italienne, rédacteur à la société Fiat-France, Roger Laval, soixante-quatorze ans, retraité, ancien contrôleur de la navigation aérienne au secrétariat général de l'aviation civile, Marc Lefebvre, cinquante ans, ingénieur, et Raymond Dissard, quarante-quatre ans, chef de fabrication.

Il semble que M. Fabiew disposait de moyens de liaisons perfectionnés pour transmettre ses informations, particulièrement des émetteurs-récepteurs radio, d'un type très moderne.

Le réseau aurait bénéficié, d'autre part, d'un système « boîtes aux lettres » pour communiquer des documents dont certains pouvaient être codés ou « maquillés ».

Selon la direction de la police nationale, la quantité de renseignements transmis depuis près de quinze ans serait « *considérable* ». Le travail des membres du réseau aurait notamment porté sur les travaux de plusieurs organismes de l'alliance atlantique, plus particulièrement en matière de fournitures industrielles et d'approvisionnements des armées des pays de l'OTAN.

Le réseau serait parvenu à obtenir des renseignements sur les recherches de pointe dans le domaine aéronautique sur plusieurs projets militaires et sur le système d'alerte de l'alliance atlantique (1).

Les perquisitions au domicile de deux des membres du réseau auraient permis de découvrir de nombreux indices matériels qui confirmeraient leurs aveux. Les policiers ont notamment récupéré les instructions données aux membres du réseau par les officiers de la « *puissance étrangère* », la comptabilité partielle du réseau, les codes secrets de liaisons et d'émission de signaux, des films de documents en instance de transmission, des radios miniaturisées, des substances chimiques servant à rédiger une correspondance clandestine.

D'autre part, on laisse entendre au ministère de l'intérieur que deux des personnes arrêtées avaient été « recrutées » par les agents de la « *puissance étrangère* » mise en cause « *sur la base d'affinités idéologiques* ». Cependant ces personnes et un autre membre du réseau auraient perçu des sommes d'argent s'élevant — dans un cas — à 200 000 francs.

(1) L'OTAN dispose d'un réseau d'alerte aérienne et d'un système électronique de défense aérienne, baptisés Nadge, qui sont déployés en Norvège, au Danemark, en République fédérale d'Allemagne, en France, aux Pays-Bas, en Belgique, en Grèce et en Turquie. Des stations de repérage, composées de radars, d'ordinateurs et de moyens électroniques de transmissions des données, recueillent des informations sur le dispositif aérien dans les pays de l'Est, en Europe centrale et en U.R.S.S.

● *A la quatorzième chambre* de la cour de Paris a été plaidé, lundi 21 mars, l'appel formé contre l'ordonnance de référé qui a prescrit, le 3 août 1976, l'expulsion des sculpteurs occupant sans titre, *depuis 1974*, des ateliers de la Cité fleurie, 65, boulevard Arago, dans le 14e arrondissement.

Il s'agit d'un ensemble classé d'une trentaine d'ateliers d'artistes dont la moitié sont régulièrement occupés, acquis en 1970 par la société Sefima.

Au nom de deux des quinze sculpteurs qui se sont installés — sans titre — dans des ateliers alors inoccupés, Me Bernheim s'est efforcé de démontrer qu'il n'y avait aucune urgence à ordonner l'expulsion puisque la société n'a pas encore obtenu le déclassement de cet ensemble et qu'elle n'est pas sûre de l'obtenir.

M. GISCARD D'ESTAING REÇOIT A DÉJEUNER LES ARTISANS FRANÇAIS DU TRAITÉ DE ROME

A l'occasion du vingtième anniversaire de la signature du traité de Rome, M. Valéry Giscard d'Estaing devait recevoir à déjeuner, mardi 22 mars, en compagnie de M. Raymond Barre, premier ministre, les personnalités françaises qui furent, à des titres divers, les artisans de ce traité signé le 25 mars 1957 : M. Jean Monnet, président du Comité d'action pour les États-Unis d'Europe, MM. Antoine Pinay, Edgar Faure, Maurice Bourgès-Maunoury, anciens présidents du conseil, M. Maurice Faure, secrétaire d'État aux affaires étrangères dans le gouvernement de Guy Mollet au moment de la signature, et les hauts fonctionnaires qui composaient la délégation française : MM. Robert Marjolin, Pierre Uri, Georges Vedel, Pierre Guillaumat, Jacques Donnedieu de Vabres, Pierre July, Émile Noël, Alain Peyrefitte, Jean François-Poncet, actuel secrétaire général de la présidence de la République.

MM. Christian Pineau, ministre des affaires étrangères de l'époque, et Roger Carcassonne se sont fait excuser.

Mort du grand rabbin Ernest Gugenheim

Le grand rabbin Ernest Gugenheim est décédé, ce mardi 22 mars, à son domicile parisien, 9, rue Vauquelin (5e).

Fils du grand rabbin Max Gugenheim et descendant d'une longue lignée de rabbins alsaciens, il était né à Westhoffen (Bas-Rhin) le 22 janvier 1916.

Élève du séminaire israélite de France de janvier 1933 à 1937, il complétait sa formation talmudique par des études à la Yeshiva de Mir, en Lithuanie. Mobilisé en 1939, fait prisonnier en 1940, il passe cinq années de captivité en Allemagne. Il est « le rabbin du stalag ». Libéré en mai 1945, il est nommé, dès son retour en France, professeur de talmud au séminaire israélite de France dès octobre 1945, et exercera ces fonctions pendant trente et un ans.

Nommé vice-président du tribunal rabbinique de Paris, il était un des « décisionnaires » les plus réputés.

Aumônier à l'École polytechnique, auteur d'un livre sur le Judaïsme dans la vie quotidienne, *rédacteur dans* l'Histoire des religions *(publiée dans la collection de la Pléiade) du chapitre consacré au judaïsme post-biblique, rédacteur du commentaire de Rachi sur le Deutéronome, directeur de la collection des Chantiers du rabbinat (pour la traduction de la Michna et de la Gemara), le grand rabbin Gugenheim faisait autorité sur les problèmes médicaux en relation avec la loi juive.*

Il y a un mois, le Consistoire central le titularisait en qualité de directeur du séminaire israélite de France.

Le rabbin était marié et père de six enfants.

● *Séisme en Iran : une vingtaine de morts et de nombreux blessés.* — Deux violentes secousses ont ébranlé le sud de l'Iran, dans la région de Bandar-Abbas, port important situé sur le détroit d'Ormuz à l'entrée du golfe Persique. La magnitude de la première secousse était proche de 7. Selon les premières constatations, il y aurait une vingtaine de morts et de nombreux blessés.

Baisse générale et importante lundi à la Bourse de Paris

Un très vif mouvement de baisse s'est produit lundi à la Bourse de Paris après les résultats des élections municipales. Les valeurs françaises ont perdu 4 % en moyenne, enregistrant leur plus important recul depuis les « journées noires » de l'automne 1974, qui anticipaient la crise économique de 1975. Certains titres ont perdu jusqu'à près de 9 %. Parmi les valeurs les plus touchées ont figuré, très logiquement, les actions de sociétés nationalisées en cas de victoire de la gauche : Saint-Gobain-Pont-à-Mousson, Péchiney-Ugine-Kuhlmann, Thomson-Brandt et Thomson-C.S.F.

Pratiquement, aucune des cent soixante-dix-huit valeurs cotées sur le marché à terme n'ont été épargnées. Par son ampleur, cette baisse a dépassé les prévisions les plus pessimistes.

Elle a été déclenchée par des ventes d'origine aussi bien étrangère que métropolitaine, le repli étant d'autant plus accentué que la demande se montrait fort réticente.

M. Flornoy, syndic de la compagnie des agents de change, a exprimé, au micro d'Europe 1, son inquiétude devant les résultats des élections municipales. Il a parlé du « *délabrement intellectuel des opérateurs* », qu'il explicite en ces termes :

« *Dans une période où l'on ne voit pas clairement l'horizon économique, chacun a tendance à se replier sur lui-même, se refuse à prendre des initiatives et à procéder à de nouveaux investissements. Par conséquent, tant que le marché ne sera pas en mesure d'apprécier avec exactitude ce que pourra être l'issue du scrutin législatif de 1978, il va se confiner dans cette position d'attente.* »

M. Flornoy estime que, « *dans la mesure où cette attente électorale est insupportable pour le marché boursier* », il serait souhaitable que cette période soit écourtée dans la mesure du possible.

RAFFERMISSEMENT DU FRANC

Le franc s'est raffermi mardi matin sur les marchés des changes, notamment à l'égard du dollar dont le cours est revenu de 4,9875 F à 4,98 F et vis à vis du deutschemark (2,0850 F contre 2,09 F). Ce raffermissement, qui succède à un très léger effritement au lendemain des élections municipales, continue à surprendre les cambistes.

Pour nombre d'entre eux, l'ensemble des opérateurs, en France comme à l'étranger, estiment que dans l'immédiat les facteurs d'ordre purement économique sont plutôt en faveur du franc. Sur le plan politique, il reste un an, en principe, avant le scrutin décisif des législatives, et, pour les cambistes, un an c'est bien long.

A l'usine Renault de Douai

UNE GRÈVE PERTURBE LA PRODUCTION APRÈS LE DÉCÈS D'UN JEUNE OUVRIER

(De notre correspondant.)

Lille. — Les syndicats C.G.T. et F.O. de l'usine Renault de Douai ont appelé l'ensemble du personnel à une grève de vingt-quatre heures ce mardi 22 mars. Au poste du matin, qui concerne environ deux mille sept cents travailleurs, on notait quelques centaines de grévistes seulement. La production était freinée mais se poursuivait. Le conflit a débuté le jeudi 17 mars par des arrêts de travail pour réclamer une augmentation des salaires, avec un salaire minimum de 2 700 francs, une cinquième semaine de congé et le remplacement du coefficient supérieur. Les travailleurs demandaient aussi l'amélioration de leurs conditions de travail et une réduction des cadences. Jeudi, vendredi et lundi, le mouvement n'avait finalement touché que quelques centaines de travailleurs (600 au maximum).

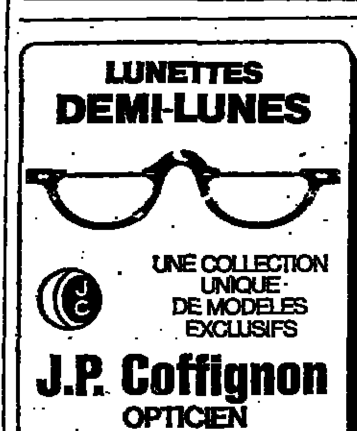
[Le conflit n'est pas étranger à l'annonce du décès d'un jeune O.S., M. Christian Bar, vingt-trois ans, survenu il y a deux semaines. Cet ouvrier, embauché depuis six mois, venait de sortir d'un arrêt de travail pour maladie. Selon un responsable de la section C.G.T. de l'entreprise, la direction avait refusé d'affecter le jeune homme à un poste de travail « hors chaîne », ainsi que l'avait prescrit le médecin traitant. M. Bar, atteint de dépression nerveuse, est tombé d'épuisement à son travail. Il est décédé le lendemain dans un centre hospitalier.]

● *Une manifestation devant le siège social de la B.N.P.*, boulevard des Italiens, est organisée ce mardi après-midi à 16 heures, à l'heure où les deux syndicalistes sanctionnés — qui ont commencé une grève de la faim — devaient passer devant le conseil de discipline *(le Monde* du 22 mars).

M. GINGEMBRE (P.M.E.) : rien ne serait pire que de prolonger l'incertitude actuelle.

« *Rien ne pourrait être plus mauvais que de rester dans cet état d'incertitude où nous nous trouvons actuellement* », a déclaré M. Léon Gingembre, président de la Confédération générale des petites et moyennes entreprises, à Europe 1 mardi 22 mars. M. Gingembre a ajouté : « *Je ne vois pas comment nous pouvons indéfiniment attendre les résultats de nouvelles élections politiques ou de nouveaux combats politiques. Ce n'est pas mon métier de savoir s'il faut faire des élections maintenant, ou quand il faut faire les élections. Tout ce que je sais, c'est que je ne vois pas comment on pourra développer le plan Barre, qui nécessite la confiance : car on peut se demander actuellement quelle va être la situation, non seulement des chefs d'entreprise en ce qui concerne les programmes d'investissements qu'ils ont pu mettre au point, mais même la situation des pouvoirs publics. Car les pouvoirs publics me paraissent dangereusement pris entre, d'une part, la poussée de la gauche, et, d'autre part, les ennuis de la majorité. On ne peut dire que cela ne crée pas d'inquiétudes. (...) Je ne vois pas comment on peut faire une relance de l'économie dans l'incertitude. Il appartient aux pouvoirs publics de savoir ce qu'ils doivent faire, car, quand on travaille dans l'incertitude, on ne fait rien de bon.* »





A B C D E F G